This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

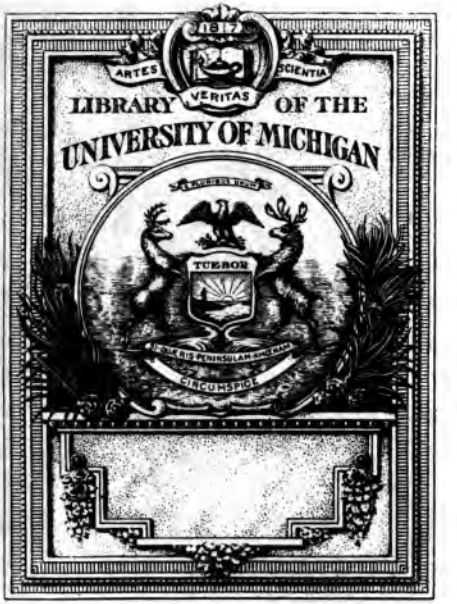
1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

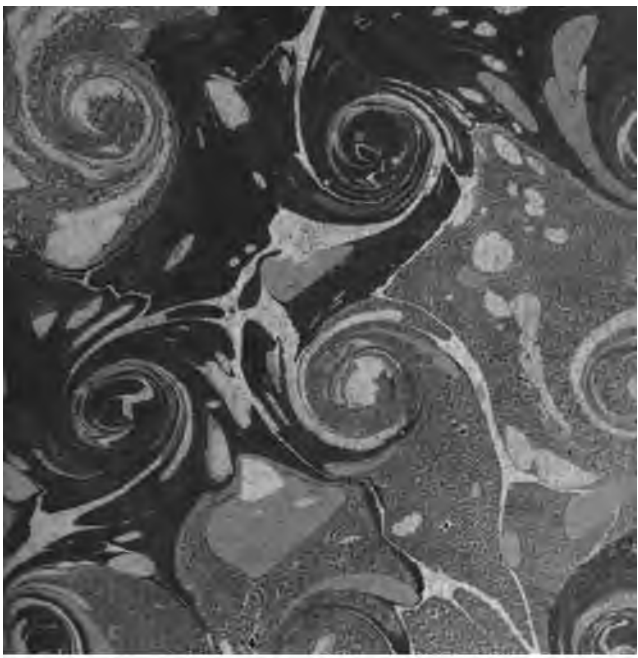

ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

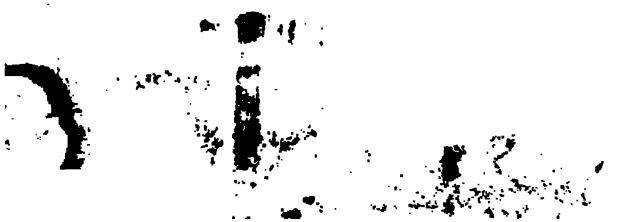

OPUSCULES

DE FEU

M. ROLLIN.

TOME PREMIER.

OPUSCULES

DE FEU

M. ROLLIN,

ANCIEN RECTEUR

DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS;

CONTENANT

Diverſes Lettres qu'il a écrites ou reçues, ſes Harangues, Diſcours, Complimens, Mandemens, &c. & ſes Poéſies; avec ſon Eloge hiſtorique par M. de Boze, & des Notes ſur cet Eloge.

TOME PREMIER.

A PARIS,

Chez les Freres ESTIENNE, Libraires, rue S. Jacques, à la Vertu.

M. DCC. LXXI.

AVEC PRIVILÉGE DU ROI.

5
75
4

AVERTISSEMENT

Des Frères Eſtienne, Libraires.

MONSIEUR Rollin, avant de donner les Ouvrages que tout le monde connoît, & qui ont porté ſi loin ſa réputation, en avoit compoſé pluſieurs, entr'autres des Harangues & des Poéſies, qui avoient commencé à lui faire un nom dans la République des Lettres, & qui jettérent les fondemens de la célébrité à laquelle il eſt parvenu. Ce ſont ces Ouvrages qui n'avoient point encore paru, que nous publions aujourd'hui. On ſera peut-être ſurpris que, depuis près de trente années que M. Rollin eſt mort, cette Collection n'ait pas été faite : toutes les perſonnes qui ont le goût des Belles-Lettres la de-

mandoient; &, *certainement*, ainſi que le dit M. de Boze, *elle eût terminé agréablement ſon Traité des Etudes & ſon Hiſtoire Ancienne*; mais, juſques à préſent, les circonſtances n'avoient pas permis de ſatisfaire les deſirs du Public.

M. Crévier, Légataire de M. Rollin, & poſſeſſeur de ſes papiers, étoit le ſeul qui eût pû faire jouir la Littérature des richeſſes qu'il avoit entre les mains. C'étoit vraiſemblablement ſon deſſein, & nous avons même trouvé dans ce qui nous eſt parvenu de ſes manuſcrits le plan qu'il s'étoit propoſé à ce ſujet. Il avoit recueilli les principaux traits de la vie de M. Rollin, dans la vue de les mettre en notes, pour ſervir de Supplément à l'Eloge hiſtorique prononcé par M. de Boze dans l'Aſſemblée de l'Académie des Inſcriptions. Il comptoit donner enſuite le Diſcours ſur l'In-

ſtruction gratuite, & prendre dans le ſecond Panégyrique de Louis XIV le morceau ſur les Invalides comme le plus brillant : quelques lettres que M. Rollin avoit écrites ou reçues auroient terminé ce Recueil. Il eſt probable que les différens Ouvrages dont M. Crévier s'occupoit ne lui permirent pas de remplir ce projet.

Après ſa mort les papiers de M. Rollin furent diſperſés. Quelque difficulté qu'il y eût à pouvoir les raſſembler, le deſir de conſerver à la Littérature des objets auſſi précieux pour elle, nous fit entreprendre de les recouvrer. Une perſonne de mérite nous ayant remis un nombre de Piéces importantes, cette découverte nous encouragea dans nos recherches ; &, par l'empreſſement de pluſieurs perſonnes à nous ſeconder, nous avons eu la ſatisfaction de voir en quel

honneur le ſouvenir de ce Savant eſt encore parmi nous.

M. le Préſident le Peletier, chez qui l'amour des Lettres & l'habitude de faire le bien ſont des qualités héréditaires, a eu la bonté de nous faire communiquer pluſieurs lettres ſoit de feu M. le Peletier le Miniſtre, ſoit de M. Rollin.

M. Hamelin, ancien Recteur de l'Univerſité, par une ſuite de ſon zèle pour tout ce qui peut intéreſſer la gloire de ce Corps illuſtre, a bien voulu nous remettre quelques morceaux dont il étoit poſſeſſeur. Le même motif a engagé M. Louvel, Cenſeur Royal, & qui remplit avec diſtinction la Chaire d'Eloquence au Collége d'Harcourt, à nous donner pluſieurs Harangues & différentes Piéces qui étoient entre ſes mains.

M. Séguy, connu par ſon inti-

mité avec le célébre Rouſſeau, & par ſa belle Edition des Œuvres de ce Poëte, qu'on a nommée *l'Edition des Honnêtes-gens*, s'eſt fait un plaiſir de nous remettre les lettres de M. Rollin à ce grand homme, preſque auſſi renommé par ſes malheurs que par ſes ouvrages.

Nous avons auſſi des obligations ſinguliéres à M. de Beaucouſin, Avocat, qui joignant aux talens de ſa profeſſion un goût particulier pour la Littérature, nous a indiqué & procuré pluſieurs morceaux intéreſſans.

Ce ſont ces divers ſecours qui nous ont mis en état de former ce Recueil; & pour ſon exécution, nous avons ſuivi à peu près le plan de M. Crévier.

Nous préſentons d'abord l'Eloge de M. Rollin par M. de Boze, avec des notes ſur cet Eloge, qui, pour la plus grande partie,

ſonne verſée dans la Littérature. En donnant la préférence à ce Diſcours, nous avons cru ſuivre l'intention de M. Rollin, qui en avoit lui-même traduit les deux derniers alinea. Nous y joignons auſſi la verſion du morceau ſur les Invalides, & celle du Diſcours ſur la nomination à la Cure de Saint-Côme.

Ces parties forment le premier volume qu'on peut ſe procurer ſéparément.

Le ſecond volume eſt compoſé des Harangues, de pluſieurs petits Diſcours relatifs aux différentes places que M. Rollin avoit occupées, de quelques Mandemens, de Compliimens, & de Poéſies Quoique la plupart de ces derniéres aient paru de ſon vivant, nous avons penſé qu'on les retrouveroit ici avec plaiſir, & que c'étoit leur place naturelle. Elles ſont augmentées de quelques Piéces qu'on

ne connoiſſoit point, & nous les terminons par différens morceaux qui ont rapport à M. Rollin.

Nous oſons dire, qu'avec le *Traité des Etudes*, ce volume renferme ce qu'on peut vraiment appeller *les Œuvres de M. Rollin.* On trouve aſſurément dans ſon *Hiſtoire Ancienne* & ſon *Hiſtoire Romaine* tout ce qui conſtitue un excellent Ecrivain; mais, ainſi qu'il en convenoit lui-même, il partageoit la gloire de l'Ouvrage avec les Auteurs où il avoit puiſé: ici, tout eſt tiré de ſon propre fonds, tout eſt le fruit de ſon génie, tout lui appartient.

Il eſt vrai, pour ce qui regarde les Harangues, que l'éloignement des circonſtances doit cauſer à préſent un intérêt moins vif que celui qu'on y prit dans le tems qu'elles furent prononcées; elles firent pour lors la plus grande ſenſation: mais

tout leur mérite ne conſiſte pas dans le rapport qu'elles avoient aux événemens ; d'après le jugement de perſonnes éclairées, nous ne craignons pas d'avancer qu'on aura lieu d'admirer dans toutes la pureté & l'élégance de la latinité, l'heureuſe facilité du ſtyle, la nobleſſe des penſées & des ſentimens, l'eſprit de Philoſophie & de Religion : on y voit toujours l'homme de goût & le ſavant, plus encore l'Honnête-homme & le Chrétien : en un mot, ces Diſcours peuvent ſervir de modéle à ceux que leur état engage dans la carriére de l'Eloquence.

Nous avons donc lieu de nous flater que la collection que nous préſentons au Public, lui ſera agréable & utile ; &, ſans doute, il ne paroîtra point étonnant que nous aions eu à cœur de la former. Qui doit s'intéreſſer plus que nous à

tout ce qui concerne M. Rollin ? & à qui ſon ſouvenir doit-il être plus cher ? Pourrions-nous oublier qu'il nous a comblés de ſes bienfaits, qu'il nous a honorés de ſon amitié, ou plutôt qu'il eut pour notre famille l'attachement & la tendreſſe d'un pére ? C'étoit donc un juſte devoir de notre part ; c'étoit un ſoin qui ſembloit nous regarder, que de tâcher de recueillir ce qui étoit échappé des Productions d'un homme ſi univerſellement eſtimé, & à qui nous ſommes ſi redevables. Nous nous ſerions d'autant moins pardonné quelque négligence à ce ſujet, que ces Ouvrages pourront ajouter encore à ſa réputation & à ſa gloire ; & que c'étoit le ſeul moien que nous euſſions de donner à la mémoire de notre Bienfaiteur un témoignage de notre reſpect & de notre reconnoiſſance.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monſeigneur le Chancelier, les Opuſcules de M. Rollin, contenant *ſon Eloge hiſtorique avec des Notes; diverſes lettres qu'il a écrites ou reçues; ſes Harangues & ſes Poéſies.* L'objet de ce Recueil eſt de faire connoître de plus en plus un grand homme à jamais célébre par ſes écrits & par ſes qualités perſonnelles; & je crois que le Public recevra avec une ſorte de vénération tout ce qui lui ſera préſenté ſous un nom ſi cher aux Lettres & à la Vertu. A Paris, ce 17 Décembre 1770. LOUVET.

ÉLOGE

CHARLES ROLLIN, *ancien Recteur de l'Université, Professeur d'Eloquence au Collége Royal, et Associé à l'Académie Royale des Inscriptions et Belles-Lettres.*

Né à Paris le 30. Janvier 1661; mort le 14. Septembre 1741.

Bar Sculp.

ÉLOGE
DE M. ROLLIN,

Par M. De BOZE, Sécretaire perpétuel de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres.

Lû dans l'Aſſemblée publique de cette Académie le 14 Novembre 1741.

CHARLES ROLLIN, ſecond fils de Pierre Rollin, Maître Coutelier à Paris, y naquit le 30 Janvier 1661, & fut deſtiné comme ſon frere aîné (1), à ſuivre la profeſſion du pere, qui leur fit avoir à l'un & à l'autre des lettres de Maîtriſe dès leur plus tendre jeuneſſe.

Un Bénédictin des Blancs-Manteaux, dont il alloit ſouvent entendre ou ſervir la Meſſe, parce que leur Egliſe étoit dans le voiſinage, fut le premier qui apperçut en lui de grandes diſpoſitions pour les Lettres. Il connoiſſoit la mere, qui étoit en ſon

genre une femme de mérite : il lui parla, & lui dit qu'il faloit abſolument qu'elle le fît étudier. Un ſentiment intérieur lui en diſoit bien auſſi quelque choſe : mais des raiſons plus fortes en apparence s'y oppoſoient toujours. Elle étoit devenue veuve, ſans nulle reſſource du côté de la fortune, que la continuation du commerce de ſon mari. Ses enfans pouvoient ſeuls l'aider à le ſoutenir, & elle ſe trouvoit hors d'état de faire pour aucun d'eux les frais d'une autre éducation.

Le bon Religieux, bien loin de ſe rebuter, continua ſes inſtances : & le principal obſtacle aiant été levé par l'obtention d'une bourſe du Collége des XVIII, le ſort du jeune Rollin fut décidé en conſéquence, & dès-lors il parut tout autre, même aux yeux de ſa mere.

Elle commença par trouver plus d'eſprit & plus de délicateſſe dans les marques de ſon reſpect & de ſa ſoumiſſion. Elle fut enſuite ſenſible à ſes progrès, qu'on lui annonçoit de toutes parts, & dont on ne lui parloit qu'avec une ſorte d'étonnement : &

ce qui ne la flata pas moins ſans doute, ce fut de voir les parens de ſes compagnons d'étude, les plus diſtingués par leur naiſſance, ou par le rang qu'ils tenoient dans le monde, envoyer ou venir eux-mêmes la prier de trouver bon que ſon fils paſſât avec eux les jours de congé, & fût aſſocié à leurs plaiſirs comme à leurs exercices.

A la tête de ces parens illuſtres étoit M. Le Peletier le Miniſtre (2), dont les deux fils aînés avoient trouvé un redoutable concurrent dans ce nouveau venu. Leur pere, qui connoiſſoit mieux qu'un autre les avantages de l'émulation, ne chercha qu'à l'augmenter. Quand le jeune bourſier étoit Empereur, ce qui lui arrivoit ſouvent, il lui envoioit la même gratification qu'il avoit coutume de donner à ſes fils, & ceux-ci l'aimoient quoique leur rival : ils l'amenoient chez eux dans leur caroſſe, ils le deſcendoient chez ſa mere quand il y avoit affaire, ils l'y attendoient : & un jour qu'elle remarqua qu'il prenoit ſans façon la premiere place, elle voulut lui en faire une forte ré-

primande, comme d'un manque de ſçavoir vivre ; mais le Précepteur répondit humblement, que M. Le Peletier avoit réglé qu'on ſe rangeroit toujours dans le caroſſe ſuivant l'ordre de la claſſe.

Cet échantillon du ſuccès des études de M. Rollin devroit ſuffire, & nous en ſupprimerions d'autant plus volontiers les autres détails, qu'à quelques petites différences près, ces détails ne ſont que trop ſouvent ramenés dans l'éloge hiſtorique des Sujets que la mort enléve à l'Académie. Mais nous ne pouvons nous diſpenſer de dire encore, qu'étudiant en Rhétorique au Pleſſis, ſous le célebre M. Herſan (3), qui redoubloit volontiers l'ardeur de ſes diſciples par d'honorables Epithétes, M. Herſan diſoit publiquement qu'il n'en trouvoit point qui diſtinguât aſſez le jeune Rollin, qu'il étoit quelquefois tenté de le qualifier de (4) DIVIN. Il lui renvoioit preſque tous ceux qui lui demandoient des piéces de vers, ou de proſe : *Adreſſez-vous à lui*, leur diſoit-il ; *il fera encore mieux que moi.*

A quelque tems de-là, un Miniſtre

à qui on ne pouvoit rien refuſer, M. de Louvois, engagea M. Herſan à quitter le Collége du Pleſſis, pour s'attacher à M. l'Abbé de Louvois ſon fils, qu'il faiſoit élever avec ſoin, & qui de lui-même donnoit de grandes eſpérances. M. Rollin n'avoit alors que 22 à 23 ans, & déja on le regardoit dans l'Univerſité comme digne de ſuccéder à M. Herſan. Il fut le ſeul qui penſât différemment, & ce ne fut pas ſans lui faire violence, qu'on le détermina à être Profeſſeur de Seconde, comme M. Herſan l'avoit été avant que de paſſer à la chaire de Rhétorique, qu'il eut auſſi comme lui quelques années après : & ce qui acheva de rendre la conformité parfaite, c'eſt que M. Herſan qui avoit de plus la ſurvivance d'une chaire d'Eloquence au Collége Roial, s'en * démit encore, avec l'agrément du Roi, en faveur de M. Rollin.

* En 1

La néceſſité de compoſer des Tragédies pour la diſtribution des prix à la fin de chaque année, étoit l'unique choſe qui embarraſſoit un peu M. Rollin. Quelque ſenſible qu'il fût d'ailleurs aux beautés des anciens

Poëtes Dramatiques, il étoit trop perſuadé que ces ſortes de repréſentations ne convenoient point dans les Colléges, où elles faiſoient ſeulement perdre un tems précieux aux maîtres & aux écoliers : & on ſe rappella à ce ſujet que M. Le Peletier en aiant voulu faire repréſenter chez lui par Meſſieurs ſes fils & les jeunes gens qu'il avoit aſſociés à leurs études, M. Rollin étoit le ſeul qu'on ne put jamais y charger d'aucun rôle. Un certain fonds d'ingénuité, attaché à toutes les parties de ſon caractére, l'empêchoit de ſe revêtir un inſtant du moindre perſonnage étranger.

A cet article près, aucun Profeſſeur n'exerçoit ſes fonctions d'une maniére plus brillante. Il faiſoit ſouvent des harangues Latines, où il célébroit les événemens du tems, tels que les premiéres victoires de Monſeigneur, la priſe de Philisbourg & les Campagnes ſuivantes. Mais le Grec (5) lui ſembla toujours mériter une ſorte de préférence. On commençoit à le négliger dans les écoles de l'Univerſité : il en ranima l'étude, & il en fut pour ainſi dire le vérita-

ble Reſtaurateur. Il regrettoit fort qu'on eût abandonné l'uſage de ſoutenir des Théſes en Grec. M. Boivin le cadet & lui en avoient donné le dernier exemple : & n'aiant pas aſſez d'autorité pour rétablir cet uſage, il en introduiſit un autre encore plus utile, celui des Exercices publics ſur des anciens Auteurs Grecs & Latins. Il choiſit les plus jeunes des fils de M. Le Peletier pour le premier de ces Exercices : & les applaudiſſemens qu'ils reçurent excitérent dans les autres Colléges une émulation qui s'y ſoutient encore. M. Rollin en augmentoit ordinairement l'éclat par des piéces de vers qu'il adreſſoit, tantôt à ceux-mêmes qui faiſoient ces Exercices, tantôt à leurs Parens ; & pluſieurs de ces piéces ſont imprimées. M. Le Peletier conſervoit précieuſement l'original de celle que M. Rollin lui avoit adreſſée ſur l'exercice de Meſſieurs ſes fils. Il en compoſa trois ſur ceux de M. l'Abbé de Louvois : & la troiſiéme a cela de ſingulier, qu'elle explique avec une netteté & des graces inimitables, l'eſtampe de cette Théſe fameuſe (6) que M. le

Marquis de Louvois ſon pere lui fit dédier au Roi à ſon retour de la priſe de Mons. Il joignoit à ces talens un zéle infatigable, & un tel diſcernement des eſprits, qu'il voioit tout d'un coup ce dont ils pouvoient être capables, & la route qui devoit les y conduire. Habile à réprimer l'impétuoſité & à relever le courage, à ménager la délicateſſe & à dompter l'indolence, c'eſt ainſi qu'il a formé quantité de gens de Lettres, d'excellens Profeſſeurs, & qu'il a donné au Clergé, à la Magiſtrature, au métier même des armes, des ſujets d'un grand mérite. M. le Premier Préſident Portail ſe plaiſoit quelquefois à faire ſemblant de lui reprocher qu'il l'avoit excédé de travail : & M. Rollin lui répondoit ſérieuſement ; » Il vous ſied bien, » Monſieur, de vous en plaindre ! C'eſt » cette habitude au travail qui vous » a diſtingué dans la place d'Avocat » Général, qui vous a élevé à celle » de Premier Préſident : vous me de» vez votre fortune.

Après avoir profeſſé huit ou dix années de ſuite au Pleſſis, M. Rollin en ſortit pour ſe livrer entiérement à

l'étude de l'Hiſtoire Ancienne, ne retenant de ſes fonctions publiques que celle de la Chaire d'éloquence du Collége Royal, qu'il n'exerçoit encore qu'à titre de ſurvivance ſans aucun émolument : mais il avoit 6 à 700 liv. de rente, & il ſe croioit extrêmement riche.

L'Univerſité, qui ſentit le vuide qu'y laiſſoit la retraite de M. Rollin, ne fut pas lontems ſans le rappeller. Elle le nomma Recteur (7) à la fin de 1694. & elle le continua deux ans, ce qui étoit alors une grande diſtinction. En cette qualité il fit deux fois aux Ecoles de Sorbonne, le Panégyrique du Roi que la Ville venoit de fonder. On n'y vit jamais un auditoire plus nombreux & plus choiſi. Ces deux diſcours furent regardés comme autant de chefs-d'œuvre ; le dernier ſur-tout, qui avoit pour objet l'établiſſement des Invalides. Et cependant, comme cet objet n'avoit pas rempli toute la fécondité du génie de M. Rollin, il fit diſtribuer le même jour dans l'aſſemblée une Ode ſur les autres embelliſſemens de Paris. La deſcription de ſes portes en Arcs de

triomphe, formoit ſeule dans cette Ode un nouveau panégyrique encore plus digne du Héros.

C'eſt au même tems qu'il faut rapporter ce que l'on trouve dans les mémoires du Sr. Amelot de la Houſſaye, à l'article des préſéances. Il y marque qu'à une *Theſe de Droit, le Recteur Charles Rollin ne ſouffrit jamais que l'Archevêque de Sens (Fortin de la Hoguette) prît le pas ſur lui.* Il n'eſt pas néceſſaire d'ajouter qu'en tout autre tems, & en toute autre occaſion, il ne l'auroit jamais diſputé à perſonne (8).

La fin du Rectorat de M. Rollin ne lui rendit pas toute ſa liberté. M. le Cardinal de Noailles l'engagea à ſe charger de l'inſpection des études de Meſſieurs ſes neveux, qui étoient au Collége de Laon: & il s'en occupoit avec plaiſir, quand M. Vittement appellé à l'éducation des enfans de France, ſouhaita avant tout pouvoir lui remettre ſa Coadjutorerie de la Principalité du Collége de Beauvais. M. Rollin eut toutes les peines du monde à l'accepter: & il paroit par quelques Lettres imprimées de M.

l'Abbé Duguet (9), que ce fut lui qui l'y détermina.

Le Collége de Beauvais, aujourd'hui si florissant, étoit alors une espéce de désert, où il n'y avoit que très-peu d'écoliers, & point du tout de discipline : & ce qui sembloit ôter l'espérance de pouvoir jamais y rétablir l'ordre & le travail, c'est qu'il étoit uni à un autre Collége de même nature. Nous ne dirons point comment M. Rollin vint à bout (10) de le mettre en honneur & de le peupler presque au de-là de ce qu'il peut contenir. On s'imagine bien qu'il fallut y employer tous les talens qu'il exige lui-même d'un bon Principal, dans son Traité des études. C'est assez la coutume des grands Maîtres de ne prescrire les véritables devoirs d'un état, qu'en décrivant, sans y penser, la maniére dont ils ont rempli les leurs.

Aussi rien n'égaloit la confiance qu'on avoit en lui. Un homme de Province, homme riche, & qui ne le connoissoit que de réputation, lui amena son fils pour être pensionnaire à Beauvais, ne croiant pas que cela

pût ſouffrir quelque difficulté. M. Rollin ſe défendit de le recevoir, ſur ce qu'il n'avoit pas un pouce de terrain qui ne fût occupé : & pour l'en convaincre, il lui fit parcourir tous les logemens. Ce pere au déſeſpoir, ne chercha point à l'exprimer par de vaines exclamations. *Je ſuis venu*, lui dit-il, *exprès à Paris ; je partirai demain : je vous enverrai mon fils avec un lit. Je n'ai que lui : vous le mettrez dans la cour, à la cave ſi vous voulez : mais il ſera dans votre Collége, & de ce moment-là je n'en aurai aucune inquiétude.* Il le fit comme il l'avoit dit. M. Rollin fut obligé de recueillir le jeune homme, & de l'établir dans ſon propre cabinet, juſqu'à ce qu'il lui eût ménagé une place ordinaire.

En 1712, il quitta la Principalité (11) de Beauvais pour reprendre plus tranquillement le premier projet de ſes études. Il commença par travailler ſur Quintilien, dont il faiſoit grand cas, & dont il voioit avec peine qu'on faiſoit trop peu d'uſage. Il en retrancha tout ce qu'il y trouva d'inutile pour former des Orateurs ou des gens de bien : il expoſa ſa méthode & ſes vûes dans une élégante

préface : il mit des ſommaires raiſonnés à la tête des Chapitres : il accompagna le texte de petites notes choiſies : & l'édition parut en deux volumes in-12. au commencement de 1715.

L'Univerſité, à qui il étoit ainſi toujours cher & toujours utile, le chargea en 1719 d'une harangue ſolennelle en forme d'actions de graces, pour l'inſtruction gratuite que le Roi venoit d'y établir. Le ſujet étoit grand : il l'égala par la nobleſſe & la magnificence des expreſſions : il parla en maître conſommé, de l'ordre, du choix, & du goût des études ; & ce qu'il en dit fit naître le plus ardent deſir (12) d'avoir quelque jour ſur cette matiére un traité complet de ſa façon.

L'Univerſité jugeant auſſi que ſes anciens Statuts avoient beſoin de quelques changemens à cet égard, & que perſonne n'étoit plus capable de les bien rédiger que M. Rollin, elle le nomma encore Recteur en 1720. Mais des circonſtances particuliéres (13) abrégérent tellement ce ſecond Rectorat, qu'il ne fut plus queſtion des Statuts, & qu'il eut tout le tems

de composer son Traité de la Manière d'étudier & d'enseigner les Belles-Lettres. Il le divisa en 4 volumes, dont il publia les deux premiers en 1726, & les deux derniers en 1728.

Encouragé par le succès de cet Ouvrage, il en entreprit un autre beaucoup plus étendu, & qui en étoit cependant comme une suite nécessaire : ce fut l'Histoire ancienne des Egyptiens, des Carthaginois, des Assyriens, des Babyloniens, des Médes & des Perses, des Macédoniens & des Grecs. Il avoit d'abord espéré pouvoir la réduire à six ou à sept volumes : mais elle le conduisit insensiblement jusqu'au treiziéme.

Ils ont tous paru dans l'intervalle de 1730 à 1738, que donnant les deux derniers volumes de cette histoire Ancienne, M. Rollin donna encore le premier volume d'une histoire Romaine, qui en a déja cinq : le sixiéme & le septiéme sont même imprimés, & n'attendent pour paroitre que les cartes Géographiques qui doivent les accompagner. Le huitiéme & partie du neuviéme sont faits, & vont jusques après la guerre contre les Cimbres, qui n'a précédé que d'environ

LXX ans la bataille d'Actium, où se terminoit le projet de M. Rollin. Ses illustres Disciples, qu'il commençoit à appeller ses maîtres, ne sçauroient laisser son ouvrage imparfait en aucun sens.

Le Public leur demandera peut-être encore les harangues Latines de M. Rollin, parce qu'il n'y en a aucune d'imprimée, & probablement aucune qui ne mérite de l'être. Si nous nous étions assujettis à indiquer dans l'ordre des tems toutes celles qui sont venues à notre connoissance, ou dont le souvenir s'est plus heureusement conservé, il y en a une entr'autres que nous n'aurions pas oubliée; celle qu'il prononça en 1701, deux ans après son entrée au Collége de Beauvais, sur l'avénement de Philippe V. à la Couronne d'Espagne. On a eu un peu plus de soin de ses poësies (14): on les inséra en 1727 dans un Recueil de piéces choisies; & outre celles dont nous avons déja fait mention, il y en a un grand nombre d'autres de la même force & de la même beauté. Si on étoit tenté d'adjuger la préférence à quelqu'une, sa traduction Latine de l'Ode de M.

Deſpréaux ſur la priſe de Namur ne manqueroit pas de ſuffrages.

Il y a auſſi pluſieurs Epigrammes, qui ont preſque toutes leur ſingularité. Il ſeroit difficile, par exemple, d'en trouver une plus propre à juſtifier la qualité de DEVINS qu'on attribue aſſez communément aux Poëtes, que celle qu'il envoia en 1695, la premiére année de ſon Rectorat, au petit-fils de M. Le Peletier, qui n'avoit encore que cinq à ſix ans. Il lui fit porter le jour de la Chandeleur, au nom de l'Univerſité, un Cierge ſemblable à celui qu'elle a coutume de préſenter aux Premiers Préſidens; & lui écrivit qu'il faloit qu'il s'accoutumât à recevoir cet honneur, qu'il ſe diſpoſât ſur-tout à s'en rendre digne, parce que la Premiére Préſidence étoit une place que Thémis elle-même lui deſtinoit ſûrement, après qu'elle en auroit revêtu M. ſon Pere.

Te manet hæc ſedes: ſummum Themis ipſa Tribunal,
Vera cano, Patri deſtinat, indè tibi.

Ils en étoient alors fort éloignés l'un & l'autre; cependant le pere fut Premier Préſident douze ans après, & le

fils l'eſt aujourd'hui. Dans une autre Epigramme M. Rollin fait la plus ingénieuſe alluſion à ſon premier métier. Il envoie un couteau pour étrennes à un de ſes amis, & lui mande que ſi ce préſent lui ſemble venir plutôt de la part de Vulcain que de celle des Muſes, il ne doit point s'en étonner, parce que c'eſt de l'antre des Cyclopes qu'il a commencé à diriger ſes pas vers le Parnaſſe.

On a imprimé ſéparément deux autres piéces (15) de M. Rollin : les Hendecaſyllabes adreſſés en 1691 au Pere Jouvency, ſur ce qu'à l'occaſion de la priſe de Montmélian, il venoit de donner à Paris ſous le nom d'un de ſes écoliers, la même piéce de Vers qu'il avoit autrefois publiée à Caën ſous ſon propre nom, ſur la priſe de Maeſtrich en 1673. La ſeconde eſt le *Santolius Pœnitens*, qui fit beaucoup de bruit quand il parut, & dont la traduction Françoiſe, attribuée d'abord à M. Racine, ſe trouva dans la ſuite être de M. Boivin (16) le cadet. L'Epitaphe de Santeuil gravée dans le Cloître Saint-Victor, eſt auſſi de M. Rollin : & il eſt certain

que ſi ſa modeſtie lui eût permis d'eſtimer ſes œuvres Latines autant qu'elles le méritent, ce recueil auroit terminé agréablement la nouvelle édition de ſon Traité des Etudes & de ſon Hiſtoire Ancienne.

Nous n'avons rien dit du ſuccès qu'ont eu ſes ouvrages, parce que tout en retentit encore, & dans les pays étrangers comme en France. Le Duc de Cumberland & les Princeſſes ſes ſœurs en avoient toujours les premiers Exemplaires : c'étoit à qui les auroit plutôt lûs, & à qui en rendroit le meilleur compte. Le Prince diſoit, *Je ne ſçai comment fait M. Rollin ; par-tout ailleurs les réflexions m'ennuient, & je les ſaute à pieds joints ; elles me charment dans ſon Livre, & je n'en perds pas un mot.*

La Reine leur mere, peu de tems avant qu'elle mourût, s'étoit propoſée d'entrer en commerce de lettres avec lui, & elle lui avoit fait dire à ce ſujet les choſes du monde les plus flateuſes. Les lettres du Prince Roial, aujourd'hui Roi de Pruſſe (17), mettoient le comble à ce tribut d'eſtime. Mais quand à ſon avénement au

Trône, il eut la bonté de lui en faire part, comme à quelques autres Sçavans du premier ordre, M. Rollin lui marqua qu'il reſpecteroit déformais ſes grandes occupations, & que n'ayant plus de conſeils à prendre que de ſa propre gloire, il n'auroit plus l'honneur de lui écrire.

L'exemple des Princes eſt ſéduiſant. Un Poëte fameux par ſes ouvrages, & plus encore par ſes diſgraces, le célébre Rouſſeau, voulut auſſi être en liaiſon (18) avec M. Rollin. Il lui écrivit pluſieurs lettres; il lui adreſſa des Epitres en vers: & M. Rollin ne crut pas devoir ſe refuſer à un commerce où il eſpéroit placer utilement des traits de Chriſtianiſme & de piété. D'heureux préliminaires l'enhardirent à faire tenir au Poëte une partie des œuvres de M. l'Abbé Duguet, & le Poëte lui envoia en échange ſes Poëſies de l'édition d'Amſterdam, mais ſans le ſupplément, dont il craignoit que l'auſtére morale de M. Rollin ne fût allarmée. Enfin, il vint lui-même à Paris dans le plus grand *incognito*. Il vit preſque tous les jours M. Rollin, & ne voulut pas

repartir ſans lui avoir fait la lecture de ſon Teſtament. Il y déſavouoit dans les termes les plus forts ces monſtrueux couplets qui furent l'origine de ſes malheurs, & continuoit de les attribuer à celui qu'il avoit d'abord accuſé de les avoir faits. M. Rollin l'arrêta tout court à cet endroit : il lui repréſenta vivement que le témoignage de ſa conſcience ſuffiſoit pour le diſculper; mais que ne pouvant avoir aucune preuve équivalente pour en charger nommément qui que ce ſoit autre, il ſe rendroit dès-lors coupable d'un jugement téméraire au moins, & peut-être d'une calomnie affreuſe. Le Poëte n'eut rien à répondre, & M. Rollin ſe ſçut grand gré de lui avoir fait effacer cet article.

Le Roi l'avoit nommé à une place d'aſſocié dans cette Académie lors du renouvellement de 1701, & comme il n'avoit pas encore eu le tems de rendre célébre le Collége de Beauvais, peu fréquenté avant lui, il ne prévoioit pas que quand il le ſeroit, il s'y trouveroit abſorbé par tant de ſoins différens, qu'il ne pourroit plus

plir à ſon gré les fonctions d'Aca-
icien. Dès qu'il le reconnut, il
anda la vétérance : elle lui fut
ordée avec toute la diſtinction
l méritoit, & il n'en aima pas
ins nos exercices. Il ſe rendoit ici
lus ſouvent qu'il lui étoit poſſi-
, aux Aſſemblées publiques ſur-
t, non-ſeulement, diſoit-il, parce
on y liſoit plus de choſes dont il
ivoit profiter, mais encore parce
: c'étoit de ſa part un hommage
s marqué. Quand il entreprit ſon
toire Ancienne, il en expoſa le
n à l'Académie ; il lui demanda la
miſſion d'y faire entrer librement
it ce qu'il trouveroit à ſon uſage
is nos Mémoires imprimés, & la
mmunication de ceux qui ne l'é-
ent pas encore. Il demanda en
me tems à M. le Chancelier un
adémicien pour Cenſeur, & cet
adémicien ſe trouva être un de ſes
ciens éléves. Enfin ce n'étoit qu'a-
ès qu'on avoit reçu ici un Exem-
ire de chaque volume de ſon ou-
age, qu'on apprenoit dans le mon-
qu'il étoit fini : & quand il ne
uvoit le préſenter lui-même, il en

faiſoit faire les plus grandes excuſes. Le cinquiéme Tome de ſon Hiſtoire Romaine, qui vient de paroître, me fut apporté ainſi pour l'Académie, trois ou quatre jours ſeulement avant ſa mort.

Tant de volumes donnés coup ſur coup achevérent de montrer quelle étoit la facilité de M. Rollin. On n'en doutoit pas : on ſçavoit qu'il étoit né extrémement laborieux, & que l'amour du bien public pouvoit tout ſur lui. Mais pendant un très-long tems il n'avoit écrit qu'en Latin ; c'étoit, ce ſemble, ſa langue naturelle : on doutoit preſque qu'il en eût une autre, & il avoit plus de ſoixante ans, quand il commença à écrire en François. L'élégance & la pureté de ſon ſtile furent donc un nouveau ſpectacle auquel on ne s'attendoit point : il ſembloit les avoir acquiſes dans le moment, par la ſeule envie d'être plus utile. L'Académie Françoiſe elle-même en a ſouvent rendu témoignage. Mais il penſoit ſi modeſtement de lui-même, qu'il ne ceſſoit de s'étonner de ce qu'il étoit devenu Auteur : & loin d'avoir jamais rien tiré de ſes

Ouvrages (19), dont le prodigieux débit auroit fait la fortune de tout autre, il ne s'étoit embarraſſé en les donnant au Libraire, que de la maniére dont il le dédommageroit, s'ils n'avoient pas aſſez de cours.

Cette façon de penſer s'étendoit à tout ce qui avoit quelque rapport à lui. Propre ſur ſa perſonne, plus par habitude & par raiſon, que par la moindre recherche, il avoit en mourant le même meuble qu'il avoit fait faire en entrant Profeſſeur au Collége du Pleſſis en 1683, & retiré dans le quartier de Paris le plus éloigné, il y occupoit une maiſon ſi petite, que la plupart des Etrangers que ſa réputation y attiroit, auroient voulu en ſortant écrire ſur ſa porte, comme ſur celle d'Eraſme, *Voilà une petite maiſon qui renferme un grand homme.* Sa piété étoit vive, tendre, ſincére (20): & tout ce qu'il nous convient d'en dire, c'eſt que rien ne lui paroiſſoit petit dans la Religion, & que hors d'elle il ne trouvoit rien de grand.

Il mourut le 14 Septembre dernier, âgé de quatre-vingts ans ſept mois & quelques jours.

NOTES,

POUR servir de Supplément à l'Eloge de M. ROLLIN, par M. de BOZE.

(1) *COMME son frere aîné.* Ce frere après avoir exercé pendant pluſieurs années ſa profeſſion, où il gagna un bien honnête, la quitta : & pendant que M. Rollin gouverna le Collége de Beauvais, il le déchargea des ſoins pénibles de l'œconomie. Il devint enſuite le Tréſorier des Pauvres de la Paroiſſe S. Etienne-du-Mont, ſur laquelle logeoient enſemble les deux freres, & mourut en 1720, dans l'exercice de cette œuvre de charité.

(2) *M. Le Peletier le Miniſtre.* M. Rollin a conſigné ſa reconnoiſſance pour cet illuſtre bienfaiteur, en termes qu'on ſent qui viennent du cœur, dans ſon Traité des Etudes : *Tome IV. Liv. VI. Partie II. Chap. III.* M. Le Peletier, après avoir été le bienfaiteur de ſon enfance, s'en fit un ami, avec lequel il entretenoit un commerce de Littérature : car ce Miniſtre, au milieu du tumulte des affaires & des plus grands emplois, cultiva toujours les Muſes. Etant encore à la Cour, il écrivit à M. Rollin, alors Recteur, deux Lettres latines, déjà imprimées, & que l'on reverra ſans doute avec plaiſir dans le Recueil des Lettres qui va ſuivre. L'une de ces Lettres contient la deſcription des jardins de ſa Terre de Villeneuve-le-Roi ;

Villeneuve-le-Roi ; & l'autre, celle de ceux de Fleury, près Fontainebleau, Terre de M. Dargouges, gendre de M. Le Peletier.

M. Le Peletier mourut en 1711, & M. Rollin, pour dernier monument de ſon attachement & de ſa reconnoiſſance, compoſa l'Epitaphe qu'on lit ſur le tombeau de l'illuſtre défunt, dans l'Egliſe de S. Gervais à Paris. *On la trouvera dans le Tome ſecond de ce Recueil avec les autres Piéces de ce genre.*

M. Rollin fut eſtimé & chéri de toute la famille de M. Le Peletier, de ſes fils & petits-fils. Il vécut dans une liaiſon intime & familiére avec M. le Premier Préſident, fils du Miniſtre, dont il avoit été le compagnon d'études ; & qui dans une occaſion délicate, dont nous parlerons, lui donna des preuves efficaces de ſon amitié. L'attachement & l'affection pour M. Rollin paſſérent comme par droit héréditaire aux petits-fils de ſon Bienfaiteur, à M. Le Peletier, Premier Préſident, & à M. Dargouges, Lieutenant Civil. M. Rollin avoit préſidé à leurs études dans leur jeuneſſe : & parvenus aux premiéres dignités de la Magiſtrature, ils le conſidérérent comme un ami, qui par ſon mérite leur faiſoit honneur.

Les liaiſons de M. Rollin avec l'illuſtre famille des Peletier s'étendirent juſqu'à l'autre branche. M. Le Peletier des Forts fut ſon diſciple, & fit ſous ſa direction un exercice public au Collége du Pleſſis, qui fut, dit-on, la premiére action de cette eſpéce dans l'Univerſité. Lorſqu'il fut devenu Contrôleur Général des Finances ; ce paſſage de Seneque, qui contient en même tems un éloge & une leçon, fut tout le

De Brev. vitæ, c. 15. compliment de M. Rollin. *Tu quidem Orbis terrarum rationes administras, tam abstinenter quàm alienas, tam diligenter quàm tuas, tam religiosè quàm publicas.* » Vous gouvernez » les Finances de l'Empire avec la fidélité qui est » due au bien d'autrui, avec la même vigilance » que s'il s'agissoit de votre bien propre, avec » la circonspection religieuse qu'exige ce qui ap- » partient au Public ».

(3) *M. Hersan.* La reconnoissance pour ce Maître si recommandable a toujours été très-vive dans le cœur de M. Rollin. Il l'a exprimée en plus d'un endroit de ses Ouvrages. Dans sa Préface sur Quintilien, il se contente de la témoigner en peu de mots, mais énergiques : » J'ai trouvé dans » cet homme illustre, dit-il, un excellent Maî- » tre de Rhétorique, & un pere plein de bonté » durant le reste de ma vie ». Dans son Traité des Etudes, à la fin du second Volume, il donne un plus libre cours à ses sentimens. Il suffit d'y renvoyer le Lecteur.

(4) *Divin.* Cette Epithete fit du bruit dans le Collége ; & frappa les oreilles d'un enfant né pour devenir un jour un homme célebre. M. l'Abbé Petitpied, alors étudiant en quatriéme, voulut connoître celui qui portoit une qualification si glorieuse ; il se le fit montrer, & ce fut le germe de l'estime singuliére qu'il eut dans la suite pour M. Rollin.

(5) *Le Grec lui sembla toujours mériter une sorte de préférence.* Il est vrai que M. Rollin parut toujours avoir une prédilection particuliére pour la langue Grecque ; & ce goût le porta à s'y appliquer dès sa premiére jeunesse. Il ouvrit

la Theſe que M. Boivin le cadet, ſon condiſciple, ſoutint en Grec, ſuivant un uſage pratiqué dans l'Univerſité : & pour ſe préparer l'un & l'autre à cet acte, ils s'accoutumoient à converſer enſemble en cette langue. Dans ſon cours de Théologie, il écrivoit ſouvent en Grec ce que le Profeſſeur dictoit en Latin ; & pendant qu'il a profeſſé, il a fait ſoutenir pluſieurs exercices ſur Homere, ſur Démoſthene, & autres excellens Ecrivains Grecs. Pour ſe mettre en état de compoſer des Tragédies, comme ſa place de Profeſſeur l'exigeoit, il lut dans ce même tems les Tragiques Grecs. Affranchi de ce laborieux emploi, il ſe livra à l'étude de l'Hiſtoire Ancienne ; & pour s'en remplir, il lut avec ſoin tous les Hiſtoriens Grecs ; Hérodote, Thucydide, Xénophon, Diodore de Sicile, Polybe, Denys d'Halicarnaſſe, Plutarque. Ce dernier ſur-tout étoit celui pour lequel M. Rollin ſe ſentoit l'attrait le plus vif. Il avoit partagé en ſix volumes un Exemplaire des Vies de Plutarque imprimées par Henri Etienne, & il l'avoit fait réduire à une moindre forme, afin de le rendre portatif ; il en faiſoit ſon compagnon de promenade le plus ordinaire. Pendant les trente derniéres années de ſa vie, il a paſſé réguliérement tous les Etés à la campagne avec M. l'Abbé d'Aſfeld, ſon illuſtre ami : lorſqu'ils partoient pour ſe promener, ils ſe muniſſoient chacun d'un petit volume de Plutarque, dont ils liſoient une vie ou deux en s'amuſant.

On eſt entré dans ces détails pour détruire les fauſſes impreſſions qu'un injuſte Critique a voulu donner contre le ſavoir de M. Rollin en la langue

Grecque. M. Rollin lui a répondu lui-même dans un avertiſſement à la tête du quatriéme Volume de l'Hiſtoire Romaine : mais il l'a fait avec ſa douceur & ſa modération ordinaires : on y voit que ſi ſa modeſtie le lui eût permis, il pouvoit aiſément ſe juſtifier d'une pareille imputation.

Malgré toute l'eſtime qu'il faiſoit du Grec, s'il a regretté l'uſage des Theſes Grecques ſur la Philoſophie, c'eſt uniquement autant qu'elles pouvoient être de quelque utilité pour entretenir & étendre la connoiſſance de la Langue. Ce qu'on lui a entendu regretter bien ſincérement, c'eſt de n'avoir pu retirer un grand fruit de ſon cours de Philoſophie, parce que de la maniére dont elle étoit enſeignée de ſon tems, on n'en remportoit que des mots.

(6) *Cette Theſe fameuſe que le Marquis de Louvois ſon pere lui fit dédier au Roi, à ſon retour de la priſe de Mons.* Il y a ici un petit défaut d'exactitude. La Theſe dont il s'agit ne fut ſoutenue par M. l'Abbé de Louvois qu'un an après la mort du Marquis de Louvois ſon pere.

(7) *Elle le nomma Recteur.* M. Rollin s'acquitta du Rectorat avec le zele pour la diſcipline & avec l'eſprit de Religion, qui l'ont toujours animé. Il ſuffira d'en rapporter deux traits pour le prouver. Il fit la viſite des Colléges, ordonnée par le LXXe. Article des ſtatuts de la derniére réforme : pratique très-importante pour tenir tout en ordre dans l'Univerſité, & qu'on avoit négligée : il fit auſſi une Loi de l'uſage de commencer & de ſanctifier chaque leçon que donnent les Profeſſeurs d'Humanités & de Philoſophie, par la lecture & une courte explication de

quelque endroit de l'Ecriture ſainte. Pour faciliter cette louable pratique, il fit recueillir & imprimer des *Maximes* tirées, les unes de l'Ancien, les autres du Nouveau Teſtament, à l'uſage des claſſes inférieures, & il mit à la tête un Mandement qui reſpire la piété & le reſpect pour les oracles divins. *Ce Mandement eſt dans le Tome ſecond de ce Recueil.*

(8) *Il ne l'auroit jamais diſputé à perſonne.* Ce que dit M. de Boze eſt très-vrai. Jamais homme ne fut moins jaloux que M. Rollin, de préſéances & de diſtinctions. Mais ſon humilité perſonnelle ne l'empêchoit pas de ſentir & d'exiger ce qui étoit dû aux places qu'il occupoit; il ſe conduiſit par ce principe dans une occaſion aſſez délicate, à l'égard de M. de Harlay, Archevêque de Paris. Il eſt d'uſage que le Recteur, qui pour la Fête de la Chandeleur, préſente un Cierge au Roi, à la Reine, aux Princes de la Famille Royale, au premier Prince du Sang, & aux Chefs de la Magiſtrature, rende auſſi un ſemblable hommage à l'Archevêque de Paris: & que le Prélat le reçoit lui-même avec les égards convenables. M. de Harlay, que ce cérémonial génoit, s'en étoit affranchi depuis quelques années: & lorſque le Recteur arrivoit dans ſa Cour avec les Députés de l'Univerſité, un Gentilhomme paroiſſoit, faiſoit les excuſes de M. l'Archevêque, & recevoit le Cierge. M. Rollin étant devenu Recteur, crut devoir ſoutenir ſa dignité & l'honneur de ſa Compagnie. Aux approches de la Fête, il s'aſſura bien que M. de Harlay ſuivroit ſa pratique accoutumée, & ne

ſeroit point viſible ; là-deſſus il prit ſon arrangement. Lorſqu'il fut arrivé avec tout ſon Cortége dans le Parvis de Notre-Dame, il envoya le Syndic de l'Univerſité porter le Cierge au Gentilhomme de M. l'Archevêque. Le Prélat très-piqué, chargea un Eccléſiaſtique d'aller voir le Recteur de ſa part, de lui faire des reproches très-vifs, & même de le menacer qu'il l'empêcheroit d'être continué dans le Rectorat à la prochaine Election, qui devoit ſe faire le 24 Mars ſuivant. M. Rollin ſoutint le choc avec fermeté, & répondit que M. l'Archevêque lui faiſoit une menace qu'il n'étoit pas en ſon pouvoir d'exécuter. En effet il prévint M. le Préſident de Harlay, avec lequel il étoit très-bien : & lorſque l'Archevêque vint ſe plaindre au Magiſtrat, & demander ſatisfaction, le Premier Préſident éluda la propoſition, & M. Rollin fut continué.

(9) *M. l'Abbé Duguet.* M. Rollin fut toujours lié d'une amitié intime avec M. l'Abbé Duguet. Il le conſultoit dans toutes les occaſions importantes ; il avoit en lui toute la confiance due à la vertu & aux lumiéres ſupérieures de ce grand homme. Il l'écoutoit avec une docilité ſurprenante ; auſſi peut-on dire que jamais perſonne ne s'eſt porté plus volontiers à demander conſeil que M. Rollin. Il choiſiſſoit avec un diſcernement exquis ceux en qui il devoit placer ſa confiance : enſuite il leur demandoit leur avis ſur tout ce qui lui laiſſoit quelque doute dans l'eſprit, & s'y ſoumettoit ſans réſerve. M. l'Abbé Duguet & M. l'Abbé d'Asfeld ont été les Conſeils perpétuels de toute ſa vie.

Lors donc que M. Rollin eut accepté, par le

conſeil de M. l'Abbé Duguet, la Principalité du Collége de Beauvais, il lui dit : « Vous m'avez » comme forcé de me charger d'un emploi im» portant & difficile : vous êtes obligé de m'aider » à en porter le poids. J'ai à inſtruire ſur la Religion » une jeuneſſe qui devient nombreuſe : c'eſt à » vous à me fournir les inſtructions & les lumiéres » que je dois lui diſtribuer ». Le ſçavant & pieux Théologien ſe rendit à une priére ſi humble & ſi chrétienne : & c'eſt de-là que ſont nées les explications de M. l'Abbé Duguet ſur l'Ecriture Sainte, qui furent longtems après imprimées en un grand nombre de volumes, & qui deſtinées à une maiſon particuliére ſont devenues le bien du Public.

M. Rollin conſultoit même M. l'Abbé Duguet ſur les exercices littéraires de ſes jeunes diſciples, s'il devoit y entrer quelque matiére qui tînt à la Religion. Dans le troiſieme Tome des Lettres de M. l'Abbé Duguet, la treizieme eſt une réponſe à la conſultation de M. Rollin, ſur ce que pouvoient & devoient dire touchant le caractére de l'éloquence de Saint-Baſile & de Saint-Grégoire de Naziance, de jeunes gens chargés de rendre compte en public de quelques ouvrages de ces deux Peres de l'Egliſe. Cette Lettre en préſente un parallele fait de main de maître, & qui doit engager le Lecteur judicieux à ſavoir bon gré à M. Rollin d'y avoir donné occaſion.

M. Rollin trouvoit en M. l'Abbé Duguet, non-ſeulement un conſeil, mais un conſolateur. Plein de zéle comme il étoit pour le progrès du bien & de la vertu, il gémiſſoit quelquefois de

ne pas voir ſes ſoins récompenſés par un ſuccès tel qu'il l'auroit ſouhaité. Il déchargeoit ſa douleur dans le ſein de ſon ami, & l'on trouvera dans ce Recueil une Lettre de M. l'Abbé Duguet qui n'a point été imprimée, & dont l'objet eſt d'encourager, d'animer, de conſoler M. Rollin par des motifs dignes de la piété de l'un & de l'autre.

Ils avoient des Conférences réglées les Lundis de chaque ſemaine. Elles rouloient ſur l'Ecriture Sainte, & M. l'Abbé d'Aſfeld s'y trouvoit. Il en eſt fait mention dans une Lettre de M. l'Abbé Duguet, qui eſt la quinziéme du cinquiéme volume. On peut y remarquer que l'orage qui avoit diſperſé ces illuſtres amis n'avoit point refroidi ni diminué l'union de leurs cœurs. M. Rollin faiſoit tenir à M. l'Abbé Duguet, en quelque endroit qu'il fût, chacun des volumes de ſes Ouvrages, à meſure qu'il les donnoit au public.

(10) *Nous ne dirons point comment M. Rollin vint à bout.* Le plan de M. de Boze, qui conſidéroit M. Rollin comme homme de Lettres, n'exigeoit point le détail de la conduite qu'il a tenue dans le Gouvernement de ſon Collége : & il eſt vrai que pour juger de ce qu'il faiſoit, il ſuffit de connoître ce qu'il devoit faire. Pour confirmer & éclaircir cette idée générale par quelques traits, nous allons citer ce que M. Crevier en dit dans un écrit particulier.

» M. Rollin a recommandé aux Principaux, » dans ſon Traité des Etudes, Liv. VIII ; le ſoin » d'élever à leurs frais de pauvres Ecoliers, dont » ils puſſent enſuite faire des Maîtres & des Ré-

» gens : & dans les Remarques que j'ai données
» ſur ce Traité, j'ai obſervé que ce qu'il recom-
» mande aux autres, il l'avoit pratiqué lui-
» même, & je me ſuis fait gloire d'avoir été du
» nombre de ces pauvres enfans qui ont éprouvé
» ſa libéralité. Je crois devoir ajouter qu'il avoit
» ſur nos études & ſur notre conduite les mêmes
» attentions & la même vigilance que ſur celles
» de ſes Penſionnaires. Lorſque j'étois en Se-
» conde, il m'aſſocia aux inſtructions particuliè-
» res qu'un de mes condiſciples, neveu de l'il-
» luſtre M. de Valincourt, & qui s'eſt depuis
» diſtingué dans des emplois importans, recevoit
» de ſon Précepteur par rapport au Grec : & ce
» Précepteur s'étant retiré avant la fin de l'an-
» née ſcholaſtique, M. Rollin prit ſur lui d'ache-
» ver le travail reſté imparfait. Il nous faiſoit ve-
» nir, M. d'Héricourt & moi, dans ſon cabinet
» tous les matins, il termina ainſi avec nous la
» lecture & l'explication de l'Iliade d'Homere.
» Le but de cette lecture étoit un exercice public ſur
» l'Iliade, & M. Rollin me le fit ſoutenir. On
» conçoit bien que ce fut lui qui en fit les frais.
» Il m'a procuré des ſecours pareils dans la Rhé-
» thorique, & durant le cours de Philoſophie;
» il voulut de même qu'à la fin de mon cours je
» répondiſſe ſur toute la Philoſophie dans un
» acte public, où ſuivant l'uſage qui ſe prati-
» quoit alors je fus reçu Maître ès-Arts. Il n'eſt
» pas beſoin que j'ajoute que ce fut lui encore
» qui fournit à la dépenſe & de l'Acte & de la
» Maîtriſe (au mois d'Octobre 1704. Comme
» après avoir fini mon cours de Philoſophie, j'é-
» tois encore trop jeune pour être chargé de con-

» duire les autres, il me continua les mêmes » ſecours pendant près de deux années, & ce » n'eſt que depuis ſa ſortie du Collége de Beau- » vais que je me ſuis vu obligé de pourvoir par » moi-même à ma ſubſiſtance ». M. Crevier fait obſerver que M. Rollin ſe chargea de lui ſur la ſeule recommandation d'un Profeſſeur d'un autre Collége; que pour lors le revenu du Collége de Beauvais étoit fort diminué, & qu'il ne s'y trouvoit pas quarante Penſionnaires au lieu de quatre-vingt & plus qu'on y avoit vûs l'année précédente; ce qui étoit la ſuite d'une affaire fâcheuſe dont on aura occaſion de parler un peu plus bas.

On commence à voir par ces traits quelle étoit la généroſité de M. Rollin; il ne faiſoit aucun cas de l'argent, ſi ce n'eſt autant qu'il pouvoit l'employer en bonnes œuvres relatives à ſon état. Il n'épargnoit rien pour s'attacher de bons & fidéles coopérateurs de ſon miniſtére. Il donnoit aux Maîtres de quartier, outre leurs appointemens, qui étoient modeſtes, mais honnêtes, une ſomme de cinquante livres pour paſſer leurs vacances. M. Méſangui, ſi connu & ſi eſtimé par ſes Ouvrages de piété, a été dans le cas d'éprouver cette libéralité; il atteſte le fait dans un écrit que l'on a de ſa main. Il ajoute que M. Rollin diſoit qu'il n'étoit point venu au Collége pour s'enrichir, mais pour ſervir l'Egliſe & l'Etat, & qu'ainſi il étoit juſte qu'il partageât les émolumens de la Principalité avec les perſonnes qui partageoient avec lui le travail.

Il avoit ſoin de mettre en place d'excellens Profeſſeurs, dont le plus renommé eſt M. Coffin, qu'il fit Profeſſeur de Seconde. Peu de tems après

qu'il l'eut acquis au Collége de Beauvais, il se vit en danger de le perdre : M. Durieux, Principal du Collége du Pleſſis, le revendiquoit comme ſon éléve, & lui offroit la chaire de Rhétorique, place plus brillante, & dont les émolumens étoient plus conſidérables. M. Coffin n'avoit pas encore eu le tems de s'attacher beaucoup à ſon nouvel établiſſement : ſes anciennes liaiſons le rappelloient ; de plus il n'étoit pas riche, & il lui falloit prendre ſur ſon modique revenu de quoi ſoulager une mere, un frere, & quatre ſœurs dont la fortune étoit encore au-deſſous de la ſienne. M. Rollin, pour l'aider dans cette bonne œuvre, lui fit une gratification de mille écus, & fixa ainſi dans ſon Collége celui que la Providence deſtinoit un jour à le remplacer, & à continuer le bien qui commençoit à s'y établir.

Il ne tint pas à M. Rollin qu'il ne s'attachât M. Grenan, autre ſujet plein de mérite, & qui s'eſt acquis une très-grande réputation dans la place de Profeſſeur de Rhétorique au Collége d'Harcourt. M. Rollin le voyant jeune & ſans place, & preſſentant dès-lors tout ce qu'il vaudroit un jour, lui offrit la nourriture, le logement dans ſon Collége, & une ſomme reglée par chaque année, ſans exiger autre choſe de lui, ſinon qu'il ſe livrât à l'étude ſuivant ſon goût, en attendant la premiére Chaire qui vaqueroit. Les circonſtances ne permirent pas que ce projet réuſſit : mais la bonne volonté du côté de M. Rollin étoit toute entiére.

Il eſt aiſé de concevoir comment un homme, qui montroit tant de zéle & de diſcernement dans le choix des ſujets qu'il avoit à mettre en

place, s'acquittoit lui-même de l'exercice de ſa charge : M. Rollin s'y montra infatigable. L'unique délaſſement qu'il connût étoit l'étude des Lettres, à laquelle il donnoit des momens dérobés : s'il ſe permettoit quelque promenade avec ſon intime ami M. l'Abbé d'Asfeld, Plutarque, ainſi que nous l'avons déja dit, étoit de la partie. Dans les premiéres années de ſa Principalité, il avoit de tems en tems des Conférences de littérature avec quelques-uns des plus habiles Profeſſeurs de l'Univerſité. Ce fut auſſi dans ce même tems, que M. Dagueſſeau, frere du célébre Chancelier de France, lut Quintilien avec M. Rollin & M. Boivin. Mais quelque penchant qu'eût M. Rollin pour l'étude des Belles-Lettres, ce goût ne prit jamais rien ſur ſa vigilance, ni ſur les autres devoirs de ſa place.

(11.) *Il quitta la Principalité.* Non pas librement, mais par des ordres ſupérieurs ; nous raſſemblerons dans un dernier article toutes les traverſes que M. Rollin eut à eſſuyer par ſon attachement à ce qu'il regardoit comme la vérité & la ſaine doctrine.

En quittant le Collége de Beauvais, il ſe retira dans le quartier de Paris le moins habité : il y acheta une petite maiſon où il a fixé ſon ſéjour juſqu'à ſa mort. Il y paſſa trois ans entiers dans la tranquillité la plus parfaite, partageant ſon tems entre la priére & l'étude des Lettres divines & humaines. Sa ſolitude n'y fut interrompue que par les Parens & les Maîtres qui venoient le conſulter ſur l'éducation de leurs enfans ou de leurs Eléves ; ſurtout par M. Coffin, qui chargé après lui du gouvernement du Collége de Beau-

vais conſerva avec ſon illuſtre prédéceſſeur une liaiſon ſi intime, que rien d'important ne ſe faiſoit dans le Collége que d'après les avis, & ſuivant l'eſprit de M. Rollin. Ce commerce s'entretint d'abord d'une façon un peu myſtérieuſe; M. Rollin ne paroiſſoit jamais dans le Collége. Sous la Régence il put s'y montrer ſans crainte, & ſa préſence en rendant la joie à cette maiſon, donna auſſi plus d'activité, & un exercice plus libre à ſes utiles conſeils.

Il eut pareillement alors la liberté de paroître en ſurplis dans le Chœur de Saint-Etienne du-Mont, ſa Paroiſſe; & ſon zèle le porta à accepter la charge de faire dans cette Egliſe des Conférences publiques ſur l'Ecriture Sainte. Il étoit fort rempli de la connoiſſance des Ecritures, par l'étude & l'uſage qu'il avoit fait des explications de M. l'Abbé Duguet, qui lui étoient communiquées en manuſcrit, & dont il avoit tranſcrit une grande partie de ſa main dans les tems de ſon inaction forcée. Il ſe porta à ces Conférences, exercice peu brillant aux yeux du monde, avec un zèle admirable. Après l'Inſtruction finie, il écoutoit ceux & celles qui vouloient lui rendre compte de ce qu'ils avoient entendu, ou lui réciter quelque partie conſidérable de l'Ecriture, qu'ils avoient appriſe par cœur. Il animoit leur émulation par des prix qu'il diſtribuoit à ſes dépens. Ces Conférences, quoique plus fréquentées par de jeunes gens & par des perſonnes d'un état médiocre que par des Auditeurs bien brillans firent néanmoins quelque bruit: & M. le Cardinal de Noailles qui aimoit M. Rollin, crut lui

rendre ſervice en lui conſeillant de ne les point continuer.

M. Rollin devint en 1717, Procureur, c'eſt-à-dire, Chef de la Nation de France, dans l'Univerſité, pour un an. Dans l'exercice de cette Magiſtrature académique, il eut une occaſion importante de faire éclater toutes ſes vertus, le zéle chrétien, la fermeté & le courage, la modération & la ſageſſe.

La Cure de Saint-Côme, l'une de celles qui ſont à la nomination de l'Univerſité, vint à vaquer, & la Nation de France étoit en tour de faire choix du ſujet que l'Univerſité devoit préſenter à l'Archevêque de Paris. M. Rollin ſe trouvant à la tête de cette Nation, pouvoit beaucoup influer dans le choix : il regarda comme un devoir eſſentiel pour lui, de ne rien omettre de ce qui dépendoit de ſes ſoins pour donner à la Paroiſſe de Saint-Côme un Paſteur capable de la bien ſervir. Sa premiére attention fut d'écarter toutes les ſollicitations. Il vit M. le Cardinal de Noailles, qui lui déclara qu'il ne s'intéreſſoit pour perſonne en particulier, & que ſon unique vœu étoit que l'on pourvût la Paroiſſe d'un bon Paſteur. Il fut mandé par M. le Premier Préſident de Meſmes, qui, ſuivant la façon de penſer commune, ſurtout parmi les Grands & les Puiſſans, ſongeant à donner non pas un homme à la place, mais la place à un homme qu'il protégeoit, lui recommanda un ſujet auquel on ne faiſoit aucun reproche, mais qui n'avoit pas toutes les qualités néceſſaires. Une telle recommandation étoit d'un grand poids. Le Magiſtrat outre la dignité éminente de ſa perſonne & de ſa charge, avoit des

titres particuliers ſur M. Rollin. Premier Supérieur, par ſa place, du Collége de Beauvais, il protégeoit cette maiſon avec une affection décidée; & n'ayant pu empêcher que M. Rollin ne fût dépouillé de la Principalité, il avoit du moins travaillé efficacement à le remplacer par un digne ſucceſſeur. M. Rollin ſentoit tout cela, mais il ne crut pas devoir faire céder ſes vûes particulières à des conſidérations humaines. Il uſa du talent merveilleux qu'il poſſédoit de traiter avec les Grands, & de leur dire la vérité d'une maniére qui n'eût rien de rebutant, & qui même fût propre à les gagner, ſi la choſe étoit poſſible. Il éleva l'eſprit du Magiſtrat aux grands principes: il lui repréſenta l'importance & la ſainteté du Miniſtére des Autels, & le danger des ſuites dont on ſe rendroit comptable envers Dieu, par un choix qui ne ſe détermineroit pas en faveur du plus digne. Il ajouta qu'il avoit penſé à un Eccléſiaſtique doué du talent de la parole, expérimenté dans la conduite des ames, & actuellement Vicaire d'une des principales Paroiſſes de Paris, dont il s'étoit acquis toute l'eſtime. M. le Premier Préſident fut perſuadé. » Eh » bien, lui dit-il, c'eſt cet homme-là que je vous » recommande ». Cet Eccléſiaſtique étoit M. Ladry, bien connu par ſes liaiſons avec M. de Cailus, Evêque d'Auxerre, dont il a été le Théologien & le Conſeil juſqu'à la mort du Prélat.

Tel étoit alors le plan de M. Rollin. Mais l'impoſſibilité de réuſſir le contraignit d'y renoncer, parce que M. Ladry n'étoit point de la Nation de France, ni même de l'Univerſité. Il ſe retourna, & fit un autre choix, non moins con-

juſqu'à la mort. Le fait que raporte ici M. de Boze en eſt une preuve. La traduction d'une Piéce peu agréable aux Jéſuites étoit une affaire délicate. Il falloit que M. Rollin eût pris un grand aſcendant ſur M. Boivin, qui naturellement étoit timide, pour le déterminer à s'en charger. La traduction eſt digne de l'original; ainſi nous les ferons marcher de compagnie. Voici ce que M. Racine le fils dit au ſujet de cette Piéce, dans ſes Mémoires ſur la vie de Jean Racine ſon pere. » M. Arnauld après ſa mort, fut » célébré par Santeul, Boileau & mon pere. De » ces trois Poëtes, Santeul fut le ſeul, qui effrayé » de ce qu'il avoit fait, rendit ſes craintes ſi pu» bliques, qu'elles donnérent lieu à la Piéce en » vers latins, intitulée *Santolius pœnitens*. Cette » Piéce compoſée par M. Rollin, fut bientôt » traduite en vers François, & les vers de cette » traduction étant bienfaits furent attribués à mon » pere. M. Boivin le jeune, qui en étoit l'Auteur, » fut charmé de cette mépriſe, & adreſſa à mon » pere une petite Piéce de vers fort ingénieuſe, » par laquelle il le prioit de laiſſer quelque tems » le public dans l'erreur.

Nous regrettons que cette petite Piéce ne nous ſoit pas parvenue; elle auroit ſans doute terminé agréablement cet article.

(17) *Des Lettres du Prince Royal, aujourd'hui Roi de Pruſſe.* Des Lettres écrites par une main auſſi auguſte, étoient trop glorieuſes à M. Rollin, pour qu'il ne les conſervât pas avec le plus grand ſoin; nous reſſentons la plus grande ſatisfaction de ce qu'elles nous ſont parvenues, & de ce qu'il nous eſt permis d'en faire jouir

le Public. Elles ſont aſſurément ce qu'il y a de plus précieux dans ce Recueil : rien n'eſt plus flateur pour la Littérature & pour les Gens de Lettres, que des monumens ſi honorables : & que ne ſent-on pas pour un Prince capable d'écrire & de penſer ainſi ?

Les Princes Etrangers ne ſont pas les ſeuls qui ayent donné à M. Rollin des témoignages éclatans de conſidération & d'eſtime. Un Prince du Sang Royal de France, plus illuſtre encore par ſa haute piété que par ſa naiſſance, feu M. le Duc d'Orléans, lui donna la plus grande marque de ſa confiance, en l'aſſociant aux ſoins de l'inſtruction de ſon fils unique. Il voulut que Monſeigneur le Duc de Chartres, aujourd'hui Duc d'Orléans, rendît compte de ſes études une fois chaque ſemaine à M. Rollin, qui par la douceur de ſes maniéres, & par les agrémens dont il aſſaiſonnoit ſes leçons, ſe fit beaucoup aimer du jeune Prince. C'[illegible] ce qui donna lieu à M. Rollin de dédier ſon Hiſtoire Ancienne à Monſeigneur le Duc de Chartres, lorſqu'il étoit près de la finir : & l'on voit dans l'Epitre Dédicatoire le caractére des converſations qu'il avoit eues avec le Prince ; plus de ſages avis que de louanges.

Si c'eſt un avantage que de jouir de ſa gloire, perſonne ne fut plus heureux que M. Rollin de ce côté-là : les traits que nous venons de raporter en ſeroient une preuve ſuffiſante, mais en voici un aſſez ſingulier.

M. Cochin étoit lié d'une amitié fort étroite avec M. Rollin ; ce dernier lui dit un jour qu'il iroit l'entendre au Châtelet dans une cauſe qui faiſoit beaucoup de bruit (la cauſe de Mademoi-

ſelle de M....) M. Cochin ſe propoſa de profiter de cette occaſion, pour ſatisfaire à ce qu'il croyoit devoir à l'amitié. Comme dans cette cauſe, il avoit à reprocher à la mémoire d'une Mere, d'avoir remis à des mains infidéles l'éducation de ſa fille ; il établit, à ce ſujet, l'obligation dont la nature & l'ordre civil font une loi aux Peres & aux Meres de veiller par eux-mêmes à l'éducation de leurs enfans, ou de ne s'en raporter qu'à la vertu la plus épurée ; & là-deſſus l'Orateur fit venir l'éloge de ſon illuſtre ami. Quoiqu'il le fit très-adroitement & d'une maniére indirecte, tout l'Auditoire tourna les yeux ſur M. Rollin, qui confondu dans la foule, ne s'attendoit pas à recevoir des éloges dans un endroit où il n'étoit venu que pour applaudir. Le Public, le Tribunal & ſurtout le Chef, témoignérent combien ils étoient ſatisfaits de la digreſſion, il n'y eut que celui qui en étoit l'objet qui ne le fut pas, & qui ſe plaignit amérement d'avoir été pris en trahiſon par quelqu'un dont il ne ſe ſeroit pas défié.

M. Rollin jouiſſoit d'une telle conſidération, que M. le Lieutenant civil & les Avocats portérent les égards juſqu'à s'accommoder aux jours dont il pouvoit diſpoſer, & que la cauſe ſe plaida les mercredis & les ſamedis pour lui laiſſer libres ſes jours de leçons au Collége Royal.

(18) *Le célébre Rouſſeau voulut auſſi être en liaiſon.* Nous avons eu le bonheur de retrouver les Lettres de M. Rollin à ce Poëte fameux, ainſi que nous le diſons dans l'Avertiſſement ; nous regrettons de ne pouvoir pas donner également toutes les Lettres de M. Rouſſeau à M.

Rollin ; cette correſpondance eût été ſans doute des plus intéreſſantes ; mais il ne nous a pas été poſſible de ſavoir ce qu'elles ſont devenues ; il n'y en a que cinq qui ont été déja imprimées dans le Recueil des Lettres de Rouſſeau, publié à Geneve en 1750, en cinq volumes, & qui répondent à celles de M. Rollin que nous donnons.

(19) *Loin d'avoir rien tiré de ſes Ouvrages.* M. Rollin a négligé toutes les occaſions de s'enrichir. Il avoit rendu ſervice, comme on l'a vu, à M. l'Abbé de Louvois dans ſes études, dont même il a célébré les actes les plus brillans par des piéces de Poéſie : & il n'a jamais poſſédé aucun bénéfice. Le concours nombreux de Penſionnaires qu'il eut pendant douze ans au Collége de Beauvais, pouvoit lui rendre un émolument conſidérable & très-légitime : il pouvoit également tirer beaucoup du produit de ſes ouvrages ; il a négligé tous ces moyens ; & toute la fortune de M. Rollin, accrue de celle de ſon frere, dont il avoit hérité, ne ſe montoit pas, quand il eſt mort, à quinze cent livres de rentes perpétuelles. Les autres revenus qu'il poſſédoit conſiſtoient en ſes penſions de Doyen des Profeſſeurs Royaux, & de Profeſſeur Émérite de l'Univerſité, qui réunies pouvoient faire près de deux mille francs. Avec une fortune ſi bornée, il étoit quelquefois tenté de ſe regarder comme trop riche. Il s'apperçut un jour qu'il avoit devant lui trois mille francs d'argent comptant : une telle opulence le rendit ſi honteux, qu'il y mit bon ordre par des aumônes abondantes, & qu'il n'eut pas lontems à ſupporter cette honte.

De pareils ſentimens étonnérent beaucoup un

homme avec qui il avoit eu des liaiſons chez M. l'Abbé de Louvois, & qui paſſionné pour les richeſſes en avoit beaucoup accumulé, dont il ne faiſoit guéres d'uſage. La différence des caractéres & des partis pris dans les affaires Eccléſiaſtiques, avoit refroidi entre eux l'ancienne liaiſon. Cet homme néanmoins eut occaſion de rendre une viſite à M. Rollin. L'ayant trouvé dans ſa petite maiſon avec ſes meubles antiques, content de ſa modique fortune, très-gai & jouiſſant de toute la ſérénité d'une belle ame & d'une conſcience pure; il ne put s'empêcher de faire un retour ſur lui-même, & d'avouer qu'il envioit le bonheur de celui qu'il n'avoit pas le courage d'imiter.

M. Rollin avoit refuſé une occaſion qui s'étoit offerte d'elle-même d'accroître ſon revenu; lorſqu'il eut été contraint de ſortir du Collége de Beauvais, M. le Premier Préſident de Meſmes, qui n'avoit pu parer le coup, voulut au moins lui procurer un dédommagement de la perte qu'il faiſoit du côté de l'intérêt. Il vit l'Evêque de Meaux, depuis Cardinal de Biſſi, qui commençoit alors à jouir du plus grand crédit à la Cour, & lui repréſenta que l'on ôtoit à un homme de mérite une place qui faiſoit ſa principale ſubſiſtance, & qu'il étoit juſte de remplacer le vuide qu'en ſouffroit ſa fortune par une penſion ſur quelque bénéfice. Le Prélat trouva la propoſition raiſonnable, & promit de l'appuyer. M. de Meſmes, bien ſatisfait de la négociation, manda M. Rollin, comptant lui apprendre une bonne nouvelle. Quand M. Rollin eut entendu de quoi il s'agiſſoit : *A moi*, dit-il, *Monſeigneur, une penſion!*

Eh ! quel ſervice ai-je rendu à l'Egliſe pour poſſéder des revenus Eccléſiaſtiques? Il étoit aiſé de lui répondre que l'éducation chrétienne donnée à une nombreuſe jeuneſſe, étoit un important ſervice rendu à l'Egliſe : & de plus le Magiſtrat lui fit obſerver que n'étant pas riche, il ne devoit pas refuſer le ſecours qui lui étoit offert. *Monſeigneur*, reprit M. Rollin, *je ſuis plus riche que le Roi.* Il remercia M. le Premier Préſident de ſa bonté, & le pria de ne point ſuivre cette affaire.

(20) *Sa piété étoit vive, tendre, ſincére.* Voici le témoignage que lui rend à ce ſujet un homme qui ſe connoiſſoit en piété, parce qu'il en étoit pénétré lui-même, comme l'atteſtent ſes Ouvrages auſſi bien que ſa conduite. M. Méſanguy, dans un Mémoire écrit de ſa main, & dreſſé par lui pour ſervir à l'éloge de M. Rollin, s'exprime en ces termes. « Quand il prioit, tout » prioit en lui. On voyoit un homme pénétré » d'un ſaint reſpect pour la majeſté de Dieu, » humilié ſous ſa main, & plein du ſentiment » de ſa pauvreté. Ses exhortations étoient toutes » de feu : & comme on ne pouvoit le voir prier » ſans ſe ſentir porté à la priére, on ne pouvoit » l'entendre parler de Dieu, de Jeſus-Chriſt, de » ſes Myſtéres, ſans être embrâſé de l'amour » divin ».

Nous allons ajouter quelques détails ſur les pratiques de piété de M. Rollin ; elles paroîtront petites dans ce ſiécle ; mais ce grand homme qui embraſſoit avec zéle tous les devoirs les plus élevés du Chriſtianiſme, ne croyoit pas devoir négliger aucun des moindres.

Il disoit le Bréviaire avec autant de régularité que s'il y eût été obligé par une loi étroite, & il avoit l'attention de réciter chaque partie de l'Office divin, autant qu'il lui étoit possible, à l'heure convenable & marquée par le nom qu'elle porte.

Il s'étoit fait une loi d'assister tous les jours à la Messe, & il n'y manquoit jamais.

Il communioit tous les Dimanches lorsqu'il étoit au Collége de Beauvais; après la Messe il faisoit son instruction; & après l'instruction il demeuroit encore en priéres dans la Chapelle pendant une demi-heure.

Il avoit une dévotion sincére à la Sainte-Vierge. Il célébroit avec une piété singuliére toutes les Fêtes que l'Eglise a consacrées à son culte, allant à Notre-Dame, autant que ses autres devoirs le lui permettoient, passer une partie de la matinée en priére, entendre la Messe & communier.

Tous les ans, s'il étoit à Paris au mois d'Octobre, il faisoit le pélerinage de Saint-Denys pendant l'Octave de la Fête de ce saint Apôtre de la France; & c'étoit un vrai pélerinage, car il alloit & revenoit à pied.

Il visitoit tous les ans au jour anniversaire de son baptême l'Eglise de S. Jean-en-Grêve, sa Paroisse natale, pour y renouveller les vœux de son baptême, au pied des fonts sacrés où il avoit été régénéré.

Tous les jours il prioit Jesus-Christ enfant, pour les jeunes gens; la Sainte-Vierge pour les Meres; S. Joseph pour les Peres & pour les maîtres. Il avoit commencé cette pieuse pratique étant

étant Principal, & il l'a toujours continuée depuis juſqu'à ſa mort.

Il obſervoit les jeûnes de l'Egliſe avec une entiére régularité, & dans les commencemens il pouſſoit même juſqu'à l'auſtérité le jeûne du Carême. Etant Principal du Collége de Beauvais, il ne mangeoit à l'heure de midi que du riz au lait qui faiſoit ſon repas pour toute la journée. Cette auſtérité jointe à ſon travail qu'il continuoit toujours avec la même ardeur, lui cauſa une maladie, dont il fut pourtant bientôt rétabli. Il profita de cette leçon, car il étoit ſage en tout : & depuis ce tems il crut devoir prendre ſur le ſoir une croute de pain avec deux verres d'eau.

Une foi vive annobliſſoit à ſes yeux tout ce qui appartient à la Religion, & il ne trouvoit petit & mépriſable que le vice & l'infidélité.

Sa piété, pour être ſimple, n'en étoit pas moins éclairée ; il pratiquoit les vertus les plus hautes par le même eſprit, qui le rendoit exact obſervateur de ce qu'il y a de plus humble dans la Religion. Il rempliſſoit ſes devoirs envers les hommes avec autant de fidélité que ceux qui ſe raportent directement à Dieu, & la différence qui ſe trouve entre lui & les ſages les plus vantés, n'eſt pas qu'il ait fait de moins grandes actions ; mais que les grandes actions qu'il a faites étoient ſanctifiées par un motif encore plus grand. Quelques traits que nous allons encore raſſembler ici achéveront le tableau des vertus morales de M. Rollin.

Son caractére propre étoit de ſe porter avec ardeur, & comme par une ſorte d'inſtinct, vers

toute eſpéce de bien dont l'occaſion s'offroit à lui. Quelque ouverture qu'on lui fît, qui tendît au progrès des Lettres, à perfectionner l'éducation de la jeuneſſe, à rendre ſervice aux Parens curieux de bien élever leur famille, & aux Maîtres publics & particuliers, à faire connoître & aimer la vertu, ſon cœur s'y livroit avec une incroyable activité. Son zéle embraſſoit tout, Paris & les Provinces, François & Etrangers : tout lui devenoit cher, dès qu'il étoit queſtion d'étendre le régne de la doctrine, & ſurtout de la Religion. C'étoit ce motif qui le conduiſoit même dans le monde, où dans les derniéres années de ſa vie ſa grande réputation l'obligeoit de ſe répandre beaucoup. Recherché par des invitations très-honorables, il alloit tous les jours dîner en ville, excepté les Dimanches & les Fêtes, qu'il reſtoit chez lui pour pouvoir aller à Vêpres. Ces dîners étoient un délaſſement néceſſaire pour le tirer de ſon cabinet; mais il n'en étoit pas content s'il n'y trouvoit quelque bien à faire; ſi après le repas quelque jeune enfant de l'un ou de l'autre ſexe, ne lui donnoit lieu de remplir ſon œuvre, en lui rendant compte de quelque partie de l'Hiſtoire ſainte ou profane, en lui expliquant quelque Auteur, en lui récitant quelque beau morceau d'Eloquence ou de Poéſie appris par mémoire. Alors il croyoit avoir bien employé ſon tems, parce qu'il avoit pu être utile. Mais ſi par déférence pour des perſonnes du plus haut rang, il étoit obligé d'aller à quelqu'un de ces repas, qui n'ont d'autre mérite que la magnificence du ſervice, & les grands noms des Convives, il revenoit chez lui mal ſatisfait. « Ces di-

» ners, disoit-il, où il ne s'agit que de diner, me » fatiguent. De quoi s'entretient-on ? de la bonté » d'un ragout, d'un gibier rare, de complimens » frivoles pour le Maître qui donne bien à manger. » Je compte de pareilles journées perdues. » Il préféroit de beaucoup les tables de Bourgeois honnêtes, qui zélés pour la bonne éducation de leurs enfans, lui demandoient sur cela ses conseils. « Ce sont là, disoit-il, mes Ducs & Pairs ».

On voit que M. Rollin ne connoissoit point de tems de pur amusement. Il ne jouoit point. On ne le voyoit jamais dans les promenades publiques : & si à la campagne il se promenoit, surtout avec son ami M. l'Abbé d'Asfeld ; l'Ecriture Sainte, ou d'autres lectures appartenantes à la Religion, ou Plutarque, comme nous l'avons déjà dit, faisoient toujours la matiére ou le supplément de la conversation.

Il aimoit les occupations sérieuses, & le travail par goût : & quand il eut entrepris les grands Ouvrages qui ont étendu sa réputation, il s'y livra avec une attache qu'il comparoit lui-même à celle d'un Ouvrier qui attend sa subsistance du travail de sa journée. Son fidéle Domestique, qui l'a servi pendant plus de quarante-trois ans n'obtenoit qu'avec peine un moment d'audience, soit pour lui rendre compte de la dépense de la maison, soit même pour lui faire signer une quittance. Il étoit avare du tems comme Pline l'ancien, & sentoit le prix d'une demi-heure ou d'un quart-d'heure mis à profit. S'il est permis d'entrer dans de menus détails, nous dirons que M Rollin, dans son dernier voyage de Colombe, ayant pris le parti de se faire raser, au lieu que jusques

là il s'étoit toujours raſé lui-même, obſervoit avec complaiſance qu'à ce changement il gagnoit un quart d'heure. Il ſoupoit ordinairement à huit heures & demie, mais en Carême, comme ſon repas du ſoir n'étoit preſque rien, il ne deſcendoit pour le prendre qu'à neuf heures, & gagnoit ainſi une demi-heure pour ſon ouvrage.

Il eſt vrai que ſa ſanté vigoureuſe & ſa gaieté naturelle l'aidoient à ſoutenir cette aſſiduité perſévérante au travail. Il n'a jamais connu le mal de tête; ſon caractére étoit gai, trouvant en lui-même la paix & la ſérénité, & nullement obligé de chercher au dehors de quoi diſſiper un ſérieux ſombre & mélancolique, qui fatigue quelquefois des gens d'un très-bon eſprit.

C'eſt cette ſérénité heureuſe, don de la nature, mais cultivé & aidé dans M. Rollin par la raiſon & par la Religion, qui mit toujours une douceur parfaite dans toute ſa conduite. Il étoit tout de feu: & jamais homme ne fut plus pacifique. Tant qu'il gouverna le Collége de Beauvais, il y fut le lien de la paix entre tous les Maîtres, & il entretint parmi eux un concert admirable pour le bien. S'il y voioit naître quelque ſujet de légére diſſenſion, il l'étouffoit dans le moment, & perſonne ne pouvoit réſiſter à ſa charité pleine de douceur & de raiſon. Il avoit toujours eu ce caractére: & pendant qu'il régentoit au Collége du Pleſſis, il étoit le pacificateur de toutes les petites querelles qui s'y élevoient. Il donnoit même ſouvent un repas ſimple & modeſte, où il réuniſſoit les contendans, & ſcelloit gaiement leur réconciliation: enſorte qu'il eſt arrivé que de jeunes Maîtres, d'humeur badine,

feignoient de concert une querelle, pour ſe procurer l'agrément d'un petit repas chez M. Rollin.

S'il étoit intéreſſé perſonnellement dans quelque conteſtation, comme il eſt impoſſible que cela n'arrive dans une Compagnie libre, telle qu'eſt l'Univerſité, il mettoit toujours dans ſes procédés une telle modération, que jamais la diſpute ne dégénéroit en aigreur. Comme il n'eut jamais de haine contre perſonne, jamais auſſi il n'eut d'ennemis : & ceux qui avoient avec lui les plus grands démêlés, finiſſoient par l'intelligence & l'accord. Offenſé, il répondoit ſans fiel. Le ſecond Avertiſſement, qui eſt à la tête de ſon quatriéme Volume de l'Hiſtoire Romaine, eſt une preuve de la douceur avec laquelle il ſavoit ſe défendre contre les plus injuſtes attaques.

C'étoit pour lui un état violent que d'avoir à combattre & à cenſurer. Il faloit qu'il fût forcé par l'évidence pour juger mal de quelqu'un. Au contraire il louoit de la meilleure grace du monde : c'étoit la pente naturelle de ſon cœur : & tous ceux qui l'ont pratiqué, ſavent qu'il n'étoit jamais plus ſatisfait que lorſqu'il avoit à dire du bien des autres.

Nous avons dit que M. Rollin n'eut point d'ennemis, & qu'il mérita d'avoir d'excellens amis. Outre ceux que l'on a déja nommés, & que l'on pourra citer par la ſuite, nous pouvons mettre M. Le Nain, mort Avocat Général au Parlement de Paris, & dont il ſe trouve un Éloge tendre & touchant dans les Diſcours de M. le Chancelier Dagueſſeau. Mais le plus cher & le plus intime ami de M. Rollin a été M. l'Abbé d'Aſfeld. M. Rollin s'eſt exprimé lui-

même ſur cette liaiſon, qui a fait la conſolation & la douceur de ſa vie, d'une maniére à laquelle on ne peut rien ajouter, ſinon qu'elle a duré juſqu'à la mort, toujours telle que la pouvoient entretenir deux ames ſupérieurement éclairées & deux cœurs parfaitement chrétiens. Nous nous étendrions volontiers ſur les louanges de ce reſpectable ami de M. Rollin, l'un des hommes les plus accomplis de ce ſiécle; s'il ne ſe faiſoit bien mieux connoître lui-même dans une lettre qu'il écrivit à M. Rollin du lieu de ſon exil : nous la donnons dans ce Recueil, & nous ne croyons pas devoir prévenir ſur le plaiſir qu'elle pourra faire au Lecteur intelligent & vertueux.

M. Rollin étoit fait pour être aimé. On ne lui appliquera pas ce que Tite-Live dit des ſentimens des Soldats de Camille à l'égard de leur Général. « Vaincus, dit cet Hiſtorien, par la ſévérité » du commandement, ils admiroient & haiſ» ſoient la vertu de celui auquel ils n'oſoient ré» ſiſter ». M. Rollin étoit ſévére à l'égard de ceux qu'il devoit tenir dans le devoir : mais ſa ſévérité étoit tellement guidée par la raiſon, tellement exemte de dureté & de caprice, ſi bien tempérée par l'expreſſion ſincére d'une bienveillance cordiale & d'une ſalutaire tendreſſe, que la perſonne du Maître ſe faiſoit autant aimer que ſa ſévérité le faiſoit craindre. C'eſt de quoi l'on verra dans la ſuite une preuve éclatante.

Il s'attacha pareillement ceux qui le ſervoient : car il n'étoit pas de ces hommes qui brillent ſur le théâtre, & qui dans leur conduite domeſtique ſe montrent ſouvent peu dignes d'eſtime. Une égalité parfaite, jamais d'humeur, nulle fantai-

vertiſſe- t ſur le ie V. de Iloire An- ne.

ſie, nulle dureté, nulle hauteur. Il traitoit le ſieur Dupont, ce fidéle domeſtique dont nous avons déja parlé, comme un ami; & il lui donnoit ce nom dans les lettres qu'il lui écrivoit de la campagne. Il le faiſoit manger à ſa table: il avoit en lui une pleine confiance: il lui laiſſoit le ſoin de toutes ſes affaires: & dans toute l'étendue de l'expreſſion de l'Ecriture, il ne connoiſſoit dans ſa maiſon que le pain qu'il mangeoit. En mourant il lui laiſſa tous ſes meubles & une penſion viagére de ſix cens livres. La confiance de M. Rollin étoit placée, & ce digne ſerviteur a toujours répondu aux bontés de ſon Maître, par ſa vénération & ſon tendre attachement.

Tréſorier de M. Rollin, il étoit auſſi le diſtributeur de ſes aumônes, qui furent toujours très-abondantes, & au-delà même de ce que ſembloit lui permettre la modicité de ſon revenu. Il donnoit régulièrement cent francs par mois, ſans compter les libéralités extraordinaires, qui montoient encore quelquefois à des ſommes conſidérables. En 1740, au mois de Septembre, ayant appris à Aſfeld, où il étoit alors, que le pain devenoit cher, il écrivit à ſon fidéle œconome en ces termes: *Mon cher ami, doublez & triplez, s'il le faut, ce que j'ai coutume de donner. Ne craignez point de m'appauvrir en donnant trop: c'eſt placer mon argent à gros intérêt.* On trouvera cette lettre parmi celles qui ſont dans ce Recueil.

Un jeune Ecolier de ſes parens, lui ayant été préſenté par M. Le Beau dont il prenoit les leçons, M. Rollin ne ſe contenta pas de le recevoir avec bonté, & de l'exhorter à bien remplir ſes

devoirs : il lui promit de plus un ſecours annuel, s'il s'en montroit digne par ſa bonne conduite ; & pour entrer en paiement, ce fut ſon expreſſion, il lui donna ſur le champ quelques piſtoles. Cette libéralité frapa beaucoup l'oncle de ce jeune homme, qui ne pouvoit ſe laſſer de raconter ce fait, & d'admirer les maniéres généreuſes de M. Rollin.

M. Pſuche, Auteur du Spectacle de la Nature, dans une année où la grêle & les orages avoient ravagé trente Paroiſſes de Champagne, entre leſquelles étoit celle dont ſon frére étoit Curé, vint trouver M. Rollin, & le pria d'emploier ſon crédit auprès des perſonnes riches & charitables de ſa connoiſſance, pour procurer quelque ſoulagement aux pauvres habitans de ces Paroiſſes. M. Rollin étoit peu propre à demander ; mais il ſavoit donner : il remit ſur le champ à M. Pluche une aumône de cent livres.

Il n'eut que le mérite de la bonne volonté à l'égard de M. Gibert, qui pour la fermeté avec laquelle il s'oppoſa comme Syndic de l'Univerſité à la révocation de l'appel & à l'acceptation de la Conſtitution *Unigenitus*, dans l'Aſſemblée du 11 Mai 1739, fut privé du Syndicat & exilé à Auxerre. M. Rollin craignant qu'une diminution de revenus ne mît à l'étroit un homme de ce mérite, il lui écrivit de diſpoſer de ſa bourſe, & de celle de M. Coffin : mais M. Gibert ne voulut pas céder en généroſité à ſes deux Confréres, il répondit qu'il remercioit Dieu de trois choſes ; premiérement de ce qu'il lui faiſoit la grace de ſouffrir pour la vérité ; en ſecond lieu, de ce qu'il lui donnoit le courage de ſupporter ſans nul trou-

ble la diminution de ſes revenus ; enfin de ce que malgré cette diminution, il lui en conſervoit encore aſſez pour ſubvenir à ſes beſoins.

Le fonds d'où M. Rollin tiroit les moyens d'exercer ſa libéralité, étoit la ſimplicité dans laquelle il aimoit à vivre & ſon éloignement de toute dépenſe ſuperflue. Cette même ſimplicité l'enhardiſſoit à parler aux Grands & aux gens en place avec liberté, parce qu'elle le mettoit en état de ne leur jamais rien demander. Il ne craignit point de terminer une lettre au Cardinal Miniſtre, en lui déclarant qu'il étoit ſon très-humble, très obéiſſant & très-déſintéreſſé ſerviteur. Mais à cette liberté, il joignoit une politeſſe attentive à ne s'écarter jamais du reſpect ; & aucun des Puiſſans auxquels il a dit la vérité, ne s'eſt offenſé de ſes diſcours.

M. l'Archevêque d'A*** avoit arrêté au mois de Juillet 1739, pour Gouverneur de Meſſieurs ſes neveux un homme de mérite, éleve de l'Ecole de Sainte-Barbe. Nous ignorons comment, & en quoi M. Rollin avoit influé dans le choix de l'Archevêque : mais il faloit qu'il y eût eu quelque part, puiſqu'il fut invité à un dîner où devoit ſe conclure l'affaire. Malheureuſement dans l'intervalle M. d'A*** reçut une lettre du Cardinal de Fleury, qui le prioit de ne point ſe hâter de mettre un Gouverneur auprès de ſes neveux, parce qu'il vouloit, diſoit-il, lui en donner un de ſa main. Cela n'empêcha pas que les arrangemens pris pour le dîner ne tinſſent : M. Rollin y vint avec le Gouverneur déſigné. Il commença par féliciter le Prélat ſur la ſageſſe de ſon choix : mais il vit que ſon compli-

ment embarraſſoit M. d'A***, qui fut enfin obligé de lui parler de la lettre du Cardinal Miniſtre. » Eh quoi ! Monſeigneur, lui dit M. Rollin, eſt-» ce que vous avez de l'ambition ? » Non, ré-» pondit le Prélat, & l'on me rend juſtice là-» deſſus dans le public ; mais je ne veux pas nuire » à mes neveux, en mettant auprès d'eux un » homme ſuſpect à M. le Cardinal. » M. Rollin inſiſta : » S'il faloit, dit-il, Monſeigneur, que » pour leur conſerver les bonnes graces de M. le » Cardinal, il vous en coûtât cinquante mille » francs, conſentiriez-vous à faire le ſacrifice de » cette ſomme ? « L'Archevêque avoua ingénu-» ment qu'il ne le feroit pas. » Ainſi, Monſeigneur, » reprit M. Rollin, la perte de cinquante mille » francs vous affecte plus que la perte de tout le » bien que feroit à Meſſieurs vos neveux un bon » & ſage Guide, qui les mettroit ſur le chemin » de la vertu. » Ce que M. d'A*** répondit ne nous eſt pas parvenu ; mais M. Rollin ajouta : » Pour moi, Monſeigneur, je ne penſe pas ainſi, » & je ſuis un peu honteux qu'un ſimple Maître » ès-Arts ſe trouve avoir des ſentimens plus no-» bles qu'un grand Archevêque ».....

Il parloit dans le même goût à feu M. le Duc d'Orléans, qu'il voyoit ſouvent dans ſa retraite de Sainte-Geneviéve. Il eſt vrai que la bonté chrétienne du Prince pouvoit l'y encourager. Un jour M. le Duc d'Orléans lui diſoit, qu'ayant demandé au Miniſtre chargé de la Librairie, un certain Examinateur pour un des Volumes de l'Abrégé de l'Hiſtoire de l'Ancien Teſtament par M. de Méſanguy, il avoit eu pour réponſe que cela ne ſe pouvoit pas. » Monſeigneur, lui dit M.

» Rollin, permettez-moi de vous le dire : vous » n'avez point assez de fierté pour un Premier » Prince du sang. « & comme on étoit actuellement dans la Semaine sainte, il ajouta : « Nous » célébrons maintenant la mémoire des humilia- » tions du Fils de Dieu ; mais dans mes priéres, » je ne lui demanderai point pour vous l'humi- » lité, je le prierai qu'il vous inspire un peu plus » d'orgueil ».

Voici encore un autre trait à l'égard d'un homme qui n'étoit pas d'un si haut rang, mais qui avoit beaucoup de crédit auprès du Cardinal Ministre. C'est M. Hérault, qui trouvant M. Rollin chez M. de Sechelles, comme on vint à parler d'un célebre Médecin qui faisoit élever son fils au Collége de Beauvais, ne put s'empêcher d'en témoigner sa surprise. » Il renonce donc, dit M. » Hérault, à la place de Premier Médecin ? » » Oui, lui dit M. Rollin, il aime mieux être bon » pere que Premier Médecin. »

On sent dans tout ce qui vient d'être raporté un caractére de courage. M. Rollin le portoit partout, & c'est un des traits les plus marqués de sa grande ame. Il fut exposé toute sa vie à des épreuves presque continuelles, & il essuia plusieurs disgraces ; jamais la crainte du danger, ou le danger même, n'altéra la sérénité & la paix qui régnoient dans son cœur, ni ne le porta à laisser le moindre nuage sur des façons de penser qu'il savoit peu agréables aux Puissances. Dans des momens de crise, non-seulement il étoit tranquille, mais même capable d'encourager ceux qui avec les mêmes sentimens, n'avoient pas sa fermeté. Nous en donnerons incessamment plus

de détails, après avoir dit un mot de ſon courage chrétien dans les maladies. M. Crevier, qui l'a toujours ſuivi, aſſure que dans ſes deux dernières qu'il eut au mois de Mai & de Septembre 1741. Il le vit ſouffrir avec une tranquillité parfaite, ſe ſoumettre avec une pleine réſignation à la volonté de Dieu, & terminer enfin ſon ſacrifice, non ſeulement ſans plainte & ſans murmure, mais avec la joie de la Foi. En 1720 il avoit eu une grande maladie, qui le mit en danger & dans laquelle il fut obligé de recevoir le Saint Viatique. Aux approches de cette auguſte, mais triſte cérémonie, il dit à ſon fidéle domeſtique & à la gouvernante qui conduiſoit alors ſa maiſon : « Je ne veux point voir de larmes, ni » de marques d'affliction ; c'eſt ici un jour de » Fête. » Telle étoit ſon intrépidité chrétienne dans le danger de la mort : il en avoit conſtamment témoigné une pareille dans toutes les autres diſgraces de ſa vie. Pour la faire mieux connoître nous allons rendre un compte plus étendu des traverſes que lui attira ſon attachement à ce qu'il regardoit comme la ſaine doctrine ; & ſes liaiſons avec les perſonnages illuſtres qui étoient dans les mêmes ſentimens que lui.

Il n'avoit pu cultiver M. Arnaud qui ſortit de Paris & de France, pour n'y plus revenir, lorſque M. Rollin n'avoit encore que dix-huit ans. Mais il eut toujours une grande vénération pour cet illuſtre Docteur, & il a donné un témoignage éclatant de ſa façon de penſer à ſon égard, dans la Piéce intitulée : *Santolius Pœnitens*, dont l'Hiſtoire eſt aſſez connue, pour n'avoir pas beſoin d'être rappellée ici. Nous dirons ſeu-

lement que l'on auroit tort de prendre cette Piéce de Poéſie pour un ſimple jeu d'eſprit. M. Rollin étoit vrai en vers comme en proſe, & ce qu'il a dit de M. Arnaud dans les reproches qu'il fait à Santeul, il le penſoit intimement. Il conçut même le deſſein de travailler à une vie de M. Arnaud ſur les Mémoires du P. Queſnel. Mais ce deſſein fut traverſé par les circonſtances dont nous parlerons inceſſamment.

Il eut de grandes liaiſons avec le P. Queſnel, qui même étant venu à Paris en 1702, ſans ſe faire connoître, ſi ce n'eſt d'un petit nombre d'amis ſûrs & fidéles, vit M. Rollin, s'entretint confidemment avec lui, & dit même la Meſſe dans la Chapelle du Collége de Beauvais.

Cette liaiſon eut des ſuites. Le P. Queſnel aiant été arrêté à Bruxelles, le 30 Mai 1703; on reconnut par la viſite qui fut faite de ſes papiers, qu'il entretenoit un commerce réglé avec M. Rollin & un pieux Laïque, ſon voiſin & ſon ami: commerce très-innocent, & que l'on voulut faire paſſer pour criminel. Les délateurs ſurprirent à la Religion du Roi Louis XIV, un ordre de mettre à la Baſtille M. Willard, c'étoit le nom de ce Laïque, qui fut trouvé ſaiſi d'une caſſette appartenante au P. Queſnel, & remplie de papiers qui le concernoient. Peu s'en fallut qu'un pareil ordre ne fût donné contre M. Rollin. Mais le P. de la Chaiſe lui-même arrêta le coup, en repréſentant au Roi, que vû les grands démêlés qui ſubſiſtoient encore entre l'Univerſité & les Jéſuites, on ne manqueroit pas de regarder l'empriſonnement d'un Membre de l'Univerſité, comme une vengeance de ſa Société. Il

étoit même ſi peu au fait, qu'il prenoit l'accuſé pour un Profeſſeur de Philoſophie : ſur la repréſentation du P. de la Chaiſe, le Roi ſe contenta de charger M. d'Argenſon, alors Lieutenant de Police, de s'inſtruire de l'affaire, & de lui en rendre compte.

Le choix de ce Magiſtrat étoit une ſeconde faveur de la Providence envers M. Rollin, qu'elle vouloit conſerver en liberté de faire le bien auquel elle le deſtinoit. M. d'Argenſon avoit, comme l'on ſait, beaucoup d'eſprit, connoiſſoit, eſtimoit le mérite, & n'exécutoit qu'à regret les ordres rigoureux dont il ſe trouvoit ſouvent chargé contre de très-honnêtes gens. Il manda M. Rollin, l'interrogea aſſez légérement, & lui donna néanmoins un Exemt pour l'accompagner & faire la viſite chez lui, mais en recommandant à cet Exemt d'avoir pour celui qu'il accompagnoit toute la politeſſe & tous les égards poſſibles. Pendant le chemin, M. Rollin ſe rappella qu'il avoit laiſſé ſur ſon bureau un papier qui pouvoit être de quelque conſéquence dans la conjoncture préſente. Il s'aviſa d'un ſtratagême innocent. Il pria l'Exemt de vouloir bien lui laiſſer prendre les devans de quelques pas, parce que les Ecoliers du Collége de Beauvais étoient actuellement dans la cour en récréation, & que s'ils le voioient arriver avec un Officier de la Police, c'étoit de quoi faire un grand éclat, qui ſe répandroit en un inſtant dans tout Paris. L'Exemt, conformément à ſes ordres, d'uſer de beaucoup de politeſſe, conſentit à cette demande : & M. Rollin eut le tems de faire diſparoître le papier qui l'inquiétoit. Ainſi la viſite de ſon apparte-

ment & de ſon cabinet ; ne le chargea point. M. d'Argenſon rendit un compte favorable au Roi : & tout fut calmé. La choſe néanmoins fut ſçue dans le Public, & allarma pluſieurs des parens qui lui avoient confié leurs enfans. En conſéquence le nombre de ſes Penſionnaires diminua de moitié dans le cours de l'année ſuivante, ainſi que nous l'avons déja dit.

Le Collége ſe repeuploit, lorſqu'en 1707 une cauſe du même genre que la précédente, ſuſcita un ſecond orage contre M Rollin. Il reçut alors, & plaça dans ſa maiſon deux Eccléſiaſtiques d'un grand mérite, qui avoient quitté la ville de Beauvais, l'un proſcrit par l'Evêque, l'autre dans la crainte d'un ſemblable traitement. Le premier étoit un Eccléſiaſtique, Profeſſeur de Philoſophie dans le Collége de la ville de Beauvais. Le ſecond eſt bien connu, c'eſt M. de Méſangui, alors Régent de Rhétorique dans le même Collége, qui ſe crut obligé de ſuivre ſon ami, & de quitter volontairement ſa place, de peur d'en être bientôt renvoié. M. Rollin qui n'avoit rien tant à cœur, que de remplir le Collége qu'il gouvernoit, de Maîtres pieux & éclairés, regarda la perte que faiſoit la ville de Beauvais comme un gain pour lui. Il invita les deux fugitifs à venir chercher un aſile dans ſa maiſon, & fit l'un ſon ſous-Principal, & l'autre Maître de la Chambre commune de ſes Penſionnaires étudians en Rhétorique.

Les envieux que la vertu & les ſuccès éclatans de M. Rollin lui ſuſcitoient, ſaiſirent cette occaſion pour le décrier de nouveau auprès du Roi, comme un homme juſtement ſuſpect d'une mau-

vaiſe doctrine. Heureuſement la Providence lui ménagea un puiſſant & zélé protecteur. M. le Peletier, dont il avoit été compagnon d'études, & qui le conſidéra toujours comme un ami digne de toute ſon eſtime, étoit alors Premier Préſident, & en cette qualité, ſupérieur du Collége de Beauvais. Il prit en main ſa cauſe, & quoique M. le Peletier le Miniſtre conſeillât à M. Rollin de céder à la tempête, & de renvoier les deux Eccléſiaſtiques dont il s'agiſſoit : quoique M. le Premier Préſident lui-même ne fût pas éloigné peut être de cette façon de penſer, il prit hautement auprès du Roi la défenſe de celui qu'on vouloit rendre odieux : il ſe rendit caution de ſa perſonne & de ſa doctrine. Le Roi s'appaiſa, & la généreuſe fermeté de M. Rollin fut récompenſée par la tranquillité dont on le laiſſa jouir, & dont il continua de faire un excellent uſage.

Ce calme dura cinq ans. Mais en 1712, un dernier orage le pouſſa enfin hors du poſte où il faiſoit un ſi grand bien. Celui qui le lui ſuſcita étoit un ennemi redoutable ; il ſuffit de dire que c'étoit le P. Tellier. Ce Confeſſeur du Roi connoiſſoit l'équité naturelle de ſon auguſte Pénitent, & ſavoit qu'il pouvoit être en garde contre des accuſations qu'un Jéſuite auroit intentées ouvertement à un des principaux Membres de l'Univerſité ; il crut donc devoir ſe cacher derriére un voile. Il mit ſur la ſcene les Chapelains du Collége de Beauvais, qui ſe prétérent en aveugles à l'exécution d'un projet injuſte, dont ils ne devoient pas recueillir le fruit. Cette ruſe étoit d'autant plus néceſſaire au P. Tellier, qu'il n'ar-

ticuloit aucun fait nouveau. Il ne s'agiſſoit plus ni de la caſſette du P. Queſnel, ni des deux Eccléſiaſtiques de Beauvais. C'étoit-là de vieilles querelles, des reſſorts uſés & rendus inutiles. Il falut donc créer un nouveau plan pour lequel il eſt à propos d'expoſer ici le ſyſtême des Colléges de plein exercice de l'Univerſité.

La plupart de ces Colléges ſont des machines compoſées de deux pièces aſſez ſouvent diſcordantes : l'une plus ancienne, l'autre introduite après coup : l'une renfermée dans l'intérieur de la maiſon, l'autre étendant ſon activité au dehors ; l'une jouiſſant de tous les droits utiles & honorifiques de la fondation, l'autre n'ayant de droits à exercer que dans l'Univerſité, & ne tirant de revenu que de ſon travail. On appelle l'une *la Communauté*, qui conſiſte dans les Bourſiers & les Officiers du Collége ; l'autre *l'Exercice*, qui eſt compoſée des Régens de toutes les Claſſes. Le Principal eſt le Chef de ces deux parties réunies dans l'enceinte d'une même habitation, quoique très-diſparates : & l'on conçoit bien que s'il doit ſes premiers ſoins aux Bourſiers, comme M. Rollin n'a jamais omis de le faire, d'un autre côté c'eſt par le ſuccès des études publiques & des leçons de ſes Régens, qu'il fait le bien le plus étendu. D'ailleurs les Officiers du Collége partagent avec le Principal l'autorité du Gouvernement dans l'adminiſtration des revenus & de toutes les affaires temporelles de la maiſon ; il tient chapitre avec eux ; ils ſont ſes conſeillers & non pas ſes ſubalternes : enfin ce n'eſt pas lui qui les met en place, & ils ne croyent pas lui rien devoir. On conçoit qu'il réſulte de-

là très-naturellement des débats, des diſcuſſions, & une ſorte d'antipathie, entre la Communauté & le Principal : & M. Rollin, qui comme je l'ai dit, entretint toujours l'union & la bonne intelligence des Régens & des autres Maîtres de ſon Collége, ſoit entre eux, ſoit avec lui, ne put gagner la bienveillance des Chapelains. Le ſeul ſous-Maître des Bourſiers, homme doux & modéré, avoit pour M. Rollin les ſentimens d'attachement & de reſpect qu'il lui devoit.

Le P. Tellier profita des mauvaiſes diſpoſitions où il trouva les Chapelains du Collége de Beauvais, pour les engager à former le plan, non-ſeulement de ſe défaire d'un ſurveillant incommode, mais de détruire *l'Exercice*. Ils dreſſérent ou firent dreſſer un Mémoire, dans lequel ils ſe paroient du prétexte d'un prétendu bien du Collége, dont ils ſe ſoucioient très-peu. Dans le fait ils ſe leurroient de l'eſpérance d'améliorer leur fortune, regardant comme une proie certaine qu'ils partageroient entre eux, les loyers des appartemens des Régens qui ne ſeroient plus, & ceux des ſalles pour les Claſſes que l'on réduiroit en boutiques. Quant au P. Tellier, il trouvoit un grand gain dans l'extinction d'une Ecole rivale de celle du Collége de Clermont, dont même il effaçoit la gloire au jugement de tous les bons eſtimateurs.

Ce projet, entant qu'il comprenoit la deſtruction de *l'Exercice*, étoit une vraie folie. Le Parlement a toujours protégé *l'Exercice* dans tous les Colléges où il eſt établi, & ſinguliérement dans le Collége de Beauvais, qui le reconnoit pour Supérieur direct & immédiat. Tous les

Premiers Préſidens ont penſé & agi ſur ce principe : & le Magiſtrat qui rempliſſoit alors cette grande place, avoit hérité des ſentimens de ſes prédéceſſeurs. M. de Meſmes, ame noble, génie élevé, renverſa d'un ſouffle le projet inſenſé des Chapelains contre *l'Exercice* du Collége de Beauvais. Il les fit même repentir dans la ſuite de leur cupidité, en leur retranchant certains émolumens qu'ils s'étoient fait attribuer aux dépens de la manſe commune. Mais il ne put ſauver Monſieur Rollin. L'accuſation de prétendu Janſéniſme étoit entre les mains du P. Tellier une arme invincible, à laquelle rien ne pouvoit réſiſter. M. Rollin reçut ordre dans les premiers jours du mois de Juin de quitter le Collége. Seulement on vouloit bien par ménagement lui accorder la permiſſion d'y reſter juſqu'aux vacances prochaines. Cette permiſſion, s'il en eût uſé, devenoit fatale à l'état floriſſant où il avoit mis l'Exercice. Les Ecoliers diſperſés par les vacances ne ſe ſeroient point raſſemblés au mois d'Octobre. L'incertitude de ce que deviendroient les études & la bonne diſcipline après la ſortie de celui qui en étoit l'ame, auroit arrêté les parens qui ſe ſeroient trouvé forcés de chercher d'autres reſſources. M. Rollin ſentit le danger, & réſolut de le prévenir, en n'attendant point le terme qui lui étoit accordé Il ſe chercha un ſucceſſeur, & jetta les yeux ſur M. Coffin, comme ſur celui de ſes Régens, le plus capable d'entretenir le bien. Il fit agréer ſon choix à M. le Premier Préſident. Le vieux Principal, M. Boutillier, dont M. Rollin n'étoit que coadjuteur, vivoit encore, & l'on pouvoit ſe ſervir

de ſon nom. Il fut donc réglé que M. Coffin, quoique ſans titre, mais muni de l'autorité de M. le Premier Préſident, & avec l'agrément du vieux Principal, prendroit en main le gouvernement de l'Exercice. Moyennant cet arrrangement il y avoit lieu d'eſpérer, que les choſes demeurant dans le même état pendant les deux mois & demi qui reſtoient juſques aux vacances, la confiance du Public ſe conſerveroit, & le bien ſe continueroit.

Il ne falut que peu de jours pour prendre ces meſures : & lorſqu'elles furent concertées, le Dimanche 5 Juin, M. Rollin, dans une courte inſtruction qu'il fit après Vêpres, parla de ſa ſituation actuelle, mais en termes couverts, & qui ne furent entendus qu'après l'événement ; car le ſecret avoit été exactement gardé. En commençant le Pſeaume 22, il repréſenta un Chrétien ſoumis à la conduite de la Providence, & qui chargé par elle d'une bonne œuvre, s'y attache avec une affection où il entre peut-être quelque choſe de trop humain. Un coup de houlette du ſouverain Paſteur l'avertit de quitter ſon poſte, & il ſe ſoumet avec réſignation, conſolé même par la confiance qu'il a dans la bonté paternelle de celui qui l'afflige. Le Lundi 6, M. Rollin exécuta ſa réſolution ; & après avoir été dans la Chapelle faire ſon ſacrifice à Dieu, il ſortit ſur les cinq heures du ſoir, ſans bruit, & ſans que perſonne dans le Collége, excepté M. Coffin, & peut-être quelques-uns des principaux Maîtres, en eût connoiſſance. Pendant le ſouper, le bruit s'en répandit parmi les Ecoliers : & après les grâces, M. Coffin notifia la triſte nouvelle.

C'eſt alors qu'il parut juſqu'à quel point M. Rollin étoit aimé de la jeuneſſe qu'il inſtruiſoit. Dès que l'on ſçut avec certitude qu'il étoit ſorti du Collége pour n'y plus rentrer, ce ne furent que pleurs & ſanglots. La récréation qui devoit ſuivre le ſouper, ne fut point une récréation. Au lieu de jouer, les Ecoliers ſe promenérent triſtement dans la cour pendant quelques momens, fondant tous en larmes, comme s'ils euſſent perdu un pere : & bientôt ils ſe retirérent chacun dans leurs chambres, ſans ordre, pour ſe livrer plus librement à leur douleur. M. Crevier qui avoit été témoin de cette ſcene touchante, diſoit qu'il n'avoit jamais rien vu de ſi triſte, & qu'il ne pouvoit ſe la rappeller ſans en être attendri. M. Méſangui, dans un Mémoire de ſa main, tient le même langage, & exprime les mêmes ſentimens.

Les Bourſiers partagérent la ſenſibilité des Penſionnaires : ils avoient même un motif particulier de douleur. On s'étoit ſervi de leur nom pour rendre odieux M. Rollin, qu'on accuſoit à tort de les avoir négligés. Pour réparer cette injuſtice dont ils étoient l'occaſion innocente, ils écrivirent une lettre à M. Rollin, & ſignérent tous un acte par lequel ils atteſtérent qu'ils avoient toujours reçu de M. Rollin tous les ſecours ſpirituels & même temporels dont ils pouvoient avoir beſoin ; & qu'il les avoit toujours traités comme les Penſionnaires, ſur leſquels même il leur donnoit ſouvent la préférence, comme aux enfans de la maiſon. Ces deux piéces ont été trouvées dans les papiers de M. Rollin, & nous les joi-

gnons ici comme un témoignage peu néceſſaire à ſa réputation, mais qui fait honneur à ceux qui l'ont rendu.

Acte par lequel les Bourſiers du Collége de Beauvais en 1712, rendent témoignage à la conduite pleine de bonté que M. Rollin a tenue à leur égard.

NOUS ſouſſignés, Bourſiers du Collége de Beauvais, atteſtons que Monſieur Rollin, notre Principal, a toujours eu un ſoin particulier de nous porter à la piété par de fréquentes & touchantes inſtructions; qu'il a établi parmi nous une exacte diſcipline, & a fait enſorte que nous emploiaſſions utilement le tems à l'étude; qu'il a fait ſoutenir des Theſes, & procuré des répétitions à ſes dépens, à ceux qui ſe ſont trouvés parmi nous en état de paroître; que Meſſieurs les Profeſſeurs ont concouru aux bontés de Monſieur Rollin à notre égard, & ont pris autant de ſoin de nous que des autres; que Monſieur Rollin a fait enſorte que nous vécuſſions en bonne intelligence avec Meſſieurs ſes Penſionnaires, qui nous ont toujours traité avec beaucoup d'honnêteté; que dans des actions d'éclat il nous a fait paſſer devant eux, comme il arriva dans la viſite de Monſieur le Recteur, où il dit tout haut qu'étant les enfans de la maiſon, il étoit juſte que nous euſſions l'honneur de parler les premiers; quand quelques-uns de nous ont eu des prix, il y a fait faire une attention particuliére, en criant qu'il falloit redoubler les fanfares pour les enfans de la maiſon; mais il ne s'eſt pas contenté de ces marques de bonté, il a ſecouru libéralement tous ceux qui ſe ſont trouvés dans le beſoin; il n'a pas attendu qu'on lui ait rien demandé, il a toujours été au-devant, & a fourni à pluſieurs du pain, des habits, des ſouliers, &c. Dans les maladies il n'a rien épargné pour les Médecins, les remédes & les bonnes nourritures. Enfin nous ne pouvons oublier que dans la chere année, la plupart de nous n'auroient pu ſubſiſter ſans le ſecours de ſa cha-

M. Rollin n'abandonna pas ſes chers enfans, dont il avoit été forcé de ſe ſéparer. Il continua de leur être utile, par les conſeils qu'il donnoit à

---

rité, à laquelle il n'avoit pas mis de bornes. Après cela il faudroit que nous fuſſions les plus ingrats de tous les hommes, ſi nous étions inſenſibles à tous les bruits publics. Nous n'avons pas pu ne point être allarmés extraordinairement, d'apprendre le danger où nous ſommes de perdre celui que nous regardons comme notre Pere, & nous enviſageons ce malheur comme la plus grande marque de la colére de Dieu ſur nous, & nous ſouhaiterions de tout notre cœur, que nos priéres le puſſent fléchir, & obtenir de ſa bonté, qu'il ne nous prive point d'un auſſi excellent maître que celui qu'on veut nous ôter. N. AUBERT. F. BRUGARD. S. REMART. C. COURDOUX. F. VITTEMENT. F. AUBERT. MOREAU. DE BILLY. BRETON. C. GAUTRON. POUGEOIS. R. AUTREAU. DAUVERGNE. R. GAUTRON. F. LE DUC. J. CASTELOT.

Lettre des Bourſiers du Collége de Beauvais à M. Rollin.

QUELQUE ſenſibles que nous ayons été aux accuſations injuſtes qu'on a faites contre vous; quelque pénétrés que nous ayons été de voir vos peines ſi mal récompenſées, vos ſoins ſi mal reconnus, nous avons cru cependant que le ſilence étoit notre partage. C'étoit nous que l'orage menaçoit, puiſque c'étoit nous qui faiſions la plus grande perte; c'étoit nous cependant qui étions muets & comme inſenſibles, ne nous défendant que par notre ſilence, & ne nous conſolant que par nos pleurs. Nous avions appris de vous, Monſieur, que l'obéiſſance & la ſoumiſſion étoient le partage des Chrétiens; & plût à Dieu qu'il ſe fût trouvé une autre occaſion de vous témoigner notre docilité à ſuivre vos avis: mais maintenant il ne nous eſt plus permis de nous taire; ce n'eſt point aſſez pour certaines perſonnes, que nous gardions le ſilence, elles veulent encore nous faire parler, & d'une maniére propre à perſuader à tout le monde que nous avons tout lieu de nous

M. Coffin, & que celui-ci ſe faiſoit un devoir de ſuivre,

réjouir du traitement que vous avez reçu. L'on nous prête des paroles que nous démentons, & que nous déteſtons de tout notre cœur ; & comme ſi une ſeconde injuſtice pouvoit effacer la premiére, ils voudroient nous perſuader que nous étions malheureux avec vous ; que vous ne nous regardiez pas comme vos enfans ; que Meſſieurs les Penſionnaires ſeuls vous occupoient, & que non contens de vous avoir arraché à nous, ils nous inſultoient & nous regardoient avec mépris. Nous ne pouvons tenir contre de telles calomnies, & quand notre tendreſſe (pardonnez ce terme à notre amitié & à notre reconnoiſſance) quand notre tendreſſe, dis-je, ne nous y engageroit pas, notre conſcience & la vérité nous y obligent. Nous le déclarons donc publiquement, que jamais nous n'avons eu lieu de nous plaindre de vous ; que, bien loin d'avoir quelque choſe à reprocher à Meſſieurs les Penſionnaires, nous n'avons qu'à nous louer de leurs honnêtetés ; qu'ils ont toujours agi avec nous d'égal à égal ; qu'il régnoit entre eux & nous une paix qui nous faiſoit autant d'honneur que de plaiſir. Souvent ils nous ont raporté les ordres exprès que vous leur donniez, de nous regarder comme leurs aînés, ordres qui ont toujours été très-fidelement exécutés. Toute la diſtinction que vous avez toujours miſe entre eux & nous, a été de nous préférer à eux, lorſqu'il s'eſt agi de paroître en public, comme aux viſites de Meſſieurs les Recteurs, & aux diſtributions des prix, en faiſant redoubler les fanfares, & criant que c'étoit des enfans de la Maiſon. Enfin, Monſieur, que l'on publie partout que vous nous traitiez durement, que nous ne vous tenions point au cœur, que Meſſieurs les Penſionnaires étoient l'objet de vos attentions, la vérité nous dit le contraire. Nous ne ceſſerons point de faire ſavoir à tout le monde, toutes les marques de bonté & de charité que vous nous avez donné ; que vous avez, à vos propres dépens, fait ſoutenir des Theſes à ceux qui ont été jugés capables de les faire ; que ces années paſſées ſans vos libéralités il n'en ſeroit peut-être pas reſté ſix à notre Commu-

Comme

Comme l'adminiſtration établie dans le Collége à la ſortie de M. Rollin, n'étoit que proviſoire ; le vieux Principal étant mort au mois de

---

nauté ; que vous avez ſoutenu & nourri ceux que leurs parens ne pouvoient point entretenir. Enfin, Monſieur, nous ne pouvons mieux vous faire connoître nos ſentimens & rendre témoignage à la vérité, qu'en vous comparant à cette ſainte Veuve dont parle l'Ecriture, *hæc erat plena operibus bonis, & eleemoſinis quas faciebat* ; & nous à ces pauvres qu'elle nourriſſoit, qu'elle habilloit, en un mot à qui elle tenoit lieu de mere. Nous ne pouvons que pleurer notre malheur, & plût à Dieu qu'il ſe trouvât un Saint Pierre qui vous réſuſcitât pour nous ! Il eſt bien triſte que dans la douleur où nous ſommes de vous avoir perdu, nous aions encore celle de nous juſtifier ſur des articles qui ne nous ſont pas moins ſenſibles que votre perte même. Oui, Monſieur, nous le proteſtons, que vous nous avez toujours témoigné une tendreſſe de pere, & que vous nous avez toujours regardé comme vos enfans ; c'eſt un titre dont nous ſommes jaloux, & quelque éloignés que nous ſoyons de vous, nous n'oublierons jamais quel pere nous avions, & quelle perte nous avons faite ; c'eſt de quoi nous rendons tous témoignage, déſirant vous marquer en toute occaſion le reſpect & la reconnoiſſance avec laquelle nous ſommes,

MONSIEUR,

Vos très-humbles & très-obéiſſans ſerviteurs

N. AUBERT. H. BRUCARD. S. REMARD. C. COURDOUX. F. VITTEMENT. F. AUBERT. L. C. MOREAU. J. DE BILLY. N. BRETON. C. GAUTRON. F. POUGEOIS. R. DE VIGNEUX. J. DAUVERGNE. R. GAUTRON. F. LE DUC. J. CASTELOT.

A Paris ce 15 Juin 1712.

Janvier ſuivant, la maiſon reſtoit ſans Chef. M. Rollin devenoit Principal de droit, ayant été nommé Coadjuteur de M. Boutillier. Mais les ordres du Roi l'empêchoient d'exercer la charge. L'unique remède étoit de mettre en place M. Coffin, en faveur duquel ſeul M. Rollin conſentoit à donner ſa démiſſion. M. le Premier Préſident prit ſur lui de faire réuſſir ce projet. Il alla voir le P. Tellier ; & s'étant aſſuré que ce P. n'avoit aucun reproche à faire contre M. Coffin, il le fit nommer Principal ſur la démiſſion de M. Rollin, qui eut ainſi la conſolation de ſe voir remplacé par un ſucceſſeur, ami, capable, & bien intentionné.

Tout ſembloit promettre à M. Rollin un heureux calme pour le reſte de ſes jours. Mais la Conſtitution *Unigenitus*, qui arriva en France cette même année, fut pour lui une nouvelle ſource de traverſes. Les ménagemens dus aux circonſtances & aux perſonnes, ne permettent pas de donner un récit exact & détaillé de toutes les peines que ſon oppoſition conſtante & zélée à ce décret lui fit éprouver ; nous nous contenterons de préſenter les traits qui paroiſſent ne devoir point bleſſer les eſprits modérés & ſans prévention.

Tout le monde ſait que M. Rollin appella au futur Concile avec l'Univerſité en 1718, qu'il renouvella ſon appel en 1720 ; qu'en 1739 il fit les plus grands efforts pour s'oppoſer à la révocation de l'appel dans la Faculté des Arts ; enfin qu'il a perſiſté toute ſa vie, & eſt mort dans les mêmes ſentimens.

M. Rollin prêta ſa plume en quelques occa-

ſions aſſez rares, à la défenſe d'une cauſe pour laquelle il s'intéreſſoit; mais qui ne pouvoit être traitée à fond que par des Théologiens. Il traduiſit en latin la proteſtation & plainte du Pere Queſnel, datée du premier Janvier 1715. En 1719, il compoſa ſur les Mémoires qui lui furent fournis, la *Déclaration de l'Univerſité touchant les motifs de ſon appel.* Ce qui nous fournit occaſion de donner en paſſant une nouvelle preuve de ſa modeſtie & de ſon humilité. Comme cette Déclaration devoit paroître au nom de l'Univerſité, elle fut lue & examinée dans des Aſſemblées de Députés de toutes les Facultés; & là chacun faiſoit ſes obſervations. M. Rollin s'y ſoumettoit avec une docilité d'enfant. Différens endroits parurent trop forts à quelques-uns des Réviſeurs: & c'étoit ſouvent ce qu'il y avoit de plus éloquent dans la Piéce & de mieux travaillé. La tendreſſe de l'Auteur pour ſon Ouvrage ne ſe refuſoit à rien: il effaçoit tout ce qu'on reprenoit, ſans dire un ſeul mot pour juſtifier ce qu'il avoit écrit. Les gens qui ne l'auroient pas connu, l'euſſent pris en ces momens pour un Scribe qui corrigeoit les fautes de ſa copie.

Il fut remis dans la place de Recteur au mois d'Octobre 1720, & l'Univerſité en ſe le donnant de nouveau pour Chef, n'avoit pas ſeulement deſſein, comme il eſt dit dans l'Eloge, de s'aider de ſes lumiéres pour un renouvellement dans les études; elle croioit de plus avoir beſoin de ſon zéle pour ſoutenir la cauſe de l'appel. M. Rollin remplit parfaitement une vûe ſi conforme à ſa façon de penſer; & dans le Diſcours qu'il prononça, ſuivant l'uſage, le 11 Décem-

bre, chez les Mathurins, avant la Proceſſion de l'Univerſité, il s'expliqua avec un reſpect infini pour les Puiſſances, mais avec toute la netteté poſſible, en faveur de la manutention pleine & entiére de l'appel. Il lui en couta la perte de ſa place. Des ordres ſupérieurs défendirent de continuer M. Rollin Recteur, dans l'Election qui devoit ſe faire le 16 du mois. Ces ordres furent exécutés, & M. Rollin ne regretta du Rectorat que l'occaſion qu'il y eût trouvée de ſervir plus utilement ſa Compagnie & le Public. La Providence lui fit naître du ſein même d'un loiſir forcé un moien plus brillant, & non moins avantageux, de ſe rendre généralement utile à la République des Lettres.

M. Rollin rendu pleinement à lui-même, & libre de tout engagement, s'occupa pour lors de la compoſition de ces Ouvrages, qui ont porté ſi haut la célébrité de ſon nom, & qui l'immortaliſeront dans le ſouvenir de la Poſtérité. Cependant, quelque conſidération qu'ils lui acquiſſent dans le Public, ils ne purent le mettre totalement à l'abri des chicanes & des tracaſſeries On n'avoit rien à lui ôter, mais on l'empêchoit de s'accroître : & dans ce plan on étoit ſecondé par ſa modeſtie, qui ne ſavoit rien deſirer. Nous avons dit que l'entrée à l'Académie Françoiſe lui fut fermée. La place d'Inſpecteur du Collége Royal, dont il étoit Doyen, étant venue à vaquer, le Miniſtre qui avoit ce département, voulut y nommer M. Rollin; & ſa bonne volonté fut arrêtée par l'oppoſition d'un plus puiſſant que lui.

M. Rollin étoit néanmoins dans une ſorte de

relation avec le Cardinal Miniſtre ; il lui préſentoit ou lui envoioit ſes Ouvrages, & il en recevoit des remercimens tout-à-fait obligeans : il le conſultoit même, & le Miniſtre lui donnoit ſes avis. Mais excepté ces politeſſes, il ne fit jamais rien pour M. Rollin ; il ſe mit même dans le cas d'être forcé de lui nuire, ſi les délations qu'il écouta n'euſſent pas été détruites par les faits. M. Hérault, par ſon ordre, fit faire le 25 Janvier 1732, une viſite dans la maiſon de M. Rollin, ſur de faux avis qu'il avoit reçus d'une Imprimerie cachée chez lui dans quelque ſouterrain. Les gens de la Police étoient chargés d'une lettre du Magiſtrat, qui annonçoit à M. Rollin cette étrange viſite. Il étoit ſorti pour dîner en ville, mais à une aſſez petite diſtance. On lui porta la lettre de M. Hérault ; & quand il en eut fait la lecture, ſans rien dire de ce qu'elle contenoit, il demanda permiſſion de s'abſenter un moment, vint à ſa maiſon, fit remettre toutes les clefs à celui qui commandoit la brigade, & s'en retourna dîner avec autant de tranquillité & de gaieté que s'il ne fût rien arrivé. Effectivement il n'avoit aucun motif d'inquiétude, ſachant bien que l'avis donné à M. Hérault n'avoit de réel que la malignité des Délateurs. Ceux qui étoient chargés de la viſite la firent poliment, mais avec toute l'exactitude poſſible. Ils deſcendirent dans les caves, & même dans le puits : ils ſondérent le terrain par des coups de pioche redoublés ; mais toutes leurs recherches furent inutiles.

M. Rollin, ſi évidemment juſtifié, étoit en droit de ſe plaindre ; il le fit dès le lendemain par une lettre au Miniſtre. Le Miniſtre lui ré-

pondit, & M. Rollin fit une réplique à cette réponſe. L'on verra par ces Lettres, qui ſont dans ce Recueil, que M. Rollin ſans s'écarter du reſpect dû aux perſonnes en place, ſavoit emploier la liberté & la fermeté qu'un homme honnête doit avoir, ſurtout lorſqu'il n'a aucun reproche à ſe faire, & qu'il ne deſire rien. Le Miniſtre ne fit point de réponſe à cette derniére Lettre, & les choſes demeurérent ſur l'ancien pié entre lui & M. Rollin. L'homme de Lettres donnoit ſon Ouvrage au Miniſtre, à meſure qu'il en paroiſſoit quelques volumes : & le Miniſtre s'acquittoit par des remercimens.

Une derniére tempête expoſa encore M. Rollin à un très-grand péril. C'eſt l'affaire de l'acceptation de la Bulle, & de la révocation de l'appel par la Faculté des Arts en 1739. Des conſidérations, que tout le monde peut ſentir, nous obligent de trancher court ſur cet article. Nous nous contenterons de dire que M. Rollin montra dans cette occaſion le même courage, la même conſtance, la même fermeté; & nous obſerverons que ſon courage ne put jamais être taxé de témérité; il étoit trop prudent & trop ami de la paix pour appeller le danger; ce fut le danger qui le vint chercher. Que l'on ſe repréſente la poſition dans laquelle il ſe trouvoit; il étoit l'un des principaux Membres de la Faculté des Arts, & Doyen de la Tribu de Paris, dans la Nation de France : & l'on verra que ce qu'on exigeoit le mettoit dans la néceſſité de s'expliquer.

Les ſuites de cet orage ne furent pas auſſi fâcheuſes pour lui, que lui-même l'avoit cru, & que tous l'appréhendoient. La Providence avoit arran-

gé les choſes de maniére que les rigueurs ne furent point pouſſées à l'extrême. Le ſeul Syndic, (M. Gibert) fut exilé & deſtitué de ſa charge. M. Rollin, & tous ceux qui avoient ſigné l'acte d'oppoſition après lui en furent quittes pour l'excluſion des Aſſemblées générales & particuliéres de l'Univerſité, & pour la privation de voix actives & paſſives : nul Régent ne fut ôté de place.

Pour ce qui le regarde perſonnellement, il ne perdit rien de la conſidération dont il jouiſſoit dans le Public, & même auprès des Princes & des Grands. Nous n'en citerons qu'une ſeule preuve, mais éclatante. Immédiatement après cette affaire, le Gouverneur de M. le Duc de Chartres ayant demandé à M. le Duc d'Orléans, s'il ne trouvoit point d'inconvénient à faire avertir M. Rollin pour la leçon qu'il avoit coutume de faire au Prince tous les Lundis: » Je » n'en vois aucun, répondit le Duc d'Orléans; » ce qui s'eſt paſſé à l'Univerſité ne change rien » dans mes ſentimens pour lui ».

M. Rollin conſerva juſqu'à ſa mort, qui arriva un peu plus de deux ans après, les ſentimens qui lui avoient attiré tant de traverſes; il les a même conſignés dans ſon Teſtament; & lorſqu'il reçut les derniers Sacremens, il déclara en preſence du Curé qui les lui adminiſtroit, & qui en fut très-effrayé, qu'il renouvelloit & ratifioit en mourant tous les actes qu'il avoit faits avec l'Univerſité.

Le Recteur à la tête du Tribunal de l'Univerſité, aſſiſta à ſes funérailles. Mais il ne put obtenir du Cardinal Miniſtre la permiſſion de célébrer par de juſtes louanges, devant l'Univerſité

assemblée, la mémoire de celui qui en avoit été l'honneur.

Son éloge, à l'Académie des Belles-Lettres, fut une affaire d'état : c'est l'expression dont se servit M. de Boze dans une conversation particulière : il étoit chargé, par sa place de Sécrétaire de l'Académie, de faire cet éloge ; il eut beaucoup de peine à obtenir la liberté qu'il demandoit ; & ce fut sous la condition expresse de ne louer dans M. Rollin que l'homme de Lettres.

Comme M. Rollin n'avoit que des parens fort éloignés, & dont il ne connoissoit presque aucun, parce que son pere & sa mere n'étoient pas de Paris, son premier dessein avoit été de destiner par son Testament le peu de bien qu'il possédoit, au soulagement de ceux qui souffroient pour la cause à laquelle il avoit été si vivement & si fidélement attaché : par les conseils de M. l'Abbé d'Asfeld, il changea cette disposition en faveur de M. Crévier, qu'il fit son Légataire Universel. Ce dernier trait qui fait encore l'éloge du discernement & du bon cœur de M. Rollin, nous fournit l'occasion de rendre à la mémoire de M. Crévier l'hommage que nous croyons qu'il mérite. M. Rollin avoit pris soin de M. Crévier au sortir de l'enfance, & fait tous les frais de son éducation. M. Crévier, dans sa jeunesse, répondit parfaitement à tout ce que M. Rollin pouvoit attendre de lui : guidé par un tel maître, il fit d'excellentes études, qui le mirent bientôt en état de remplir une place de Professeur ; qu'il exerça avec la plus grande distinction. Son exactitude à remplir les fonctions d'une charge si pénible, ne l'empêchérent pas de s'occuper à des

ages utiles : il donna une édition de Tite-
:, avec des Remarques qui montrent ſon
ir, & qui ſont honneur à ſon goût ; auſſi M.
in, qui de ſon diſciple en avoit fait ſon ami,
onſultoit-il ſur tous ſes Ouvrages, & faiſoit
ge de ſes obſervations.

M. Rollin étant mort, lorſqu'il n'étoit qu'à
oitié de l'Hiſtoire de la République Romaine,
l s'étoit ſeulement propoſé de faire, M. Cré-
remplit ce plan, & y ajouta l'Hiſtoire des
pereurs. On a encore de lui des Diſcours la-
, des Remarques ſur le Traité des Etudes,
Hiſtoire de l'Univerſité, des Obſervations
l'Eſprit des Loix ; & après avoir emploié le
s de ſon repos, ou à des occupations littérai-
, ou à des exercices de piété, il termina ſa car-
e le premier Décembre 1765.

Nous ne pouvons diſconvenir, pour dire un
t des qualités perſonnelles de M. Crévier,
il n'avoit pas dans la ſociété cette douceur &
te aménité qui caractériſoient M. Rollin. Un
tain ton de roideur auquel M. Crévier s'étoit
itué, ne prévenoit pas en ſa faveur ; mais ce
aut n'étoit qu'extérieur, il en dédommageoit
ſes autres qualités, & il avoit toutes celles du
ur ; religieux, ſincére, bon parent, fidéle
s l'amitié. Il ſe montra digne de celle de M.
llin par la conformité de ſes ſentimens avec
Maître reſpectable, & par l'attachement qu'il
: toujouts pour lui ; auſſi n'en parloit il qu'avec
plus grande ſenſibilité. Sa reconnoiſſance pour
n Bienfaiteur, lui avoit fait recueillir tous les
its qu'il avoit pu raſſembler touchant M. Rol-

lin, & c'eſt d'après lui que l'on a donné les notes qui font connoître plus particuliérement cet homme célébre, dont les écrits & la perſonne ont fait honneur, non-ſeulement aux Lettres, mais à l'humanité.

OPUSCULES
DE
M. ROLLIN.

LETTRES.

EXTRAIT d'une Lettre du Prince Royal de Pruſſe, écrite de Renusberg, le 22 Janvier 1737, à M. Thiriot.

FAITES de ma part, je vous prie, une viſite à l'illuſtre M. Rollin, que j'eſtime & conſidére. Le plaiſir que m'a cauſé la lecture de ſon Hiſtoire, & de la maniére d'étudier les humanités, m'engage à l'en remercier. C'eſt

un acte de reconnoiſſance que je croîs lui devoir. Il dévelope les événemens de l'Hiſtoire Ancienne avec beaucoup d'art & de nobleſſe. Les maximes qu'il preſcrit mettent dans un jour avantageux les ſentimens de ſon cœur. Je lui ſouhaite pour le bien de la ſociété, & pour l'honneur de la France, une longue vie. Ce vœu eſt intéreſſé, à la vérité, mais il eſt permis de l'être à ce prix.

Je ſuis, Monſieur, votre affectionné
FRÉDÉRIC.

RÉPONSE de M. Rollin, du 9 Février 1737.

MONSEIGNEUR,

Les termes me manquent pour témoigner à votre Alteſſe Roiale la vive reconnoiſſance dont m'a pénétré l'honneur qu'elle m'a fait de ſe ſouvenir de moi, & de me prévenir d'une maniére ſi noble & ſi obligeante. Ce que vous avez ordonné qu'on me

déclarât de votre part, Monſeigneur, au ſujet de mes Ouvrages, eſt le témoignage le plus flateur que je puſſe déſirer. Le comble des vœux d'un Auteur, eſt de ſe voir eſtimé & loué par un Prince d'un goût ſi délicat, & qui écrit dans une langue étrangére avec tant d'élégance, de juſteſſe, & de dignité. C'eſt pourtant, Monſeigneur, ce qui me touche le moins dans ce qu'il vous a plu d'écrire à mon ſujet. La bonté & l'effuſion de cœur avec laquelle votre Alteſſe Roiale s'exprime, & un vif amour du bien public qui paroit animer tous ſes ſentimens, me rempliſſent d'une bien plus juſte admiration, parce que ce ſont là les grandes vertus d'un Prince. Tout ce que je dois craindre, c'eſt que ce bon cœur, & cet amour du bien public ne vous aient aveuglé en ma faveur. Mais quand cela ſeroit ainſi, je me donnerois bien de garde de ſonger à vous tirer d'erreur. J'ai trop d'intérêt à conſerver une eſtime qui m'eſt ſi glorieuſe. J'oſe dire, Monſeigneur, que je la mérite, non par mes Ouvrages, mais par la reſpectueuſe reconnoiſſance, & la pro-

fonde vénération avec leſquelles j'ai l'honneur d'être,

MONSEIGNEUR,

De Votre Alteſſe Roiale,

Le très-humble & très-obéiſſant ſerviteur,
C. ROLLIN.

LETTRE

Du Prince Roial de Pruſſe à M. Rollin, en réponſe à la Lettre que celui-ci avoit eu l'honneur de lui écrire, pour le remercier de ſon compliment.

A Renusberg, ce 20 de Février 1737.

MONSIEUR,

Vous vous êtes ſi bien dépeint dans vos Ouvrages, (peut-être ſans le ſavoir) que je vous connois auſſi intimement, que ſi j'avois la ſatisfaction de vous avoir fréquenté lontems.

Je reſpecte en vous, Monſieur, le caractére d'un homme de probité,

d'un homme intégre, & qui rempli d'amour pour le genre humain, ne borne pas ſes travaux à enſeigner, mais à former les mœurs des perſonnes de tout âge. La France vous ſera redevable, avec le tems, d'un peuple de héros, d'un peuple de ſavans que vous avez inſtruits, & qui n'aiant pour but que la ſolide gloire, feront conſiſter leur véritable grandeur dans des ſentimens de cœur épurés de tout vice, & uniquement portés à la vertu. Nos Allemands, plus dociles à vos leçons qu'à celles de leurs parens, vont s'empreſſer à marcher dans la carriére que vous leur avez ouverte. La vertu, dépeinte avec les vives & belles couleurs dont vous compoſez ſon coloris, trouve des attraits pour un chacun, & vous aſſurez ſon triomphe en diffamant le vice juſques ſous l'appareil de la grandeur du rang, & de la plus ſplendide magnificence. C'eſt là votre ouvrage, & c'eſt ſans contredit par quoi vous égalez votre réputation à celle des Souverains & des Monarques.

Je me trouve fort flaté de ce que vous voulez bien diſtinguer ma foible voix dans un concert de tant de

milliers de perſonnes qui chantent vos louanges.

Je vous ai une reconnoiſſance particuliére de votre Hiſtoire Ancienne, & je me crois obligé de vous la témoigner. Mon eſtime vous eſt acquiſe : elle vous étoit due il y a lontems. C'eſt un tribut que votre mérite eſt en droit d'exiger de tout le monde : je ſerai toujours avec ces mêmes ſentimens,

Monſieur,

Votre très-affectionné,
FRÉDÉRIC.

LETTRE

De M. Rollin du 4 de Mai 1737, en envoiant le Tome onziéme de l'Hiſtoire Ancienne.

MONSEIGNEUR,

Souffrez que j'aie l'honneur de préſenter à votre Alteſſe Roiale, l'onziéme volume de mon Hiſtoire Ancienne. Le bon accueil qu'Elle a fai

à ceux qui l'ont précédé, me fait eſpérer qu'Elle voudra bien encore recevoir favorablement celui-ci. Je ſouhaite fort, Monſeigneur, qu'il ſoutienne auprès de vous la réputation de ſes aînés. Je me trouve heureux de pouvoir fournir à votre Alteſſe Roiale quelque lecture capable de l'amuſer agréablement dans des momens de loiſir, dont Elle ſait faire un ſi bon uſage. Il eſt rare de trouver des Princes qui aient un goût auſſi déclaré pour tout ce qui regarde les Belles-Lettres & les Sciences. Outre le plaiſir qu'elles vous cauſent, Monſeigneur, (& en eſt-il un plus ſolide?) elles vous rendent avec uſure une partie de l'honneur que vous leur faites, en vous attirant l'eſtime & l'admiration de tous ceux qui apprennent avec quelle ardeur & quel ſuccès vous vous y appliquez. La naiſſance fait les Princes, mais le mérite ſeul fait les grands Princes: celui de cultiver & de protéger les Sciences & les Savans n'en eſt pas un médiocre; & quand il ſe trouve joint aux autres grandes qualités, il ne contribue pas peu à en relever le prix & l'éclat,

comme on le voit dans le ſecond Scipion l'Africain. Vous ne me ſaurez pas mauvais gré, Monſeigneur, de vous comparer à cet illuſtre Romain, dans l'éloge duquel les Hiſtoriens font entrer ce goût exquis pour les Belles-Lettres qui vous eſt commun avec lui, & qui vous diſtingue de preſque tous les Princes de notre tems. J'y trouve bien mon intérêt, puiſque c'eſt ce goût exquis qui m'a procuré les témoignages d'eſtime, j'ai penſé dire & d'amitié, que vous m'avez donné d'une maniére ſi touchante. J'en conſerverai toute ma vie une vive reconnoiſſance; & je me ferai gloire d'être avec un profond reſpect & un parfait dévouement,

Monſeigneur,

De votre Alteſſe Roiale,

Le très-humble, &c

RÉPONSE du Prince Roial de Pruſſe à la Lettre précédente.

A Ruppin le 14 Mai 1737.

MONSIEUR,

J'ai reçu avec bien du plaiſir les deux derniers volumes de l'Hiſtoire Ancienne que vous avez eu la bonté de m'envoier. Vous ajoutez aux obligations que je vous ai déja, celle d'un nouveau plaiſir que la lecture de votre bel Ouvrage m'a cauſé. Je l'ai lu, je l'ai dévoré, & je le relirai encore.

S'il eſt certain que les génies heureux, ces hommes que le Ciel a doué de talens d'une maniére ſi diſtinguée, ſont obligés de les emploier pour l'utilité publique : il n'en eſt pas moins ſûr que le Public, (& chaque individu en particulier) doit reconnoître les peines & les recherches de ceux qui travaillent pour lui. Je m'acquitte de ce devoir, & je vous paie avec un peu de fumée le plaiſir très-réel que je dois à vos ſoins & à vos peines.

Je vous prie de croire que je m'in-

téreſſe véritablement à votre conſervation. Je me flate, avec une grande partie du Public, que l'Hiſtoire Ancienne ne ſera pas le dernier fruit de votre plume.

Dans mes complaintes au Ciel des injuſtices qui m'affligent, il y entrera tout un article de ce qu'il ne vous a pas fait immortel.

Je ſuis avec une eſtime toute particuliére,

Monſieur Rollin,

Votre très-affectionné,
FRÉDÉRIC.

LETTRE

De M. Rollin du 29 Août 1738.

MONSEIGNEUR,

Votre Alteſſe Roiale, par les marques d'eſtime & de bonté qu'Elle m'a données juſqu'ici, m'a mis en droit de lui préſenter tous les Ouvrages que je pourrai compoſer dans la ſuite. Je prends donc la liberté, Monſeigneur,

de vous envoier les deux derniers Tomes de l'Hiſtoire Ancienne, & le premier de l'Hiſtoire Romaine. J'ai grand intérêt que ce nouvel Ouvrage trouve auprès de votre Alteſſe Roiale un accès auſſi favorable que le premier. Les lettres obligeantes qu'il vous a plu de m'écrire au ſujet de l'Hiſtoire Ancienne, ont été pour moi l'approbation la plus flateuſe que je puſſe ſouhaiter. Beaucoup de perſonnes à qui je les ai lues, m'ont fort preſſé de les rendre publiques en les joignant à mes Livres, & j'y étois aſſez porté de moi-même. Peutêtre que l'amour-propre, qui eſt bien ſubtil, m'inſpiroit ce deſir : car rien ne pouvoit me faire plus d'honneur. Il me ſemble pourtant que mon principal motif étoit de faire connoître dans tous les pays où mes Livres ſont portés; un Prince qui penſe & parle en Prince, qui, à toutes les autres qualités dignes de ſa naiſſance, en joint une aſſez rare dans les perſonnes de votre rang, Monſeigneur, qui eſt d'aimer les Belles-Lettres & les Sciences, de les cultiver avec goût & ſuccès ſans préjudice aux devoirs eſſentiels de leur état, de protéger & d'honorer ceux qui

que l'eſtime que j'ai pour votre perſonne n'y participe pas moins. Un ſage Hiſtorien eſt un Phénix bien rare, & ce que je puis ſouhaiter de mieux aux Grands-hommes de ce ſiécle, c'eſt que dans les âges futurs ils trouvent des Rollins pour écrire leur Hiſtoire.

Puiſſiez-vous jouir longtems de l'eſtime de vos Contemporains, & me procurer mainte & mainte fois le plaiſir de vous remercier & d'applaudir à vos nouveaux écrits.

Je vous enviſage, vous autres Savans, comme ceux qui doivent ſervir de phare & de fanal au foible genre humain, comme des étoiles qui devez nous éclairer dans toute ſorte de Sciences, & comme des hommes qui penſent pour nous, tandis que nous agiſſons pour eux.

Jugez donc, Monſieur, ſi je me départirai jamais de l'eſtime véritable avec laquelle je ſuis,

Monſieur-Rollin,

Votre très-affectionné ami,
FRÉDÉRIC.

RÉPONSE

LETTRE

De M. Rollin, en envoiant le Tome ſecond de l'Hiſtoire Romaine.

Du 8 Juin 1739.

MONSEIGNEUR,

Quoique votre Alteſſe Roiale connoiſſe parfaitement l'Hiſtoire dont je prends la liberté de lui envoier le ſecond Tome, qui ſera bientôt ſuivi du troiſiéme, je me perſuade néanmoins que les grandes qualités des Héros qu'elle vous remet ſous les yeux, & qui ſont ſi fort de votre goût, vous en rendent toujours la lecture agréable & nouvelle. Vous y reconnoîtriez une grande reſſemblance de caractére entre votre Alteſſe Roiale & pluſieurs des plus fameux Romains, ſi votre modeſtie ne vous rendoit diſtrait ſur ce point. Ils connoiſſoient bien en quoi conſiſtent la ſolide gloire & la véritable grandeur, & ils ne ſe laiſſoient point éblouir par le vain éclat de certaines qualités,

& de certains avantages extérieurs, qui peuvent exciter l'admiration du vulgaire, mais qui dans le fond, ne rendent point les hommes plus eſtimables, parce qu'à proprement parler, c'eſt par le cœur que les hommes ſont tout ce qu'ils ſont. Les Lettres, dont votre Alteſſe Roiale a daigné m'honorer, me paroiſſent toutes remplies de ces ſentimens. Je les garde très-ſoigneuſement comme un titre de nobleſſe pour moi, & une preuve bien glorieuſe des marques d'eſtime & de conſidération que mes Ouvrages m'ont attirées de votre part. Quoique je m'en ſente peu digne, comme je compte n'en être redevable qu'à votre bonté, j'eſpére que votre Alteſſe voudra bien me les continuer.

Je ſuis avec la plus vive reconnoiſſance & le plus parfait dévouement,

Monſeigneur,

De votre Alteſſe Roiale,

Le, &c.

RÉPONSE du Prince Roial de Pruſſe à la Lettre précédente.

A Berlin ce 4 Juillet 1739.

MONSIEUR ROLLIN,

J'ai vu par votre Lettre que vous m'envoiez le ſecond Tome de votre Hiſtoire Romaine ; je ne doute point que ce nouvel Ouvrage ne réponde aux excellentes productions que nous avons de votre plume, & à l'idée avantageuſe qu'en a le Public.

La carriére que vous courez vous donne le droit de faire la leçon aux Souverains ; vous pouvez leur faire entendre la voix de la vérité que la flaterie rend inacceſſible au Trône ; il vous eſt permis de fouetter le vice ceint du Diadême ſur le dos des Tyrans & des monſtres dont fourmillent les Annales de l'Univers, & de corriger d'une maniére indirecte ceux dont le rang fait reſpecter juſqu'aux défauts. Je ſouhaite pour le bien de l'humanité, que vous puiſſiez rendre les Rois, hommes ; & les Princes, citoiens : je ſuis ſûr que ce ſeroit la

plus belle récompenſe de vos peines, & peut-être le plus digne ſalaire que jamais Hiſtorien ait obtenu.

Je vous prie de croire que je m'intéreſſe vivement à votre gloire, & que je ne ſuis pas moins charmé de vos Ouvrages, que je me réjouis de l'état vigoureux & robuſte de votre ſanté.

Veuille le Ciel prolonger des jours dont vous faites un uſage ſi ſalutaire, & vous combler de toutes les bénédictions que je vous ſouhaite.

Je ſuis,

Monſieur Rollin,

Votre très-affectionné,
FÉDÉRIC.

LETTRE

De M. Rollin, du 19 Septembre 1739.

MONSEIGNEUR,

Je me rendrois indigne des bontés que votre Alteſſe Roiale a eues juſqu'ici pour moi, ſi je manquois à vous témoigner la part que j'ai priſe à ce

que le Roi votre pere a fait tout récemment en votre faveur. Toutes les grandeurs, toutes les fortunes du monde ne ſont rien ſans la paix de l'ame, & ſans une certaine douceur intime, que répand dans le cœur une union parfaite entre des perſonnes, que la nature & le ſang lient enſemble par des nœuds ſi étroits. Je ſouhaite, Monſeigneur, que cette union, qui fait tout le bonheur de la vie, aille toujours en croiſſant, & ne laiſſe rien dans votre eſprit qui en puiſſe troubler la tranquillité & la joie.

Votre Alteſſe Roiale, Monſeigneur, ne ſe trouvera-t-elle point à la fin importunée & accablée de mes Livres, qui vont ſi fréquemment ſe préſenter devant Elle? S'ils deviennent trop libres & trop hardis, j'oſe le dire, Monſeigneur, c'eſt votre faute, & la ſuite du trop bon accueil que vous leur faites. Reçus ſi gracieuſement par un Prince que ſon goût exquis pour les ſciences & pour toutes les productions de l'eſprit, ne diſtingue & ne releve pas moins que ſa haute naiſſance, ils croient valoir quelque choſe, & paroiſſent avec

confiance devant votre Alteſſe Roiale. J'ai intérêt qu'elle les ſouffre toujours avec la même patience & la même bonté.

Mais ne dois-je pas craindre moi-même, Monſeigneur, d'en abuſer, en prenant la liberté de faire paſſer ſous vos yeux les Programmes de pluſieurs Exercices qu'un jeune homme de qualité a ſoutenus dans un Collége dont j'ai été lontems Principal. Ce jeune homme porte un nom bien connu dans notre Hiſtoire. C'eſt un prodige, & je n'ai jamais rien vu de ſemblable, ni qui en approchât. Dans ces Exercices qui ſe ſont faits devant de nombreuſes aſſemblées, je l'ai interrogé, toujours à l'ouverture du Livre, & ſouvent en me contentant de lui lire moi-même pluſieurs endroits des Auteurs Grecs, qu'il expliquoit très-bien en me les entendant ſeulement lire. Outre ce qui eſt indiqué dans les Programmes, il a vu en hébreu les cent premiers Pſeaumes de David, & les deux premiers Livres des Rois. Comme cette étude eſt étrangére à celle des Belles-Lettres auxquelles on ſe borne dans les

Colléges, on ne lui a permis d'y mettre par jour qu'un quart-d'heure. Ce jeune homme eut treize ans accomplis la veille du dernier Exercice qu'il a soutenu : il ne prend pas un quart-d'heure sur ses récréations.

Pardonnez-moi, Monseigneur, toutes mes importunités & toutes mes impolitesses, elles ne diminuent rien du profond respect & du parfait dévouement avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Monseigneur,

De votre Altesse Roiale,

Le, &c.

RÉPONSE du Prince Roial de Prusse.

A Renusberg le 15 Octobre 1739.

MONSIEUR ROLLIN,

Je suis étonné de la rapidité étonnante avec laquelle vous travaillez à l'Histoire Romaine, dans un âge où le cours ordinaire de la nature nous permet à peine de vivre ; vous inf-

truiſez donc encore le Public, lors même que vous ſemblez déja enjamber l'Eternité? Vous nous ferez croire tout ce que l'Antiquité a feint du chant harmonieux des Cignes avant leur mort; l'Hiſtoire Romaine de Monſieur Rollin me ſemblera un phénoméne plus merveilleux que tout ce que la Fable raporte, & il ſera conſtant que la vivacité de votre compoſition, & l'excellence de vos Ouvrages ne ſe démentiront aucunement malgré le poids des années & le fardeau de l'âge; il en eſt ainſi que de ces fleuves qui ne roulent jamais leurs ondes plus fort, ni plus rapidement, que plus ils s'éloignent de leur ſource.

J'ai admiré les progrès du jeune Gueſclin, j'ignore s'il eſt parent de ce fameux Bertrand Du Gueſclin, dont le nom ne périra point tant que l'on conſervera le ſouvenir de la probité & de la valeur; peut-être que le jeune homme dont vous me parlez fera, avec le tems, autant d'honneur aux Lettres, que Du Gueſclin en fit à l'Epée. Il eſt plus d'un chemin pour arriver à la gloire; la carriére des Héros eſt brillante, à la vérité, mais

elle eſt teinte du ſang humain ; celle des Savans a moins d'éclat, mais elle conduit également à l'immortalité, & il eſt plus doux d'inſtruire le genre humain, que d'être l'Artiſan de ſa deſtruction.

Je vous ſuis d'ailleurs bien obligé de la façon dont vous prenez part à ma ſatisfaction, les Arts & les Sciences établiſſent une eſpéce de Société dans le monde, & il paroît naturel que tous ceux qui ont le bonheur d'en être, devroient participer mutuellement aux bonheurs qui arrivent à leurs Membres quelconques, & partager plutôt leur joie, que de s'entrepersécuter, comme il n'arrive que trop dans la République des Lettres.

Je devois donc m'attendre aux ſentimens que vous me témoignez : je vous aſſure cependant que je n'en ſuis pas moins reconnoiſſant, & que je regrette beaucoup de renfermer en moi ce qui pourroit vous en être un témoignage, étant avec bien de l'eſtime,

Monſieur Rollin,

Votre très-affectionné FÉDÉRIC.

LETTRE

De M. Rollin au Roi de Pruſſe ſur ſon avénement à la Couronne.

Le 17 Juin 1740.

SIRE,

Quand ma vive reconnoiſſance pour toutes vos bontés ne m'engageroit pas à témoigner à Votre Majeſté la part que je prends avec toute l'Europe à ſon avénement à la Couronne, je me croirois obligé de le faire pour l'intérêt & comme au nom des Belles-Lettres & des Sciences, que vous avez non-ſeulement protégées juſqu'ici, mais cultivées d'une maniére ſi éclatante. Il me ſemble qu'elles ſont montées en quelque ſorte avec vous ſur le Trône, & je ne doute point que Votre Majeſté ne ſe propoſe de les faire régner avec Elle dans ſes Etats, en les y mettant en honneur & en crédit. Mais, Sire, un autre objet bien plus important m'occupe dans ce grand événement : c'eſt

la joie que je ſai qu'aura Votre Majeſté de faire le bonheur des Peuples que la Providence vient de confier à ſes ſoins. Permettez-moi de le dire à mon tour : les Lettres, dont Votre Majeſté m'a honoré, & que je conſerve bien ſoigneuſement, m'ont fait connoître le fond de ſon cœur, entiérement éloigné de tout faſte, plein de nobles ſentimens, qui ſait en quoi conſiſte la vraie grandeur d'un Prince, & qui a appris par ſa propre expérience à compatir au malheur des autres. C'eſt un grand avantage pour Votre Majeſté, d'être bien convaincue qu'Elle n'eſt placée ſur le Trône que pour veiller de-là ſur toutes les parties de ſon Roiaume ; pour y établir l'ordre, & y procurer l'abondance ; ſurtout pour emploier ſon autorité à y faire reſpecter celui de qui ſeul Elle la tient, & de qui Elle a l'honneur de tenir la place ſur la terre. *Les richeſſes, la gloire, la puiſſance ſont en ſes mains. C'eſt lui qui donne le conſeil, la prudence, la force. C'eſt par lui que les Rois régnent, & que les Légiſlateurs rendent la juſtice.* Qu'il lui plaiſe, Sire, de vous combler, Vous & votre Roiau-

me, de ſes plus précieuſes bénédictions, & pour les renfermer toutes en un mot : Qu'il lui plaiſe de vous rendre *un Roi ſelon ſon cœur*. C'eſt ce que je ne ceſſerai de lui demander pour vous, perſuadé que je ne puis mieux vous témoigner avec quel profond reſpect & quel parfait dévouement je ſuis,

Sire,

De Votre Majeſté,

Le, &c.

RÉPONSE du Roi de Pruſſe à la Lettre précédente.

De Konisberg le 17 Juillet 1740.

MONSIEUR ROLLIN,

J'ai trouvé dans votre Lettre les conſeils d'un ſage, la tendreſſe d'une nourrice, & l'empreſſement d'un ami; je vous aſſure, mon cher, mon vénérable Rollin, que je vous en ai une ſincére obligation, & que les marques d'amitié que vous me témoignez

me ſont plus agréables que tous les complimens très-ſouvent faux ou inſipides que je ne dois qu'à mon rang; je ne ceſſerai point de faire des vœux pour votre conſervation, & je vous prie de m'aimer toujours, & de vous perſuader que je ſerai tant que je vivrai plein de conſidération pour vous, & d'eſtime pour votre mémoire. *Vale.*

FÉDÉRIC.

LETTRE

De M. Rollin au Roi de Pruſſe, en lui envoiant le Tome quatriéme de l'Hiſtoire Romaine.

Le 22 Juillet 1740.

SIRE,

Mes Livres oſent paroître devant votre Trône, avec quelque crainte, à la vérité, mais avec encore plus de confiance. Ils ne ſe préſentent pas néanmoins devant Votre Majeſté pour en être lus, mais ſeulement pour en être vus, & pour lui faire ma cour. Bien d'autres ſoins vous occupent

maintenant. Instruit à fond des actions vertueuses & des grandes qualités des Rois, tant anciens que modernes, Vous songez, Sire, à les égaler, &, s'il se peut, à les surpasser. L'Europe paroît attendre de Votre Majesté, qu'Elle lui donnera le modéle d'un Prince attentif à remplir exactement tous les devoirs de la Roiauté, & ils sont grands. C'est l'agréable espérance dont se flate aussi,

Sire,

De Votre Majesté,

Le, &c.

RÉPONSE du Roi de Prusse à la Lettre précédente.

A Charlotenbourg, ce 3 Août 1740.

MON CHER ROLLIN,

J'attens votre nouveau volume avec impatience, je suis persuadé que vos Ouvrages ne se démentiront jamais, & que Monsieur le Cardinal, Monsieur de Fontenelle, & Monsieur Rollin ne

radoteront de leur vie; c'eſt une vérité qui commence à recevoir une évidence géométrique; je ſuis du moins Orthodoxe ſur cet article, & plein d'eſtime & d'amitié pour vous. *Vale.*

FÉDÉRIC.

LETTRE

De Monſieur Rollin au Roi de Pruſſe.

Ce 14 Septembre 1740.

SIRE,

Je prends encore une fois la liberté de vous écrire en vous envoiant l'Edition *in-quarto* de mon Traité des Etudes, qui ſera bientôt ſuivie de celle de l'Hiſtoire Ancienne. Quelque honneur & quelque plaiſir que me faſſent les Lettres de Votre Majeſté, je ne dois pas abuſer de la bonté qu'Elle a de répondre réguliérement aux miennes, & je me crois obligé déſormais à ménager avec plus de ſoin que je n'ai fait juſqu'ici un tems devenu ſi néceſſaire & ſi précieux pour tout un Roiaume. Mes Livres,

Sire, ſeront donc mes Lettres. Ils vous parleront pour moi ; & quand vous y lirez de belles actions de quelque grand Prince, Votre Majeſté ſuppoſera, s'il lui plaît, que ce ſont de ma part autant de complimens pour Elle, ou du moins autant de vœux. Je les chargerai de vous bien témoigner mon reſpect, ma vénération, ma reconnoiſſance, & ſurtout mon tendre attachement : car cette expreſſion me devient permiſe. Votre Majeſté, non-ſeulement me permet, mais m'ordonne de l'aimer toujours. Et comment pourrois-je ne le pas faire ? Comment pourrois-je n'être pas vivement touché & attendri de l'effuſion de cœur avec laquelle vous avez bien voulu m'écrire depuis votre avénement à la Couronne. Les Rois ne ſe piquent pas d'ordinaire d'avoir des amis, & il eſt rare qu'ils en aient de véritables. L'intervalle qu'ils mettent entr'eux & le reſte des hommes, eſt trop grand pour donner lieu à l'amitié, laquelle en effet ſuppoſe une ſorte d'égalité. Votre Majeſté n'en uſe pas ainſi. Elle deſcend du Trône juſqu'à ſon ſerviteur, & par-là trouve le

moien de le mettre de niveau avec Elle pour en faire ſon ami. Oui, Sire, je le ſerai toute ma vie. Mais c'eſt trop peu pour moi ; que me reſte-t-il encore de tems à vivre ? Je ſouhaite l'être pendant toute l'Eternité ; cet unique vœu dit beaucoup de choſes. Je ſuis avec des ſentimens que je ne puis exprimer avec aſſez de force & d'énergie,

Sire,

De Votre Majeſté,

Le, &c.

LETTRE

De M. Thieriot à M. Rollin.

Paris le 23 Octobre 1740.

MONSIEUR,

J'ai reçu des ordres de Sa Majeſté le Roi de Pruſſe, de vous témoigner qu'il ne lui a pas été poſſible de vous écrire. Nous avons le chagrin de ſa-

voir que ce Monarque eſt attaqué d'une fiévre quarte qui, à ce que je crois, tend cependant à ſa fin : Sa Majeſté m'ordonne de vous aller faire des complimens de ſa part, & de vous remercier des deux volumes in-4°. que je lui avois envoyé de la vôtre. On m'a appris votre retour à Paris pour la fin de ce mois, & que vous alliez de-là à Colombe, où je compte aller remplir les ordres de Sa Majeſté, & préſenter mes très-humbles reſpects à Monſieur le Maréchal d'Aſfeld, & à Monſieur ſon frere.

Je ſuis avec beaucoup d'attachement, & une ſinguliére vénération,

Monſieur,

Votre, &c.

LETTRE

De Madame d'Orléans, Abbeſſe de Chelles, à M. Rollin. *

J'ai appris, Monſieur, avec bien de la conſolation, & ſans ſurpriſe, que vous aviez réuni en vous la grandeur d'ame des premiers Romains, & l'activité de la foi des premiers Chrétiens; il y a lontems que je vous voi rempli de l'un & l'autre de ces ſentimens, & c'eſt ce qui m'attache à vous par des liens indiſſolubles. J'ai été bien fâchée de n'avoir pas été avertie de la viſite que vous m'avez rendue, j'aurois tout quitté pour vous voir; j'eſpére que vous reviendrez, & je vous en prie; je ſerai libre d'ici à Vendredi juſqu'à trois heures; & depuis le Jeudi de la Pentecôte juſqu'au S. Sacrement, j'aurai tout mon tems

* Cette Lettre n'eſt point dattée. Les égards dûs au nom auguſte qu'elle porte, & à la main reſpectable qui l'a écrite, nous ont portés à la placer ici.

à moi, Madame d'Orléans allant à Bagnolet. Ne me refuſez pas, Monſieur, la grace que je vous demande; vous ſavez quelle a toujours été ma vénération & mon attachement pour vous, & vous pouvez croire combien ce que vous venez de faire redouble en moi ces ſentimens, puiſqu'à toutes les grandes qualités que j'ai vu en vous, vous y avez ajouté celle de généreux confeſſeur & défenſeur de la vérité. Que la grace qui vous en a donné la force demeure toujours en vous, & demandez à J. C. de la répandre ſur moi, afin que je vive de la Foi, & que je demeure fidelle à la vérité qu'il a daigné me faire connoître.

Sr. D'ORLÉANS.

C. ROLLIN

Boivinio ſuo S. P. D.

Audivere Dii tandem tua vota, preceſque
Audivere; malæ rupiſti vincula ſortis,
Inviſaſque domos atque importuna potentum
Tecta reliquiſti. Meliorem ducere vitam

Jam licet, & miserâ procul ambitione, beatos
Ædibus in parvis placidè consumere soles.
Ista dies albo certè signanda lapillo est,
Dulcia pacatæ quæ reddidit otia vitæ,
Et libertatem longo post tempore tandem
Restituit. Potes ipse tuo jam vivere nutu.
Nec te fata iterum cogent, Boivine, patroni
Imperiosa pati fastidia: nec tibi posthac
Cura erit arbitrio alterius componere mores,
Et trepidum Domini pendere jubentis ab ore.
Quanquam eheu de te quid demens talia narro?
Non te, non talem finxit natura, potentis
Qui Domini posses fastus perferre superbos
Jussaque patroni, nutumque secutus herilem
Servitio turpi indignantia subdere colla.
Ille humiles animos timor arguit. At tibi semper
Mens generosa fuit, contra promissa, minasque
Stare audax, mille & patroni divitis artes:
Nesciaque ullius violentis cedere jussis,
Propositumque semel vitæ mutare tenorem.
Hos tibi lætor ego generoso in pectore sensus
Naturam tribuisse. Utinam tamen hæc tua virtus
Aut nunquam, aut se so meliori in sorte probasset!
Verùm præteritæ ducenda oblivia sortis.
Ecce exoptatam, post tædia longa, quietem
Ostendunt superi. Melioribus utere fatis.
Disce, nec invideo, quàm sit præstantior auro

crivant la maniére dont je paſſe ici le tems. Mais le tems me preſſe. Ce ſera pour la premiére fois. Jamais je n'ai compoſé ſi aiſément. Je n'ai pas eu le tems de les revoir. Vous les corrigerez vous-même. J'ai mieux aimé ſuivre l'impétuoſité de mon imagination, & vous en écrire davantage, que de m'amuſer à les polir. D'ailleurs vous me pardonnerez bien ſi ces vers reſſentent le lieu où ils ſont nés, & s'ils ſont ruſtiques, champêtres & négligés. Je m'apperçois bien que les Muſes ſont demeurées avec vous à Paris. Je vous avois promis que je vous écrirois en vers, j'ai mieux aimé en faire de méchans, que de manquer à ma parole. Vous ſaurez que j'ai ici fort peu de tems d'y travailler. Je travaille cinq heures avec mes Ecoliers; je fais ma lecture ordinaire d'Euripide de quatre ou cinq cens vers au moins. Voiez ce qui me reſte de tems. Je commençai hier après midi, & j'ai achevé aujourd'hui, premier jour de Septembre à même heure. Mais en voila aſſez ſur mes vers. Je prends grand plaiſir à lire les vôtres. J'ai reçu vos deux Lettres. J'ai fort bien entendu

tendu la premiére entiérement. Vous me faites tort de douter ſi j'entends du Grec auſſi clair, auſſi élégant, & auſſi poli que celui d'Iſocrate. Vous êtes heureux de vous être tiré d'affaire avec tant d'adreſſe. Jamais comédie ne m'a plus diverti. Que les reparties m'ont ſemblées ingénieuſes, fines, délicates, naturelles, enfin dignes d'un Normand. Pardonnez-moi ce mot. A chaque interrogation je vous croiois pris, & ne m'imaginois pas qu'on s'en pût tirer. Enfin j'ai eu le plaiſir de la comédie, & ces réponſes imprévues me donnoient une agréable ſurpriſe. Mais le tems me preſſe. Mes écoliers vous baiſent les mains. Je vous prie de ne pas manquer de m'écrire aux jours arrêtés, & de recommander en donnant vos lettres qu'on me les faſſe tenir. Je m'en vais écrire à ma mere pour la premiére fois. Si j'ai le tems d'achever la lettre, je la mettrai dans votre paquet, & vous prierai de la porter chez nous. Je vous prie auſſi de ne point montrer ces vers, parce que vous voiez qu'il ne me ſeroit pas avantageux qu'on ſût que je ſuis dans ces ſentimens.

Adieu. Vale, ἔρρωσο. J'oubliois de vous dire qu'une demie heure avant de recevoir votre derniére Lettre, j'avois fait un ſonge, dans lequel je m'imaginois que l'Abbé Le Peletier me prioit de vous perſuader d'aller en Normandie, parce que vous lui étiez utile pour une Abbaye qu'il y avoit. Adieu.

C. ROLLIN

Ludoviço Le Peletier, Præſidi Inſulato S. P. D.

Ubicumque ſis locorum, ſinas O & præſidium & dulce decus meum Pelteri, pervenire ad te fratremque tuum illuſtriſſimum Eccleſiæ principem literas noſtras, nunciumque, ut ſpero, vobis gratiſſimum. Elegit me Univerſitas Pariſienſis in ſuum Rectorem : grande munus olim, cùm veſtra quoque vigeret auctoritas ; obſcurum nunc, & in ipſis Academiæ finibus malè firmum ac claudicans : cujus utinam qualeſcumque ſunt, hoc eſt laceras ac penè ſemianimes reliquias, ut par eſt, ego tueri poſſim. Ad hanc

dignitatem ut eveherer non parùm profuit Pelteriæ domûs in me nota omnibus benevolentia. Meminit adhuc Academia in gremio quondam ſuo creviſſe unà vobiſcum atque adoleviſſe me, veſtræ ſocium educationis, atque etiam nonnunquam æmulum ac participem triumphorum. Audit cumulari me à vobis quotidie novis amicitiæ teſtimoniis : putat me aliquo in pretio eſſe apud vos. Itaque oblita tenuitatis meæ Rectorios mihi faſces detulit, rata ſe ſub tutelâ veſtri nominis non ſecuram modò, ſed etiam illuſtrem in poſterum fore. Vides quanti meâ referat opinionem de me tam honorificam non videri omninò falſam & inanem. Igitur vehementer à te poſtulo ut communem noſtram matrem, quæ te aluit, quæ ſalutaribus ſtudiis iſtam & ingenii vim, & virtutis indolem tam feliciter excoluit, tuo patrocinio foveas : me verò pro ſolita humanitate tua, & gratiâ & conſiliis adjuves.

Sic Pelteriolus quondam, puer iſte tenellus,
Blandulus iſte puer, ſpes hactenus unica patris,
Et ſolamen avi, qui te nunc ore, habituque,

Ingenioque refert, referet virtutibus olim;
Fausta inter bene nutritus penetralia, & ipsis
Musarum manibus pulchras formatus ad artes,
(Namque illum jam nunc Academia nostra reposcit)
Sic, inquam, puer iste queat volventibus annis,
Ne pater invideas, virtute & honoribus amplis,
Quanquam difficile est, ipsum te vincere, avumque;
Proximus & senio spectare utriusque senectam.
Hæc ego dictabam Rector tibi in ædibus illis,
Queis tua mecum olim studioque pilâque juventus
Egregiè sudorem inter se exercuit: unde
Ad summos ambo properavimus ordine honores
Quisque pari: quanquam mihi te fas cedere: namque
Ulterius mihi nil superest quo surgere possim:
Te manet, augurio nisi fallimur, altera sedes.

C. DE FLEURY,

Rectori Parisiensis Academiæ Amplissimo S. P. D.

Ergo, Roline mi, Parisiensis Academia Rectorios ad te fasces detulit. Te-ne-ipsum! qui modò Floriacis in agris Juvenum stipatus turbâ, penè juvenis ipse

Nunc viridi membra ſub arbuto
Stratus, nunc ad aquæ lene caput ſacræ,

paribus colludebas. Unde tam repentina tibi gravitas ac potius ſenecta? Næ tu probè Cincinnatum veterem illum æmularis. Ut enim ipſe Dictator ab aratro, ſic tu Rector, ut ita dicam, ab agris novam repentè majeſtatem induiſti. Gratulor certè tibi Floriaci ruris nomine, gratulor inprimis meo, qui cum hactenus ſub te velut privato duce militaverim, nunc Imperatore te tua ſigna ſim ſecuturus. Quod ſupereſt, precor ut grande olim per ſe munus, nunc verò tui expectatione magnum fauſto omine aggrediaris; atque in tanto faſtigio id te meminiſſe maximè velim,

Ut tu fortunam, ſic te, Roline, feremus.

Vale.

Datum Floriaci pridie Idus Oct. an. 1694.

C. DE FLEURY,

Relino ſuo S. P. D.

Depoſuiſſe te Rectorium munus, etſi Academiæ cauſâ non mediocriter doleo, Cariſſime, gaudeo tamen tui ipſius cauſâ vehementer ; cum adeſſe tandem cogito tempus illud, quo tibi in ſinu libellorum quieſcere, teque ad intermiſſa per biennium ſtudia referre liceat. Nec Muſis ſolùm, ſed amicis quoque privatus te reſtitues, quibus te quodammodo extorſerant res Academiæ. Spero enim fore ut, ita te non rapiat illa tua legendi ac ſtudendi ſitis, ut non aliquantulum otii tuis amicis veteribuſque diſcipulis impertias. Cœterùm cogita, nondùm omninò excuſſum à te Rectorium onus, niſi id Floriaci depoſiturus venias, ubi quodammodo ſuſcepiſti. *Vale.*

Dat. Floriaci Idibus Oct. an. 1696.

LETTRE

De M. Rollin à M. Le Peletier.

MONSEIGNEUR,

M. Herſan & moi avons conféré l'endroit de S. Auguſtin avec l'original. Il paroit qu'on n'a point pris le ſens de ce Pere dans l'Extrait que vous m'avez donné. Car S. Auguſtin, bien loin de prétendre que *Incredibile eſt quòd Dominus primum hominem ante peccatum damnaverit ad laborem*, prouve tout le contraire, comme il eſt aiſé de le voir dans toute la ſuite du paſſage. Et cette penſée ſeule par elle-même eſt un des plus beaux éloges qu'on puiſſe faire de la vie ruſtique, de dire que Dieu avoit deſtiné l'homme à cultiver la terre de ſes mains innocentes, & non encore ſouillées du péché; & que cela devoit faire partie de ſon bonheur. On peut donc mettre cet endroit tout entier, ſi vous le jugez à propos. J'eus l'honneur, Monſeigneur, de vous

parler à Villeneuve d'un endroit de l'Ecriture Sainte, qui m'a toujours frapé, & que M. Herſan avoit remarqué auſſi bien que moi. Il eſt tiré de l'Eccléſiaſtique chap. 7. vers 16.

Non oderis laborioſa opera, & ruſticationem creatam ab Altiſſimo.

On pourroit le mettre après le paſſage de S. Auguſtin : ainſi ce morceau, le plus beau ſans doute, & le plus précieux de tout le Livre, commenceroit & finiroit par l'Ecriture Sainte. Car je crois qu'il eſt bon de mettre les paroles de la Genéſe à la tête de l'interprétation de S. Auguſtin, non-ſeulement afin qu'on puiſſe mieux prendre la penſée de ce Pere, & entendre ſon explication ; mais parce que rien ne convient mieux à la tête d'un livre qui traite d'Agriculture, que d'y voir le premier & le plus beau de tous les jardins, dont on peut dire en quelque maniére que Dieu lui-même fut le premier Jardinier, puiſqu'il fut planté de la main divine & toute-puiſſante de ce ſouverain Maître de tout l'Univers. J'attendrai, Monſeigneur, vos ordres ſur l'impreſſion de ce paſſage, & ce que vous jugerez à pro-

pos qu'on y retranche ou qu'on y change. Cependant je ferai imprimer les deux Lettres. Je ſuis avec un très-profond reſpect,

Monſeigneur,

Votre, &c.

Ce 7 Décembre 1696.

---

* LAUS VITÆ RUSTICÆ, E S. AUGUSTINO, *de Geneſ. ad litteram lib. 8.*

PLANTAVERAT Dominus Deus Paradiſum voluptatis à principio.... Tulit ergo hominem, & poſuit eum in Paradiſo voluptatis, ut operaretur & cuſtodiret illum. Nunquid fortè agriculturam Dominus voluit operari primum hominem? An non eſt credibile quòd eum ante peccatum damnaverit ad laborem? Ita ſanè arbitraremur, niſi videremus cum tantâ vo- Geneſ. ca 2.

* Ce morceau ſe raporte à la Lettre précédente, & eſt à la tête des deux Lettres ſuivantes de M. Le Peletier, qui furent imprimées, & parurent en 1697.

luptate animi agricolari quoſdam, ut eis magna pœna ſit inde ad aliud avocari. Quidquid ergo deliciarum habet agricultura, tunc utique longè amplius erat, quando nihil accidebat adverſi vel terrâ vel cœlo. Non enim erat laboris afflictio, ſed exhilaratio voluntatis, cum ea quæ Deus creaverat, humani operis adjutorio lætiùs feraciuſque provenirent..... Quod majus mirabiliuſque ſpectaculum eſt, aut ubi magis cum rerum naturâ humana ratio quodammodo loqui poteſt, quàm cùm poſitis ſeminibus, plantatis ſurculis, tranſlatis arbuſculis, inſitis malleolis, tanquam interrogatur quæque vis radicis & germinis, quid poſſit, quidve non poſſit: quid in ea valeat humorum inviſibilis interiorque potentia, quid extrinſecus adhibita diligentia? Inque ipſâ conſideratione perſpicitur, quia neque qui plantat, eſt aliquid, neque qui rigat, ſed qui incrementum dat Deus... Quid ergo abhorret à vero, ſi credamus hominem ita in Paradiſo conſtitutum, ut operaretur agriculturam non laborioſam, ſed delicioſam, & mentem prudentis magna atque

utilia commonentem ? Quid enim hoc opere innocentius vacantibus, & quid plenius magna conſideratione prudentibus ?

Non oderis laborioſa opera, & ruſticationem creatam ab Altiſſimo. Eccleſiaſtici cap. 7.

TERENTIUS.

EUNUCH. Act. v. Scen. VI.

Ex meo propinquo rure hoc capio commodi :
Neq ; agri, neq ; urbis odium me unquam percipit.
Ubi ſatias cœpit fieri, commuto locum.

CLAUDIUS LE PELETIER,

Carolo Rollin Rectori ampliſſimo S. P. D.

ALIQUID de ruſticatione noſtrâ ad te ſcribere, cariſſime Rolline, geſtit animus, deambulatione, & ipſo ruris ſilentio excitatus, quæ magna ſunt incitamenta cogitationum, quas poſtquam Reipublicæ laborioſiùs impendi,

ad rerum ruſticarum voluptates ſapientiæ proximas revocare conor. Sed cùm fas non ſit doctiſſimæ Academiæ Rectorem adire, niſi ſermone latino, quem penè inter aulæ & negotiorum curas dedidici; non ſine Comite Ruſtico hanc tibi dictarem Epiſtolam. Liceat commendare Villam-novam apud te, qui ſcis amores meos eſſe, & verè amores meos: Ipſam enim cupidè emi, ſatis eleganter ornavi, & diligenter colui. Indulge ergo amori noſtro, doteſque Villæ accipe, quæ & tibi auditu, & mihi relatu gratiſſimæ erunt.

Laudanda primùm vicinitas Urbis, ita ut peractis quæ agenda fuerint, ſalvo jam & compoſito die poſſis illuc pervenire: opportunitas viæ, quæ plano tramite Sequanæ littus obambulat, deindè curſu amœno per latiſſima prata, & fertiliſſimos campos diffunditur & pateſcit. Tam gratum iter deſinit in longos arborum ordines, per quos fallente clivo facilis patet aſcenſus ad Villam noſtram, quæ penè in colle imo poſita, vicinæ regioni ſupereminet. Mira ibi temperies aëris, & cœli clementia.

Areæ longæ latæque bipartito gra-

mine viridantes in ipſo ſtatim aditu occurrunt : multum illæ ruris vident, patentes campos, longinquoſque colles proſpiciunt, & ſingulari jucunditate præcedunt ſimplicem & tamen venuſtam diſpoſitionem ædificiorum. Horum medium pateſcit, & advenientibus offert atrium pictis venationibus ornatum. Ædes uſibus capaces & elegantes, non ſumptuoſæ ; Quæ pars ædium Deo ſacra eſt, auro ſola reſplendet. Cubicula tam feliciter diſpoſita, ut quæ plurimo ſole perfunduntur, ſint in frigore tepidiſſima ; quæ verò umbrâ utuntur, ſint in æſtu frigidiora, & Favonios accipiant tranſmittantque, dum ſine injuriâ ventorum patent feneſtræ, ex quibus multarum quaſi regionum diverſas facies oculus diſtinguit & miſcet. Nec deeſt Bibliotheca, quæ lectitandos libros exhibet, & imagines Virorum probitate & doctrinâ illuſtrium ; egregia ſimul & præcepta, & exempla virtutis. Aliud atrium ſuperius, necnon Porticus longa & lucida picturis pluribus illuſtrantur. Hinc Diætæ hoſpitibus gratæ ſibi invicem patentibus oſtiis pervios aſpectus præbent, ita ut

quocumque inciderint oculi reficiantur dulci ſpectaculo camporum, quaſi Tabulis ad eximiam pulchritudinem pictis. In ſuperiori parte ædium cellæ plures dormitoriæ ſatis mundæ, ut excipere amicos poſſint. His omnibus adjacent ædificia uſibus domeſticis deſtinata, non tamen omninò contigua, ne voces & luſus ſervorum obſtrepant, aut odores mali offendant.

Exeuntem tectis excipit hortus conciſus in varias figuras liliis, buxo, roſis, violiſque deſcriptas: In medio fons altior & largior myrtis, taxis tonſilibus, florentibus lauris, & viridi quâdam ſcenâ includitur. A latere tectorum & horti ambulatio ſatis longa, undè latiſſimum diverſi proſpectus ſpatium. Imaginare amphitheatrum quoddam immenſum, quale ſola rerum natura potuit effingere, quod ornatiſſimis collibus cingitur, in quibus nunc continua, nunc intermiſſa tecta Villarum, & aliquando ſylvæ aut vites gratiſſimam varietatem objiciunt. His diffuſa agrorum planities ſubjicitur, quam fluminis curſus ſecat & irrigat. Hinc deſcenſus lapide polito ſatis ſplendidus ad inferiorem horti

partem : Undique ſuavitates odorum exhalant è floribus, quos interjacent arbuſculæ ſemper virentes, & variis omninò formis diſtinctæ. Surgit ibi fons alter, cujus ſalientes latices implent ampliſſimum aquarum orbem gramineo margine incluſum. Videas quoque ſedularum apum cereas domos vitro incluſas, Regna potiùs dixerim; exempla ſcilicet diligentiæ, laboris, providentiæ, regalis obſequii, & benè inſtitutæ Reipublicæ. Succedunt & pingues horti, qui non poſſunt eſſe amœniores aſpectu, nec fructibus lætiores, quorum non tam cultura, quàm ipſa pulchrior natura delectat. Feraciſſimum ubique & molle ſolum, ita ut ſaxum non facilè, ſi quæratur, occurrat : Ibi olera, ibi fruges, ibi viridia, ibi arbuſta, & pomaria obviis & paratis irrigationibus nutriuntur.

Nemora verò ordinibus ſolerter dimenſa offerunt gratum abditumque ſecretum : Hinc umbroſa Labyrinthus errores varios includit; hinc fons largior tectus nativo fornice circumjectarum arborum effundit frigus amabile, egeritque aquam in altum, quæ

in ſe cadens recipitur non ſuperbo marmore, ſed puro ceſpite, in quo continetur nec redundat; mox ſibi ipſi reddita quaſi liberior exultat. Rivulus indè naſcitur, qui ingenuo topho incluſus, diſcurrenſque per anfractus ſylvæ, non ſine dulci ſuſurro natantes aviculas ſuaviter aſpergit, tandemque velut longo errore feſſus, ſub terras furtivo lapſu fugit, quò ſe dum præcipitat paulò rapidius, leni vorticantis undæ murmure leves invitat ſomnos, nec procul indè rursùm è medio herbeſcentis viriditatis emicat. Ad muſicam quoque circumſonant chori alitum, Philomelæ cantus, dulces querelæ, & turturum gemitus. Locis in pluribus diſpoſita ſedilia ambulatione feſſos juvant, licèt ita leniter & ſenſim hortus totus aſſurgat, ut cùm aſcendere te non putes, ſentias aſcendiſſe.

Subeſt nemoribus altera deambulatio magis longa & ſpatioſa, quadruplici ulmorum ſerie obumbrata, quam viridis tapes diſcriminat, & murus humiliter aſſurgens claudit buxo veſtitus, undè tam patens & liber proſpectus, quàm è ſummo. Si ſpa-

tiantibus non ſufficiant horti, licèt pro luxuriantis ſæculi menſurâ ampliores, egredientes excipit longiſſimus tractus arborum, quæ inter planiſſimos agros deducunt ad ripam vicini fluminis. Ibi prata florida & gemmea, herbæque molles & ſemper novæ alunt numeroſa pecorum armenta, & longos ovium greges, divitias ruris: Pecoribus verò, & pecorum magiſtris ſalices ordine diſpoſitæ hoſpitalem umbram præbent. Undique venatio commoda, copioſa & libera.

Nec prætermiſſum eſſe velim Rus modicum, priores meas delicias; quod quidem majori ſubjacet, nec invidet tamen. Nihil quippè illi deeſt quod ſapientis Domini uſus poſſit exigere; ac meo ſanè judicio quædam Philoſophia in ejus mediocritate ineſſe videtur, quæ aliarum villarum objurgat inſaniam.

Inter hæc oblectamenta plus multò in rure noſtro aratur, quàm verritur: Ea nempe cultura maximè placet, quæ magis operâ quàm impensâ conſtat, proviſumque eſt, ne villæ tutela oneri eſſe poſſit, aut tale diſpen-

dium trahat, quod exprobrare Domino imprudentiam videatur. Vicus in proximo ſatis validus, in quo aquæ ſaluberrimæ, operariorum, & proborum Colonorum copia; denique vicini nuſquam importuni.

Juſtiſne de cauſis, mi Rolline, eum tibi videor lubens incolere, inhabitare, & diligere ſeceſſum, ubi corpore & animo maximè valeo; ubi datur honeſta remiſſio curarum; ubi inter innocentiſſimas ruris amœnitates mihi ſoli, & bonæ menti vacare permittitur? Nonne ibi ſeneſcere licitum eſſe debet viro, qui totum ſe Reipublicæ obtulit, quamdiù decuit? Prima enim & media vitæ tempora patriæ, extrema nobis impertire debemus, ut ipſæ leges monent, quæ majorem annis ſexaginta otio reddunt. Quod utinam Deus ſapienter nobis occupatum efficiat. Vale.

Datum apud Villam-Novam 4 Kal. Septemb. an. 1695.

CLAUDIUS LE PELETIER,

Carolo Rollin Rectori amplissimo
S. P. D.

CONGRATULARE mihi, ROLLINE CARISSIME; licèt enim longiùs abſit Villa-nova, deliciæ noſtræ, non deſunt tamen mihi voluptates ruris, quas abundè Floriacum ſufficit, quaſque paternus animus reddit etiam jucundiores, dum ibi reperio generum probiſſimum, filiam dulciſſimam, nepoteſque bonæ ſpei.

Tu ipſe noſti ſitum regionis, temperiem aëris, & gratiam Villæ, quæ rure vero, barbaroque lætatur. Poſita quippe in latâ planitie montibus undique ſed remotis cingitur, qui ſummâ ſui parte pluribus ſaxis, proceris nemoribus, ſiccis arenis, & triſti myricâ non injucundè horreſcunt. Arva verò collibus ſubjecta, perennibus rivis nutriuntur, & meſſem ſi feriùs, non minùs tamen percoquunt.

Via primùm à Regiâ domo occurrentibus ſylvis coarctata, deindè pa-

tentibus campis latior, ingreditur aream domus ampliſſimam, quæ advenientes admiratione detinet propter ædificiorum magnificentiam, quam veterum dominorum diligentia extruxit; præſepia ſcilicet laxa, cellas vinarias, & horrea ad fructuum rationem & modum agrorum comparata. Mens quippè antiquorum erat, fructuoſiores agros eſſe propter ædificia: Ruri enim ſi rectè habitaveris, libentiùs, & ſæpius venies, undè fundus melior erit, fertiliſſimoſque oculos domini experietur, dum honeſtis manibus, & ſtudiis omnia lætiùs proveniunt, quoniam curioſiùs fiunt. Cordi verò illis erat ex cultu terræ utilem ſequi rationem rei familiaris tuendæ, & augendæ, habebantque prudentiam rei, facultatem impendendi, & voluntatem agendi, undè cultiſſimum rus habuere. Nec defuere ſumptus quos talia exigunt opera, quoſque conſtans parſimonia, & probitas morum ſufficiebant, nec ars impenſas fruſtrata eſt. De Villicorum etiam peritiâ & diligentiâ maxima illis cura fuit; Et ſi nunc agrorum reditus ab antiquorum temporum proventu dif-

ment, non fatigatione, nec senio rræ, sed nostrorum inertiâ & impetiâ minùs benignè nobis arva respondent.

Area hæc splendida terminatur fos s aquâ perenni & purâ plenis, quæ ircumdant ædes minùs sumptuosas, ed usibus familiæ & hospitum sufficientes, & opportunas, in quibus verum continentiam laudare possis, & ostrorum redarguere luxuriam.

Indè horti pro majorum disciplinâ mpliores, in quibus delectatione fauari non possum, cùm suspicio procetitates arborum solertissimo ordine dispositarum, herbescentem pratorum viriditatem, vivaria multa, rivosque undæ limpidissimæ undique discurrentes, & nobiscum leni, gratoque susurro veluti colloquentes, per quos humidiores agri fossis conciduntur, & siccantur, sicque palus ibi nulla: Devexa enim terra quidquid aquarum accipit neç absorbet, effundit in rivos, undè nusquam cœlum aëre pigro ingravescit.

Hinc horti proximam partem altiores ulmi contrà solis ardores defendunt: Ibi vel apricatione calescere,

vel viciſſim umbris & aquis refrigerari ſalubriùs poſſis. Adjacent pomaria, & pingues horti, fundi feracitate lætiores. Ex altera parte vinearum ordo, & ſpecies amœniſſima; ſolum quippè omne ſuâ virtute valet, & nunquam ſine uſurâ reddit, quod accipit.

Inter gratiſſima & fertiliſſima prata extenditur longior perennium aquarum alveus, patienſque navigii; ſplendidum certè opus, nec tamen privatarum ædium modeſtiam excedens, quoniam non peregrinis, & longè adductis fontibus, ſed ex ipſo ſolo, natali & domeſticâ aquarum ubertate exiſtit. Circumjectæ ex utrâque parte veteres tiliæ gratiſſimam hinc indè ambulationem obumbrant, longiſſiméque perducunt uſque ad caput alvei, ubi plures rivuli diverſis ex partibus in unum coëuntes per ſeptem ora in canalem ſe ſe præcipitant, & miſcent undarum murmur auditu viſuque jucundiſſimum. Hinc per gradus ceſpite viridantes aſcenditur ad ſuperiorem & patentem geſtationem, quæ intus florida prata & currentes aquas deſpicit, extrà verò imminet latis & virentibus

paſcuis, ubi boves lentè paſcuntur, pecudes laſciviunt & oberrant, porci volutantur & grunniunt, necnon criſtatæ alitum cohortes liberè vagantur. Indè aſſurgit ex longinquo quaſi amphitheatrum, quod effuſè porrigitur, aut in colles placidè prominentes, aut magis rigidè in montes rupibus & dumis aſperos, & aliquando ſparſis hinc indè arboribus veſtitos; frequens ubi & varia venatio,

Adjacet huic geſtationi vicinum nemus, quod ambulantes umbrâ, gratoque ſecreto recreat, interque rivos & amabilia frigora deducit ad fontem nobiliſſimum & vitro ſplèndidiorem, qui oculos ſimul & aures delectat, dum vel in ipſo ortu dives aquæ erumpit æſtuans, non ſine jucundiſſimo ſtrepitu, deindè in rivum diffunditur, quem duraturo & eleganti aquæ ductu concluſum plures rivuli adaugent, & in ſuo curſu ſuperbiorem reddunt.

Ambiunt hortorum alteram partem longiſſimæ deambulationes, aliæ aliis latiores, quâ interſitis fagis diviſæ non ingrato ſole penetrantur. Lucus ibi, quacumque te vertas, excelſas abjetes, & antiquas arbores habet, qua-

rum opacior, & nigrior umbra denſiorem fornicem efficit, friguſque præbet gratiſſimum. Adſunt etiam veluti diverticula quædam ſecreta magis & ſolitaria, nimirùm arctiores ſemitæ ingenuo & ſemper virente muſco veſtitæ, quæ molliſſimâ pedes ambulatione reficiunt.

Denique his ſuccedit longiſſima & planiſſima geſtatio, cujus hinc indè proſpectus nonniſi cœlo ipſo terminatur. Hæc vel ſola commendare villam poſſet : adeò diſpoſitæ paribus intervallis arbores ex omni genere, ulmi, abietes, quercus, platani proceritate ſuâ, & verendâ antiquitate, quamdam præ ſe majeſtatem ferunt, rectamque ambulationem in ſpatium penè immenſum exporrigunt, ita ut tenore uno pedibus eam percurrenti arduum quoddam iter videretur, niſi falleret laborem jucunditas viæ, feſſoſque ad quietem invitarent obvia pluribus locis ſedilia, & occurreret in medio fons aquæ limpidiſſimæ, humi ferè ſub pedibus ſcaturiens, gramineiſque ſedibus in orbem gradatim circumdatus, ubi & ſedere laſſus viator poteſt, & ſitim, pariter atque æſtum reſtinguere.

guere. Licèt hortus omni ex parte arrideat, illâ tamen maximè placet, omniumque amores, & admirationem vel primo aſpectu rapit.

Hæ omnes amœnitates deficiuntur aquâ ſaliente; magnum ſcilicet argumentum prudentiæ, & continentiæ veterum Dominorum, quibus potius fuit villam habere locupletem copiâ omnium rerum, & in quâ venatio, & piſcatio ſatis oblectant, & ſimul proſunt.

Cauſas habes, mi Rolline, propter quas Gener meus tam cupidè emit fundos hereditarios, villamque benè inſtructam, ubi reptavit infans. Faxit Deus, ut alienâ impenſâ diù fruatur legitimus & prudens ſucceſſor. Ego verò, cui ſeneſcenti jucunditas ruris magis ac magis cordi eſt, incredibiliter delector Floriacis agris, ad quos quoties venio, magis ac magis placent. Altius enim ibi otium, placida & quieſcentia omnia; lectione animum, & venatu corpus exerceo; ſæpius equum conſcendo; Quanquam longior dies citò conditur, nihil de luce perdo, multum de nocte ſtudiis & quiete acquiro, quibus amiciſſima

ſolitudo. Ibi meditor & ſcribo utilia: Nihil audio, quod audiſſe, nihil dico, quod dixiſſe pæniteat; Non vanâ ſpe, non timore ſollicitor, nullis rumoribus inquietor, mecum tantùm, & cum bonis libris rem habeo, ſæpiuſque cum Comite Ruſtico, ex quo totum hoc deprompſi; cum Liberis & lectis, amicis ſuſpino, & loquor familiariter: Senectus quippè eſt naturâ loquacior. Facilè intelligis quàm dulce ſit aliquando revere me à tumultu & negotiis, & inter hæc meorum delicias frui innocentiſſimis voluptatibus, & declinare multas moleſtias, & frigida colloquia, quibus res, & homines in Aulâ circumſtrepunt.

Non verebor, cariſſime Rolline, ne legenti tibi hæc omnia laborioſa & tædioſa ſint, quæ dum videres, non fuerunt injucunda, præſertim cùm interquieſcere tibi, ſi libeat, depoſitâ Epiſtolâ, & quaſi reſidere ſæpius poſſis; non enim Epiſtola quæ deſcribit, ſed Villa quæ deſcribitur magna eſt. Vale.

Datum Floriaci, juxtà Fontem-Bellaqueum, 6. Id. Oct. 1695.

CAROLUS ROLLIN RECTOR

Claudio Le Peletier, Regis Administro. S.

ADIGIT me ad ſilentium Epiſtola tua, vir illuſtriſſime, ita eſt polita & elegans, ita omnibus latinæ linguæ veneribus & gratiis affluens. Afficis tu quidem ſummo honore me, dum talis vir tales literas ad me ſcribis: ſed veniâ dicam tuâ, majus mihi injungis onus, quàm quod ſuſtinere poſſim. Academiæ noſtræ malè videar tueri decus, ſi ego nunc Latii Princeps à quoquam Latino ſermone vincar: vincar tamen, neceſſe eſt, ſi reſcripſero ad te. Nam quantumvis enitar, potero-ne unquam aſſequi illum Epiſtolæ tuæ nitorem, illam elegantiam, cui conjuncta eſt neſcio quæ ſermonis & animi nobilitas ſimul & modeſtia. Vincitamen à te Academiæ noſtræ nec injucundum erit, nec inglorium: ipſa enim te inſtruxit his armis, quibus illam vincis. Itaque committam lubens ut tu tot aliunde curis & negotiis occupatiſſimus, nos huic uni ſtudio & labori

intentos ſuperaſſe videaris. Sed tempus & diludia poſco : neque enim hactenus huic incumbere cogitationi licuit. Hinc me Univerſitas, hinc dudum periculoſè ægrotans cara mater totum occupat. Diviſus Rectorem inter & filium, aut publicis negotiis vaco, aut privatæ pietati indulgeo. Hæc dies, illa noctes ſibi vindicat. Reſcribam tamen quàm potero celerrimè. Interim peragrabo quotidie perſuaviter Villæ tuæ amœnitates Epiſtolam tuam ſæpius relegendo : percurram lucos, prata, fontes : nunc ad umbram arborum, nunc ad murmur ſtrepentium aquarum, frigus & ſomnum captabo. Sed inambulare ſolum etiam per amœna loca, nec habere ſocium viæ & comitem, quîcum exclamare liceat, habet aliquid mœroris. Tu-ne ergo, Pelteri, ſecretâ me jubes & mutâ voluptate ſolitarium perfrui ? Obſequar equidem, ſi hanc mihi legem, duriſſimam licèt, imponas ; & id feci hactenus nimis forſitan religioſè. Vix enim auſus ſum Epiſtolam tuam oſtendere Herſanio noſtro, quem illa incredibili voluptate & admiratione perfudit. Eſto : vetitum ſit cui-

quam illius exemplar tradere : ſed liceat eandem recitare ſaltem amicis. Neque enim mihi durum minus & inhumanum videtur talis Epiſtolæ lectione doctis hominibus interdicere, quàm ſi Villæ tuæ tam amœnos & elegantes hortos cunctis hoſpitibus occludi jubeas. Vale.

LETTRE

De M. Rollin à M. Le Peletier.

MONSEIGNEUR,

Depuis que vous avez donné au Public le *Comes Ruſticus*, vous vous êtes acquis un droit légitime ſur tout ce qui regarde les louanges de la vie Ruſtique. C'eſt pour cela que je prens la liberté de vous indiquer un endroit de S. Chryſoſtome, que j'avois autrefois remarqué en faiſant des extraits de quelques-unes de ſes Homélies, & qui m'eſt tombé ſous les mains en rangeant mes papiers dans la nouvelle habitation où je ſuis depuis huit jours. C'eſt l'Homélie 19. au Peuple d'An-

tioche. S. Chryſoſtome, au commencement de cette Homélie, félicite les peuples ſur ce qu'ils viennent de célébrer pendant pluſieurs jours avec une pompe extraordinaire la Fête des Martyrs. Il leur marque la douleur qu'il a eue de ne pouvoir aſſiſter, à cauſe de ſa maladie, aux Proceſſions qui ſe faiſoient dans ces ſaints jours; il aſſure cependant qu'il les a ſuivis de cœur & d'eſprit, & qu'il a pris part à leur joie & à leur dévotion. Enſuite il ajoute que malgré ſon infirmité il vient ſe rejoindre au troupeau, & célébrer avec eux dans ce dernier jour la grande Fête qui les aſſemble, où tant de perſonnes étoient venues de la campagne dans la ville.

De là il prend occaſion de louer ces bonnes gens de la campagne. Ce peuple, dit-il, a un langage différent du nôtre; mais il eſt uni très-étroitement avec nous par le lien de la Foi. Là régnent la tempérance, la modeſtie, la pudeur, &c. On ne voit point là de ſpectacles, de combats de chevaux, &c. Loin de là les embarras & les ſoins de la ville, &c. La vie laborieuſe qu'ils ménent leur apprend la ſobriété, la

ſageſſe : occupés à labourer la terre, ils exercent un Art que Dieu a introduit avant tous les autres. Car Adam avant le péché exerçoit l'Agriculture, non d'une maniére pénible & laborieuſe, mais comme en ſe divertiſſant. *Poſuit ipſum ut operaretur & cuſtodiret paradiſum.* Là vous verriez chacun d'eux, tantôt atteler ſes bœufs, conduire la charrue, enfoncer un ſillon en terre ; puis montant comme dans une chaire ſacrée cultiver les ames de ceux qui leur ſont ſoumis : tantôt la faucille à la main couper les mauvaiſes racines, puis par d'utiles diſcours arracher des eſprits les mauvaiſes habitudes. Il compare ces bonnes gens, & les préfére de beaucoup aux anciens Philoſophes. Enfin il conclud ce qui les regarde en diſant que comme ils ſont venus de loin dans cette ville, pour y célébrer la Fête, il eſt juſte qu'on leur diſtribue le pain de la parole, pour les ſoutenir dans le voiage qu'ils ont à faire pour s'en retourner chez eux : enſuite il reprend le ſujet qu'il avoit traité pluſieurs fois auparavant, & le continue.

Voila, Monſeigneur, une partie de

ce que dit S. Chryſoſtome en faveur des gens de la campagne. Mais afin que vous en jugiez par vous-même, j'ai décrit cet endroit entier que je vous envoie. La verſion pourroit être plus élégante, mais je me ſuis contenté de celle que j'ai trouvée. Je commence à ſentir & à aimer plus que jamais la douceur de la vie Ruſtique, depuis que j'ai un petit Jardin qui me tient lieu de maiſon de campagne, & qui eſt pour moi Fleury & Villeneuve. Je n'ai point de longues allées à perte de vue, mais deux petites ſeulement, dont l'une me donne de l'ombre ſous un berceau aſſez propre, & l'autre expoſée au midi, me fournit du ſoleil pendant une bonne partie de la journée, & me promet beaucoup de fruit pour la ſaiſon. Un petit eſpalier couvert de cinq abricotiers & de dix pêchers fait tout mon fruitier. Je n'ai point de ruches à miel. Mais j'ai le plaiſir tous les jours de voir les abeilles voltiger ſur les fleurs de mes arbres, & attachées à leur proie, s'enrichir du ſuc qu'elles en tirent ſans me faire aucun tort. Ma joie n'eſt pourtant point ſans inquiétude, & la

tendreſſe que j'ai pour mon petit eſpalier & pour quelques œillets me fait craindre pour eux le froid de la nuit que je ne ſentirois point ſans cela. Il ne manquera rien à mon bonheur, ſi mon Jardin & ma ſolitude contribuent à me faire ſonger plus que jamais aux choſes du Ciel : *quæ ſurſùm ſunt ſapite, non quæ ſuper terram.* Je ſuis avec un très-profond reſpect,

Monſeigneur,

Votre, &c.

Ce 9 Avril 1697.

LAUS RUSTICORUM

Ex Homil. 19 S. Chryſoſt. ad Popul. Antioch.

Populus linguâ quidem nobis diverſus, fide verò conſonus : populus in tranquillitate vivens, vitam habens modeſtam & venerabilem. Apud hos enim viros non iniquitatis ſpectacula, non equorum certamina, neque meritoriæ mulieres, nec reliquus urbis tumultus ; ſed omne luxuriæ genus eliminatum eſt : multa verò ubique modeſtia floret. Id verò eſt in cauſâ, quòd laboriosa ſit ipſis vita, & virtutis ſcholam atque modeſtiæ

haveant terræ culturam, artem tractantes quam ante reliquas omnes in vitam Deus noſtram intulit. Etenim ante peccatum Adam, quando multâ fruebatur libertate, agriculturam quandam obire juſſus eſt, non laboriоſam quidem, nec ærumnas habentem, ſed multam ſibi præbentem philoſophiam. *Poſuit enim ipſum*, ait, *ut operaretur, & cuſtodiret Paradiſum.* Horum quemque cerneres nunc quidem boves jugantem aratorios, & aratrum trahentem, & profundum ſcindentem ſulcum: nunc autem ſacrum aſcendentem ſuggeſtum, & ſubditorum animas arantem; nunc quidem agri ſpinas excidentem falce, nunc verò ſermone ex animis peccata extergentem. Non enim erubeſcunt culturâ, ſicut urbem nobiſcum habitantes, ſed erubeſcunt ſegnitie, quæ omnem docuit malitiam, & ab initio diligentibus ſe nequitiæ fuit magiſtra. Hi ſunt maximè, qui nobis optimam philoſophari videntur Philoſophiam, non ex habitu ſed ex moribus virtutem ſuam oſtentantes. . . . . Apud hos non ſunt mulieres luxuriantes, nec veſtimentorum ornatus, nec colores & fuci, ſe domnis hujuſmodi morum corruptio pulſa eſt. . . . . Apud hos non eſt unguentorum uſus mentem allectans, ſed terra herbas proferens omni unguentario ſapientiùs ipſis variam florum parat ſuavitatem. Propterea & ipſis corpora tuta animis purâ ſanitate potiuntur, quoniam omnes delicias expulerunt, & nequiſſima ebrietatis fluenta fugaverunt: & tantum comedunt, quantum ad vivendum ſufficit. Ne ipſos igitur ex habitu contemnamus, ſed ipſorum mentem admiremur.

LETTRE

De M. Rollin à M. Le Peletier.

MONSEIGNEUR,

Vous n'ignorez pas le zéle extraordinaire de Madame de Montigni pour l'éducation de Mr. ſon fils, & la ſollicitude maternelle & chrétienne qu'elle a toujours eue à cet égard. Elle ſait que Monſieur de Montigni, ſon mari, doit aller demain à Verſailles vous conſulter ſur les études de ſon fils: elle m'a prié de vous écrire un mot à ce ſujet, n'oſant pas le faire elle-même, de peur de lui donner quelque ſoupçon qu'elle vous auroit prévenu. Voici des années précieuſes pour ce jeune homme, & qui décideront de ſon mérite pour le reſte de ſa vie. Il s'agit de remplir ſon tems par des études utiles & agréables, qui le détournent des bagatelles & des amuſemens dangereux où ceux de ſon âge ne donnent que trop. La mere eſt fort diſpoſée à faire toute la dépenſe néceſ-

ſaire pour cela : mais le pere eſt un peu plus réſervé ſur cet article, quoique d'ailleurs il ait de bonnes intentions. Sans compter les études de Droit, il a conſenti de lui donner un Maître de Grec, pour le perfectionner dans cette langue, où il eſt déja aſſez avancé : un Maître de Mathématique, un Maître à deſſiner : la mere & le fils auroient fort ſouhaité qu'on eût deſtiné quelques mois pour apprendre à monter à cheval : je l'avois fort conſeillé au pere, perſuadé que cet exercice, outre qu'il ſert à former le corps, devient dans pluſieurs occaſions de la vie abſolument néceſſaire : mais je l'y trouvai fort oppoſé à cauſe de la multiplicité des Maîtres. Madame de Montigni ſouhaiteroit fort auſſi trouver un Avocat qui joignît à la ſcience des ſentimens de Religion, pour le mettre auprès de ſon fils ; mais cet article ſeroit encore plus de peine que les autres. *Res nulla minoris conſtabit patri quàm filius.* Madame de Montigni ne compte point tant ſur tous ces Maîtres, que ſur la liaiſon qu'elle eſpére que vous voudrez bien que ſon fils ait avec M. de Fleury, quand il ſera de

retour : je lui ſai bon gré, Monſeigneur, de l'empreſſement qu'elle fait paroître pour cela, ſachant par ma propre expérience quel avantage c'eſt que de pouvoir former dans ſa jeuneſſe de telles liaiſons : & vous aiant entendu dire ſouvent à vous-même, que vous étiez redevable de tout à l'amitié que vous fites à cet âge avec M. de Vrevin. Je viens de faire une lecture qui m'en a fourni un exemple admirable ; j'eſpére, Monſeigneur, que cette digreſſion ne vous ſera point déſagréable. C'eſt l'éloge que fait S. Grégoire de Naziance de ſon illuſtre ami, S. Baſile, dont l'Egliſe célébroit la Fête Vendredi dernier. Nous n'avons rien de plus beau dans toute l'antiquité profane que cet éloge. Mais ſurtout j'ai été charmé de l'endroit où il parle de la liaiſon qu'il fit avec S. Baſile : ce fut dans la ville d'Athénes, où le hazard, ou pour mieux dire, la Providence divine les réunit enſemble. Grégoire n'y cherchoit, dit-il, que des ſciences profanes, & il y trouva un tréſor ineſtimable, c'eſt-à-dire un ami parfait ; ſemblable en quelque ſorte à Saül, qui cherchant

les âneſſes de ſon pere trouva un Roiaume. Baſile étoit pour lui un modéle de vertu & de ſageſſe, qu'il ne ſe laſſoit point d'admirer. Dans cette ville que l'affluence de toutes ſortes de Nations qui y venoient chercher la ſcience, rendoit très-dangereuſe à la Jeuneſſe, ces deux illuſtres amis y conſervérent la pureté de leurs mœurs; ſemblables à ces fleuves qui conſervent la douceur de leurs eaux au milieu de l'amertume de la Mer, ou à ces animaux qui ſubſiſtent au milieu du feu. Ils ſurent s'y faire une ſociété de jeunes gens ſemblables à eux, c'eſt-à-dire ſages, réglés, ſtudieux, & appliqués à leur ſalut. On ne parloit non-ſeulement à Athénes, mais dans toute la Gréce, que d'une ſi belle & ſi rare amitié. La jeuneſſe d'Athénes, toute corrompue qu'elle étoit, eſtimoit & reſpectoit leur vertu, qu'elle ne pouvoit imiter. Ils ne connoiſſoient que deux rues, l'une qui menoit aux Egliſes, l'autre qui conduiſoit aux Ecoles publiques; celles qui menoient aux Spectacles, aux Théâtres, aux Jeux, aux divertiſſemens publics leur étoient inconnues,

&c. Pardonnez à ma digreſſion & à la liberté que je prends de vous aſſurer que je ſuis avec un très-profond reſpect,

Monſeigneur,

Votre, &c.

Ce 28 Juin 1697.

LETTRE

De M. Le Peletier à M. Rollin.

Si aliquando vita ruſtica, ſolitudo, & Villæ novæ amœnitas mihi jucundæ, & ſuaves viſæ ſunt, Rolline cariſſime, nunc jucundiſſimæ, & ſuaviſſimæ eſſe debent, ut receſſus noſter non deſidiæ, ſed prudentiæ nomen accipiat, inter rerum agreſtium oblectamenta, quæ nulla ſenectus impedire poteſt, & quibus potiùs jucunda ſenectus efficitur. Animus quippe deambulatione motuque corporis excitatur, ipſumque ruris ſilentium & ſpectaculum ſapientis cogitationis incitamenta ſunt, ubi cùm rerum naturâ Ratio quodammodo loqui poteſt, &

in ipsâ consideratione perspicitur, quia neque qui plantat est aliquid, neque qui rigat, sed qui incrementum dat Deus, unde mens viri prudentis utilia & magna commonetur. Faxit Deus ut otium benè disponam, & feram, tædium, & inertiam vitando piis operibus, & sermonibus, potissimum verò lectione sacrorum Librorum, qui magistri sunt benè & beatè vivendi, & sine quibus nulla ad sapientiam via est. Sed cùm sit pietatis amicissima solitudo & agricultura, inter victûs parcitatem, vitæ innocentiam, & animi remissionem, nostris fruar hortis, pomariis, nemorum umbrâ, florum omnium varietate, & apium examinibus, quibus fulturis mens nostra ætate, laboribus & morbis concussa sustinebitur. Hîc me in libertatem vindico, ut Deo, & mihi vitam longè ab anxiâ vitâ, & variis fortunæ casibus, undè multos veluti naufragantes despiciam, & neminem reprehendam tamen nisi unum me.

Nonne, mi Rolline, dignum est homine Christiano & libero, hoc genus vitæ, in quo sapiens & securum otium esse potest, cuilibet dignitati

& honori præferendum, quando ſeneſcentem Deus maturè ſolvit, niſi vitio gentis humanæ hæc omnia bona fuerint minùs grata adepto, quàm concupiſcenti.

Summum verò prudentiæ erit ut dies noſtri ſapienter occupentur ſincerâ pietate, ſanctâ quiete, & integrâ vacatione ab omnibus curis niſi paternis, donec opportunâ interpellatione propinqui & amici, pauci & lecti interveniant; ſitque hoſpitalitas minimi impendii, nec contingat emere quod præſtare poterit fundus proprius, cujus cultura conſtabit potiùs noſtris curis, & opere quàm impenſâ.

Saluto Generum probiſſimum, Filiam dulciſſimam, Nepotes bonæ ſpei & Juriſperitum te comite felicem. Vale, Rolline cariſſime.

LE PELETIER.

Ce 27 Septembre 1697.

LETTRE

De M. Rollin à M. le Chancelier Daguesseau.

MONSEIGNEUR,

Deux Livres que je donne au Public sur la maniére d'étudier les Belles-Lettres, ont une grande impatience de faire le voiage de Fresne, & de se présenter devant vous. J'ai eu beau leur remontrer que c'étoit témérité pour eux d'oser paroître dans l'endroit du monde où le goût est le plus fin, le plus délicat, le plus épuré. Ils prétendent que vous avez encore plus de bonté que d'habileté, qu'on peut vous plaire sans avoir tant de parure, & que le desir d'être utile au Public couvre auprès de vous, ou du moins fait excuser beaucoup de défauts. Ils se flatent aussi, parce qu'ils parlent quelquefois de piété & de l'Ecriture sainte, d'emporter votre suffrage, & celui d'une Dame, dont elles font la plus douce & la plus or-

dinaire occupation. Je les laiſſe partir, Monſeigneur, avec un grand deſir de ma part qu'ils ne ſoient pas tout-à-fait trompés dans leur attente, & après leur avoir bien recommandé de vous témoigner le plus humblement & le plus fortement qu'il leur ſera poſſible, à vous & à Madame la Chancelière, la profonde vénération, la vive reconnoiſſance, le reſpectueux & tendre attachement (pardonnez-moi cette expreſſion) avec leſquels j'ai l'honneur d'être,

Monſeigneur,

Votre, &c.

RÉPONSE de Monſieur Dagueſſeau.

A Freſne, ce 6 Mars 1716.

J'ESTIMOIS votre Livre avant même qu'il parût, Monſieur, & le mérite de l'Auteur me répondoit par avance de celui de l'Ouvrage. Il ne devoit donc point craindre le voiage de Freſne, & ſi je voulois me flater moi-même, je vous dirois qu'il n'y a point de lieu où l'on ait pu lui faire

un accueil plus favorable. Il y a ſoûtenu, ce qui eſt ſouvent fort difficile, une grande attente, & j'en ai déja dévoré rapidement pluſieurs endroits qui ont frapé d'abord ma curioſité, & qui juſtifient pleinement le préſage que j'en avois formé. Jugez par-là de l'effet qu'une lecture plus ſuivie fera ſur moi. J'envie preſque à ceux qui étudient à préſent un bonheur qui nous a manqué, je veux dire l'avantage d'être conduits dans la carriére des Belles-Lettres par un guide dont le goût eſt ſi ſûr, ſi délié, ſi propre à faire ſentir le vrai & le beau dans tous les Ouvrages anciens & modernes. Vous ne vous contentez pas de donner des préceptes à la jeuneſſe, vous y joignez des exemples par la juſteſſe & l'élégance de votre ſtile. Vous parlez le françois, comme ſi c'étoit votre langue naturelle, & vous faites voir, ce que j'ai ſouvent penſé, qu'il y a une beauté de ſtile qui eſt pour ainſi dire de toutes les langues, & à laquelle elles ne fourniſſent que des mots, parce que le tour, l'arrangement, & les graces du diſcours ſont dans l'eſprit de celui qui écrit, beau-

) plus que dans la langue qu'il
en œuvre. Mais ce que j'eſtime
re plus dans votre Ouvrage, &
comme vous l'avez bien prévu,
éreſſe pas moins Madame la Chan-
re que moi aux ſuccès de vos
ux, c'eſt l'attention continuelle
vous avez à former les mœurs
re plus que le goût & la critique
os Lecteurs. Vous ſurpaſſez Quin-
même ſur ce point, comme vous
lez dans tout le reſte, & vous
ez les Auteurs les plus profanes à
nir entre vos mains des inſtru-
utiles à la Religion. Continuez,
ſieur, de travailler pour elle en
appliquant à former le cœur &
rit des jeunes gens. Le ſuccès de
ue vous avez déja fait ne doit
r qu'à vous encourager à ache-
de remplir toute l'étendue de
e deſſein. Votre loiſir deviendra
re plus utile par là à la Républi-
que vos emplois paſſés. J'en re-
lerai toujours les fruits avec le
e plaiſir, & je ne ſaurois avoir
caſions plus agréables de vous aſ-
de toute l'eſtime avec laquelle

je ſuis, Monſieur, véritablement à vous.

DAGUESSEAU.

LETTRE

De Monſieur le Chancelier Dagueſſeau, à M. Rollin.

A Freſne-le-16-Octobre 1731.

Je vous dois depuis lontems, Monſieur, un remerciment du nouvel Ouvrage que vous m'avez envoié. Je voulois avoir le plaiſir d'en lire au moins une partie, afin de vous remercier avec plus de connoiſſance, & de pouvoir, comme dit Horace, qu'on peut citer en vous écrivant, *pretium dicere muneris*. Mais après avoir été lontems la dupe du lendemain, comme cela arrive à tous ceux qui ſont fort occupés, je n'ai pu trouver qu'à Freſne le loiſir de jetter les yeux ſur un Livre qui eſt moins une hiſtoire qu'une leçon perpétuelle de vertu, de grandeur d'ame, d'amour de la patrie & de religi[illegible]; leçon d'autant plus utile qu'elle ſe préſente ſous une for-

me plus aimable, & qu'elle inſtruit, ſans paroître enſeigner. Je puis donc dire encore avec Horace, que j'ai lû un Hiſtorien

Qui quid ſit pulchrum, quid turpe, quid utile, quid non,
Plenius ac melius Chryſippo & Crantore dicit.

Ceux qui ont vieilli dans les affaires, & qui ont le goût de la politique, pourroient y deſirer un ſtile plus concis, des réflexions plus courtes & plus profondes, des expreſſions qui fiſſent plus entendre qu'elles ne diſent, un peu plus du caractére de Tacite, & un peu moins de celui d'Hérodote. Mais vous leur répondriez, ſans doute, que ce n'eſt pas pour eux que vous avez écrit, & que vous avez travaillé pour la premiére jeuneſſe, à laquelle il eſt dangereux de montrer l'homme auſſi mauvais qu'il l'eſt, & qui a beſoin qu'on lui préſente les vérités de la maniére la plus ſimple & la plus développée, parce qu'elle ne prendroit peut-être pas la peine de les chercher. Continuez donc, Monſieur, d'en former l'eſprit & le cœur par les exemples du bien & du mal, dont

votre Hiſtoire lui apprend à faire un ſi juſte diſcernement. Je prendrai toujours une véritable part au ſuccès de vos travaux, quoiqu'il ne puiſſe augmenter l'eſtime avec laquelle je ſuis depuis ſi lontems, Monſieur, parfaitement à vous.

DAGUESSEAU.

LETTRE

De M. le Chancelier Dagueſſeau à M. Rollin.

A Verſailles le 2 Février 1735.

Je n'ai pas moins de joie que vous, Monſieur, de vous voir approcher du terme que vous vous êtes propoſé en écrivant votre Hiſtoire Ancienne ; mais ne ſeroit-ce point par des motifs différens ? Vous n'y enviſagez peut-être que la fin de vos travaux, & la liberté de n'uſer plus de votre loiſir, que pour vous-même. Pour moi, vous n'ignorez pas que je penſe bien autrement. Je vous regarde comme un homme à qui Dieu n'a donné de grands talens

talens que pour le rendre le débiteur perpétuel du Public. Ainſi un Ouvrage fini devient pour vous, ſelon ma façon de penſer, un engagement pour en commencer un autre. Après avoir voyagé lontems, dans l'Afrique, dans l'Aſie, & dans une partie de l'Europe, il faut que vous reveniez à préſent dans votre Patrie, je veux dire dans la République Romaine, dont vous ne ſauriez nous refuſer l'hiſtoire ſans être ingrat envers celle qui vous a mis en état d'écrire l'hiſtoire de tant d'autres Nations, ou ſi ce deſſein vous paroît trop vaſte, & ſi vous me dites, comme Horace

Spectatum ſatis, & donatum jam rude, quæris, Mœcenas, iterum antiquo me includere ludo,

Donnez-nous au moins une introduction complette à l'Hiſtoire Romaine: & ſi vous ne voulez pas nous mettre en état de la lire mieux que dans les Auteurs qui vous ont précédé, apprenez-nous du moins à la bien lire dans ceux que nous avons. Ne croyez pas que je cherche trop à ménager votre peine; je vous expliquerai quand

vous le voudrez, tout ce qu'il me ſemble qu'on devroit faire entrer dans cette introduction, & vous conviendrez que ce ſeroit encore un grand ouvrage. Je doute même qu'on puiſſe rien faire de plus utile pour la jeuneſſe qui eſt le grand objet de tous vos travaux.

Diſpenſez-moi après cela, Monſieur, de répondre au reſte de votre Lettre; un Auteur qu'on excite à faire de nouveaux Ouvrages, ne doit pas être en peine de l'approbation qu'on donne aux premiers. Vous vous êtes acquis d'ailleurs un tel droit ſur l'opinion publique, qu'il ne ſeroit pas ſûr de vouloir être mécontent d'un Auteur qui a ſçu plaire à tous les eſprits. Ne craignez donc point, Monſieur, que je donne dans ce goût ſingulier. Je lirai votre nouveau Volume avec le même plaiſir que j'ai lû les précédens; je fais grand cas des Livres qui font eſtimer & aimer leur Auteur. Vous pouvez juger par là, & de mon approbation pour vos Ouvrages, & des ſentimens avec leſquels je ſuis, Monſieur, parfaitement à vous.

DAGUESSEAU.

*LETTRE

De M. l'Abbé d'Asfeld à M. Rollin.

Le 9 Février 1726.

J'ai reçu très-exactement les trois Lettres, auxquelles vous vous plaignez, mon cher ami, par la vôtre du 6 de ce mois, de n'avoir point eu de réponſe. Le tems paſſe ici avec tant de viteſſe, que je n'aurois pu croire ſur votre parole, quelque reſpectable qu'elle ſoit, que mon ſilence eût été ſi long, ſi je n'en avois été convaincu par les dattes. Votre inquiétude ſur mon ſujet eſt très-obligeante, & digne de votre amitié, & je ne puis différer d'un moment de répondre à chacune de ces Lettres.

Je commencerai par celle où vous paroiſſez en peine de l'état de ma ſanté, & de la maniére dont je ſoutiens ma ſolitude dans la rigueur & les incommodités de la ſaiſon préſente.

* M. l'Abbé d'Asfeld étoit en exil à Villeneuve-le-Roi.

Je partage la matinée entre la Meſſe que je dis à huit heures, ou que j'entens; entre l'étude de l'Ecriture ſainte, & la lecture de S. Chryſoſtome, qui me charme. A midi je deſcens dans le jardin pour dire Sexte; & pour m'échauffer je ratiſſe les allées que j'ai bien fait ſabler pour y pouvoir marcher en tout tems, j'en ôte les herbes, j'en enléve les feuilles que le vent y auroit pouſſées, ou je balaie la nége qui y eſt tombée la nuit: & je bénis Dieu avec reconnoiſſance & avec joie d'avoir fait ſuccéder un travail d'un ſuccès ſi ſûr & ſi aiſé à celui qu'exigeoient de moi ci-devant les conſciences.

Ces exercices me conduiſent avec un fort bon appétit à un diner très-frugal, mais qu'ils me font trouver excellent par l'aſſaiſonnement qu'ils y donnent. Auſſitôt après le repas, s'il ne pleut pas, je gagne la campagne, ſans craindre la gelée ni la biſe; & moins dédaigneux qu'Alexandre, qui ne vouloit courir qu'avec ſes ſemblables & avec des Rois, je m'aſſocie le fidéle du Meſnil, ſuppoſé que le zéle de l'Architecture ne le domine

point, car il n'y a point ici de contrainte ; & au ſortir de la ville, à la premiére pelouſe qui ſe rencontre, nous diſputons à qui ſera le premier arrivé juſqu'au bout ; à qui franchira plus légérement les ruiſſeaux qui coupent les prairies ; à qui montera d'un pied plus promt & plus agile un côteau eſcarpé ; à qui en deſcendra le revers d'un pas plus ferme & plus ſoutenu ; à qui percera un petit bois par une route plus courte & plus abrégée. Par ce manége nous nous trouvons en moins de rien à plus d'une lieue de la ville ; & pour n'être pas ſurpris par la nuit, nous ſommes obligés de revenir en changeant néanmoins de chemin autant que le terrain le permet, & en nous occupant tantôt à tailler quelques brouſſailles des hayes qui s'oppoſent à l'impétuoſité de notre marche ; tantôt à jetter hors du ſentier des monceaux de pierres qui pourroient nous faire tomber ; tantôt à creuſer des fourmilliéres, à chercher leurs greniers, leurs cimetiéres, leurs galeries, & à nous convaincre par nos yeux de la fauſſeté de tout ce que les Naturaliſtes en dé-

bitent ; tantôt à développer au bout d'une branche un nid de chenilles, couvert de plusieurs couches de toiles impénétrables aux pluies & aux vents, au fond desquelles je trouve de petites chenilles en vie, qui attendent avec confiance le retour du Printems, & qui m'apprennent quelle est sur nous l'attention de celui qui nous protége, & avec quelle assurance nous devons attendre un autre Printems, & en hâter le retour par nos desirs.

Je prens quelquefois plaisir à penser que dans ces momens aucun de mes amis qui croit qu'on ne peut rien faire de mieux que de se brûler le blanc des yeux auprès d'un grand feu, ne pourroit deviner où je suis, ni ce que je fais. Je reconnois par expérience que rien n'aguerrit davantage que de tenir ainsi la campagne en toute saison ; & je ne suis pas étonné que plusieurs d'entre vous, qui ne sont que des soldats de milice, des gens nourris à l'ombre, des troupes de garnison, des bataillons de salade, & des mortes payes, ayent tant de peur qu'on leur fasse faire quelques

campagnes, ou ſont tentés de regarder comme malheureux ceux qui en ſont.

Après ces exercices, & avec de ſemblables réflexions, je rentre au logis vers le déclin du jour, après avoir obſervé de prendre du tems pour dire None en allant, & Vêpres en revenant.

Quand je ſuis ſeul, ce qui eſt le plus ordinaire afin d'être plus libre, & qu'un tems plus modéré me diſpenſe d'une agitation ſi violente, je m'arrête à raiſonner avec un bon Vigneron ſur les différentes façons qu'il donne à la terre, ſur les diverſes qualités de ſon plant, ſur les avantages & les inconvéniens de ſon expoſition, ſur les dépenſes qu'il fait pour la culture de ſa vigne, & ſur les profits qu'il en peut eſpérer, ſur la compenſation qu'il y a entre un gros plant qui donne plus de vin, mais moins bon, & un autre bien plus fin qui en produit moins, mais ſe vend plus cher.

Quelquefois le plus habile d'une petite troupe de Bergers me donne le plaiſir de voir faire le manége au plus ſavant de leurs chiens. En ſe te-

nant assis avec gravité sur une motte élevée, par le seul ton de sa voix il fait confondre plusieurs troupeaux en un seul; il les partage ensuite, & rend chacun à son maître, il les fait changer de place comme il veut. Il détache un de ses chiens vers plusieurs vaches qui paissent tranquillement à près d'un quart de lieue de là, & ce chien va droit à elles, aussitôt que sa commission lui est donnée; il les intimide par ses cris, & oblige ces grands animaux de revenir en courant de toutes leurs forces, & de se présenter à nos pieds en tremblant. Je vois dans cette image les obligations des Pasteurs de l'Eglise, & dans la docilité du troupeau la juste récompense de leur application & de leur assiduité.

Pendant que je me divertis à ce spectacle aussi innocent qu'instructif, j'apperçois de loin des petits Pâtres qui se livrent un aussi rude combat que si c'étoit autour du corps de Patrocle pour les armes d'Achille. J'y accours, & je vois d'abord avec étonnement que tout ce feu est causé par un peu de fumier de vache; mais bientôt je fais réflexion que si le juste

Juge de toutes choſes nous prêtoit ſes yeux pour quelques momens, nous reconnoîtrions que l'objet de l'ambition des Conquérans n'eſt pas plus eſtimable, quoique les ſuites en ſoient plus funeſtes. Je ſuis auſſitôt pris pour juge, ou je me rends moi-même l'arbitre de la querelle; & ſelon les loix du pays, je décide en faveur de celui qui peut prouver qu'il y avoit le premier mis ſa marque. Pendant que le vainqueur tout fier s'empare de ſa riche conquête, je tâche de conſoler ſon rival vaincu, en lui indiquant ailleurs un pareil tréſor.

Les jours qu'ils ſont moins émus, je leur fais des queſtions ſur la Religion, mais ce n'eſt qu'après avoir pris la précaution de baiſſer le ton de la voix, & de regarder de tous côtés ſi je ne ſuis point apperçu, pour éviter correction.

Après de grands orages, je vais reconnoître les ravins, & j'examine ſi l'impétuoſité des eaux n'a point découvert quelques pierres propres à bâtir, & j'en donne avis aux habitans de la ville; & ſi j'y trouve quelque tombereau qui en charge, je prens la pioche pour en déterrer quelques-

unes, & je ſuis bien content quand je puis les gratifier de celles qui ſont plus groſſes & plus belles. Dans les bois, j'aide de pauvres femmes à ſe charger de paquets immenſes qu'elles ont fait de fougeres & d'épines pour brûler, ou de feuilles ſéches pour ſervir de litiére aux beſtiaux, ou de mouſſe pour boucher les fentes des bateaux; j'offre mes ſervices aux petits Bergers pour porter les agneaux qui viennent de naître dans les champs, ou j'appelle quelqu'un à leur ſecours. Si je rencontre des peres & meres qui ménent aux champs des enfans de cinq ou ſix ans, chargés de hottereaux, pour les encourager au travail je leur donne des dragées ou des fleurs d'orange, dont je porte toujours une boëte remplie. Souvent j'y ajoute quelques liards pour aider à leur avoir des ſabots. Avec ces petits ſervices, & ces légéres dépenſes, il eſt étonnant combien je m'attire de bénédictions, dont je fais un grand cas, quoiqu'elles ne ſoient pas mitrées.

Des bois, des prairies, des montagnes je me tranſporte ſouvent ſur les bords de la riviére; j'y compte les

bateaux qui descendent ou remontent. J'examine soigneusement, en multipliant les secours de mes yeux postiches, de quoi ils sont remplis. J'en vois d'autres qu'on charge devant moi de vin, de bois, de charbon. Je m'informe du prix, des frais, des gains. Je suis témoin de la triste déroute des trains de bois qu'on raccommode, & j'admire avec quelle industrie l'homme fait un bâtiment flotant, composé de tant de piéces qui semblent n'avoir aucune liaison. Quand les Pécheurs m'apperçoivent, ils s'empressent de me donner le plaisir de la pêche. Ils jettent le filet devant moi, & m'invitent à entrer dans leur barque, pour voir la capture de plus près.

Mais ce qui me cause une joie plus intime, c'est de pouvoir, en me promenant dans les champs comme Isaac, m'abandonner aux douces réflexions que la Religion m'inspire : de repasser les périls de l'Eglise, & ses ressources ; de penser aux besoins & aux desirs de mes amis, & de ceux dont la Providence m'avoit chargé.

Mais quand le mauvais tems m'em-

pêche abſolument de ſortir en campagne ; s'il ne fait qu'un gros brouillard ou une petite pluie, je prends un ſurtout dont mon frere m'a fait préſent, & un fameux capuchon de camelot avec lequel j'ai paſſé deux fois le Mont-Cénis en plein hyver. Armé ainſi de toutes piéces, je deſcends après mon diner dans le jardin, qui a environ un arpent d'étendue, & dont les allées bien ſablées ſont à l'épreuve des plus grandes pluies. J'y continue ce que j'avois commencé le matin. Je ratiſſe pluſieurs fois une même allée pour la rendre parfaite. J'en ramaſſe les petites pierres & les ordures en un tas. Je fais mettre du ſable où il en manque. Je vois travailler le Jardinier. Je m'informe des raiſons de la conduite différente qu'il garde ; & j'apprens avec un plaiſir ſenſible que généralement toutes les plantes & les légumes gagnent beaucoup d'être tranſplantés de leur terrain naturel dans un étranger.

Après avoir entrecoupé tous ces petits travaux par mes Nones & mes Vêpres, je remonte dans ma chambre vers les quatre heures ; & je diſtribue

le tems qui me reſte juſqu'au ſouper, en trois parts ; qui ſont les priéres, la lecture de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de M. de Tillemont, & la lecture des écrits ſur les matiéres du tems. Mais tous ces exercices ſont comme une troupe de petits mutins, de jaloux, d'incompatibles, d'inſatiables, qui ne cherchent qu'à ſe piller & à ſe ſupplanter l'un l'autre. L'un s'efforce d'étendre ſon tems au de-là des bornes marquées : l'autre avant que ſon tems ſoit venu, veut anticiper ſur celui qui le précéde. Je tâche en vain de les contenir dans l'ordre. Ils ſont intraitables ; & je n'ai pas la force de me mettre tout de bon en colére contre eux, puiſque leur émulation ne vient que d'un excès de zêle pour moi, & d'un deſir exceſſif de me plaire. Souvent même ils m'entraînent preſque dans leurs murmures, & je me plains avec eux qu'on me fait ſouper de trop bonne heure, quoique toute la maiſon me ſoutienne que neuf heures ſont ſonnées, & que ma montre même me condamne. Je ſuis donc réduit à conſoler les mécontens, en leur promettant ſatisfaction pour le lendemain;

& en les assurant qu'on les dédommagera par un espace de tems plus étendu.

Mais quand je tire le lendemain le paquet de Lettres qui demandent réponse, cette guerre domestique recommence avec plus de chaleur. Ils se croient tous importans, & aucun ne veut céder sa place. J'ai beau leur représenter la nécessité des affaires, les devoirs de la société, les plaisirs de l'amitié. Ils me représentent à leur tour avec vivacité qu'ils ont toujours été les fidéles compagnons de mon exil, mes consolateurs assidus, mes amis de toutes les heures, mes complaisans, mes flateurs; & ils trouvent étrange que je veuille leur préférer des parens ou des amis absens, qui ont leurs plaisirs & leurs occupations, & qui ne songent à moi que par intervalle. Je leur impose silence aussitôt; & je leur défends d'un ton sévére de parler mal de mes amis, & d'en diminuer le mérite. Mais néanmoins je me vois contraint par leur résistance opiniâtre de remettre mes Lettres aux Dimanches & aux Fêtes entre la Grand-Messe & Vêpres; & c'est-là,

mon cher ami, la véritable raiſon pour laquelle je ſuis quelquefois un mois ou ſix ſemaines ſans faire de réponſe.

Après le ſouper il eſt queſtion de quelques Chapitres de la Bible, & l'on tâche d'imiter les ſaintes ſoirées du bienheureux Saint-Maur. On finit à onze heures, & je deſcends dans le Jardin, armé de mon capuchon comme d'un caſque à toute épreuve, afin d'y dire Complies. J'y contemple avec une eſpéce d'extaſe le ſpectacle raviſſant que forme l'aſſemblage des plus belles conſtellations, dont la lumiére n'eſt jamais plus pure ni plus vive qu'en ce tems. Mais quelque brillant, quelque multiplié que ſoit l'éclat de tant d'étoiles du premier rang, je remarque avec ſurpriſe qu'il ſuffit pour tempérer l'horreur des ténébres de la nuit, mais qu'il n'eſt pas capable de les diſſiper. J'y reconnois avec douleur une image de la ſituation préſente de l'Egliſe, qui ne vit jamais un plus grand nombre d'ouvrages lumineux, auxquels néanmoins les ténébres que l'ignorance, la prévention, les paſſions humaines répandent partout, ne

veulent pas céder. Heureux mille & mille fois celui que Dieu rend attentif à la lumiére qu'il offre, & qui en ſait profiter avec reconnoiſſance & fidélité, en attendant le beau jour que le Seigneur a marqué. Je rentre rempli de ſemblables réflexions, qui prolongent ſouvent mes Complies; & avec un eſprit libre & un cœur tranquille, ſans ſoins, ſans affaires, ſans inquiétudes, je me jette entre les bras d'un ſommeil qui m'attend, & que j'ai bien de la peine à congédier le lendemain.

Voila, mon cher ami, un petit échantillon des fruits délicieux que porte notre terre, que l'on oſe néanmoins calomnier comme ſi elle dévoroit ſes habitans, parce qu'on eſt dans l'erreur, ne comprenant pas les Ecritures, ni la puiſſance de Dieu; & que l'on ignore que quand il veut conſoler les ſiens, il leur fait tirer du miel des rochers & de l'huile de la pierre la plus dure. Je ſouhaiterois de tout mon cœur, que quelques-uns de nos Confréres qui ont part avec nous à la tribulation, au royaume, & à la patience en Jeſus-Chriſt, & qui laiſſent

quelquefois échapper des desirs vers leur patrie terrestre, vouluſſent goûter plus attentivement la douceur des fruits dont il plaît à Dieu de nous nourrir, & s'en faire un préſervatif contre des penchans, qui ſont naturels & innocens juſqu'à un certain point, mais qui deshonorent un peu la nobleſſe de notre cauſe.

Mais pendant que je m'engage dans une longue moralité, qui ne convient pas à mon état, on m'avertit que Vêpres ſont ſonnées, & que la poſte va partir. Je ſuis contraint de finir bruſquement, en vous priant de ſouffrir que je remette à une autre fois la réponſe que je dois à vos autres Lettres, & de me croire, mon cher ami, avec une eſtime auſſi ſincére que ma tendreſſe,

Votre, &c.

LETTRE

De M. l'Abbé d'Asfeld à M. Rollin.

A Villeneuve-le-Roi, ce 11 Janvier 1728.

JAMAIS réponſe ne m'a tant couté, Monſieur, que celle que vous exigez de moi. Rien n'eſt plus pénible que d'avoir à délibérer entre ſes lumiéres & ſes deſirs, entre ſon devoir & ſon penchant. C'eſt un déchirement de cœur qu'il faut avoir éprouvé pour en bien juger. Quelque danger qu'il y eût pour moi d'entrer encore dans un nouvel examen ſur un parti qui a dû être décidé dès le premier jour, j'ai cru devoir prendre quelque tems pour peſer ſérieuſement devant Dieu les raiſons de la propoſition que vous me faites, afin de m'affermir moi-même dans la démarche qu'il m'inſpireroit, & de la faire paroître plus reſpectable aux autres par une réponſe mûre, qui n'auroit rien de léger & de précipité.

L'amitié conſtante que j'ai toujours eu pour un frere digne de toute ma tendreſſe, & que la triſte ſituation où il ſe trouve augmente infiniment,

m'a parlé au fond du cœur plus éloquemment que perſonne ne pourroit faire. Je ſens, comme je dois, ſes vives allarmes, ſa ſolitude, ſon accablement. Je ſouhaiterois ardemment recommencer aujourd'hui ce que j'ai fait avec empreſſement plus d'une fois par le paſſé. Je me ſuis renfermé avec mes deux premiéres belles-ſœurs, dès le premier moment de leur maladie; & je ne les ai point quittées juſqu'au dernier ſoupir qu'elles ont rendu entre mes bras. J'ai été aſſidu auprès de notre chére malade pendant la petite vérole qu'elle a eu, ſans l'abandonner un inſtant: & dans ces trois triſtes occaſions, qui mettent en fuite les plus proches, j'ai porté avec joie preſque ſeul tout le poids de ces maladies, & le danger qui en eſt la ſuite. Je me ſens aujourd'hui le même zêle & le même courage: mais la divine Providence ne me laiſſe pas la même liberté d'en ſuivre les mouvemens. Ne dois-je pas reſpecter les chaînes dont il lui a plu de me lier par une ſi honorable diſtinction? Et puis-je après tant d'années rétracter ſans infidélité un ſacrifice, dont l'éloignement de mes pro-

ches a fait la portion la plus précieuſe, la plus ſenſible, & la plus méritoire? Seroit-il juſte que je renonçaſſe à une promeſſe qui fait ma plus grande confiance, & qui m'aſſure de la vie éternelle pour avoir quitté mon frere & ma ſœur? Ne me dites pas qu'on ne me demande que quelques mois. Je ſai combien m'a coûté ma premiére ſéparation. La plaie a lontems ſaigné : il a fallu bien de la foi pour la fermer. Seroit-il prudent de la rouvrir de nouveau, & d'expoſer ma foibleſſe à une ſeconde tentation, où elle mériteroit de ſuccomber?

D'ailleurs je vous prie de comprendre, que je ne ſuis pas le maître de diſpoſer de moi comme un particulier, depuis qu'il a plu à Dieu de me faire ſoutenir un perſonnage public, qui intéreſſe toute l'Egliſe, & ſur lequel les amis & les ennemis ont les yeux également ouverts. Les amis ſeroient affligés, découragés, ébranlés, ſcandaliſés de ma démarche; & mon exemple en ſéduiroit certainement pluſieurs, qui ne manqueroient pas de ſemblables prétextes, pour ſe raprocher de leurs familles, & pour

s'autoriſer dans la déſertion d'une cauſe dont le poids devient tous les jours plus accablant, & dont la durée commence à laſſer la patience des plus forts. Me convient-il de prendre ſur mon compte tous ces affoibliſſemens & toutes ces chûtes ? Eſt-il poſſible de n'être pas arrêté par la malédiction que Jeſus-Chriſt prononce contre celui qui ſera un ſujet de chûte & de ſcandale pour le moindre de ſes diſciples ? D'un autre côté, mes ennemis feront ſonner bien haut mon retour ; ils en triompheront comme d'une victoire : ils inſulteront à mon inconſtance & à ma foibleſſe ; & ils aſſureront comme certain que j'ai changé de ſentimens, & que j'ai acheté ma liberté par une honteuſe capitulation, dont chacun ſe croira en droit d'expliquer à ſon gré les conditions ſecrettes. Je vous avoue que toutes ces penſées me révoltent, & que je ne puis en ſoutenir la vue. Je ne ſaurois gagner ſur moi de m'y familiariſer, ni m'accommoder d'une conduite qui préſente quelque choſe d'équivoque, qui donne lieu à des ſoupçons, qui eſt expoſée à de malignes interpréta-

tions, & qui a beſoin d'apologie. Puiſque je ſuis expoſé en ſpectacle à Dieu & aux hommes, permettez-moi de demeurer fidéle à Dieu, en me tenant dans le poſte où lui-même m'a placé, & d'édifier les hommes, en achevant ma carriére ſans reproches.

Ne devenez donc pas pour moi, je vous conjure, un tentateur d'autant plus dangereux, que vous avez plus de pouvoir ſur moi, ſurtout en me parlant au nom d'un frere & d'une ſœur qui me ſont infiniment chers, & à qui je ne voudrois rien refuſer. Souffrez que je vous répéte ce que S. Paul diſoit à ſes amis dans une ſemblable circonſtance : *Que faites-vous de m'attendrir ainſi le cœur, & de le percer de douleur ?* Je ſuis préparé à ſacrifier, non-ſeulement la ſatisfaction de voir mes proches, mais encore ma liberté & ma vie même. Ne trouvez pas mauvais que je vous ſupplie d'entrer dans les ſentimens de ces amis dociles, qui voyant qu'ils ne le pouvoient perſuader, ne le preſſérent pas davantage, & s'accordérent tous à dire : *Que la volonté du Seigneur ſoit faite.* Apprenez-moi à adorer avec une

pleine & perſévérante réſignation cette divine volonté, quelque dures que ſoient les voies par leſquelles elle me fait marcher. Travaillez à relever le courage de mon cher frere, à ranimer ſa foi, à fortifier ſa patience. Exhortez-le à ne point perdre le fruit du ſacrifice qu'il fit le jour où je me ſéparai de lui pour aller en exil & dans lequel nous ne fimes entrer, ni l'un ni l'autre, ni exception, ni réſerve.

Je finis en vous priant inſtamment de me continuer vos priéres, & de me croire avec une cordialité parfaite,

Votre, &c.

LETTRE

Du P. Queſnel, à M. Rollin, après ſa ſortie de priſon.

QUAND je me ſouviens, Monſieur & très-cher ami, de ce que vous m'écriviez, il y a près de ſix mois, qu'il n'y avoit point eu de larmes répandues dans l'adieu mutuel que vous

vous dites un certain ami & vous, & que vous lui portiez innocemment envie ſur ſon éloignement, je ſuis perſuadé que le même eſprit qui vous faiſoit parler ainſi, vous aura inſpiré les mêmes ſentimens à mon ſujet. Oui, mon cher ami, il n'y a rien au monde qui mérite des larmes que le péché; mais quand il plaît à Dieu de nous en faire faire quelque pénitence par le miniſtére des hommes, amis ou ennemis, ce devroit être un ſujet de réjouiſſance & d'actions de graces, plutôt que de douleur. Cependant il n'arrive que trop ſouvent que l'amitié nous fait ſupprimer ces lumiéres & ces ſentimens évangéliques pour nous en faire prendre de plus humains; & je me défie un peu de la ſenſibilité de votre amitié ſur mon chapitre. Il eſt vrai que ſelon les diverſes faces qu'ont les événemens du monde, on y trouve des ſujets, ou de joie, ou de douleur; & il y a une joie évangélique qui n'eſt pas incompatible avec l'affliction du cœur. Je crois que vous avez ſenti en même tems ces différentes diſpoſitions; & je puis dire que dans l'événement, tout contraire au premier,

dont

dont vous avez oui parler, & qui vous a ſans doute réjoui, on trouveroit peut-être autant & plus de ſujet de larmes, ſi on pouvoit pénétrer dans l'avenir & dans les ſecrets de Dieu. Car on ne juge bien des choſes qu'en connoiſſant ce qu'elles contribuent à nous approcher de Dieu, ou à nous en éloigner; à nous ſauver ou à nous perdre : & qui peut dire s'il ne m'eût pas été plus ſalutaire de demeurer où j'étois pour y adorer & y prier Dieu le reſte de mes jours, que d'en être ſorti pour rentrer peut-être en des occupations diſſipantes, & qui partageant le cœur, n'en laiſſent ſouvent à Dieu que la moindre partie ? C'eſt aſſez de vous expoſer le danger où je ſuis, pour vous engager à me ſecourir par vos priéres. Ce qui me conſole eſt que tant de ſaintes ames s'étant emploiées pour moi auprès de Dieu avec toute l'ardeur de leur foi & de leur charité, j'eſpére que c'eſt à leurs priéres qu'il a accordé le changement qui eſt arrivé, & qu'il l'aura fait dans ſa miſéricorde, conſidérant ma foibleſſe. J'en ai d'autant plus la confiance, qu'elle m'engage davan-

tage à la reconnoiſſance, & qu'en y engageant auſſi mes amis, Dieu ſera honoré par leurs actions de graces, & que la crainte qu'ils auront que je n'en ſois pas aſſez reconnoiſſant ni aſſez fidéle à lui rendre le fruit de ſes graces, les feront gémir pour moi en ſa préſence, pour m'attirer de nouvelles graces. Demandez-les pour moi, mon très-cher ami, & que votre petite ſociété le faſſe auſſi pour moi par la charité que Dieu leur donne pour les pécheurs Adieu encore un coup, mon très-cher ami : quand je paſſe d'une retraite dans une autre, d'où il me ſera plus difficile de vous donner de mes nouvelles & de recevoir des vôtres, que de la premiére ; puiſque c'eſt à quoi la Providence nous a réduit, il faut s'y ſoumettre avec amour, & ne deſirer de commerce avec nos amis qu'autant que le permet celui qui eſt la charité même. Saluez, je vous prie, de ma part tous ceux que vous ſavez qui m'aiment pour lui & en lui, & exigez d'eux qu'ils ſatisfaſſent à la dette de la charité & des priéres dont nous ſommes tous redevables les uns aux autres. Je ſuis tout

à vous, mon cher ami, avec une nouvelle tendreſſe.

---

*LETTRE

De M. Rollin à M. Gibert, ancien Recteur de l'Univerſité, au ſujet de ſes Obſervations ſur le Traité de la maniére d'enſeigner & d'étudier les Belles-Lettres.

Vous avez donc voulu abſolument, MONSIEUR, m'intenter procès. Vous vous portez pour accuſateur, & vos griefs contre moi ne ſont pas légers. Si l'on vous en croit, mon Livre *ſur la Maniére d'enſeigner & d'étudier les Belles-Lettres* ne tend à rien moins qu'à renverſer les principes les plus communs du bon ſens, de la droite raiſon, & de la plus ſaine Rhétorique.

Le tribunal qui doit nous juger, n'eſt point douteux ni contéſté. Votre Cenſeur vous le montre dans M. Sauring

---

* Cette Lettre fut imprimée, & parut en 1727. M. Gibert y fit une réponſe la même année.

ſon Approbation, qui mérite d'être peſée, & qui n'eſt pas ici une piéce indifférente. *On a vû plus d'une fois*, dit-il, *une excellente Critique d'un excellent Ouvrage. C'eſt au Public à juger ſi ces* OBSERVATIONS *en fourniſſent un nouvel exemple; & c'eſt à nous de dire que nous n'y avons rien trouvé qui en empêche l'impreſſion.* Voila le Public ſaiſi de notre cauſe, & ni vous ni moi ne le récuſons pour Juge.

Je ne le fatiguerai point par de longs & d'ennuieux Mémoires, par des redites importunes, par des répliques ſans fin, fruits ordinaires d'une vaine demangeaiſon d'écrire. Je croi le procès ſuffiſamment inſtruit de mon côté par les écrits mêmes qui en font la matiére, & je m'en tiens-là.

En effet, ne ſeroit-ce pas perdre le tems, & abuſer de la patience de nos Juges, que de vous ſuivre pas à pas dans tous vos raiſonnemens, & dans tous les reproches que vous me faites? Selon vous, *il y a dans mon ouvrage de grandes mépriſes ſur les préceptes de l'Eloquence... Ma méthode eſt impraticable... contraire aux maximes & aux uſages des Anciens*, ...Elle pe-

Obſerv. *Pag.* 13.

Pag. 80. 101. 136. 162, *&c.*

che *contre le bon goût, le bon ſens, la raiſon.* . . . Elle tend *à gâter le goût des jeunes gens, à les jetter dans des erreurs de grande conſéquence.* . . *Souvent on ne trouve ni juſteſſe, ni clarté, ni exactitude dans mes expreſſions. Je tombe* continuellement *en contradiction.* PARTOUT *je mets en œuvre une foule & de principes mal pris, & de raiſonnemens extraordinaires.* . . *L'inattention paroit* PARTOUT *dans le choix & dans l'uſage des citations.* . . *Je fais dire à Ciceron, à Quintilien, à S. Paul, &c. le contraire de ce qu'ils ont penſé.* . . *Je fais le Philoſophe, mais avec peu de ſuccès.* . . *Pour certain* J'AI EU DESSEIN *de bannir de l'Eloquence le ſtyle tempéré ou orné.* . . Je veux bannir auſſi de la Rhétorique l'uſage des préceptes. Je prétends que *l'Orateur doit former ſon ſtyle ſur le goût de ceux qui l'écoutent*, bon ou mauvais. En un mot, voici l'idée & la définition que vous donnez de tout mon ouvrage : *Qu'eſt-ce que votre Livre? Votre nom, votre réputation, celle de M. Herſan, de Ciceron, de Quintilien, de Démoſthéne, du P. Rapin, de M. de Fenelon. Où eſt la ſolidité des principes, l'exactitude des ci-*

Page 142. 243. Page 253. 204. Page 163. Page 30, &c. Page 268. 269. Page 275. Page 36. 69. 72. 77. 252. &c. Page 294. Page 318. Page 68. 69. Page 32. 57. Page 295.

tations, la netteté des idées, la juſteſſe des raiſonnemens, l'attention dans la traduction des Auteurs?

Voila, Monſieur, un étrange portrait ! Encore peutêtre eſt-il flaté, puiſqu'il part d'une main amie, qui aura voulu m'épargner. Quelle ſurpriſe, ou plutôt quelle confuſion, pour ceux qui auront jugé tout autre-
Pag. 111. ment de mon ouvrage ! Vous avez prévû que j'aurois pour moi *bien des gens, & des gens d'une haute conſidération; non ſeulement cela, mais des plus habiles. Mais*, ajoutez-vous en parlant de vos Obſervations, *je leur donne ici le moien de ſe détromper.*

Pour ne rien dire ici, ni de mon
M. Couture. Approbateur, qui enſeigne l'Eloquence avec tant de réputation depuis près de cinquante ans; ni des Auteurs des Journaux de Paris & de Trévoux, que vous ne ſoupçonnerez pas ſans doute d'ignorance ou de partialité : avez-vous pu croire que le Public ait été ou aſſez ſtupide pour ne point apercevoir dans mon Livre des maximes ſi extravagantes, & un renverſement ſi viſible du bon ſens & de la droite raiſon; ou aſſez prévenu en ma faveur

pour y applaudir après s'en être aperçu ? Quoi ! UNE FOULE *de principes mal pris & de raisonnemens extraordinaires mise en œuvre* PARTOUT ; *un dessein*, non obscur & caché, mais clair & certain (c'est ce que vous * assurez positivement) *un dessein* d'ôter à la Rhétorique ses préceptes, pour n'y substituer que des exemples, de bannir de l'Eloquence le genre orné & fleuri, de donner le goût bon ou mauvais des auditeurs pour régle du style que les Orateurs doivent suivre : tout cela aura échapé, ou aura plû à tant de personnes pleines d'esprit, de jugement, de pénétration ? Y avez-vous bien réfléchi ? Si vous avez jugé que penser ainsi du Public fût un bon moien de vous le concilier, je ne voi pas sur quels principes votre Rhétorique peut être fondée.

Vous parlez de mes prétendues *erreurs* d'un ton si affirmatif & si décisif, que j'ai presque douté moi-même d'abord si elles n'étoient pas réelles.

* *Pour certain, Monsieur, vous avez eu dessein de bannir de l'Eloquence le style tempéré.* Page 318.

Mais je dois avertir vos Lecteurs que ce ton vous eſt fort ordinaire, & que chez vous il n'eſt pas toujours une marque d'évidence ni de certitude. A force de raiſonnemens vous vous perſuadez à vous-même que les choſes ſont telles que vous avez intérêt de les croire ; & vos conjectures deviennent bientôt pour vous des démonſtrations. J'ai cité avec éloge un Livre * de M. de Fenelon Archevêque de Cambrai, qui vous paroit un ouvrage pitoiable. Ce nom eſt d'un poids qui vous accable. A quelque prix que ce ſoit, il faut vous en délivrer. Cet ouvrage, vous ſerez-vous dit d'abord à vous-même, ne ſeroit-il point ſuppoſé ? Mauvais, comme vous le croiez, cela n'eſt pas hors de toute vraiſemblance. A l'aide de quelques nouvelles conjectures, la choſe devient bientôt certaine. *Vous en êtes*, après cela, *abſolument convaincu, & tout Lecteur* raiſonnable *doit l'être comme vous.* Enfin, vous prononcez nettement que *les Dialogues ſur l'Eloquence, qu'on a cru de ce Prélat, ne ſont point de lui.* Et cependant on a preuve par écrit que c'eſt M. le

* Dialogues ſur l'Eloquence.

Page 405. 406.

Page 32.

Marquis de Fenelon, actuellement Ambaſſadeur du Roi en Hollande, qui les a fait imprimer comme étant de M. ſon oncle ; & l'on ſait qu'il en a fait les préſens. Un fait de cette ſorte eſt bientôt éclairci. Mais où en ſerois-je, s'il me faloit ainſi démontrer le faux de la plûpart de vos raiſonnemens, & réfuter en forme un volume de 476 pages ?

Vous forcez viſiblement le ſens de pluſieurs paſſages de Quintilien, pour me les arracher, ou vous ſuppoſez même qu'il s'eſt trompé, afin que je n'en puiſſe point tirer avantage.

Il dit clairement que *les préceptes ſervent moins que les exemples* ; & il ne le dit pas ſeulement par raport à la Rhétorique, il en fait un principe général. Il venoit de parler de l'art militaire, où les préceptes ſont moins utiles que la connoiſſance de ce qu'ont pratiqué en chaque occaſion les grands Capitaines : *Sicut de re militari quanquam ſunt tradita quædam præcepta communia, magis tamen proderit ſcire qua ducum quiſque ratione, in quali loco, tempore, ſit uſus ſapienter, aut contrà.* Voila des préceptes & des exemples *Lib. 2. c 5.*

pour l'art militaire ; & c'eſt aux derniers qu'il donne l'avantage, comme il l'avoit fait par raport à la Rhétorique. Et pour confirmer ce qu'il a avancé ſur l'art militaire & ſur l'art oratoire, il apporte une ſentence générale. *Car*, dit-il, *en toute matiére les préceptes pour l'ordinaire ont moins de force que les exemples.* Eſt-il poſſible d'expliquer autrement le texte de Quintilien ? *Nam in omnibus ferè minùs valent præcepta quàm experimenta.*

Obſerv. Pag. 56. Pour m'enlever cet endroit, vous forcez le ſens du texte en le tirant de ſa généralité, & l'appliquant à la Rhétorique ; & par *experimenta* vous entendez *les interrogations qu'un Maître fait à ſes diſciples lorſqu'il leur explique un diſcours, &c.* Je m'étonne que vous n'ayiez pas fait attention à ce qui ſuit immédiatement, où Quintilien dit, que la lecture de Démoſthene & de Ciceron ſervira beaucoup plus aux jeunes gens que toutes les déclamations corrigées que peuvent donner les maîtres pour ſervir de modeles aux écoliers.

Lib. 10 cap. 1. Dans un autre endroit il répéte le même principe : *Omnium, quæcunque*

docemus, hoc sunt exempla potentiora etiam ipsis quæ traduntur artibus, &c. & il y ajoute ces belles paroles, *Quia, quæ Doctor præcipit, Orator ostendit;* qui signifient qu'au lieu que *le Rhéteur* en donnant des préceptes *ne fait que montrer la route, l'Orateur* en fournissant des exemples *y fait entrer.* Pour vous débarrasser de ce passage qui vous incommode, vous prononcez que *la raison que donne Quintilien n'est pas exacte.* Pag. 7

Il dit, & cela est très-certain, que * Ciceron, quoiqu'il ne perdît jamais de vûe l'utilité de la cause qu'il plaidoit, donnoit pourtant quelque chose au plaisir de l'auditeur; & qu'en cela même il prétendoit travailler pour l'intérêt de sa partie; & il y travailloit en effet, puisqu'un des plus sûrs moiens de persuader est de plaire. Il avoit marqué auparavant qu'il n'improuvoit point que l'Orateur accor- Lib. 12. 10.

* *Atque id feciſſe M. Tullium vides, ut, cùm omnia utilitati, tum partem quandam delectationi daret, cùm & ipſam ſe rem agere diceret (agebat autem maximè) litigatoris. Nam hoc ipſo proderat, quòd placebat.*

dât quelque choſe aux oreilles & à la délicateſſe de ſes auditeurs, qui demandoient quelquefois dans les diſcours plus d'élégance & plus de grace. *Quapropter ne illis quidem nimiùm repugno, qui dandum putant nonnihil eſſe temporibus atque auribus, nitidius aliquid atque affectatius poſtulantibus.* Et c'eſt uniquement dans ce ſens que j'ai dit que l'Orateur devoit ſuivre le goût de ſes auditeurs. Pour m'ôter cette autorité : *Il eſt viſible*, dites-vous, *qu'en cet endroit Quintilien a un peu fauſſé la regle.* J'en laiſſe le jugement au Public.

Page 57.

J'ai avancé, après Quintilien, que les paſſions doivent être répandues dans toutes les parties du diſcours ſelon l'exigence des matiéres qu'on y traite : *Omnes hos affectus..... aliæ quoque partes recipiunt, ſed breviores ;* & qu'un récit de choſes graves & touchantes ſeroit imparfait, s'il n'étoit vif & paſſionné. J'ai cité pour exemples les narrations ſur-tout de la derniére Verrine, que Quintilien dit être auſſi touchantes qu'aucune peroraiſon. Et il parle, non ſeulement de l'amplification qui ſuit ordinairement le récit, mais du récit même : les ter-

Lib. 6. cap.

mes y ſont formels. *Quid ! Philodami caſum nonne cùm* PER TOTAM EXPOSITIONEM *incendit invidia, tum in ſupplicio ipſo lacrymis implevit ?* Et il en apporte auſſitôt la raiſon, qui eſt puiſée dans le bon ſens : *Serum eſt enim advocare his rebus affectum, quas ſecurus narraveris. Voila*, me dites-vous d'un ton obligeant, *comme vous nous inſtruiſez !* Après quoi vous vous mettez en frais pour montrer que *les paſſions* ne *viennent* jamais qu'*après le récit & la preuve, & qu'elles n'entrent point* du tout *dans le récit ni dans la preuve.* Qui vous croira ? *Lib. 4. c. 2.* *Pages 193. &c.*

J'ajoute encore, après Quintilien, que quelquefois ce n'eſt qu'un trait & un ſentiment jetté dans le diſcours, qui le rend paſſionné ; & j'apporte, après lui, cet endroit de Ciceron : *Tum Ligarius domum ſpectans, & ad ſuos redire cupiens, nullo ſe implicari negotio paſſus eſt.* Je remarque qu'au lieu de dire ſimplement, *Tum Ligarius nullo ſe implicari negotio paſſus eſt*, il joint à cette propoſition une image qui rend le récit, & plus vraiſemblable, & plus touchant. *Ita*, dit Quintilien, *quod exponebat, & ratione fecit* *Lib. 4. c. 2.* *Pro Lig. n. 3.*

credibile, & affectûs quoque implevit.
Pages 196. 697. Selon vous, *ce n'eſt point là ſa penſée.* Et la raiſon convaincante que vous en apportez, c'eſt que *ſi quelquefois on excite les paſſions dans un récit par des traits, cela ſe pourroit donc faire auſſi quelquefois d'une maniére plus étendue : ce qui cependant ne s'y fait* JAMAIS *de cette maniére.* Voila ce que j'entends, quand je dis que chez vous le ton affirmatif & déciſif n'eſt pas toujours une preuve de certitude.

Vous revenez encore au même endroit à la fin de votre Livre, & toujours de mauvaiſe humeur contre Quintilien; parce qu'il eſt mon garant, vous le critiquez ſans fondement. *Ita*, dit-il, en expliquant l'endroit de Ciceron, *quod exponebat, & ratione fecit*
Page 402. *credibile, & affectûs implevit.* Vous traduiſez ainſi ces derniéres paroles : *Ciceron en cet endroit remplit les paſſions ;* & en ce ſens vous avez raiſon de les trouver *obſcures.* Comment en effet Ciceron pourroit-il en une ligne *remplir les paſſions ?* Ce qui vous a trompé, c'eſt que, par inadvertance, vous avez cru qu'*affectûs* étoit à l'accuſatif, & il eſt au genitif. Le ſens eſt, ſi je

ne me trompe : *Ciceron* (par ces mots, *domum ſpectans, & ad ſuos redire cupiens*, qu'il pouvoit omettre) *a animé & paſſionné cet endroit du récit :* AFFECTÛS IMPLEVIT. Mais ce ſens renverſe de fond en comble votre ſyſtême, & il a falu abſolument l'écarter.

Vous avez traduit un autre endroit du diſcours de Ciceron pour Ligarius d'une maniére qui me paroit ſouffrir quelque difficulté. Le voici. *Suſcepto bello, Cæſar, geſto etiam ex magna parte, nulla vi coactus, judicio meo ac voluntate, ad ea arma profectus ſum, quæ erant ſumta contra te.* La beauté & la force de cet endroit conſiſtent en ce que Ciceron inſiſte ſur toutes les circonſtances qui auroient pu faire paroitre plus criminelle ſa conduite à l'égard de Céſar. *La guerre étant déja engagée, & même fort avancée, ſans y être contraint par aucune néceſſité, volontairement & de propos délibéré, je me ſuis joint au parti qui avoit pris les armes contre vous.* N'eſt-il pas viſible que vous affoibliſſez le raiſonnement de Ciceron, & que vous ne prenez point le ſens de ſes premiéres paroles

Pro Li 7.

pag. 193. par cette traduction : *Dès que la guerre fut allumée, ô Céſar, je me jettai parmi vos ennemis ?* Ce ne fut que lontems après que la guerre fut allumée, & lors même qu'elle étoit déja fort avancée, *ſuſcepto bello*, *geſto etiam magna ex parte*, que Ciceron ſe jette dans le parti de Pompée ; &, ſelon vous, il paroitroit s'être hâté de le faire dès les commencemens. Cela vous a échappé.

Je ne fais ici que vous indiquer ces endroits. Pour vous répondre en forme, Monſieur, il me faudroit en relever beaucoup d'autres où vous pouvez encore vous être trompé ; vous prouver que je n'ai ni penſé ni dit bien des choſes que vous me faites penſer & dire ; juſtifier Quintilien ſur les erreurs que vous lui attribuez auſſi-bien qu'à moi ; vous faire remarquer que vous mettez quelquefois ſur mon compte des traductions, vicieuſes ſelon vous, mais qui ne ſont pas de moi. Tout cela, pour être dévelopé & traité avec quelque étendue, demanderoit un volume peut-être plus gros que le vôtre. De quelle utilité ces ſortes de diſputes, la plûpart per-

ſonnelles, ſeroient-elles pour la jeuneſſe ; & quel intérêt le Public y prendroit-il ?

Un travail plus utile & plus preſſé m'appelle ailleurs. J'ai cru que l'accueil que le Public a fait à mes deux premiers volumes, me mettoit dans la néceſſité de continuer mon ouvrage. Je n'y ai point perdu de tems, & j'eſpére être bientôt en état d'en donner un troiſiéme, qui ſera ſur l'Hiſtoire. Souffrez donc, Monſieur, que par reſpect pour notre Juge commun j'évite une diverſion, qui me feroit différer le paiement d'une dette qu'il paroit attendre, & même exiger de moi.

Vous me faites preſque un crime *de ce grand nombre d'exemples dont j'ai chargé mon Livre, comme ſi*, dites-vous, *c'étoit là quelque choſe de* bien *merveilleux, ou de fort utile ;* & vous croyez qu'il n'y a *que le commun des hommes* qui ait pû *en être charmé.* Il ne m'a pas paru que le Public penſât tout-à-fait comme vous ; & vous ne trouverez pas mauvais, que, dans mon Traité ſur l'Hiſtoire, je ſuive

Page 32.
Page 140

encore le même plan, & que je préfére ſon goût au vôtre.

Il y a une autre accuſation ſecrette dans votre Livre, Monſieur, à laquelle je ne puis diſſimuler que j'ai été extrêmement ſenſible. Vous affectez, en plus d'un endroit, de me rendre ſuſpect & odieux aux Profeſſeurs qui enſeignent dans l'Univerſité, comme ſi je donnois de leur mérite, & de leur maniére d'enſeigner, une idée peu favorable, & que j'euſſe ſongé *à m'ériger en maître de mes Confreres* *. Rien, ſi je ne me trompe, n'eſt plus éloigné de mon caractere ni de mon intention; &, par une ſuite preſque néceſſaire, rien ne doit être plus éloigné de mon ſtyle. J'ai en tout tems évité de rien faire ou de rien dire qui pût cauſer la moindre peine au plus jeune de mes Confréres. Je me ſuis fait un devoir & un plaiſir de relever en toute occaſion leur mérite. Dans l'ouvrage dont il s'agit, on n'a point trouvé que j'euſſe emploié un

Page 112. 120 283. 284. *&c.*

* Quod vitium procul abſore chartis,
Atque animo priùs, ut ſi quid promittere de me
Poſſum aliud, verè promitto. *Horat. lib.* 1. *Sat.* 4.

ton de maître, ni des airs de hauteur & de ſupériorité. Le Public jugera ſi vous avez gardé les mêmes meſures à mon égard. Mais j'ai eu la conſolation de voir que dans * une Aſſemblée de la Faculté des Arts, tous mes Confréres généralement, (Pourquoi faut-il que vous ſoyiez le ſeul que je doive excepter de ce nombre?) tous mes Confréres m'ont témoigné leur eſtime & leur affection par des ſuffrages non brigués, non préparés, non ſurpris, comme vous l'inſinuez; mais qui étoient l'effuſion de leur cœur, & une preuve non ſuſpecte de leur amitié, dont je ſens tout le prix, & dont je fais tout le cas que je dois. Page 191

Quels reproches ne me feriez-vous donc point, & ce ſeroit à juſte titre, ſi, comme vous, je m'étois aviſé de relever, ſans néceſſité, une prétendue faute échapée, à ce que vous dites, à un de vos Confréres dans un diſ- Page 161

* Il fut conclu dans cette Aſſemblée, d'un conſentement unanime, qu'on me remercieroit de l'Ouvrage que j'avois donné au public, & qu'il en ſeroit fait mention dans les Regiſtres de l'Univerſité.

cours prononcé il y a apparemment quelque tems. Cette faute énorme, que vous n'avez pû oublier, & dont il étoit important que tout le Public fût dûment & valablement averti pour n'y point tomber, c'eſt que ce Confrére a ignoré ou omis (& ſelon vous *tous mes Eleves feront* la même faute & *la même omiſſion, ſi le génie ou le hazard ne les conduit mieux que mes régles*) il a ignoré ou omis ce grand & capital précepte de Rhétorique, *Qu'après le fait* IL FAUT *l'amplification.*

ge 234. *Vous connoiſſez*, dites-vous, Monſieur, en parlant de Rhétorique, *un homme* * *à qui il en a paſſé plus de deux cens par les mains qu'il a examinées. Cet homme a reçu des lettres de Hollande, de Lyon, & d'autres Villes de France, qui le preſſent d'en compoſer une nouvelle.* Il l'a toujours refuſé juſqu'ici. Si enfin il *ſe laiſſe vaincre*, comme vous marquez qu'il en eſt aſſez près, avertiſſez-le bien d'inſiſter beaucoup ſur cet important précepte, dont l'omiſſion a de ſi terribles ſuites.

On devine ément de l'Auteur rle.

Au reſte, Monſieur, avant que de finir ma lettre, je dois vous déclarer, que, quoique je ſois bien réſolu de

garder une * ſeconde fois un ſilence conſtant à votre égard, & de ne point répondre à votre critique ; je ſuis très-diſpoſé en même tems à en faire tout le profit que je pourrai ; ce qui eſt, ce me ſemble, tout ce que vous avez droit d'exiger de moi. Je ne ſuis ni aſſez aveugle, ni aſſez vain, pour croire que mon ouvrage ſoit ſans défauts ; & je ſuis très-perſuadé que pluſieurs de ceux qui l'ont le plus loué, y en ont aperçus : mais ils y ont vû auſſi autre choſe. La lecture que j'ai faite du vôtre ne m'a point convaincu que j'euſſe rien à changer pour le fond, ni pour les principes. S'il m'eſt échapé d'autres fautes, comme cela eſt preſque inévitable, non-ſeulement je n'aurai point de honte, mais je tiendrai à honneur de les corriger dans une ſeconde édition ſur les lumiéres que l'on voudra bien me

* M. Gibert a écrit autrefois contre mon édition de Quintilien, & ſur-tout contre la Préface que j'y ai miſe à la tête, dont le Public n'a pas paru mal content. Je ne lui ai oppoſé que le ſilence ; & il en paroit piqué en pluſieurs endroits de ſes *Obſervations*. Pages 110. & 268.

communiquer, & ſur les avis que votre Ecrit me fournit. Vous auriez pu, après les priéres réitérées que je vous en avois faites avant & depuis l'impreſſion de mon livre, me les donner à moins de frais, avec moins d'éclat, & (j'oſe le dire) non avec moins d'avantage pour vous. Le Public auroit été certainement édifié de voir à la tête de la nouvelle édition des deux premiers volumes que l'on commencera bientôt, le témoignage autentique que j'aurois rendu avec joie à la généroſité d'un ami, qui auroit bien voulu ſacrifier la gloire qu'il pouvoit eſpérer de ſon ouvrage, à celle d'obliger un ancien Confrére, & de contribuer à l'honneur commun de l'Univerſité. Je tâcherai qu'au moins il ſoit édifié de la docilité avec laquelle je ſuivrai celles de vos obſervations qui me paroitront fondées en raiſon, de la ſincére reconnoiſſance que j'en conſerverai, & de l'attachement reſpectueux avec lequel je continuerai d'être, Monſieur,

Votre, &c.

Ce 17 Janvier 1727.

LETTRE

De M. l'Abbé Duguet à M. Rollin.

Il eſt vrai, Monſieur, que nos lettres ont été rares, mais je me ſuis reglé ſur votre exemple; car j'ai toujours répondu, & vôtre ſilence a cauſé le mien.

Je ſuis affligé de ce qu'on a diminué les revenus des Colléges. Il eût été bien plus à propos de les augmenter. Celui qui vous a condanné, n'étant pas votre juge naturel, devroit éviter d'être arbitre. Dans de telles places, il faut ſe réſerver les graces, & laiſſer aux autres la rigueur & l'envie.

Il eſt aiſé de comprendre que dans un emploi comme le vôtre on a bien des ſoins & bien des inquiétudes : *qui præeſt, in ſolicitudine.* Il faut éviter néanmoins toutes les réflexions qui conduiſent au découragement. Si nos bonnes intentions avoient toujours leur effet, nous ſerions tentés au-deſſus de nos forces. Il eſt bon que nos ſoins réuſſiſſent quelquefois pour nous

conſoler, & n'aient pas toujours le ſuccès pour nous humilier, & nous faire ſouvenir que nous ne ſommes que des ſerviteurs inutiles. Cette humilité aſſure notre ſalut, & contribue ſouvent à celui des autres. Mais l'humilité n'eſt jamais ſans courage, & moins elle eſt préſomptueuſe, plus elle eſt tranquille & pleine de confiance. Il n'eſt pas vrai que les Colléges, quand ils ſont réglés comme le vôtre, ſoient plus dangereux que les éducations ordinaires dans les familles où l'on manque preſque toujours d'inſtruction & d'exemple. C'eſt un bien ineſtimable pour la jeuneſſe que d'être formée par vos mains, & conduite par vos lumiéres. Mais ſi la maiſon de J. C. a eu des diſciples imparfaits, & un traître; ſi le Ciel a eu des Anges Apoſtats, & ſi l'homme créé dans l'innocence l'a perdue dans le Paradis terreſtre, nous ne devons pas eſpérer, vous & moi, que votre troupeau ſoit plus heureux, & qu'il ait un privilége que n'a pas l'Egliſe. Je vous exhorte ſeulement à renvoier les incorrigibles, les ſéditieux, & ceux dont l'eſprit ſera porté à la diſſimulation

ſimulation & à l'artifice. Ceux de ce dernier caractére ſont en peu de tems beaucoup de maux, & abuſent de tous les biens.

Je ſuis déja uni d'une maniére très-tendre & très-étroite à celui que vous m'avez recommandé. Je le porte dans mon cœur, & je ſupplie Notre Seigneur d'ajouter aux bénédictions dont il l'a prévenu, toutes les graces qui peuvent aſſurer ſon innocence contre les dangers du ſiécle, & augmenter ſon amour & ſon zêle pour la vérité. Je ſerois fort touché ſi votre malade vous étoit enlevé, & je demande ſa ſanté avec beaucoup d'inſtance. Il eſt heureux d'avoir ſi bien profité de la lecture du nouveau Teſtament & de vos leçons. Mais il eſt bon qu'un jeune homme de ſi bonne eſpérance ſoit conſervé à l'Egliſe, & c'eſt auſſi pour elle que je deſire qu'il nous ſoit rendu.

LETTRE

De M. Du Guet à M. Rollin.

Vos libéralités, Monſieur, m'apprennent plus ſouvent que toutes les années de quelle ſource elles coulent, & avec quel ſuccès le public en admire la fécondité. Je prens, Monſieur, trop de part à ce ſuccès, pour n'en rendre pas avec vous de très-humbles actions de graces à celui qui vous a donné des vues ſi pures, & qui a ſanctifié par-là tous les autres dons, qui ſeroient grands pour tout autre qui auroit moins de religion que vous, mais dont vous ne faites état qu'autant qu'ils contribuent à l'édification des autres, & à votre ſalut.

Vous voyez tous les jours, par la lecture des ouvrages de ceux qui ne connoiſſoient ni la ſource ni la fin des talens qu'ils avoient reçus, quel malheur c'eſt que de ſacrifier à la vanité ce qui devoit ſervir à les rendre meilleurs, & que de marcher au hazard ſans connoître le terme où ils devoient arriver.

Vous faites ſentir dans les occaſions l'extrême différence qu'il y a entre des hommes qui n'ont vu ni la liaiſon des vérités, ni leur uſage, ni leur fin; & ceux qui vivent dans le ſein de l'Egliſe, avec moins de talens extérieurs, mais qui ſont riches dans la foi; & vous apprenez ainſi à pluſieurs, qui font trop de cas de ces faux ſages que la véritable ſageſſe a rejettés, à préférer ce qui leur a manqué à tout ce qu'ils ont reçu.

Vous vous ſouvenez, Monſieur, avec trop de bonté de ces jours, que vous appellez heureux, & qui l'étoient en effet, mais pour moi plutôt que pour vous, puiſque je n'occupois que la place du ſerviteur qui préparoit à ſes maîtres ce qui étoit de leur goût; & qui rempliſſoit d'eau des vaiſſeaux, que votre foi & la bénédiction de Dieu convertiſſoit en vin, ſans peut-être que j'euſſe la liberté d'en boire. Car vous ſavez, Monſieur, mieux que moi, que c'eſt à l'amour & à une ſainte ſoif, que tout eſt accordé, & que les vérités qui ne ſont qu'un ſpectacle pour les

autres, ſont la nourriture & le bien de ceux qui les aiment.

Puiſque vous devez, Monſieur, paſſer quelques jours à la campagne avec un ami qui faiſoit avec vous nos anciennes délices, parlez-lui quelquefois de moi, & de ma tendre & reſpectueuſe amitié; & empêchez que le tems & mon abſence ne diminuent celle dont il m'a toujours honoré.

Je ſai avec quelle bonté il s'intéreſſe à ce qui regarde ma niéce, & je ſuis chargé de lui faire ſes complimens, auſſi-bien qu'à vous. Le ſoin qu'elle veut bien prendre de ce qui me regarde eſt le moindre de ſes mérites par raport à moi. Sa lumiére, ſon attachement à la vérité, & ſa vertu me la rendent ſans comparaiſon plus précieuſe; & je dois avouer que la conſolation que j'ai reçue de ſes ſages conſeils & de ſon exemple, a extrêmement contribué à me faire accepter avec patience toutes les épreuves qui m'ont été communes avec elle, & qui auroient pu me paroître fort étonnantes, ſi quelque choſe pouvoit l'être à quelqu'un qui regarde tous les événemens comme réglés par

une ſageſſe & une miſéricorde infinies.

J'ai l'honneur d'être, avec un reſpect égal à ma reconnoiſſance, votre &c.

A Troyes, le 28 Août 1731.

---

*LETTRE

De M. Rollin à Madame Mol, niéce de M. l'Abbé Du Guet.

Perſonne, Madame, n'eſt plus obligé que moi de rendre à feu Monſieur votre oncle le double témoignage que vous me demandez. La tendre amitié dont il m'a honoré, les bontés ſinguliéres qu'il m'a toujours témoignées, les ſervices importans qu'il m'a rendus, doivent me rendre ſa mémoire bien précieuſe.

Je mets au nombre des plus gran-

* Cette lettre ſe trouve dans un Recueil de lettres publié par Madame Mol, à la ſuite de la lettre de cette Dame au P. Lenet, Chanoine Régulier, pour réfuter ce qui avoit été avancé par M. Deſmar, que M. Du Guet ſur la fin de ſa vie étoit obſédé par ſa niéce, & qu'il n'avoit pas conſervé toute ſa préſence d'eſprit.

des graces que Dieu m'a accordées ; le bonheur que j'ai eu de le connoître, de le fréquenter, de lui entendre ſouvent expliquer les ſaintes Ecritures, & de me conduire en tout par ſes avis. Il me ſemble, Madame, que depuis que nous avons eu le malheur de le perdre, je ſens croître en moi tous les jours de plus en plus le reſpect & la reconnoiſſance dont j'ai toujours été pénétré à ſon égard.

Pour ce qui regarde la liberté qu'on me laiſſoit de l'entretenir ſeul, je vous dois ce témoignage, Madame, & je le dois à la vérité, que jamais je n'ai été voir Monſieur votre oncle, que vous ne m'ayez demandé ſi je n'avois rien de particulier à lui dire, & que vous n'ayez voulu vous retirer : ſouvent même vous l'avez fait ſans que je le deſiraſſe, & m'avez laiſſé ſeul avec lui.

Par raport à l'autre article ſur lequel vous me priez de m'expliquer, je ſuis très-perſuadé, Madame, que perſonne ne l'a vû dans les derniers tems, qui n'ait reconnu en lui avec étonnement la même force & préſence d'eſprit, la même vivacité d'imagination,

la même étendue & fidélité de mémoire, la même ſolidité de jugement, la même juſteſſe & préciſion dans ſes réponſes, & ſurtout les mêmes ſentimens de piété, de religion & d'amour de la vérité qu'on avoit toujours admirés en lui. Mais ſur ce point, Madame, avez-vous beſoin d'un autre témoignage que de celui qu'emploia autrefois le célébre Poéte tragique Sophocle ? Traduit devant les Juges par ſon propre fils, comme aiant l'eſprit baiſſé & affoibli, il ne fit que leur réciter une Piéce qu'il compoſoit actuellement, & il fut abſous par tous les ſuffrages. Je n'ai point lû la lettre dont vous vous plaignez, Madame, dans celle que vous m'avez écrite. J'ai de la peine à concevoir qu'un auſſi honnête homme que celui à qui elle eſt attribuée, ait pu parler d'une maniére peu reſpectueuſe d'une perſonne auſſi généralement eſtimée & reſpectée que l'étoit, & que le ſera toujours Monſieur Du Guet. Mais quoi qu'il en ſoit, oſerois-je vous repréſenter, Madame, que plus vous avez de ſujet de vous plaindre, plus votre zêle pour la mémoire & pour

la réputation d'un tel oncle eſt louable, plus vous devez être attentive, & pour votre honneur, & pour le ſien, à ne laiſſer rien échaper dans ce que vous pourrez écrire pour ſa défenſe, qui marque du reſſentiment, de l'aigreur & de la paſſion. Plongé maintenant dans le ſein même de la charité, il n'y a que la charité qui puiſſe le bien défendre.

Pardonnez-moi la liberté que je prends de vous parler ainſi. Je ne puis, ce me ſemble, vous donner une preuve plus certaine & moins équivoque du ſincére reſpect avec lequel j'ai l'honneur d'être,

Madame,

Votre, &c.

Ce 30 Mars 1734.

LETTRE

De M. l'Evêque de Senez à M. Rollin, du 5 Janvier 1731.

Mon cœur s'élargit pour vous, Monſieur, de la joie qu'il a de vous parler par un Interpréte, qui vous eſt

très-fidéle, & qui m'eſt bien cher. Le danger des lettres confiées aux couriers publics dans l'orage préſent, m'a empêché de vous marquer par écrit la moitié de mon eſtime, de ma reconnoiſſance, & ſi j'oſois ajouter, de ma tendreſſe pour un ſi digne Panégyriſte de la vérité, tel que le Seigneur l'a formé en vous. Que ſa louange eſt belle & brillante dans la bouche du Juſte ! Mais quelque gloire qu'elle reçoive de vos diſcours & de vos Ouvrages, Monſieur, elle me paroît bien plus honorée des ſacrifices que vous avez faits pour la défendre. Je bénis Dieu du calme qu'il vous donne au milieu de cette tempête, parce que je ſuis bien convaincu que vous le faites ſervir aux progrès du régne de la Grace, & je charge l'aimable truchement de vous dire avec plus d'étendue, que j'ai l'honneur d'être avec une tendre vénération, Monſieur, le plus humble & le plus dévoué de vos ſerviteurs,

† JEAN, Evêque de Senez,
Vinctus Chriſti-Jeſu.

LETTRE

De M. l'Evêque de Senez à M. Rollin ; du 13 Juin 1733.

MONSIEUR,

Mon eſtime pour vous eſt ſi ancienne & ſi bien fondée, qu'elle a acquis le droit de preſcription ; & comme je fus des plus empreſſés à vous applaudir ſur vos premiers triomphes en éloquence, j'ai été auſſi des plus ſincéres à vous louer ſur vos chefs-d'œuvre en fait d'hiſtoire. J'ai mille fois béni le Seigneur de vous avoir donné le rare talent de rendre chrétienne une ſcience profane, de faire ſervir à la gloire de la Religion les richeſſes de l'Egypte, & de découvrir par des réflexions ſages ſur les fauſſes vertus des anciens héros un fond d'inſtruction pour vos Lecteurs. Rien ne m'eſt plus doux que de vous avouer l'heureuſe impreſſion que font ſur mon eſprit & ſur mon cœur tous vos ſavans Ouvrages que vous m'en-

voyez, Monſieur, avec une bonté ſinguliére, & que je reçois avec une tendre reconnoiſſance; mais je ſens une véritable peine à réſoudre le cas important que vous me propoſez, en me demandant ſi dans deux années où vous commencerez votre ſoixante-quinziéme, vous devez alors condeſcendre aux vœux du Public, qui après les charmes qu'il a trouvés dans votre hiſtoire Grecque, deſire ardemment d'avoir la Romaine de votre goût. Je vois d'un côté que ceux qui vous la demandent forment un Public ſage & pieux, & que leurs deſirs tournent à la gloire de l'Evangile, & à l'utilité de toutes les conditions. Mais d'une autre part j'entens la voix d'un Auteur divin, *qui ſibi nequam eſt, cui alii bonus erit*; & je peſe en tremblant devant le Seigneur la grande raiſon ſur laquelle vous inſiſtez ſi juſtement en me diſant: » Avons-nous une » affaire plus eſſentielle que de nous » préparer à la mort quand l'âge com- » mence d'être avancé, & eſt-ce trop » que d'y employer les derniéres an- » nées de la vie? » Je me ſens, Monſieur, ſi touché d'un côté par l'intérêt

de votre ſalut, & de l'autre par l'utilité d'un Public chrétien, laquelle peut ſervir à vous ſauver, que je n'oſe décider ce cas; & comme vous êtes du nombre des grands Maîtres, & près de tant d'autres qui ſont vos amis & les miens, je vous conjure de leur faire juger ce ſaint procès, & d'être toujours perſuadé de la tendre vénération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Monſieur, votre, &c.

LETTRE

De M. l'Evêque de Senez à M. Rollin.

A la Chaiſe-Dieu, ce 3 Décembre 1738.

Je reçois, Monſieur, avec une nouvelle reconnoiſſance les trois derniers volumes que vous venez de publier. Vous donnez tant de goût pour l'hiſtoire Ancienne, & l'hiſtoire Romaine, par les graces que vous y répandez, que quoique j'aie renoncé depuis lontems à ce genre d'étude, je ne puis me défendre de lire vos ſavans écrits. La beauté du ſtile, la juſteſſe des pen-

ſées, la ſolidité des réflexions m'entraînent avec vous dans les découvertes d'une profane antiquité. La Religion même trouve ſes avantages dans une recherche qu'on croiroit lui être étrangére. La majeſté de Dieu paroît avec éclat dans les dons qu'il fait aux hommes, & l'on voit briller ſa juſtice dans le renverſement de leurs deſſeins. L'établiſſement & la décadence des Empires annoncent une main ſupérieure à tous les événemens. L'Etre éternel, & ſeul immuable, gouverne par ſa Providence & ſa Sageſſe un monde qui ſe replongeroit dans le néant, ſi la parole qui l'en a tiré ne le créoit à chaque inſtant. Vous rappellez le Lecteur à ces idées chrétiennes, de peur qu'il n'oublie le Créateur dans le bel ordre de ſes Ouvrages. Le Public connoit, Monſieur, le prix du riche préſent que vous lui faites, peut-il vous refuſer les louanges que vous vous êtes juſtement acquiſes? Votre humilité repouſſera les traits de l'amour propre, & vous raporterez tout à celui de qui vous avez tout reçu. Je ſouhaite que la durée de vos jours réponde à l'utilité que le Public

en retire. Je joints mes vœux à ceux qu'il vous doit, ou plutôt je ne les ſépare pas des vôtres, puiſqu'une tendre piété & une longue expérience vous ont convaincu de la vanité de tout ce qui paſſe avec le tems, & vous font deſirer la ſeule gloire qui ne finira jamaïs. Je ſuis avec une tendre eſtime & une reconnoiſſance bien ſincére, Monſieur, votre, &c.

LETTRE

De M. l'Evêque de Senez à M. Rollin.

Ce 8 Août 1739.

J'avois commencé, Monſieur, de mettre au net la Lettre ſuivante, lorſqu'une attaque d'apoplexie me ſurprit en l'écrivant. Je me flatois toujours que le rétabliſſement de ma ſanté me permettroit de l'écrire de ma main, mais puiſqu'elle demeure toujours un peu engourdie, j'en emprunte une autre pour ne pas différer plus lontems.

Ce 23 Juin 1735.

Je ne veux pas attendre, Mon-

leur, la réception de votre ſecond volume de l'hiſtoire Romaine pour vous en faire mes remercimens. Je ſai que le Public l'a reçu avec cet applaudiſſement qui le rend avide de vos Ouvrages, & je puis me promettre d'y trouver les beautés & tous les avantages que l'on admire dans vos ſavantes productions. Ce riche préſent me devient encore plus précieux par les ſentimens de courage & de foi que vous témoignez pour la doctrine de l'Egliſe. Je voi avec une joie infinie que les profondes recherches de l'antiquité profane ne vous diſtraient point de la contemplation des vérités de l'Evangile : vous les aimez juſqu'à en faire votre tréſor ; & comptant pour rien la gloire que votre érudition vous a juſtement acquiſe, vous n'êtes jaloux que de celle qui peut avancer votre ſalut par les ſouffrances. Le ſort de M. Gibert vous paroît digne d'envie. Ce généreux Confeſſeur de la vérité couronne une illuſtre carriére par une fin plus glorieuſe. Il conſacre le reſte de ſa vie à la cauſe de l'Egliſe après s'être conſumé pour former des hommes néceſſaires à l'E-

tat. Son exil relève ſon mérite, & l'on ne peut ne pas admirer la grandeur & la force du témoignage de l'Univerſité dans la confeſſion de ſon Syndic. Quel cri ne pouſſe point cette ſavante Ecole au moment qu'elle voit expirer ſa gloire par l'ignorance ou l'ambition des jeunes gens ! L'oppoſition qu'elle forme à la réception de la Bulle, prouve qu'elle eſt animée d'un eſprit bien différent de celui de ce décret. On ſaura dans la ſuite de tous les ſiécles quelle étoit ſa foi & ſa doctrine dans les jours même de ſon oppreſſion ; car ce qui ſe fait aujourd'hui à force ouverte, & par les efforts d'une cabale connue, eſt trop éloigné de ſes maximes pour pouvoir lui être imputé. Votre nom, Monſieur, ſi cher à la France, ſe lira avec diſtinction parmi les braves d'Iſraël. On ne comptera leur nombre que pour peſer la valeur de leur ſuffrage. Jugez par-là de la parfaite & tendre eſtime avec laquelle je ſuis plus que jamais, Monſieur, votre, &c.

LETTRE

De M. l'Evéque de Senez à M. Rollin.

A la Chaiſe-Dieu, ce 2 Septembre 1740.

Je n'ai pas moins de joie, Monſieur, de la fécondité de votre travail que des juſtes applaudiſſemens qu'il vous attire. Le Public y gagne trop pour ne pas ajouter ſes vœux à ſon admiration. Vos jours lui ſont précieux. Il eſt intéreſſé à demander votre conſervation ; vous refuſeroit-il ſes priéres pour votre ſalut, ſachant que c'eſt le ſeul bien que vous deſirez de ſa reconnoiſſance ?

Je relis, Monſieur, votre hiſtoire Ancienne ; tout m'y plaît ; mais vos réflexions me charment. Quels ſentimens ne ſont-elles pas capables d'inſpirer à vos Lecteurs pour la Religion & pour l'Etat ? Je paſſerai bientôt à l'hiſtoire Romaine, où je ſuis aſſuré de trouver la délicateſſe & le goût qui la font rechercher avec tant d'empreſſement. Je reçois le quatriéme Tome & je vous en fais, Monſieur,

mes ſincéres remercimens. Vous accompagnez ce beau préſent de toutes les graces qui peuvent le rendre aimable. La Lettre dont vous m'honorez me flate, parce qu'elle eſt très-chrétienne. Je la trouverois admirable, ſi votre humilité en avoit ſupprimé les éloges que vous m'y donnez, & que je ne mérite point. Deſcendons dans notre néant de peur que l'élévation de l'orgueil ne nous briſe. Je n'oublierai jamais ce que je dois à vos maniéres obligeantes, & à la parfaite eſtime avec laquelle je ſuis, Monſieur, tendrement à vous, † JEAN, &c.

LETTRE

De Meſſire Charles-Joachim Colbert, Evéque de Montpellier, à M. Rollin.

Le 10 Novembre 1732.

Je m'acquitte aujourd'hui, Monſieur, d'une dette que j'ai contractée depuis lontems. Je ne ſai ce que vous penſez de moi; mais je ſai que je mérite que vous n'en ayez pas une idée fort avantageuſe. Vous m'avez acca-

blé de préſens, dont je fais un cas infini. Plus je les eſtime, plus je ſuis coupable d'avoir attendu juſqu'à préſent à vous en marquer ma très-vive reconnoiſſance. J'ai lû tout ce que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer. J'en ai fait l'éloge dans toutes les occaſions qui ſe ſont préſentées. Il faloit quelque choſe de plus pour accomplir toute juſtice. Pourquoi ne l'ai-je pas fait? J'en ſuis ſi honteux, que je ne crois pas retomber à l'avenir dans une pareille faute. Je n'ai trouvé à reprendre dans vos Ouvrages, que ce que vous avez eu l'humilité de confeſſer vous-même. Les vertus des Payens étoient trop louées en quelques endroits. Tout le reſte m'a paru d'une beauté qui enléve. L'hiſtoire profane ceſſe de l'être ſous votre plume. Vous apprenez à juger de tous les événemens comme la vérité en juge elle-même. Vous travaillez pour le cœur, encore plus que pour l'eſprit. Vous formez des maîtres en même tems que vous inſtruiſez la jeuneſſe. Quelle joie pour la France ſi l'éducation de ſes Princes vous étoit confiée! En liſant vos Ouvrages, on

demande pourquoi cela n'eſt pas : & l'on ne peut que l'on ne ſe rappelle
eneſe 41. ces paroles de la Geneſe : *Où pourrions-nous trouver un homme comme celui-ci, qui fût auſſi rempli qu'il l'eſt de l'Eſprit de Dieu ?*

Vous voyez, Monſieur, quels ſont les vœux que je forme, non pour vous, mais pour l'Egliſe & pour l'Etat. Que les jugemens de Dieu ſont terribles ! Il nous donne des hommes capables des plus grandes choſes ; & non-ſeulement il ne permet pas qu'ils ſoient élevés aux plus grandes places, mais il permet qu'ils ſoient chaſſés des plus petites. *Heu ! Heu !* Je ſuis avec une eſtime très-particuliére,

Votre, &c.

LETTRE

De M. Hérault, Lieutenant de Police, à M. Rollin.

Du 26 Janvier 1732.

C'eſt avec douleur, Monſieur, que je ſuis obligé de renvoyer chez vous y faire une nouvelle viſite ; mais les

avis que ſon Eminence a reçus ſont ſi précis & ſi détaillés, qu'il eſt difficile de ne pas croire que l'on imprime dans quelques ſouterrains de votre maiſon; ce ſera ſans doute à votre inſçu : mais quoi qu'il en ſoit, ſon Eminence juge qu'il eſt indiſpenſable d'éclaircir la vérité. Je ſuis très-parfaitement,

Monſieur,

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur,
HÉRAULT.

LETTRE

De M. Rollin à M. le Cardinal de Fleury.

Du 27 Janvier 1731.

MONSEIGNEUR,

On vient de faire dans ma maiſon, par ordre de votre Eminence, une viſite dont la cauſe eſt bien triſte pour moi. Je n'ai qu'à me louer de l'honnêteté de M. le Lieutenant de Police,

& des ordres qu'il a donnés pour que cette viſite ſe fît ſans bruit & ſans éclat. Mais je ne puis point, Monſeigneur, n'être pas extrêmement affligé & bleſſé des ſoupçons de votre Eminence à mon égard. J'ai aſſuré plus d'une fois M. Hérault, & votre Eminence ne l'ignore pas, que ni moi ni les miens ne lui donnerions jamais aucun ſujet de plainte. Il faudroit que la tête m'eût tourné pour donner ici retraite à des Imprimeurs, & qu'eux-mêmes euſſent perdu le ſens commun pour chercher un aſyle dans une maiſon comme la mienne, après toutes les recherches qu'on y a déja faites. Cependant, Monſeigneur, je me trouve encore expoſé à des ſoupçons plus violens que jamais. *Les avis que Votre Eminence a reçus ſont ſi précis & ſi détaillés*, m'écrit-on, *qu'il eſt difficile de ne pas croire que l'on imprime dans quelques ſouterrains de ma maiſon.* Sur cette croiance, on viſite toute la maiſon depuis le haut juſqu'en bas : on fouille, on creuſe dans les caves, & l'on deſcend juſques dans le puits pour découvrir à la lueur des flam-

beaux ces prétendus ſouterrains qui doivent exiſter quelque part. On n'en trouve pas la moindre trace, ni la moindre apparence. Ce qui m'afflige, Monſeigneur, c'eſt qu'après toutes ces épreuves tant de fois réitérées, & conduites dans cette derniére viſite à une entiére évidence, je n'oſerois me flater encore qu'on veuille me laiſſer en repos. Je ſuis un homme de rien, & je ne tiens nul rang dans l'Etat: mais cependant je croi mériter qu'on ſe fie à ma parole. Il eſt bien triſte, Monſeigneur, que ſur le ſimple raport de malheureux délateurs, convaincus cent fois de faux, d'honnêtes gens ſe trouvent tous les jours expoſés à de ſi indignes traitemens. Je ne puis vous diſſimuler la peine que je reſſens de me voir ainſi décrié & noirci dans l'eſprit de votre Eminence, pendant que par un travail aſſidu & pénible, je fais tous mes efforts pour lui plaire. Mon indifférence ſur ce point vous ſeroit injurieuſe, & je vous ſupplie de vouloir bien regarder le vif ſentiment de douleur dont je ſuis pénétré comme une preuve non-

ſuſpecte du profond reſpect avec lequel j'ai l'honneur d'être,

Monſeigneur,

De Votre Eminence,

Le, &c.

RÉPONSE de Monſieur le Cardinal de Fleury.

A Verſailles, le 31 Janvier 1732.

Avant de répondre, Monſieur, à la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire, du 27 de ce mois, j'ai été bien aiſe d'être informé à fond des raiſons qui ont obligé à faire une ſeconde viſite chez vous, & je ne puis vous cacher qu'un homme de votre mérite & de votre capacité ne devroit pas être expoſé au juſte ſoupçon que donnent contre lui ſes aſſiduités à tout ce qui ſe paſſe d'indécent, & on peut même ajouter de ridicule à S. Médard. Je ne vous cacherai point auſſi qu'un de mes amis entretenant un homme fort entêté de ce qu'on appelle communément le Parti, ne feignit point de dire qu'il ſe conduiſoit

conduiſoit uniquement par vos conſeils, & je ſai qu'il y en a plus d'un de cette eſpéce. Je n'entreprendrai point de chercher à vous convaincre ; mais un homme de lettres comme vous pourroit ſe borner avec bienſéance à ce qui eſt de ſa ſphére, & ne point ſe mêler dans les diſputes qui ne ſont gueres du reſſort de la ſorte d'étude où vous vous appliquez ſi utilement & avec tant de ſuccès. Je ſuis fort aiſe que malgré les avis qu'on avoit eus qu'on imprimoit dans des ſouterrains de votre maiſon, cela ne ſe ſoit pas trouvé juſte, & plus aiſe encore qu'on ait obſervé avec vous toutes les meſures de bienſéance & de politeſſe qui ſont dues à une perſonne de votre mérite, & que je fais profeſſion, Monſieur, d'eſtimer autant que je fais,

Le Cardinal DE FLEURY.

RÉPONSE de M. Rollin à la Lettre précédente de M. le Cardinal de Fleury.

Ce 5 Février 1734.

MONSEIGNEUR,

A travers les reproches que votre Eminence me fait dans la réponſe dont elle m'a honoré, j'entrevois un fonds de bonté & de bienveillance pour moi dont je ſuis extrêmement touché, & qui me donne occaſion, j'ai preſque oſé dire qui me donne droit de lui ouvrir mon cœur, & de me montrer à Elle tel que je ſuis, & ſans déguiſement.

Quoique je ſois un homme ſans conſéquence, mes ſentimens ſur les affaires préſentes ne ſont point inconnus. Je ſais que votre Eminence aime & eſtime trop la ſincérité, pour me laiſſer lieu de craindre qu'elle ne tourne contre moi l'aveu ſimple & ingénu que je lui fais ici, & qui d'ailleurs ne lui apprend rien de nouveau. Mais je puis l'aſſurer que j'ignore ce que c'eſt que de dogmatiſer, & d'inſ-

truire qui que ce ſoit ſur les conteſtations du tems. Je n'en ſuis pas capable, & n'en ai pas le loiſir.

Le fait qu'on vous a cité ſur ce point, Monſeigneur, *d'un homme fort entêté ſur ce qu'on appelle communément parti, qui ſe conduit uniquement par mes conſeils*, permettez-moi cette expreſſion, eſt abſolument faux, & n'a pas plus de réalité que les ſouterrains de ma maiſon. Des péres & des méres, excités par la lecture de mes livres, s'adreſſent quelquefois à moi pour ce qui regarde les études de leurs enfans ; à quoi je ne crois pas devoir me refuſer entiérement. Je ne m'y prête néanmoins que ſobrement & avec réſerve, parce que je ſuis fort avare de mon tems ; & je me renferme avec ſoin dans ce qui a raport à l'éducation. Mais que je me mêle de conduire aucune perſonne par mes conſeils ſur les affaires préſentes, rien n'eſt plus éloigné de la vérité.

J'ai été quelquefois à S. Médard, qui eſt à ma porte, avec confiance dans l'interceſſion d'un grand ſerviteur de Dieu, dont j'ai connu & admiré l'humilité profonde, l'auſtére

pénitence, & la ſolide piété. Mais j'y ai été trop rarement, pour qu'on ait pu, ſans vouloir tromper votre Eminence, appeller cela *des aſſiduités.*

Tout ce que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, Monſeigneur, me marque clairement qu'il y a des perſonnes mal intentionnées qui vous indiſpoſent contre moi, en ſuppoſant des faits, ou du moins en exagérant & empoiſonnant des choſes innocentes en elles-mêmes. La derniére viſite, dont le bruit s'eſt répandu dans tout Paris, a mis mon innocence & la malignité des calomniateurs dans un plein jour & dans une entiére évidence; il ſemble qu'on en ſoit fâché; on s'efforce de me faire paroitre coupable à vos yeux par d'autres imputations, à peu près comme le loup en uſoit à l'égard de l'agneau. J'oſe ſupplier Votre Eminence, de ne conſulter dans ce qui me regardera que ſon bon cœur, ſa raiſon, ſon équité, & de ne pas ajouter foi facilement à des raports, dont Elle a reconnu à mon égard plus d'une fois la fauſſeté & l'injuſtice.

Je croiois, Monſeigneur, que l'Ou-

vrage que j'ai entrepris, qui doit certainement occuper un homme tout entier, me ſerviroit d'apologie auprès de Votre Eminence, & de preuve certaine, que je ne me mêle point d'autre choſe. En effet j'écarte avec une rigide ſévérité tout ce qui peut m'en diſtraire. Je ne fais ma cour à perſonne : je n'importune point les Puiſſances : je ne ſollicite point de graces, vous le ſavez, Monſeigneur. Il n'y a point de place, quelque lucrative ou honorable qu'elle puiſſe être, qui ſoit capable de me tenter : il n'eſt pas néceſſaire de m'en fermer la porte ; je m'en exclus moi-même pour vaquer ſans partage à un travail qu'il me ſemble que la Providence m'a impoſé.

Mais pour le continuer ce travail, Monſeigneur, j'ai beſoin de repos & de tranquillité d'eſprit ; & je n'en puis avoir tant que j'aurai lieu de ſoupçonner que Votre Eminence eſt indiſpoſée contre moi. Mon hiſtoire me fournit partout de grands hommes, de grands Miniſtres attentifs à animer les gens de lettres par des louanges & des récompenſes. La plu-

me alors me tombe des mains, quand je ſonge que celui qui nous gouverne eſt mécontent de moi, & me regarde d'un mauvais œil. Pardonnez-moi, Monſeigneur, la longueur de cette lettre, & la liberté avec laquelle je vous ai ouvert mon cœur. Elle ne diminue rien du profond reſpect avec lequel j'ai l'honneur d'être,

Monſeigneur,

De Votre Eminence,

Le, &c.

LETTRE

De Monſieur le Cardinal de Fleury à M. Rollin.

A Iſſy, le 11 Juin 1741.

Il n'y avoit perſonne, Monſieur, dans le nombre de ceux à qui le Roi a ordonné que l'on remît des exemplaires de la nouvelle Edition de Ciceron, à qui il convînt mieux d'en donner qu'à vous, par le bon uſage

que vous en ſaurez faire, & il étoit bien juſte après tous les beaux Ouvrages dont vous avez enrichi la République des Lettres, que Sa Majeſté vous donnât cette marque particuliére de diſtinction, & je puis vous aſſurer auſſi qu'Elle s'y eſt portée avec plaiſir. J'ai appris que vous aviez été incommodé, mais que vous vous portiez mieux préſentement. Perſonne ne vous deſire plus que moi une ſanté parfaite par l'intérêt que j'y prends, & je vous prie auſſi d'être toujours perſuadé, Monſieur, de la parfaite eſtime que j'ai pour vous.

Le Cardinal DE FLEURY.

Je vous fais mes remercimens des derniers volumes de vos Ouvrages que vous avez bien voulu m'envoier.

LETTRE

De M. Rollin au Sieur Dupont ſon Domeſtique.

A Aſfeld ce 4 Octobre 1740.

Je n'ai pas oublié, mon cher ami, quelle fête il eſt aujourd'hui, & mon compagnon de priéres a bien voulu ſe joindre à moi, & demander à Dieu pour vous par l'interceſſion de votre Patron toutes les vertus par leſquelles il s'eſt ſanctifié.

L'amour des Pauvres & de la pauvreté, qui n'en eſt pas une des moindres, me fait ſonger aux Pauvres, que la cherté du pain doit faire ſouffrir beaucoup. Il faut doubler la diſtribution ordinaire pour le mois paſſé & pour celui-ci, & même tripler ſi vous le jugez néceſſaire. Ne craignez point de m'appauvrir en donnant trop: c'eſt placer mon argent à un gros intérêt.

Vous me ferez plaiſir de me mander les nouvelles que vous ſaurez, ſurtout celles qui regardent l'augmen-

tation ou la diminution du pain, & encore plus celles de l'Egliſe.

Je me porte parfaitement bien, graces à Dieu. Je travaille beaucoup, & me proméne à proportion. Je ne ſuis point interrompu ici, & vous avez la ſageſſe de ne m'envoier pas beaucoup de lettres qui demandent réponſe. Il n'y en avoit qu'une dans le paquet que j'ai reçu.

Ayez bien ſoin de faire mes complimens à nos amis & amies; ſurtout au R. P. Saunier, à Mademoiſelle Bernard, à M.. Le Nain, &c. à M. le Lieutenant Civil, &c. à M. Coffin & à toute ſa famille, & à M. Darb. &c.

Nous comptons partir d'ici pour retourner à Paris, le Dimanche 23 du préſent mois.

Je ſalue Mc. Manon, & ſuis tout à vous en Jeſus-Chriſt.

C. R.

* *EXTRAIT de deux Lettres de M. Rollin.*

De Paris, le 19 Juin 1741, & de Colombe le 30.

MONSIEUR,

Rien n'eſt plus raiſonnable que de ne pas négliger abſolument ſa propre langue, pendant que l'on accorde tout le tems de la jeuneſſe à l'étude du Grec & du Latin. L'exemple des Romains, Nation très-ſage, qui faiſoient marcher d'un pas égal la langue grecque & la langue latine, & cultivoient avec le même ſoin l'une & l'autre, montre que l'on ne peut pas, avec juſtice, blâmer votre conduite, qui a de ſi bons garans, & qui eſt, ce me ſemble, tout-à-fait conforme au bon ſens & à la droite raiſon. Je ſouhaite que Dieu répande de plus en plus ſa bénédiction ſur les ſoins que vous donnez à l'éducation de la jeu-

* Cet Extrait eſt tiré des Réflexions ſur la Grammaire de Port-Royal, par M. l'Abbé Fromment.

neſſe, & je vous prie d'être bien perſuadé de l'eſtime avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

Votre, &c.

LETTRE

De M. Rollin à M. Rouſſeau.

A Paris, ce 17 Mars 1719.

Quand le nom & le mérite de S. A. Monſieur le Duc d'Aremberg ne me ſeroient pas connus, Monſieur, les ſentimens que votre Lettre m'apprend qu'il a ſur l'éducation de M. ſon fils m'inſpireroient pour lui une grande eſtime & un grand reſpect, qui iroient même, s'il m'étoit permis de m'exprimer ainſi juſqu'à la tendreſſe. Je ſuis charmé, je vous l'avoue, de trouver dans une perſonne de ſa naiſſance & de ſon rang, un pére qui penſe ſi raiſonnablement & ſi ſenſément ſur un article, dont la plupart des gens de qualité ſont peu touchés, parce qu'ils en connoiſſent peu l'importance. Mais plus je fais de cas, Monſieur, d'une diſpoſition ſi

excellente & ſi rare, plus je crains de n'être pas en état de ſatisfaire à ce que vous avez droit d'attendre & d'exiger de moi. Ce ne ſera pas certainement la bonne volonté qui me manquera, mais le pouvoir. Renfermé dans mon cabinet qui fait tout mon plaiſir, j'ai peu de liaiſons au dehors, & peu d'occaſions auſſi de connoitre les perſonnes qui ſeroient capables de remplir dignement le poſte dont il s'agit. D'ailleurs le vif ſentiment que j'ai des qualités néceſſaires pour un emploi ſi important, me rend plus difficile qu'un autre, & en même tems plus timide, ſurtout quand il s'agit de donner à un jeune Prince un Maître capable de lui former l'eſprit & le cœur, & de lui inſpirer des ſentimens dignes de ſa naiſſance. Je ne dis point tout cela, Monſieur, pour me diſpenſer de chercher un ſujet tel que vous pouvez le ſouhaiter : mais ſimplement pour vous avertir que je ne ruis point auſſi propre que vous pourſiez le penſer à en trouver un. Sept ou huit mois plutôt j'avois un homme*

* M. l'Abbé Pluche, Auteur du Spectacle de la Nature.

du premier mérite en main : un Milord Anglois l'a attaché auprès de ſon fils, & il s'y trouve fort bien. Je ne me flate point d'en pouvoir trouver de pareil. Je chercherai, je m'informerai, je mettrai en mouvement quelques amis ſur la probité & le diſcernement deſquels je puis compter, & il n'en eſt pas beaucoup de ce genre. Je me trouverois bien heureux de pouvoir rendre un ſervice ſi eſſentiel à un Prince dont je reſpecte infiniment les bonnes intentions, & je vous prie, Monſieur, de vouloir bien témoigner à ſon Alteſſe le deſir ſincére que j'ai de répondre à l'honnenr qu'Elle me fait de prendre une entiére confiance en une perſonne inconnue comme je le ſuis à ſon égard.

Pour vous, Monſieur, cette qualité ne vous convient pas par raport à moi, & je vous en ferois quelque reproche, ſi cela étoit permis dans une premiére lettre. Sans parler de vos Ouvrages, qui vous font aſſez connoitre, avez-vous oublié que nous ſommes fréres de lait, que nous avons été nourris & élevés dans la même école, & que nous avons, quoique

dans des années différentes, reçu les leçons d'un Maître excellent, qui nous a inſpiré à tous deux un goût, dont vous avez cru peut être reconnoitre quelques traces dans le livre que j'apprens avec joie ne vous avoir pas déplu ? Souffrez que j'aſſure ici Monſieur Mahuet de ma vive reconnoiſſance de ce qu'il veut bien encore ſe ſouvenir de moi. J'ai l'honneur d'être à l'un & à l'autre avec un parfait attachement,

Votre, &c.

LETTRE

De M. Rollin à M. Rouſſeau.

De Paris, ce 30 Mars 1719.

Je croirois, Monſieur, répondre mal aux marques de confiance que me donne ſon Alteſſe Monſieur le Duc d'Aremberg, ſi je ne l'avertiſſois moi-même d'abord de la liaiſon particuliére que j'ai avec Madame la Princeſſe d'Auvergne ſa ſœur, qui me fait l'honneur de me mettre au nombre de ſes meilleurs amis. Elle m'a

ſouvent parlé de Monſieur le Duc ſon frére avec des ſentimens d'eſtime & de tendreſſe qui me font juger qu'elle ſeroit infiniment ſenſible aux meſures qu'il prend pour l'éducation du jeune Prince ſon fils, ſurtout ſi elle ſavoit qu'il veut bien m'y donner quelque part & m'aſſocier à ſes bonnes intentions. Je ne lui en ai pourtant rien mandé, ne ſachant point s'il eſt à propos que je le faſſe.

Monſieur Mahuet m'a indiqué une perſonne, Monſieur, dont il s'eſt déja beaucoup informé de ſon côté, & dont je m'informe du mien comme ſi j'étois ſeul chargé de cette enquête. C'eſt un Prêtre, âgé d'environ quarante-cinq ans, qui eſt, ſi je ne me trompe, de Montpellier. Il a demeuré pluſieurs années au Collége du Pleſſis, où il étoit chargé de l'éducation de deux jeunes écoliers. Cela nous fournit un moien facile & ſûr de nous informer plus à fond de ſon caractére: car lorſqu'un maître a été pendant quatre ou cinq ans dans une maiſon, il eſt preſque impoſſible qu'on ne le connoiſſe tel qu'il eſt. Deux Profeſſeurs de ce Collége qui ſont fort de

mes amis, & très-gens de bien, m'ont rendu un témoignage fort avantageux de ſa probité, de ſa capacité, de ſon humeur douce & ſociable. Un Curé de Paris, qui a demeuré avec lui au Collége, m'en a parlé de même. Un autre Curé, c'eſt celui de S. Jean en Grève, que j'allai voir hier pour ce ſujet, enchérit encore ſur les autres. J'ai prié un de mes amis de s'en informer encore par une voie qui n'eſt pas moins ſûre que celles qu'on a déja priſes. Je vous rendrai un compte exact, Monſieur, de tout ce que j'en apprendrai en bien ou en mal. Je ne crois pas qu'il ſoit à propos de preſſer la déciſion. Il faut prendre du tems pour s'informer, pour examiner, pour comparer. Le maître en queſtion m'a déja rendu une viſite. Elle fut courte, parce que c'étoit dans un tems où je me trouvai occupé. Je fus fort content de ſon extérieur, de ſa converſation, de ſa maniére de penſer & de parler. Mais tout cela n'eſt encore que ſuperficiel. J'ai ſongé d'abord à m'aſſurer de ce qui doit ſervir de fondement au reſte, c'eſt-à-dire de la probité & des mœurs: & je vois

que de plusieurs côtés on lui rend un fort bon témoignage. On en parle comme d'un fort bon esprit, fort habile dans la Théologie, qui sait la Philosophie & les Mathematiques, & qui a du goût pour les Belles-Lettres. Il sera nécessaire que j'aie plusieurs conversations avec lui, pour me mettre en état de pouvoir vous rendre compte de ce que j'en aurai connu par moi-même. Je tâcherai de ne rien omettre de ce qui dépendra de moi pour parvenir à un bon choix. Ce que je souhaiterois, ce seroit d'avoir à choisir entre plusieurs bons maîtres, pour prendre le meilleur: & c'est pour cela que je crois qu'il ne faut pas se hâter si fort. Je suis, Monsieur, sans compliment tout à vous, & de tout le cœur,

C. ROLLIN.

LETTRE.

De M. Rollin à M. Rouſſeau.

De Paris, ce 7 Avril 1729.

Je vous avois marqué, Monſieur, qu'il me reſtoit une enquête à faire ſur laquelle je comptois beaucoup. Je l'ai faite, & le réſultat a été que la perſonne qui en étoit l'objet, ne convient point du tout à la place dont il s'agit, ſans pourtant que ce jugement donne atteinte à ſes mœurs : ainſi nous voila dans une nouvelle peine. Je ne puis vous exprimer, Monſieur, quel poids c'eſt pour moi que la commiſſion dont vous m'avez honoré. J'en ſens toute l'importance, & en vois toutes les ſuites. Je deſire avec ardeur, avec paſſion, de répondre à l'attente qu'a conçu de moi un Prince ſi digne d'être ſecondé dans ſes bonnes intention. Mais je crains de n'y pouvoir pas réuſſir : & cette crainte, je vous l'avoue, me trouble & me tourmente. Cependant je ne me rebuterai pas. Je fraperai à pluſieurs

portes : je mettrai tout de nouveau mes amis en mouvement. Mais ce qui eſt arrivé me rend bien timide & bien circonſpect : car il eſt difficile de réunir plus de témoignages favorables qu'en avoit la perſonne qu'on nous avoit propoſée. Vous demandez un Eccléſiaſtique, Prêtre ou non. Eſt-ce une condition néceſſaire, & y a-t-il excluſion formelle pour tout Laïque ? Ce n'eſt pas qu'il ſoit plus aiſé d'en trouver de ce genre : mais cela me mettroit un peu plus au large. Le pays où vous êtes n'attire point d'honnêtes gens. D'ailleurs on a de la peine à ſe tranſplanter, & à renoncer à tous ſes amis, & à toutes ſes connoiſſances. Depuis ma nouvelle commiſſion je m'adreſſe ſouvent à celui qui connoit à fond les bons ſujets, & qui les fait tels. *Domine, hominem non habeo... Tu, qui corda noſti omnium, oſtende quem elegeris.* Je ſuis, Monſieur, parfaitement,

Votre, &c.

*LETTRE

De M. Rollin à M. Rouſſeau.

Je n'ai point ici marqué à M. Mahuet, Monſieur, d'où me venoit le témoignage peu favorable à M. l'Abbé D.... parce que j'ai cru ne devoir point commettre la perſonne qui a bien voulu me le donner : mais ce ne doit point être un ſecret pour vous. Je ne l'explique point dans ma lettre, afin que vous puiſſiez la montrer à M. Mahuet ſi vous le jugez à propos. Ayant ſu qu'un des diſciples de M. D... étoit Conſeiller au Châtelet, je m'adreſſai à Monſieur le Lieutenant Civil, qui eſt fort de mes amis, & le priai de s'informer du jeune Conſeiller, quels étoient le caractére, les talens & les mœurs de ſon ancien Maître. Il voulut bien s'en charger, ſurtout quand il ſut qu'il s'agiſſoit de

* Cette lettre étoit inſérée dans la précédente.

l'éducation d'un jeune Prince, dont il connoit & reſpecte fort le pére. Il fit plus, & pour être informé de tout plus ſûrement, il crut devoir s'adreſſer au pére même ; & c'eſt de lui qu'il a ſu que l'homme en queſtion n'étoit point du tout propre à l'emploi qu'on lui deſtinoit. Vous aviez grande raiſon, dans votre premiére lettre, de me marquer que vous craigniez extrêmement le zêle aveugle & dangereux de certaines perſonnes, qui ne ſongent qu'à l'avantage de leurs amis, & non à l'intérêt de ceux qui les conſultent. *Quod vitium procul abſore ab animo meo, ſi quid de me promittere poſſum, polliceor,*

LETTRE

De M. Rollin à M. Rouſſeau,

De Paris, ce 21 Avril 1729.

Ne vous laſſez point, Monſieur, de recevoir de mes lettres. Si vous étiez à Paris, je vous rendrois compte de toutes mes démarches ; je le fais de

la maniére qui ſeule m'eſt poſſible. J'avois jetté la vûe ſur un ſujet excellent, que je croiois être devenu libre par la mort toute récente de ſon écolier. Je me ſuis adreſſé à la mére même que je connois fort : mais elle m'a appris que l'aîné, élevé par le même précepteur, avoit demandé par grace qu'on l'engageât à demeurer toujours auprès de lui comme ami, falût-il pour l'y déterminer, lui donner la portion de bien que la mort de ſon frére doit lui faire revenir. Voila comme je voudrois trouver un maître pour votre jeune Prince, qui eût le talent de lui faire aimer la vertu & l'étude, en ſe faiſant aimer lui-même : car je ſuis fortement perſuadé que c'eſt l'unique moien d'y réuſſir.

On me parla hier d'un ſujet dont on me dit beaucoup de bien pour le caractére & pour les mœurs, & qu'on croit très-propre à inſpirer à un jeune Prince, avec des principes de religion, des ſentimens de nobleſſe & de généroſité. C'eſt un Prêtre, âgé de plus de quarante ans, d'une phyſionomie fort modeſte, mais fort revenante : un peu timide dans le premier

abord, mais dont l'eſprit ſe dévelope à meſure que l'on converſe avec lui. Je fais grands fonds ſur les perſonnes qui m'en rendent témoignage, & qui m'en ont parlé au hazard & ſans deſſein, s'étant trouvées avec moi dans une compagnie où il fut fait mention de la commiſſion dont on a bien voulu me charger. J'approfondirai la choſe avec tout le ſoin & toute l'attention dont je ſerai capable; &, pour entrer dans les vûes de ſon Alteſſe, je commencerai par m'aſſurer, autant qu'il ſera poſſible, des mœurs & du caractére. Je vois avec ſurpriſe & avec admiration juſqu'où votre Prince porte ſur ce point la juſteſſe & la ſolidité du jugement, en appuiant principalement ſur ces qualités préférables à tout le reſte, & les mettant beaucoup au deſſus du ſavoir & de tout ce qui n'a qu'un éclat extérieur. Il eſt rare qu'on penſe de la ſorte. Il a grande raiſon de deſirer qu'un maître ſe renferme uniquement dans ſon emploi, & ne ſe mêle de nulle autre choſe: c'eſt le moien le plus ſûr d'y réuſſir, & de ſe faire eſtimer & reſpecter de tout le monde. Pour ce qui

regarde Madame la Princeſſe d'Auvergne, il peut compter qu'Elle ignorera abſolument qu'on ſe ſoit adreſſé à moi pour ce ſujet, à moins qu'elle ne l'apprenne d'ailleurs, ce qui pourra bien arriver, pluſieurs perſonnes en étant ici informées par les enquêtes que je ſuis obligé de faire.

Après que je me ſerai bien aſſuré des mœurs, j'examinerai ce qui regarde l'érudition. Je ne ſerai pas, ſur cet article, plus difficile que vous. Il me ſemble, quand on trouve les autres qualités, qu'il doit ſuffire qu'un Maître en ſe préparant, ſoit en état de donner à ſon élève les inſtructions néceſſaires. Or il me ſera aiſé de connoître par moi-même de quoi eſt capable celui dont on m'a parlé. Je lui ai déja inſinué que je le prierois de ſe préparer en particulier ſur quelques endroits d'Auteurs, pour voir comment il s'y prendroit avec un jeune homme. Je ne pourrois pas en uſer ainſi avec bien des maîtres qui font les importans, & qui ſe croiroient deshonorés de ſubir cette ſorte d'examen, que je crois abſolument néceſſaire, mais que je tâcherai d'adoucir

par

par toutes honnêtetés poſſibles.

Tout ce que vous me marquez dans vos lettres, Monſieur, du caractére de Madame la Ducheſſe d'Aremberg me fait grand plaiſir, & me paroit bien propre à rendre la condition d'un Précepteur douce & agréable, ce qui n'eſt pas un petit avantage. Il me ſemble qu'un homme d'un bon eſprit, & d'une humeur ſociable, ſera à ſon aiſe chez vous. Pour moi, je me regarde déja comme un ancien ami de la maiſon, & je porte la liberté juſqu'à y briguer une place, pour laquelle j'ai beſoin auſſi du ſuffrage de Madame la Ducheſſe; c'eſt celle de Principal du petit Collége domeſtique qui va s'y établir. S'il ne faut, pour mériter ſes bonnes graces, qu'aimer tendrement le jeune Prince, & deſirer de tout le cœur de contribuer à ſon éducation, j'oſe aſſurer que j'en ſuis très-digne. Quel plaiſir j'aurois d'aſſiſter quelquefois à ſes petits exercices, de lui rendre compte de ſes études, d'être le témoin de ſes progrès! tout cela ſous la direction de S. A. M. le Duc, que je regarde comme le Grand-Maître de notre petit Collége. Il ne dédaignera

pas, je crois, cette qualité; & à l'exemple du grand Paul Emile, l'honneur de ſon ſiécle, il ſe fera un plaiſir, & même un devoir, d'animer quelquefois par ſa préſence les études de ſon fils, & le zéle du Maître. Je me trouverai bienheureux ſi je puis, de loin, aider & ſeconder en quelque choſe des intentions ſi pures & ſi louables. Je ſuis, Monſieur, avec un ſincére attachement,

Votre, &c.

LETTRE

De M. Rollin à M. Rouſſeau,

De Paris, le 2 Mai 1729.

J'ai trois nouveaux ſujets à vous propoſer, Monſieur; (car celui dont je vous ai écrit en dernier lieu n'eſt plus ſur les rangs) l'un Prêtre, l'autre Diacre, le troiſiéme ſimple Clerc: les deux premiers d'environ trente-cinq ans, & le dernier de près de trente.

Le Prêtre eſt de Paris, d'une famille honnête, qui a eu de l'éducation. Il a

fait de bonnes études en Théologie, & eſt Licencié en Sorbonne. Il a l'air tout-à-fait revenant, des maniéres honnêtes & polies, & paroit dans la converſation avoir de l'eſprit. On dit qu'il a toujours eu du goût pour les Belles-Lettres, & qu'il eſt fort capable d'en inſpirer à un jeune homme. Il a du talent pour la prédication, & il rend actuellement ſervice dans une Paroiſſe à un Curé qui l'emploie pour faire les prônes. On rend auſſi bon témoignage à ſa probité. Je ne ſai rien de tout cela par moi-même, ni de perſonnes qui le connoiſſent à fond. Comme il a été en Sorbonne ſur les bancs, je découvrirai quelqu'un de ſa Licence qui pourra me marquer au juſte ce qu'il faut penſer de ſes mœurs & de ſon caractére : car on connoit pour l'ordinaire à fond ceux avec qui l'on ſe trouve en Licence. Je ſouhaiterois qu'il eût déja élevé de jeunes gens : car l'expérience du paſſé eſt un bon garant pour l'avenir. Mais il n'a jamais eu le deſſein de s'appliquer à l'éducation de la jeuneſſe, & ce ne ſont que des raiſons domeſtiques qui le portent maintenant à y ſonger.

Le Diacre eſt du Diocéſe de Châlons ſur Saône. On eſt ſûr de ſa piété, de ſa probité, de ſes mœurs. Il a demeuré quatre ans chez M. Iſabeau Greffier du Parlement, qui eſt un très-honnête homme, & fort de mes amis, qui pendant ce tems a pu le connoître, & m'en a dit beaucoup de bien. Il a de la gaieté & de la douceur dans le caractére, & a ſû prendre de l'autorité ſur les écoliers qu'il inſtruiſoit. On peut compter ſur une aſſiduité & une exactitude parfaite à s'acquiter des devoirs de Maître, & ſur une inclination naturelle à ſe renfermer uniquement dans les fonctions de ſon emploi. Il a beaucoup d'érudition, a bien lu les Auteurs Grecs & les Latins, & eſt fort capable de les expliquer aux jeunes gens : c'eſt de quoi je ſuis témoin par moi-même. Il eſt actuellement dans le Collége de Beauvais, où l'on eſt fort content de lui, & où l'on ſeroit bien fâché de le perdre. Après tout cet étalage, me direz-vous, que lui manque-t-il donc ? Une partie qui n'eſt pas indifférente, j'entens une certaine politeſſe, & un ſavoir-vivre,

qui ſe fait ſentir en tout, qui ſe communique inſenſiblement à un jeune écolier, qui lui forme l'eſprit & les maniéres, & qui influe en tout. Cette qualité lui manque juſqu'à un certain point : *Nihil eſt ab omni parte beatum.*

Le ſimple Clerc réunit en lui preſque toutes les qualités du Diacre, excepté l'érudition qui n'eſt pas ſi grande, mais qui eſt plus que ſuffiſante pour inſtruire un jeune homme. En récompenſe il a ce qui manque à l'autre, c'eſt-à-dire des maniéres honnêtes, polies, inſinuantes. Il eſt dans une maiſon où l'on eſt fort content de lui. Il doit bientôt entrer dans le Collége de Beauvais, & il y eſt fort deſiré : c'eſt pourtant le Principal de ce Collége qui me l'a indiqué. Voila bien du diſcours, Monſieur, mais pour ne vous point fatiguer davantage, *verbum non amplius addam.*

LETTRE

De M. Rollin à M. Rouſſeau.

De Paris, ce 17 Mai.

Je ſuis encore, Monſieur, entre la crainte & l'eſpérance. Des trois ſujets propoſés, j'ai préféré, comme vous, ſans héſiter, le ſimple Clerc. Il eſt tel, je crois, que nous le ſouhaitons; & l'on eſt ſûr, autant qu'on peut l'être humainement, de ſa piété, de ſa probité, de ſes bonnes mœurs, de ſon bon caractére d'eſprit, & de ſon habileté à enſeigner. Le témoignage d'une Communauté où il a été plus de quinze ans, d'abord comme écolier, puis comme maître, (c'eſt celle de M. Durieux) dont tous les Supérieurs diſent beaucoup de bien de lui en tout genre; un tel témoignage n'eſt point ſuſpect. Je ne vous le donne point cependant pour un homme important ni merveilleux. Ceux qui ſe croient tels, ne le ſont guéres à mon avis, & je redoute ces Précepteurs, qui ſont ordinairement le fléau d'une

maiſon, où l'on ne rend jamais à leur mérite tout ce qu'ils s'imaginent lui être dû. Celui, dont il s'agit, a un mérite ſolide, mais accompagné de beaucoup de ſimplicité & de modeſtie. Après les témoignages qu'on m'avoit rendus de ſon érudition, je n'en doutois en aucune ſorte : mais il n'a pas été fâché que je m'en aſſuraſſe par moi-même. Je l'ai fait. A l'ouverture du Livre il m'a expliqué quelques endroits de Tite-Live, en très-bons termes, ſans héſiter ni ſans chercher ſes mots, ſe tirant fort bien des difficultés qui s'y ſont rencontrées, ſentant fort bien lui-même, & faiſant ſentir les beaux endroits. Il joint à tout cela des maniéres honnêtes & polies, &, ce qui eſt encore plus important & d'une néceſſité abſolue auprès d'un jeune Seigneur vif comme le vôtre, le talent de ſe faire aimer & reſpecter.

Il s'agit maintenant, Monſieur, d'obtenir, pour ſa ſortie, le conſentement de la maiſon où il eſt, ſans quoi il ne croit pas pouvoir honnêtement la quitter. Il y eſt attaché par les liens de la reconnoiſſance, parce

qu'on lui a toujours témoigné beaucoup de bonté, & qu'on en a uſé fort généreuſement à l'égard d'un frére qu'un procès a retenu à Paris huit ou neuf mois, & qu'on n'a pas ſouffert qui logeât ni qui mangeât ailleurs que dans cette maiſon. Ce ſentiment de reconnoiſſance ne diminuera rien dans votre eſprit du mérite de ce maître. J'ai prié un Profeſſeur du Collége de Beauvais, qui l'a placé dans cette maiſon, de voir les parens, & de tâcher d'obtenir d'eux un conſentement qui doit leur couter cher. J'en attends le ſuccès, non ſans inquiétude : car ſi ce ſujet m'échapoit encore, me voila dans le même état & dans la même peine où j'étois dès le commencement.

Je lui ai fait lecture, Monſieur, de la lettre de Madame la Ducheſſe que vous avez eu la bonté de m'envoier, ne croiant rien plus propre à calmer les craintes qu'il a ſur les difficultés qui ſe rencontrent dans les grandes maiſons pour l'éducation des enfans. On ne peut pas penſer plus ſolidement ni plus raiſonnablement qu'elle fait ſur ce ſujet ; & il y a tout lieu

d'eſpérer que Dieu bénira & fera réuſſir une éducation parfaitement ſoutenue de tous côtés comme il paroit que celle-ci le ſera. Je me trouverai heureux d'y pouvoir contribuer en quelque choſe, & d'entrer dans les vûes d'un pére & d'un mére ſi dignes de reſpect. Je ſuis, Monſieur, tout à vous.

LETTRE

De M. Rollin à M. Rouſſeau.

De Paris, ce 23 Mai 1729.

Notre affaire, Monſieur, eſt enfin conclue. On a obtenu le conſentement, non ſans peine. Il a couté bien des larmes à la pauvre mére de l'enfant à qui l'on enléve ſon Précepteur. La perte de la moitié de ſon bien ne l'auroit pas tant affligée, & elle en auroit fait volontiers le ſacrifice pour le retenir, ſi elle avoit été la maitreſſe. Heureuſement les perſonnes par le conſeil de qui ſe conduit M. Bardon, (c'eſt ainſi qu'on appelle notre Précepteur)

frapées des grandes ſuites que peut avoir pour le bien public la bonne éducation d'un jeune Prince, l'ont fortement déterminé par cette raiſon, qui a été auſſi dans ſon eſprit la dominante. Connoiſſant, comme je fais, Monſieur, par vos lettres les ſentimens de leurs Alteſſes, qui cherchent, non le brillant & le merveilleux, mais le ſolide, j'ai tout lieu d'eſpérer que Dieu bénira notre choix, & le fera réuſſir. L'enfant eſt fort aimable, a de l'eſprit, &, ce qui eſt bien plus eſtimable, a un bon cœur. Le pére & la mére ont les meilleures intentions du monde, & regardent l'éducation de leur fils comme leur grande affaire. Le maître qu'on lui deſtine a un grand fonds de probité & de religion; les maniéres douces, honnêtes, inſinuantes; & a le talent de ſe faire aimer & reſpecter. Il ne pourroit manquer à tout cela qu'une ſeule choſe, à laquelle ſans doute vous aurez pourvû, c'eſt un bon & ſage domeſtique pour ſervir le jeune Prince, choix qui n'eſt guéres moins important, ni guéres moins difficile que celui d'un bon Précepteur. Vous

ſavez ce que dit un de nos Poétes de vos grandes maiſons ;

Maxima quæque domus ſervis eſt plena ſuperbis.

Et l'on ſeroit moins à plaindre, s'ils n'avoient que ce défaut : mais ſouvent c'eſt le moindre. C'eſt par eux ordinairement que les enfans apprennent des choſes qu'ils devroient ignorer toute leur vie, & qu'ils ſe rempliſſent de principes indignes de leur naiſſance. Je ſais que l'aſſiduité du Maître, qui eſt une de ſes principales qualités, peut parer une partie de ces dangers : mais elle ne les écarte pas tous. Je ſuis perſuadé que cette précaution ne vous aura pas échapée.

Je compte, Monſieur, que vous aurez la bonté de me marquer quelque détail ſur le départ du Maître. Je ne ſais ſi vous avez à Bruxelles les livres néceſſaires pour l'inſtruction d'un enfant, les Cartes de Géographie, & autres choſes pareilles. Mon ſentiment eſt, comme vous l'avez pu voir dans mon livre, qu'on apprenne aux jeunes gens la langue françoiſe par principes : ce qui ſe faiſant réguliérement tous les jours un quart d'heure tout

au plus, les méne fort loin, & peut être pour eux d'une grande utilité. Le maître pour cela a beſoin d'une grammaire françoiſe, des remarques ſur la langue, afin de tirer de ces livres, ſouvent remplis d'un grand fratras, ce qu'il eſt à propos d'en apprendre aux jeunes gens, & ce qui ſe trouve à leur portée. Si je devois expliquer Phédre à un enfant, je me croirois obligé de conſulter auparavant un bon commentaire, pour l'entendre bien moi-même avant que d'entreprendre de le faire entendre aux autres. Il en eſt ainſi de tous les Auteurs, qui ont chacun leurs difficultés particuliéres. Il eſt important de fournir un maître de tous les livres dont il peut faire uſage pour ſon éléve. Je deſire fort, par exemple, qu'on apprenne aux enfans mille choſes curieuſes pour la nature & pour les arts, ce qui regarde les métaux, les minéraux, les plantes, les arbres, les fourmis, les abeilles, &c. Les maîtres les plus habiles ignorent ſouvent tout cela, & j'avoue pour moi que ces choſes me ſont preſque toutes inconnues. Mais on s'informe des là-

vres où elles ſe trouvent. Un maître un peu curieux & ſtudieux les parcourt, & en tire ce qui peut être utile & agréable à ſon écolier. Ces curioſités, quand on en fait faire choix, rempliſſent l'eſprit d'un jeune homme de bien des connoiſſances qui ne ſont pas inutiles dans la ſuite. Tout cela ne ſe fait pas par forme d'étude : c'eſt en jouant, en converſant, en ſe promenant. Mais tout cela demande des livres. Je n'épargnerai guéres la bourſe de M. le Duc ; & il ſera bon de l'avertir de ſe défier un peu de moi ſur cet article, comme d'un homme qui s'eſt gâté le goût dans la lecture des anciens Auteurs, & dans l'étude qu'il a faite des Grecs & des Romains, qui lui ont appris à ne pas faire grand cas de l'argent, & à ne le trouver eſtimable que par le bon uſage qu'on en peut faire. Heureuſement je le trouverai dans les mêmes principes, car c'eſt-là véritablement être Prince : & je ſuis perſuadé auſſi que Madame la Ducheſſe répondroit comme cette illuſtre Romaine, à qui l'on demandoit où étoient ſes bijoux & ſes ornemens : *Voila mes bijoux*, dit-elle en mon-

trant ſes enfans, de l'éducation deſquels elle prenoit un ſoin particulier.

Je ſuis un trop grand cauſeur. Excuſez la prolixité de ma lettre, & la liberté que je prens de vous aſſurer de mon parfait attachement.

LETTRE

De M. Rollin à M. Rouſſeau.

De Paris, ce 5 Juin 1729.

Nous attendons maintenant, Monſieur, que S. A. nous marque à peu près le tems du départ, afin que M. Bardon en avertiſſe les parens de ſon écolier. Plus je l'approfondis, plus je me confirme dans la penſée que j'ai eue dès le commencement, qu'il étoit tel à peu près que vous le deſirez, & je me flate que ſa qualité dominante ſera une entiére docilité pour ſuivre les avis de M. le Duc. Et cela eſt bien raiſonnable. Il tient ſa place : il ſupplée à ce que ſes occupations ne lui permettent pas de faire : il entre dans ſes devoirs & ſes obligations : il doit donc auſſi entrer dans toutes ſes vûes,

& n'être à proprement parler que le miniſtre & l'exécuteur de ſes louables deſſeins. Il eſt heureux de trouver dans une perſonne ſi diſtinguée par ſa naiſſance & par ſon rang un pére ſi raiſonnable, ſi ſenſé, ſi plein de bonnes intentions. Je puis aſſurer qu'il ſe fera un plaiſir, comme un devoir, d'y répondre avec une parfaite docilité.

Il ſe flate, Monſieur, que vous voudrez bien auſſi l'aider de vos avis, & il n'attend de ſuccès pour les ſoins qu'il prendra dans l'éducation du jeune Prince qui lui eſt confié, qu'autant que vous voudrez bien le conduire & le diriger. Il me prie de vous demander pour lui cette grace, & je ſens en effet qu'il en aura un extrême beſoin; & que ce ſera pour lui un grand ſoulagement de pouvoir s'adreſſer à vous avec confiance, vous conſulter dans ſes doutes, vous expoſer ſes petites peines s'il en a, & ſurtout apprendre de vous ce qu'il pourra peut-être y avoir à changer dans ſa conduite & dans ſes maniéres. Je ne vous le donne point, & lui-même ſe donne encore moins pour parfait. Mais j'eſ-

pére qu'il profitera de tous les avis qu'on lui donnera. Il ſe dévoue tout entier à l'éducation qu'il entreprend : toutes ſes études particuliéres ne ſeront que pour le jeune Prince. Il ſe remplira lui-même l'eſprit de tout ce qu'il ſera bon d'enſeigner à ſon élève. C'eſt pour cela que je vous ai marqué qu'il ſeroit néceſſaire qu'il eût beaucoup de livres. Ceux qui regardent l'étude de la langue latine & des Auteurs, ſont plus communs, & votre lettre m'apprend qu'il les trouvera tous à Enghien. J'en ai été un peu étonné ; car ce n'eſt pas de quoi ſont ordinairement meublées les maiſons de campagne des Grands. Outre ces livres je deſire qu'il en puiſſe avoir où ſe trouvent mille choſes rares & curieuſes ſur la Phyſique, ſur les Arts, ſur l'Agriculture, &c. Un maître n'étudie pas à fond ces matiéres, c'eſt l'occupation de toute la vie : mais, à l'exemple de l'abeille, il cueille dans chaque livre & ſur chaque fleur un ſuc non moins utile qu'agréable à ſon diſciple. Il y a beaucoup de remarques curieuſes dans les Mémoires de l'Académie des Sciences. Il en eſt de même de ce

qu'ont donné les plus habiles gens dans chaque genre, ſur la botanique, l'anatomie des plus petits inſectes, les coquillages de mer, &c. Tout cela coute à un maître, même pour le parcourir ſimplement, & ne coute rien à un écolier pour l'apprendre. Il doit dire ce maître, comme Horace :

Ego apis Matinæ More modoque
Grata carpentis thyma per laborem
Plurimum, circa nemus, uvidique
Tiburis ripas, operoſa parvus
Carmina fingo.

Ce ſoin eſt pénible, *per laborem plurimum* : mais il eſt bien utile au diſciple. Je ſouhaiterois qu'un jeune homme, ſurtout quand il eſt de qualité, & encore plus quand il eſt né Prince, fût inſtruit de tout. Notre maître auſſi bien que moi qui fais le ſavant dans mon livre, & qui taille de la beſogne aux autres, ignore une partie de tout cela : mais il eſt en état & dans la réſolution de l'apprendre par raport à ſon éléve. Je ne me preſſerai pas de faire acheter d'abord beaucoup de livres, & me bornerai aux néceſſaires :

quand il ſera ſur les lieux, & qu'il aura connu ceux dont il aura beſoin, & qui vous manqueront, il ſera facile de vous les envoier.

Aiant été interrompu hier par une viſite dans le tems que je vous écrivois, je ne pus achever ma lettre, & j'en ai été bien aiſe, parce que le ſoir on me remit en main celle dont ſon Alteſſe m'a honoré. On ne peut rien de plus obligeant, & je vous avoue, Monſieur, que je ſuis confus de toutes les marques de bonté que me donne Monſieur le Duc. Je mets ma réponſe dans votre paquet, étant bien aiſe qu'elle paſſe par vos mains, & qu'elle acquierre par-là un mérite qu'elle n'a point par elle-même.

La mére de l'écolier que quitte M. Bardon m'eſt venu voir dans le deſſein de faire une nouvelle tentative pour le retenir : mais ça été inutilement. Ainſi la voila dûment avertie de ſon départ. Il prendra trois ſemaines ou un mois pour terminer quelques petites affaires, à moins que S. A. ne voulût qu'il preſſât davantage ſon voiage. Je vous en donnerai avis dans le tems, & il le fera auſſi de ſon

côté. Il n'eſt plus beſoin, Monſieur, que je vous témoigne tout ce que je penſe à votre égard.

LETTRE

De M. Rollin à M. Rouſſeau.

De Paris, ce 4 Juillet 1729.

Monſieur Bardon part mercredi prochain, Monſieur, par le caroſſe de Bruxelles. Voila bientôt mon miniſtére conduit à ſon terme pour un certain point. Je ne ferai point entiérement en repos, que je n'apprenne par votre canal le ſuccès qu'il aura eu, ou du moins qu'on aura lieu d'en eſpérer. J'ai dit, Monſieur, que je ſerois bientôt libre, mais juſqu'à un certain point ſeulement. Car je prétens bien faire valoir la qualité de Principal que j'ai briguée, & qu'on m'a accordée de ſi bonne grace. Ce titre me donnera droit de diriger les études, de m'informer des progrès, & de donner de tems en tems mes avis, quand ce ne ſeroit que pour

conſerver ma qualité. S'il arrivoit au jeune Prince de vouloir trop s'appliquer à l'étude, & de ne pas jouer aſſez, c'eſt pour lors que je ferai uſage de mon autorité : & ſi mes réprimandes de loin ne produiſoient pas leur effet, je ne ſais ſi je n'irois pas ſur les lieux pour me faire obéir. Pour le préſent, qu'il me permette de l'embraſſer avec encore plus de tendreſſe que de reſpect : car je ne puis pas ne point aimer tendrement un jeune enfant dont on me dit tant de bien. Je ſuis, Monſieur, tout à vous.

LETTRE.

De M. Rollin à M. Rouſſeau.

De Paris, ce 14 Novembre 1729.

J'ai fait mettre, Monſieur, au Caroſſe de Bruxelles qui partit hier ſous l'adreſſe de M. le Duc d'Aremberg, un paquet où il y a quatre exemplaires du premier volume de l'Hiſtoire Ancienne que je commence à donner au Public, deux pour M. le Duc &

pour Madame la Ducheſſe avec une lettre pour chacun d'eux, un troiſiéme pour vous, & le quatriéme pour M. l'Abbé Bardon. Quand mes préſens paſſent par vos mains, Monſieur, ils y acquiérent un nouveau mérite, & vous ſavez leur donner du prix. Vous m'avez déja rendu ce ſervice pour le premier ouvrage dans un tems où à peine étois-je connu de vous, du moins où je n'avois point encore avec vous la liaiſon qui s'eſt formée depuis, & dont je me fais honneur. Maintenant à titre d'amitié j'ai lieu d'eſpérer que vous ne ſerez pas fâché de faire encore valoir ce dernier ouvrage. J'aurois grand intérêt de vous demander la même grace que Cicéron demandoit à ſon futur hiſtorien, & de vous prier de vous laiſſer un peu aveugler en faveur de l'amitié : *Amorique noſtro pluſculum etiam, quàm concedit veritas, largiare.* Mais, quand je ſerois tenté de le faire, je ne ſais ſi la véracité, pardonnez-moi ce terme, dont vous faites profeſſion, vous permettroit d'avoir pour moi cette complaiſance ; & je ne ſais même ſi elle réuſſiroit auprès d'un

RÉPONSE de M. Rouſſeau.

A Bruxelles, le 10 Janvier 1730.

Je me ſuis chargé avec bien du plaiſir, Monſieur, de vous remercier de la part de M. le Duc d'Aremberg de celui que vous lui avez fait en lui envoiant le Diſcours de M. Coffin. Nous l'avons lû avec une ſatisfaction infinie, & nous l'avons trouvé excellent tant pour le choix & l'ordre des choſes qui y ſont dites, que pour la maniére & le tour dont elles ſont exprimées. L'Orateur a embelli ſon ſujet de tous les ornemens dont il étoit ſuſceptible : ſon Diſcours eſt plein de traits touchans qui remuent & attendriſſent l'ame, & ſa latinité eſt la plus parfaite qu'on puiſſe imaginer. S. A. vous prie, Monſieur, de vouloir bien vous charger de ſes remercimens pour l'Auteur, & d'aſſurer en même tems M. le Recteur de ſa profonde eſtime. Pour moi, Monſieur, quand je ſerois auſſi bon Orateur que M. Coffin, je ne pourrois jamais vous exprimer toute la vénération que j'ai pour vo-

tre

tre vertu, tous les vœux que je fais pour votre bonheur, & toute la tendreſſe avec laquelle je vous ſuis, Monſieur, inviolablement dévoué.

LETTRE

De M. Rollin à M. Rouſſeau.

De Paris, ce 26 Avril 1730.

J'ai été lontems, Monſieur, ſans faire réponſe à votre derniére lettre, parce que j'ai cru que rien ne preſſoit, ou, pour dire le vrai, parce que je ſuis pareſſeux. Nous ne pouvons aſſez vous remercier M. Coffin & moi, de la bonté que vous avez eue de faire tenir ſa harangue à Monſieur le Prince Eugene. Partant de vos mains & munie du ſceau de votre approbation, elle eſt bien ſûre du ſuccès. Qui oſeroit vous contredire?

Ce que vous me mandez de M. Bardon, m'a fait un extrême plaiſir. J'ai toujours cru qu'il convenoit tout-à-fait au jeune Prince. Ce que j'en ai appris de tems en tems par votre canal, me confirmoit dans ma penſée.

Je vous avoue pourtant, Monſieur, que l'importance de l'emploi, les difficultés qui en ſont inſéparables, &, plus que tout cela, le vif deſir & l'intérêt que j'avois de ne m'être pas trompé, me laiſſoient dans le fond du cœur une ſecrette crainte que mon choix ne fût pas approuvé juſqu'au bout. Ce n'eſt pas ſeulement par reſpect pour l'illuſtre famille qui m'avoit honoré d'une confiance ſans meſure, mais par amour propre, que je ſouhaitois avec tant d'ardeur que le travail du maître que j'avois indiqué eût un heureux ſuccès. Après une aſſez longue épreuve, & un témoignage ſincére & éclairé comme le vôtre, je n'ai plus de doute, & il ne me reſte plus que la joie d'avoir été aſſez heureux pour réuſſir dans l'affaire du monde qui me tenoit le plus au cœur.

Je reconnois le bon goût de Monſieur le Duc & de Madame la Ducheſſe à ce que vous me mandez du deſſein qu'ils ont de ne pas attendre juſqu'à la fin de la carriére pour marquer à M. Bardon leur reconnoiſſance. C'eſt une faute que commettent preſ-

que tous les parens, ſouvent même les mieux intentionnés, de différer juſqu'à la fin des études le bien qu'ils veulent faire à un maître; & ils perdent par-là une partie du fruit qu'ils en auroient pu tirer. Je conviens que les honnêtes gens ne ſont point intéreſſés; & je puis ajouter que M. Bardon l'eſt moins que tout autre, ne m'aiant jamais rien touché, ni en partant d'ici, ni depuis qu'il eſt arrivé à Bruxelles, ſur cet article: mais les gens de bien ſont reconnoiſſans, & je ſuis perſuadé que quelques gratifications ajoutées de tems en tems aux appointemens ordinaires, (je ne ſais pas où montent ceux de M. Bardon) font beaucoup d'impreſſion ſur un maître, & lui donnent la moitié plus d'eſprit & de courage. Et après tout, où peuvent aller pendant le cours de dix ans ces gratifications? & diminuent-elles de beaucoup le revenu d'un gros Seigneur? M. Bardon eſt heureux d'avoir affaire à un Prince, qui a encore plus de généroſité d'ame, que de nobleſſe de naiſſance.

Il y a dans le premier Tome de mon Hiſtoire, un endroit où j'ai été

fort occupé de lui & de vous ; c'eſt celui où je parle de Scipion Emilien, page 573, & je ne crois pas vous faire tort ni à l'un ni à l'autre, en donnant à M. le Duc le perſonnage & le caractére d'un auſſi grand homme que Scipion, & à vous celui de Polybe, qui ne contribua pas peu par ſes conſeils à inſpirer à cet illuſtre Romain ces ſentimens de généroſité à l'égard de ſa famille, qui le firent encore plus admirer que ſes exploits guerriers & que ſes victoires. C'eſt l'endroit de mon livre que j'ai travaillé avec le plus de plaiſir.

On a commencé de cette ſemaine à imprimer le ſecond volume ; & ſi l'Imprimeur me tient parole, j'eſpére être en état de vous l'envoier au mois de Septembre. Je ne ſais ſi à la fin vous ne vous plaindrez pas d'être accablé de mes livres : mais du moins, Monſieur, ne le ſoiez pas des proteſtations réitérées d'eſtime & d'attachement que ne ceſſera de vous faire votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur. C. ROLLIN.

LETTRE

De M. Rollin à M. Rouſſeau.

A Paris, le 31 Août 1730.

J'ai fait mettre, Monſieur, au Carroſſe de Bruxelles qui eſt parti le 30 de ce mois un petit paquet à l'adreſſe de Monſieur le Duc d'Aremberg, dans lequel il y a quatre exemplaires du ſecond volume de mon Hiſtoire Ancienne, deux pour Monſieur le Duc & Madame la Ducheſſe, un troiſiéme pour vous, & le quatriéme pour M. Bardon. Je n'écris point à Leurs Alteſſes par reſpect, & pour ne leur pas devenir incommode : c'eſt aſſez de les importuner par mes livres, ſans le faire encore par mes lettres. Mais je compte, Monſieur, que vous voudrez bien être ma lettre vivante, pour leur témoigner tous les ſentimens d'eſtime, de reſpect, & de reconnoiſſance, dont je ſuis pénétré à leur égard. Je ſouhaite fort que ce ſecond Volume, & ceux qui le ſuivront, aient le bonheur de leur

plaire autant que le premier, & ſurtout qu'ils puiſſent devenir un jour utiles, non ſeulement au jeune Prince leur fils dans les études duquel ils entreront néceſſairement, mais encore aux jeunes Princeſſes, dont je ſerai ravi de devenir auſſi le maître par mes livres. Je ſuis perſuadé que Madame la Ducheſſe, avec le bon eſprit que je lui connois par le peu de lettres qu'elle m'a fait l'honneur de m'écrire, ne tombera pas dans le défaut commun preſque à toutes les dames de qualité, qui pour la plupart ſongent peu à donner une ſolide éducation à leurs filles. Il ne convient point certainement de vouloir en faire des ſavantes, ce n'eſt point à quoi elles ſont deſtinées : mais je ne puis ſouffrir qu'on les laiſſe dans une ignorance preſque générale de tout ce qui eſt capable d'orner & d'enrichir l'eſprit ; & je mets dans ce rang l'hiſtoire, tant ſacrée que profane, qui peut être d'une grande reſſource pour elles dans toute la ſuite de leur vie. Vous voiez, Monſieur, que je cherche à étendre mes droits ſur la

famille entiére de Leurs Alteſſes. Si c'eſt témérité, du moins le principe d'où elle part la rend excuſable.

J'écris un mot à M. Bardon, pour le prier de me donner des nouvelles du jeune Prince confié à ſes ſoins. Je vous ferois des excuſes de la liberté que je prens de vous prier de lui faire tenir ma lettre, ſi je ne craignois qu'un tel langage ne fît tort à la ſincére & ſolide amitié que la Providence a formée entre nous. Je voudrois bien que de ma part elle pût vous être de quelque uſage : mais je ne puis vous offrir que des vœux, des deſirs, une bonne volonté, & un cœur plein d'eſtime, d'affection, & de reſpect pour vous. C'eſt avec ces ſentimens que je ſuis, Monſieur, votre, &c.

LETTRE

De M. Rollin à M. Rouſſeau.

De Paris, ce 24 Novembre 1730.

Monſieur l'Abbé Bardon m'a fait part, Monſieur, de la converſation qu'il a eue avec vous au ſujet de ſes

appointemens : c'eſt la premiére fois qu'il m'a écrit ſur cette matiére. J'ai cru devoir attendre que je fuſſe revenu ici de la campagne, où j'ai paſſé deux mois & demi, pour être en état de lui marquer les termes mêmes de la premiére lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire ſur le choix d'un Précepteur pour le jeune Prince. Les voici mot pour mot : *On lui donnera ſix cens florins de Brabant d'appointemens, qui font 1060 liv. de France.* J'aurai lu ſans doute la lettre même à M. Bardon, quand il s'eſt agi de prendre avec lui un engagement. J'aurai bien pu auſſi lui ajouter de vive voix dans la converſation, que j'étois bien perſuadé que les choſes n'en demeureroient pas ſur ce pié-là ; & c'eſt ce qui aura pu lui faire croire qu'on avoit promis de plus forts appointemens. En effet j'ai toujours compté que ſon Alteſſe M. le Duc d'Aremberg connoiſſant comme il fait le prix & la rareté d'un bon Précepteur, plein de généroſité & de grandeur d'ame comme il eſt ; s'il avoit le bonheur d'en rencontrer un tel qu'il le ſouhaitoit, ne s'en tiendroit point à

une ſomme, que je puis vous dire être ici fort ordinaire, & accordée à beaucoup de Précepteurs par des perſonnes d'une condition aſſez médiocre. Tout récemment, un homme riche à la vérité, mais ſimple bourgeois, & qui a amaſſé ſon bien dans le commerce, s'étant adreſſé à moi pour donner à ſon fils un Précepteur, il a accordé à celui que je lui ai préſenté quinze cens livres d'appointemens, & lui a aſſuré dès à préſent une penſion viagére. Il vous eſt pardonnable à vous, Monſieur, qui ne ſavez pas comment on en uſe ici aſſez communément à l'égard des Précepteurs qui ont un certain mérite, de vous être fixé à la ſomme qui a été promiſe à M. Bardon, & qui certainement pour des perſonnes d'un certain rang eſt très-honnête ; & peutêtre, en liſant ma lettre, vous plaignez-vous ſecrettement en vous-même du ſilence que j'ai gardé juſqu'ici ſur ce ſujet. J'avois bien réſolu de le rompre, & j'aurois cru répondre mal à la confiance que Monſieur le Duc m'a témoignée, & manquer au reſpect que je lui dois, ſi je ne m'étois pas expli-

qué avec vous ſur ce ſujet. Mais je n'ai pas cru devoir me preſſer, & j'ai été bien aiſe d'attendre qu'on connût à fond le caractére d'eſprit, la capacité & la probité de M. Bardon. Votre derniére lettre, dont je vous avoue que mon amour propre a été agréablement flaté, m'a fait connoître que le ſuccès avoit paſſé toutes nos eſpérances. Que Dieu en ſoit béni. Jamais affaire ne m'a tenu au cœur comme celle-là. M'en voila tiré heureuſement & à mon honneur. C'eſt à vous maintenant, Monſieur, à voir comment vous vous en tirerez de votre côté. Vous avez affaire à un Prince généreux, riche, zêlé, ou pour mieux dire paſſionné pour la bonne éducation de M. ſon fils, qui vous écoute, & qui vous croit. Le tout roule donc ſur vous. Je ſuis très-perſuadé que loin d'être bleſſé de la liberté avec laquelle je vous écris, vous m'en ſaurez bon gré, & la regarderez comme une preuve de la ſincérité avec laquelle je veux être votre ami, qui ne me permets point de vous rien cacher. Vous avez trop bon eſprit pour ne pas ſentir que la remontrance que je

vous fais, eſt fondée en raiſon. Effectivement que peut-il reſter après dix ans de travail à un Précepteur qui a mille francs d'appointemens ? Ne faut-il pas qu'il faſſe tous les ans une certaine dépenſe ? Nous autres gens du pays latin ne ſommes pas nés pour l'ordinaire avec de grands biens, & nous ſommes obligés de ſoulager nos familles ; & c'eſt notre bonheur, comme notre gloire, de ne point rougir de la pauvreté de nos parens, mais d'y remédier. Tout cela mis en compte, il reſte peu de choſe à un Précepteur. Cependant quelqu'un mérite-t-il plus que lui, dans la maiſon d'un Prince, de faire une petite fortune ? J'ai toujours été frapé de ce mot de Néron, qui rougiſſoit, diſoit-il, de voir que des Acteurs de Théâtre & des Affranchis fuſſent plus riches que Seneque ſon maître, qui l'étoit pourtant beaucoup. Mais je rougis moi-même de m'être ſi fort étendu ſur cette matiére. Je n'avois qu'à vous abandonner à vous-même & à vos propres ſentimens, & à laiſſer faire votre bon cœur. N'écoutez que lui, je vous prie, & oubliez tout ce que

j'ai eu la témérité de vous dire : mais n'oubliez point que je ſuis avec le plus parfait dévouement, Monſieur, votre, &c.

LETTRE

De M. Rollin à M. Rouſſeau.

De Paris, ce premier Août 1731

Mon troiſiéme volume de l'Hiſtoire Ancienne, Monſieur, commence à paroitre. J'en ai mis trois exemplaires au Caroſſe de Bruxelles, ſous l'adreſſe de Monſieur le Duc d'Aremberg : l'un pour ſon Alteſſe ; l'autre pour vous, Monſieur ; & le troiſiéme pour M. Bardon. Le quatriéme ira trouver Madame la Ducheſſe en Allemagne, comme nous en convinmes lorſqu'elle me fit l'honneur de me venir voir ici. J'ai bien regretté qu'elle n'ait fait à Paris qu'une courte apparition : mais le peu d'entretien que j'ai eu avec elle, m'a fait voir, Monſieur, que tout le bien que vous m'en aviez dit étoit encore au-deſſous de la vérité.

Vous ſavez, Monſieur, que mes

préſens & mes complimens pour Monſieur le Duc paſſent toujours par vos mains & par votre bouche. Je n'ai que cette occaſion de lui faire ma cour, & je ſouhaite extrêmement de lui plaire. Vous m'aimez, & vous pouvez tout auprès de lui : je dois être en repos.

J'eſpére que vous voudrez bien auſſi donner à M. Bardon l'exemplaire qui lui eſt deſtiné. Il ne m'écrit point, ou rarement ; & comme mon Ouvrage m'occupe tout entier, je ne lui en ſais point mauvais gré. Je ne laiſſe pas de ſonger à lui, & à tout ce qui le regarde. L'article de ſes appointemens ne m'eſt point ſorti de l'eſprit. Moins il y penſe, & plus j'en ſuis occupé. Vous vous ſouvenez ſans doute, Monſieur, que j'ai déja pris la liberté de vous en parler une fois, & vous parûtes entrer dans mes vûes, & ſouhaiter de lui rendre ſervice. Il s'agiroit d'en trouver l'occaſion. Vous ſeul la pouvez faire naître : les Grands Seigneurs, diſtraits pour l'ordinaire ſur leurs propres affaires, le ſont encore plus ſur celles des autres. Leur généroſité a beſoin ſouvent d'être réveil-

lée & avertie. Je ne ſais pas ce qu'il convient de faire. Si vous jugiez, Monſieur, que je duſſe vous écrire ſur ce ſujet une lettre qui pût être montrée à Monſieur le Duc, il faudroit m'en dicter à peu près le contenu, afin qu'elle produisît plus ſûrement ſon effet. Deux choſes m'occupent par raport à M. Bardon : le préſent & l'avenir. Pour le préſent je voudrois que ſes appointemens fuſſent augmentés, & qu'on les fît monter à quinze cens francs. Monſieur Deſcaſeaux, qui eſt fort riche, mais ſimple bourgeois, en donnoit autant à un de mes amis que j'avois placé chez lui auprès d'un fils unique, qui eſt mort depuis peu : & on lui offroit ailleurs pareille ſomme, s'il eût voulu ſe rengager. Un Précepteur eſt obligé de faire une certaine dépenſe en habits & en livres. Il a ſouvent des parens qui ont beſoin d'être ſoulagés : & c'eſt le cas de M. Bardon. Que peut-il reſter à un homme au bout de dix ans d'un travail aſſidu ? Reſtent les eſpérances pour l'avenir : elles ſont preſque toujours trompeuſes, & l'expérience n'en eſt qu'une trop bonne

preuve. On peut compter ſur quelque bénéfice. Mais outre que la conjecture préſente du tems y attache toujours quelque ſignature, à laquelle une conſcience éclairée ne peut point ſe prêter : vous n'ignorez pas, Monſieur, qu'un bénéfice donné ou accepté comme tenant lieu d'une récompenſe temporelle, tombe dans le cas de la Simonie. Conviendroit-il à un Grand Seigneur de prendre ſur le revenu des pauvres de quoi paier ſes dettes ? & je mets de ce nombre ce qu'un pére riche & reconnoiſſant deſtineroit pour aſſurer à un maître de quoi vivre honnêtement le reſte de ſes jours. C'eſt de ſa bourſe & de ſon propre fonds qu'il doit tirer une telle libéralité. Et quelle diminution peut faire ſur de grands revenus une penſion modique & viagére ? Je trouve même qu'on a quelque tort de ne la placer qu'à la fin de la courſe : parce qu'étant anticipée, elle augmente le courage & le zêle du maître. Les gens de bien ne ſont point intéreſſés, mais ils ſont reconnoiſſans. Et que hazarde-t-on, quand pluſieurs années ont fait connoitre le caractére d'un homme ?

Voila, Monſieur, comme je penſe. Si je me trompe, ce ſont mes Grecs & mes Romains, que j'ai continuellement ſous les yeux, qui m'ont gâté le goût. Reliſez, je vous prie, ce que j'ai raporté à la fin de mon premier Volume ſur le noble & généreux déſintéreſſement de Scipion l'Africain, fils de Paul Emile. Il en étoit en partie redevable aux ſalutaires avis de Polybe. Je ne crois pas faire de tort à l'un ni à l'autre, en comparant Monſieur le Duc à Scipion, & vous, Monſieur, à Polybe. L'amitié ſeule, & nul intérêt, vous attache à ſa perſonne. Quelle plus grande marque pouvez-vous lui en donner, & quel plus noble uſage pouvez-vous faire de la confiance qu'il a en vous, que de lui inſinuer dans l'occaſion des avis ſalutaires ?

Præceptum auriculis hoc inſtillare memento,
Ut tu fortunam, &c.

Quel bonheur pour vous & pour lui, ſi ces avis alloient juſqu'à l'unique affaire importante, que nous pouvons définir par ces beaux vers d'Horace :

Id quod
Æquè pauperibus prodeſt, locupletibus æquè ;
Æquè neglectum pueris ſenibuſque nocebit.

Mais il faut, Monſieur, que je compte bien moi-même ſur votre amitié, pour répandre ainſi mon cœur dans le vôtre, & pour ne point craindre de vous découvrir nuement toutes mes penſées, peutêtre peu ſages & peu diſcrettes. Je compte en effet ſur vous comme ſur un ami réel & ſincére, que mes imprudences même ne ſont pas capables de choquer, & encore moins de lui faire révoquer en doute le tendre & reſpectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monſieur, votre, &c.

Je croiois, Monſieur, envoier mon troiſiéme Volume à Vienne : mais on demandoit de port quarante ou cinquante francs. Je l'ai joint aux autres que j'ai mis au Caroſſe de Bruxelles qui doit partir aujourd'hui. J'en donnerai avis à Madame la Ducheſſe.

LETTRE

De M. Rollin à M. Rouſſeau.

De Paris, ce 2 Août 1734.

M. Bardon m'a fait ſavoir, Monſieur, la généreuſe libéralité de Monſieur le Duc à ſon égard. J'en ai été comblé de joie, ſurtout parce que c'eſt une preuve bien certaine qu'on eſt de plus en plus content de ſes ſoins & de ſon travail dans l'éducation du jeune Prince. Je ſais, Monſieur, à qui il a l'obligation d'un avantage ſi conſidérable, qu'il méritoit d'autant plus qu'il ne m'en a jamais parlé, & qu'il ne l'a ſollicité que par ſon aſſiduité & ſon application à remplir exactement ſes devoirs. Quoiqu'il en doive toute la reconnoiſſance au bon cœur de Monſieur le Duc, il n'eſt pas juſte que je lui laiſſe ignorer l'inſtrument dont la divine Providence s'eſt ſervie pour lui procurer cette conſolation. Je m'attendois à en faire en mon nom, & au nom de M. Bardon, de vives actions de graces à M.

le Duc, qui devoit bientôt arriver ici. Mais je n'ai point reçu de ſes nouvelles, & je pars aujourd'hui pour la campagne. Je ſuis embarraſſé, Monſieur, par raport au quatriéme volume de mon Hiſtoire Ancienne qui commence à paroitre. J'eſpérois le préſenter moi-même à M. le Duc, & y joindre celui que je deſtine à Madame la Ducheſſe. Mais n'aiant pas eu l'honneur de le voir, que dois-je faire des quatre livres que j'ai coutume de vous adreſſer à Bruxelles ? J'attendrai votre réponſe, pour me déterminer. Vous en recevrez un peu plus tard mon préſent : mais le cœur vous l'a offert des premiers, & je vous prie de ne lui ſavoir point mauvais gré d'un délai où il n'a point de part, & qui lui coute. Comme la campagne où je vais eſt près de Paris, j'y reviens de tems en tems ; & quand je ſaurai des nouvelles certaines de M. le Duc ; je ne manquerai pas de m'y rendre, & d'avoir l'honneur de le ſaluer. J'ai celui d'être avec un tendre & reſpectueux attachement, Monſieur, votre, &c.

*LETTRE

De M. Rouſſeau à M. Rollin.

A Bruxelles, le 27 Août 1732.

J'ai bien des graces à vous rendre, Monſieur, de l'agréable préſent que vous m'avez fait du quatriéme volume de votre Hiſtoire. Je l'ai lû, pour ainſi dire, tout d'une haleine, & avec une ſatisfaction qui n'a été interrompue en aucun endroit. Si le ſentiment peut paſſer pour bon juge en ces matiéres, je puis dire qu'il n'y eut jamais difficulté plus mal fondée que celle que vous dites vous avoir été objectée ſur la prétendue longueur des réflexions dont votre narration eſt quelquefois accompagnée, ni de plus mauvais conſeil que celui qu'on vous a donné de les abréger. C'eſt vouloir retrancher de votre Livre ce qui le diſtingue le plus utilement, & même

* Il paroit que cette lettre de M. Rouſſeau eſt une réponſe à une lettre de M. Rollin, qui ne nous eſt pas parvenue, & qui a été écrite depuis la précédente.

le plus agréablement de tant d'autres Hiſtoires dont le Public ſe trouve inondé, & qui dépouillées de l'inſtruction, qui doit être le but de l'Ecrivain & le fruit de ſa lecture, méritent plutôt le nom de Gazettes ſavantes que celui d'Hiſtoires. Quelque néceſſaires que ces réflexions ſoient aux jeunes gens, vous connoiſſez trop bien les hommes pour ne pas ſentir combien elles le ſont aux perſonnes avancées en âge, & qui paſſent même pour les plus raiſonnables. La plupart liſent pour ſatisfaire leur curioſité, & pour pouvoir dire qu'ils ont lû. Trouverez-vous même parmi les plus ſenſés une demi-douzaine de Lecteurs qui veuillent ſe donner le tems & la peine de méditer ſur leur lecture : & quand ils ſe la donneroient, eſt-il ſûr qu'ils ſoient capables de méditer comme il faut & où il faut ? Les uns s'attacheront à un mot ou à une expreſſion qui ne leur aura pas plû. Les autres s'arrêteront à quelque point de Chronologie ou à quelque fait conteſté par d'autres Auteurs : & à peine dans le grand nombre s'en trouve-t-il quelqu'un qui ſe mette en peine d'y

chercher le véritable & l'unique objet de toute lecture ſenſée, qui eſt l'inſtruction : c'eſt pourtant pour le plus grand nombre que vous travaillez. Votre but n'eſt pas d'inſtruire ceux qui ſont déja inſtruits : & quand ce le ſeroit, quelle ſatisfaction n'eſt-ce pas pour eux de ſe retrouver pour ainſi dire, dans les réflexions d'un homme comme vous, & de s'aſſurer par cette conformité de la vérité des leurs ? Ne faites donc point de difficulté, Monſieur, de continuer comme vous avez commencé. La fonction du Philoſophe & celle de l'Hiſtorien ſont les mêmes. L'un cherche à inſtruire par les préceptes, l'autre par les exemples. Mais ſi ces exemples ne ſont accompagnés de préceptes à propos, ils deviennent la plupart du tems inutiles, ſoit par la pareſſe, ſoit par l'incapacité, ſoit par le peu de loiſir des Lecteurs. C'eſt à vous de leur lever ces obſtacles : & ils vous en ſeront d'autant plus obligés, que cette partie de votre Ouvrage, qui eſt la plus utile, eſt en même tems la plus agréable, & celle qui ſatisfait le plus l'eſprit : les réflexions ſon tmêlées &

comme incorporées aux faits d'une maniére ſi naturelle & ſi éloignée de toute affectation, que ſi on les en détachoit, il ſemble qu'elles laiſſeroient un vuide dans votre narration. Ne croiez pas pourtant que mon intention, en vous écrivant ceci, ſoit de m'ériger avec vous en donneur de conſeils. Je n'ai pas aſſez de témérité pour m'en croire capable : mais plein comme je le ſuis de la lecture que je viens d'achever, j'aurois cru me faire tort à moi-même, ſi je vous avois caché ma penſée ſur ce qui m'a paru de plus important dans le plan que vous vous êtes fait, & ſur ce qui m'a le plus charmé dans la maniére dont vous l'avez exécuté. Je ſuis avec beaucoup de reſpect, &c,

---

LETTRE

De M. Rollin à M. Rouſſeau,

De Paris, ce 15 Juin 1733.

J'ai reçu depuis peu de jours des nouvelles de Vienne, Monſieur, où il eſt beaucoup parlé de vous. Elles

m'apprennent que M. Bardon, avant ſon départ, vous avoit fait voir une lettre que je n'avois écrite que pour lui ſeul, & que je n'avois point compté devoir vous être montrée. Si j'avois eu cette intention, j'aurois dû y prendre plus de précautions que je n'ai fait, & vous répéter ſouvent avec S. Paul, *in inſipientia loquor.... ut minùs ſapiens dico.... Utinam ſuſtineretis modicum quid inſipientiæ meæ! Sed et ſupportate me.* En effet je ne ſais s'il y avoit de la ſageſſe & de la diſcrétion à moi de faire à un ami commun la queſtion que je lui faiſois à votre ſujet. Mais la maniére dont il me marque que vous l'avez reçue ne me permet pas de m'en repentir, & me diſpenſe, Monſieur, de vous en faire des excuſes. Je vous avoue que cet endroit de la lettre de M. Bardon m'a pénétré de la plus vive joie. J'avois toujours remarqué dans vos lettres un grands fonds de droiture, de probité, d'honneur : mais je ſouhaitois voir en vous quelque choſe de plus, & je l'eſpérois. L'amitié intime (je ne crains point de m'exprimer ainſi) que la Providence a miſe entre nous, laiſ-

ſoit

ſoit toujours dans mon cœur à votre égard quelque doute & quelque inquiétude ſur l'article du monde le plus intéreſſant, ou pour mieux dire ſur notre unique affaire. Ces vers d'Horace me revenoient ſouvent dans l'eſprit :

Sic mihi tarda fluunt ingrataque tempora, quæ ſpem
Conſiliumque morantur agendi gnaviter, id, quod
Æquè pauperibus prodeſt, locupletibus æquè ;
Æquè neglectum pueris ſenibuſque nocebit.

La lettre que je viens de recevoir de Vienne diſſipe tous mes nuages, & commence à me faire entrevoir une ſérénité qui me remplit pour l'avenir de la plus douce eſpérance.

Vous n'avez pas ignoré ſans doute, Monſieur, le préſent magnifique que m'a fait M. le Duc d'Aremberg. J'y ai été ſenſible, comme je le dois : j'ai eu pourtant quelque peine à l'accepter, parce que je me ſuis mis ſur le pié de ne recevoir de préſens de qui que ce ſoit. Je vous prie de m'aider à lui en témoigner ma vive reconnoiſſance.

On va imprimer mes Ouvrages in4°. en commençant par l'Hiſtoire,

Si vous aviez quelques avis à me donner, vous me feriez un extrême plaisir. Disciples du même maître, nous en avons pris le même goût ; & c'est ce qui me feroit beaucoup desirer vos remarques. Je ne puis assez vous marquer avec quelle estime, quelle considération, quelle tendresse, j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre, &c.

RÉPONSE de M. Rousseau.

A Bruxelles, le 25 Juin 1733.

Il est vrai, Monsieur, que de tous les témoignages que j'ai reçus de votre amitié, aucun ne m'a tant attendri que celui que m'a rendu M.... en me communiquant l'article de votre lettre qui me regarde. Le commerce que j'ai eu depuis trois ans avec ce vertueux ami, ne lui permettoit pas d'ignorer combien j'y serois sensible, & quel effet produiroit sur mon cœur & sur mon esprit une preuve aussi solide & aussi convaincante de l'intérêt que vous prenez à mon véritable

bonheur. J'ai toujours ſenti, & je ſens plus que jamais, que celui d'être vertueux devant Dieu eſt le ſeul auquel une ame raiſonnable doive aſpirer, & que c'eſt prendre bien miſérablement le change, que de ſe borner, comme j'ai fait depuis que je me connois, à vouloir l'être devant les hommes : toute la ſécurité de ma conſcience à ce dernier égard n'a ſervi qu'à me faire connoitre que j'avois pris un chemin pour l'autre ; & je ne vois que trop que les traverſes inouies qui m'ont été ſuſcitées dans cette voie d'erreur, ſont des ſecours que Dieu m'a envoiés pour m'en retirer & pour m'ouvrir les yeux ſur le premier de ſes Commandemens. Malheur à moi ſi je n'en profite pas, & ſi je ne viens pas à bout de rompre un reſte de chaînes qui m'attache encore au monde malgré moi-même ! C'eſt à quoi j'eſpére, Monſieur, que vos bons conſeils & votre exemple pourront me faire parvenir un jour. Si votre éloignement m'a fait perdre la plus ſolide aſſiſtance que je puiſſe deſirer pour cela, je la trouverai au moins dans la lecture de vos Ouvra-

ges que je regarde, comme je crois vous l'avoir déja dit, plus encore comme un cours de Morale Chrétienne que comme un cours d'Hiſtoire & d'Humanités. L'humilité avec laquelle vous daignez me demander mes foibles avis pour la réimpreſſion qu'on en va faire, eſt pour moi une nouvelle leçon dont je ne ſaurois mieux profiter qu'en vous exhortant à n'en rien retrancher que ce qu'une reviſion ſincére & exacte vous fera remarquer de moins indubitable dans les choſes de fait : car pour les mœurs, qui doivent être l'objet principal de l'Hiſtorien, vous ne ſauriez toucher à ce que vous avez écrit ſans faire tort également & à votre Ouvrage & à vos Lecteurs.

LETTRE

De M. Rollin à M. Rouſſeau.

De Paris, ce premier Juillet 1733.

J'ai trouvé, Monſieur, dans le Catalogue des ſuppôts de notre Nation de France, qui fait partie de la Fa-

culté des Arts & de l'Univerſité de Paris ; j'ai trouvé, dis-je, le nom que vous cherchez : *Joannes Carolus Bardon, Pictavienſis, Baccalaureus in utroque Jure.* La nouvelle que vous m'apprenez du Bénéfice que lui confére M. le Duc d'Aremberg, me fait un extrême plaiſir, & je me félicite moi-même tous les jours d'avoir été aſſez heureux pour trouver un ſi excellent ſujet, & ſi propre à élever un jeune Prince. J'ai un grand deſir que l'Allemagne, devenant témoin du ſuccès de ſes études, profite d'un ſi bel exemple, & apprenne comme il faut élever les jeunes gens. Le cas que vous faites de M. Bardon pour l'avoir vu de près & connu par vous-même, augmente beaucoup l'idée que j'en avois conçue. Je lui ſuis redevable en un certain ſens de votre amitié pour moi, que votre derniére lettre me rend encore plus précieuſe. Je ſuis ſans compliment, Monſieur, mais ſans réſerve tout à vous. C. ROLLIN.

LETTRE

De M. Rollin à M. Rouſſeau.

A Paris, ce 8 Février 1734.

Il y a lontems, Monſieur, que je ne vous ai donné de mes nouvelles, & que je n'ai reçu des vôtres, parce qu'il ne s'en eſt point préſenté d'occaſion, & que d'ailleurs je ſais que vous n'êtes point homme à façons, & qu'il n'eſt pas néceſſaire que je vous déclare ſouvent ce que je vous ſuis, & ce que je penſe à votre égard.

M. l'Abbé Bardon, notre ami commun, m'a envoié, il y a déja quelque tems, ce qu'il a pu ramaſſer d'Actes de ſon Chapitre au ſujet de ſon Bénéfice : Actes qui montrent bien clairement que la non-réſidence y eſt tolérée, & même en quelque ſorte, autoriſée & approuvée. Sur ces éclairciſſemens, j'ai dreſſé un cas de conſcience que j'ai remis entre les mains de quelques Docteurs d'ici qui paſſent pour les plus habiles & les plus expé-

rimentés dans ces matiéres. Leur déci-ſion a été que le Conſultant ne pouvoit pas retenir le Canonicat. » Tout » Chanoine, diſent-ils, eſt obligé de » demeurer dans le lieu de ſon Béné-» fice, ſelon les loix de l'Egliſe. La » coutume contraire, excepté dans » les cas marqués par le Droit, ou » dans une néceſſité indiſpenſable, ne » peut être qu'abuſive. C'eſt la déci-» ſion du Concile de Trente, qui dans » l'endroit même où il renouvelle les » anciens Décrets pour neuf mois au » moins de chaque année, déclare » qu'il ne faut avoir égard, ni à cou-» tume, ni à ſtatut contraire : *Non li-» ceat, vigore cujuſlibet ſtatuti aut con-» ſuetudinis, ultra tres menſes ab eiſ-» dem Eccleſiis quolibet anno abeſſe.* Je penſois bien de la ſorte, mais il ne m'appartenoit pas de m'expliquer ſur une matiére qui n'eſt point de mon reſſort. J'ai envoié la conſultation à Vienne.

Vous avez perdu, Monſieur, une compagnie, qui ne vous eſt pas indifférente pour la douceur & l'agrément de la vie. Je ne ſais s'il eſt facile, dans le pays où vous êtes, de trouver

quelque dédommagement, qui puiſſe, non pas remplir ce vuide, mais vous conſoler un peu de la perte que vous avez faite. Cette abſence vous laiſſe beaucoup de tems, mais heureuſement vous ſavez le mettre à profit.

Pour moi, Monſieur, il ne me reſte aucun loiſir, & le Public, quelque bonne volonté qu'il me témoigne, ne ſeroit pas content de moi ſi je m'en donnois. J'ai achevé mon ſeptiéme Volume, & je le repaſſe actuellement, pour commencer à le mettre entre les mains de l'Imprimeur dans le mois prochain. Au lieu de lecteur, & (je rougis de le dire) d'admirateur de mon Ouvrage, que ne puis-je vous avoir pour Reviſeur & Cenſeur de mes livres? Ils en ſeroient bien meilleurs, & pourroient peutêtre par là devenir dignes d'admiration. Conſervez au moins pour moi la qualité d'ami. Je crois la mériter par le ſincére & parfait dévouement avec lequel je ſuis, Monſieur, votre, &c.

LETTRE

De M. Rollin à M. Rouſſeau.

A Paris, ce 17 Février 17..

Je n'ai point perdu de tems, Monſieur, & auſſitôt votre lettre reçue j'ai été conſulter le Docteur qui avoit dreſſé la réponſe au cas en queſtion. La déciſion du Concile de Trente le frappe beaucoup : mais il eſt touché auſſi des motifs contenus dans votre lettre, dont je lui ai fait lecture pour cet article. L'intérêt public de l'éducation d'un jeune Prince, ſurtout d'un Prince de la famille des Fondateurs de l'Egliſe Collégiale où eſt le Bénéfice en queſtion, lui paroit une forte raiſon pour diſpenſer de la réſidence pendant le tems ſeulement que l'éducation du Prince durera, & empêchera le pourvû d'aller remplir ſes fonctions. Il ſeroit à ſouhaiter qu'on pût trouver l'acte de fondation, qui ſeroit un titre bien fort, & qui appuieroit les autres raiſons ſi la non-réſi-

dence y étoit permiſe dans quelque cas. Cela même ſuppoſé, & encore bien plus ſi cet acte ne ſe trouve point, le Docteur deſireroit que pour appuier & autoriſer une exception formellement contraire à la déciſion du Concile de Trente, l'autorité de l'Evêque ordinaire intervînt, & que ſur une eſpéce de conſultation que feroit le pourvû du parti qu'il doit prendre dans la conjoncture préſente, l'Evêque, eu égard à la diſpoſition ſincére du pourvû de réſider le plutôt qu'il pourra, à l'importance extrême de procurer une bonne éducation à un jeune Prince, à l'intérêt même qu'a l'Egliſe Collégiale dont il s'agit de ſe conſerver un bon ſujet pour l'avenir; que pour tous ces motifs, & autres pareils, l'Evêque le diſpenſât de la réſidence pour le tems ſeulement qu'il ſera obligé de demeurer auprès du Prince. Pour lors, le Chanoine nommant un Procureur en ſa place comme il eſt d'uſage dans ce Chapitre, donnant aux pauvres le revenu qu'il tirera du Bénéfice pendant ſon abſence, & étant bien réſolu d'aller y réſider dès qu'il le pourra, on croit qu'il peut

conſerver le Bénéfice. Je vous laiſſe le ſoin, Monſieur, de lui faire ſavoir ce que je viens de vous marquer, parce que vous êtes plus à portée que moi de lui en donner promtement avis.

Je voudrois bien, Monſieur, qu'on pût auſſi trouver quelque promt & efficace tempérament pour adoucir & modérer votre affliction. Elle eſt juſte, elle eſt raiſonnable : mais je crains que vous ne vous y abandonniez trop. L'état où votre lettre m'apprend que vous êtes, me touche vivement, & me fait craindre pour votre ſanté. Quand ferez-vous uſage de votre raiſon & de votre religion, ſi ce n'eſt dans une conjoncture comme celle-ci? La volonté de Dieu eſt bien marquée à votre égard dans cet événement. Quel bonheur, quelle paix, ſi vous pouviez vous y ſoumettre pleinement, & que cette penſée ſe rendant maîtreſſe de votre eſprit & de votre cœur, en écartât toutes les autres penſées qui ne peuvent ſervir qu'à vous tourmenter. *Pax Dei, quæ exuperat omnem ſenſum, cuſtodiat corda & intelligentias veſtras.* C. R.

LETTRE

De M. Rollin à M. Rouſſeau.

A Paris, ce 10 Mars 1734.

Le commencement de votre derniére lettre, Monſieur, m'a fort allarmé, en m'apprenant le danger qu'ont couru deux perſonnes, à la ſanté de qui je m'intéreſſe très-ſincérement & très-vivement. Béni ſoit Dieu qui les en a tirées. Monſieur le Duc en va courir d'autres, qui ne vous cauſeront pas peu d'inquiétude. J'adreſſe tous les jours pour lui au Dieu des armées cette priére : *Cuſtodi ſervum tuum, Domine, ut pupillam oculi : ſub umbra alarum tuarum protege eum.* On ne trouve que là du repos & de la ſureté.

Je lui demande bien auſſi de vous couvrir de ſes aîles, Monſieur, & de vous tenir lieu des amis précieux qu'il vous a ôtés. Votre état, je l'avoue, m'attendrit & m'inquiéte à votre égard, & je n'y penſe point ſans trem-

bler pour vous. Vous voilà livré ſans diſtraction à des penſées triſtes & affligeantes, propres à renouveller & à r'ouvrir d'anciennes plaies qui n'ont jamais été bien fermées. On peut ſe conſoler des autres pertes : mais je ſens bien que plus on eſt honnête homme, plus on eſt ſenſible à tout ce qui bleſſe la réputation. Heureux qui peut dans cet état s'adreſſer à celui qui connoit les cœurs, & lui dire avec confiance, *Maledicent illi, at tu benedices !* On vous accuſe, on vous calomnie, on noircit votre réputation : mais quel mal vous peuvent faire les hommes, ſi Dieu ſe déclare en votre faveur ? Ce qui doit nous toucher & nous inquiéter, c'eſt le jugement que la vérité éternelle prononcera à notre égard, dont l'approbation des hommes ne pourra nous délivrer. *Gloria noſtra tu eſto*, lui diſoit S. Auguſtin. *Qui laudari vult ab hominibus vituperante te, non defendetur ab hominibus vituperante te, non defendetur ab hominibus judicante te, nec eripietur damnante te.* Quand on a réuſſi, comme vous avez fait, dans un genre de compoſition bien délicat,

& exposé à bien des dangers ; n'est-ce pas, dans le fond, un bonheur d'avoir occasion d'expier les fautes qu'on a pu y commettre par les retours presque inévitables de l'amour propre, en souffrant avec patience & résignation le blâme, l'envie, & même la calomnie des hommes ? Je ne sais si mon état, où je suis accablé de louanges, n'est pas plus à craindre que le vôtre, où une prévention injuste s'acharne contre vous. Tous les applaudissemens que je reçois portent avec eux un poison d'autant plus dangereux, qu'il est plus subtil. *Instat adversarius veræ beatitudinis nostræ*, dit encore S. Augustin, *ubique spargens in laqueis Euge, Euge ; ut, dum avidè colligimus, incautè capiamur, & à veritate tua gaudium nostrum deponamus, atque in hominum fallacia ponamus.* Ce sont mes amis souvent qui me tendent ces piéges. Vous êtes mieux servi par vos ennemis, qui vous fournissent de favorables occasions d'acquitter vos dettes, & de dire de bon cœur, *Dimitte nobis debita nostra, sicut & nos*, &c.

Il me semble, Monsieur, que si j'é-

tois à Bruxelles, nous nous entretiendrions de la ſorte ; & je préſume que vous ne me ſaurez pas mauvais gré de le faire quelquefois par écrit. Il m'eſt venu dans l'eſprit de vous envoier un conſolateur, qui vous dira bien mieux tout ce qui vous convient : c'eſt le livre admirable de M. Du Guet ſur la paſſion de Jeſus-Chriſt, dont la lecture me charme & m'enléve. Je ne veux point vous faire ce préſent ſans votre permiſſion : mais je vous avertis que vous m'affligeriez véritablement ſi vous me la refuſiez. Quand vous me l'aurez accordée, je ferai mettre le paquet au Caroſſe de Bruxelles. Je ne ſais pas ſi c'eſt toujours la même adreſſe, c'eſt-à-dire chez Monſieur le Duc d'Aremberg. Je ſuis ſans compliment, mais ſans réſerve, Monſieur, votre, &c,

LETTRE

De M. Rollin à M. Rouſſeau.

De Paris, ce 27 Mars 1729.

J'ai fait mettre le paquet de livres que je vous envoie, Monſieur, au Caroſſe de Bruxelles qui doit partir aujourd'hui. Je regarde ces livres comme un tréſor ineſtimable ; l'eſprit & le cœur y trouvent de quoi ſe nourrir & ſe conſoler dans ce lieu de pauvreté & de miſére où nous ſommes relégués. Ma grande peine eſt de ne pouvoir donner que des momens courts & rapides à cette lecture, à laquelle je ſouhaiterois pouvoir me livrer. J'ai eu le bonheur d'être lié avec l'Auteur de ces livres par une amitié tendre & intime, & je lui dois le peu de connoiſſance que j'ai de la Religion. Pendant pluſieurs années il y avoit un jour dans la ſemaine où il nous expliquoit à un autre ami & à moi l'Ancien Teſtament, & c'eſt ce qui a donné lieu à ces Ouvrages admirables qu'on a imprimés depuis peu

ſur la Geneſe, ſur Job, & ſur les Pſeaumes. Dans la derniére lettre que je lui écrivois en lui envoiant mon ſixiéme Volume de l'hiſtoire Ancienne, je le faiſois reſſouvenir de cet heureux tems où il nous expliquoit ces oracles divins; & voici ce qu'il me répondit. Ce petit morceau vous fera juger de l'eſprit de l'Auteur.

» Vous vous ſouvenez, Monſieur, » avec trop de bonté, de ces jours, » que vous appellez heureux, & qui » l'étoient en effet, mais pour moi » plutôt que pour vous, puiſque je » n'occupois que la place du ſerviteur » qui préparoit à ſes maîtres ce qui » étoit de leur goût, & qui rempliſ- » ſoit d'eau des vaiſſeaux, que votre » foi & la bénédiction de Dieu con- » vertiſſoit en vin, ſans peutêtre que » j'euſſe la liberté d'en boire. Car » vous ſavez, Monſieur, mieux que » moi, que c'eſt à l'amour & à une » ſainte ſoif que tout eſt accordé, & » que les vérités, qui ne ſont qu'un » ſpectacle pour les autres, ſont la » nourriture & le bien de ceux qui les » aiment.

J'ai reçu une lettre de Vienne, où

il me paroit que l'on eſt fort content de la derniére réponſe que vous avez eu la bonté d'y envoier.

Je ſuis de tout le cœur, Monſieur, votre, &c.

LETTRE

De M. Rollin à M. Rouſſeau.

A Paris, ce 19 Avril 1734.

Je me doutois bien, Monſieur, que vous crieriez à la ruſe, à la fraude, j'ai penſé dire à la fourberie : mais ce mot ſeroit trop fort ; car enfin je n'ai rien avancé de faux. Je me ſuis ſeulement abſtenu de développer ce qui étoit vrai : mais y étois-je obligé ? Si donc, Monſieur, je vous ai trompé, comme c'étoit bien mon intention, car autrement vous ne m'auriez pas donné la permiſſion que je vous demandois, ne vous en prenez qu'à vous-même, & à votre ſimplicité, dont il eſt juſte que vous ſoiez puni. Quoi ! je vous vois preſque tout prêt à rétracter votre parole. Jamais une

telle penſée eſt-elle venue dans l'eſprit d'un honnête homme ? Je l'ai en bonne forme, & par écrit, & par toute terre vous perdriez votre procès. Mais, pour parler ſérieuſement, comment avez-vous pu me propoſer de recevoir le prix de ces livres ? Qu'eſt-ce que ce peu d'argent & pour vous & pour moi ? *Quantum eſt hoc ?* je puis bien ici vous appliquer ces mots de l'Ecriture ſainte. Je n'ai point prétendu vous faire un préſent conſidérable. Il ne l'eſt que par l'excellence de l'ouvrage. Pour moi je n'en connois point de plus parfait, qui faſſe mieux connoître Jeſus-Chriſt, qui enſeigne plus à fond la Religion, ni qui ſoit plus propre à rendre la piété aimable & reſpectable. Ma douleur eſt de n'y pouvoir mettre autant de tems que vous y en deſtinez. Mon ouvrage, qui m'occupe tout entier, ne me le permet pas. J'en lis tous les jours, mais peu, excepté les Dimanches, où j'interromps mon travail : & ce jour eſt véritablement pour moi ce que l'Ecriture appelle *Sabbatum delicatum :* un ſabbat, un repos délicieux. Il ne vous ſeroit pas permis déſormais,

quand vous le voudriez, de m'oublier. Ce livre, dont vous avez réſolu de faire une lecture journaliére, vous fera ſouvenir tous les jours du parfait & chrétien dévouement avec lequel je me fais gloire, Monſieur, d'être votre, &c.

LETTRE

De M. Rollin à M. Rouſſeau.

A Paris, ce 11 Juin 1734.

J'ai reçu, Monſieur, le paquet que vous avez eu la bonté de m'envoier, qui, ſelon vous, eſt votre confeſſion. Mais elle n'eſt pas entiére, & afin que je puſſe vous abſoudre, elle devroit l'être. Je n'en ai encore rien lu. J'emporte le premier Volume avec moi à la campagne où je vais paſſer quelques jours avec un ami intime, qui eſt pour moi d'un grand ſecours en tout ſens.

Je compte, Monſieur, que mon ſeptiéme Volume ſera entiérement imprimé avant la fin de la ſemaine pro-

chaine. Maintenant que M. le Duc d'Aremberg eſt abſent, dois-je joindre au paquet de livres qui ſera à ſon adreſſe celui qui vous eſt deſtiné ? Il faudra le tems de les ſécher & de les relier, ce qui tiendra bien encore un mois. Mon huitiéme Tome eſt fort avancé, car je ne perds point de tems, & le Public, avec toutes ſes louanges & tous ſes applaudiſſemens, eſt pour moi un rude Comite, qui ne me laiſſe point de repos, & ne me fait point de quartier. Vous ſavez, Monſieur, avec quelle ſincérité, & j'oſe le dire, avec quelle tendreſſe je ſuis votre, &c.

LETTRE

De M. Rollin à M. Rouſſeau.

A Paris, ce 5 Juillet 1734.

Oui, Monſieur, je vous ai marqué que mon ſeptiéme Volume ſeroit achevé, pour l'impreſſion, au commencement de ce mois : auſſi l'eſt-il. Mais il faut du tems pour le ſécher, le plier, le relier ; & il ne pourra être

LETTRE

De M. Rollin à M. Rouſſeau.

De Paris, ce 31 Juillet 1734.

J'ai fait mettre, Monſieur, au Caroſſe de Bruxelles qui part aujourd'hui, un paquet de livres pour Vienne ; ſavoir deux pour Monſieur le Duc & Madame la Ducheſſe, un pour M. Bardon, & un quatriéme pour M. Violan. Vous comptez bien, Monſieur, que vous n'y êtes pas oublié. Vous trouverez une brochure, où je dis un mot de ce qui regarde l'éducation des Demoiſelles. Comme je n'écris point à Vienne, je vous prie de vouloir bien y ſuppléer par vos lettres, & de bien faire ma cour à des perſonnes, pour qui je ſuis plein d'un reſpect infini. Je ſuis de tout le cœur, Monſieur, votre, &c.

LETTRE

LETTRE.

De M. Rollin à M. Rouſſeau.

De Paris, ce 29 Janvier 1735.

J'ai fait mettre à votre adreſſe, Monſieur, un paquet au Caroſſe de Bruxelles qui part aujourd'hui. Vous y trouverez cinq exemplaires du huitiéme volume de mon Hiſtoire Ancienne : un pour vous d'abord, deux pour M. le Duc & Madame la Ducheſſe d'Aremberg, un pour M. l'Abbé Bardon, enfin un cinquiéme pour M. Violent. Vous voiez, Monſieur, que j'approche de la fin, & je l'enviſage avec joie. Le neuviéme Volume, qui eſt achevé, & qu'on mettra bientôt ſous la preſſe, terminera l'Hiſtoire des Grecs par la mort de Cléopatre, & la ruine du Roiaume d'Egypte. J'ajouterai un dixiéme volume, qui ſeroit aſſez intéreſſant ſi je pouvois y réuſſir : il contiendra l'Hiſtoire des Arts & des Sciences, & de ceux qui s'y ſont diſtingués. Je ſouhaite bien, Monſieur, que le huitiéme vo-

lume ſoutienne un peu ma réputation auprès de vous. Soit amitié, ſoit prévention, ſoit vérité, les autres ont eu le bonheur de vous plaire ; je deſire fort que celui-ci ait la même fortune. Je ſerai ravi qu'il puiſſe remplir agréablement quelques momens de la ſolitude où vous êtes réduit, qui m'afflige & m'effraie. C'eſt une choſe triſte que de n'avoir point d'amis dans le ſein deſquels on puiſſe répandre ſon cœur & le ſoulager de toutes ſes peines par cette effuſion. C'eſt l'état où David ſe trouvoit ſouvent, mais il avoit une reſſource aſſurée, où il trouvoit toujours ſa conſolation, *Effundo in conſpectu ejus orationem meam, & tribulationem meam ante ipſum pronuntio.* Il racontoit à Dieu toutes ſes peines, toutes les trahiſons de ſes amis, l'abandon où il ſe trouvoit, comme ſi tout cela lui eût été inconnu ; & par ce ſimple récit ſon cœur étoit ſoulagé. Je ſouhaite, Monſieur, que vous éprouviez la même conſolation, & que Dieu vous tienne lieu de tous les amis que vous avez perdus. Il les vaut bien, & peut les remplacer avantageuſement. C'eſt ce que

je lui demande pour vous de tout mon cœur. Je ne puis mieux vous témoigner la tendre & reſpectueuſe amitié avec laquelle je ſuis, Monſieur, votre, &c.

LETTRE

De M. Rollin à M. Rouſſeau.

A Paris, ce 6 Août 1735.

J'ai donné ſur moi une lettre de change au Public, Monſieur, pour le commencement du mois d'Août ; & je le paie réguliérement à l'échéance. Cette exactitude ſent un homme qui eſt bien dans ſes affaires, & à qui l'on peut ſe fier. Je vous avertis pourtant par avance que mes coffres ſeront bientôt vuides, & que je deviendrai inſolvable. On criera ſans doute contre moi : mais comme il n'y aura point de mauvaiſe foi de ma part, il me ſemble que les plaintes, en ce cas, ne ſeroient pas raiſonnables. Vous voiez, Monſieur, que j'enviſage avec joie la fin de mon ouvrage, qui ap-

proche beaucoup. J'ai fait mettre au Caroſſe de Bruxelles qui part aujourd'hui un paquet à votre adreſſe, où vous trouverez cinq exemplaires de mon IXe volume, qui eſt le nombre ordinaire que j'ai coutume de vous envoier. Ils prendront au ſortir de Bruxelles une route différente. L'un s'acheminera vers le Rhin, les autres vers Vienne. Je vous prie de leur donner une bonne eſcorte, c'eſt-à-dire une forte recommandation qui les faſſe bien recevoir. Dites, en écrivant à Monſieur le Duc & à Madame la Ducheſſe, que vous trouvez le livre fort beau, mais dites-le d'un ton qui leur impoſe, & qui ne leur laiſſe pas lieu d'en douter. Ils ſont accoutumés à vous croire, & juſqu'ici vous m'avez aſſez bien ſervi. S'il m'étoit permis d'emploier à votre égard le langage que Cicéron tenoit à Lucceius ſon Hiſtorien, je vous prierois de vouloir bien, en leur écrivant de mon Ouvrage, ne vous en pas tenir tout-à-fait à ce que vous pouvez en penſer, & de farder un peu la vérité en ma faveur. Mais ce que je n'oſerois vous demander en françois, je vais le

faire en latin : cette langue ne rougit point. *Quoniam, qui semel verecundiæ fines transierit, eum bene & naviter oportet esse impudentem : etiam atque etiam rogo te, ut ornes (opus meum) vehementiùs etiam quàm fortasse sentis, amorique nostro plusculum etiam, quàm concedit veritas largiare.* Souvenez-vous, Monsieur, que vous êtes chargé de faire ma cour aux deux personnes illustres dont il s'agit, & de la faire de bonne sorte : je ne vous en dis pas davantage. Je m'ennuie extrêmement, Monsieur, de ne point recevoir de vos nouvelles, de ne point savoir en quel état est votre santé, & comment vous portez votre solitude. Car je sens bien que Bruxelles est un désert pour vous en l'absence des personnes, qui en faisoient pour vous tout l'agrément. Rien d'humain ne peut remplir un tel vuide. Je suis plus que je ne puis l'exprimer, Monsieur, votre, &c.

LETTRE

De M. Rouſſeau à M. Rollin.

A Bruxelles, le 16 Septembre 1734.

Je ne ſais ſi je ne vous l'ai point déja dit, Monſieur, mais je ne puis trop le redire ; je regarde votre Ouvrage, non ſeulement comme le meilleur modéle que nous aions dans le genre hiſtorique, mais comme un corps de politique & de morale complet, & l'Ecole la plus inſtructive où les Princes & les Particuliers puiſſent apprendre leurs devoirs. Que penſeriez-vous de moi, après un témoignage que vous ne ſauriez malgré toute votre modeſtie vous refuſer à vous-même, ſi je vous rendois le compte que vous me demandez de l'uſage que je fais de ma ſolitude, & ſi je vous mettois à portée de comparer le frivole de mes occupations avec la ſolidité des vôtres ? Il ne s'en eſt pourtant rien falu que je n'aie ſuccombé à la tentation de vous en faire voir un eſſai en vous envoiant une

Ode que j'ai compoſée depuis quelques mois ſur la Paix. Le ſujet qui ne peut être plus convenable au tems préſent, a penſé m'y déterminer; mais un petit ſentiment de vanité, dont je ne ſuis point encore entiérement guéri, m'a fait craindre, je vous l'avoue, de l'expoſer à des yeux comme les vôtres, & la lecture de votre dernier volume achéve de m'en ôter le courage. Si vous me demandez pourquoi je crains vos regards plus que je n'ai paru craindre ceux du Public, je vous répondrai par la remarque qu'un de vos anciens confréres en Hiſtoire fait ſur la guerre où les Athéniens ſe laiſſérent engager contre les Perſes à la perſuaſion d'un Orateur qui avoit échoué ſur Cléoméne : *Facilius viſum eſt Ariſtagoræ Mileſio multos decipere quàm unum, qui ſi Cleomenem ſolum fallere non potuit, id tamen in triginta millibus Athenienſium effecit.* J'ai mille fois éprouvé qu'une même lecture faiſoit en moi deux effets contraires, celui d'échauffer mon génie, & de me faire en même tems tomber la plume des mains. Mais des mouvemens ſi oppoſés n'affectent que mon

eſprit : mon cœur n'en connoit qu'un ſeul pour ceux qui me les inſpirent, c'eſt celui d'une affectueuſe & inviolable eſtime jointe à la vénération la plus parfaite ; & c'eſt avec ces ſentimens que je ſuis pour toute ma vie, Monſieur, votre, &c.

LETTRE

De M. Rollin à M. Rouſſeau.

A Colombes, ce 27 Août 1737.

J'étois ici, Monſieur, quand votre lettre m'a été rendue. J'en fis la lecture en préſence de Monſieur le Maréchal & de Monſieur l'Abbé d'Asfeld. L'un & l'autre ont été bien fâchés que vous n'aiez pas ſuccombé à la tentation, ou plutôt que vous n'aiez pas cédé à la bonne penſée que vous aviez eue de m'envoier votre nouvelle piéce ſur la Paix. J'aurois lieu, Monſieur, de vous faire quelques plaintes ſur ce ſujet, mais j'aime mieux me réſerver à vous faire des remercimens, quand j'aurai reçu la piéce en queſtion. C'eſt

au nom des deux fréres que je vous la demande. Vous pourrez adreſſer l'enveloppe à M. le Maréchal rue Neuve-des-petits-Champs à l'Hôtel de S. Pouange. Si je puis trouver à mordre ſur vos vers, il me ſemble que je ſuis bien diſpoſé à le faire, pour me venger des louanges exceſſives que vous ne ceſſez de me donner. Ma critique, quelque ſévére qu'elle puiſſe être, ne diminuera rien de la ſincére eſtime & du tendre dévouement avec lequel je ſuis, Monſieur, votre, &c.

LETTRE

De M. Rollin à M. Rouſſeau.

A Paris, ce 10 Septembre 1753.

Votre lettre, Monſieur, m'a trouvé à Paris, où je ſuis revenu de Colombes, pour aller avec Monſieur le Maréchal d'Aſfeld & Monſieur l'Abbé ſon frére à une terre que le premier a achetée à trois ou quatre lieues de Rheims, & où il a fait bâtir une maiſon. Nous partons demain matin pour

revenir à Colombes vers le 20 du mois prochain.

Je n'ai pas manqué de lire à M. l'Abbé d'Asfeld la piéce que vous avez eu la bonté de m'envoier, & dont je ne puis assez vous remercier. Nous y avons reconnu & admiré le stile de l'Auteur, c'est-à-dire beaucoup de noblesse dans les pensées, de force & d'énergie dans les expressions, de richesse & de justesse dans les rimes, & partout un génie vraiment poétique. Nous avons été fâchés d'y voir un mélange de Divinités payennes, qui régnent dans toute l'Ode & en sont l'ame, & qui, selon nous, ne signifient rien. Vous ne serez pas étonné, Monsieur, que je pense ainsi après ce que j'ai écrit sur ce sujet dans mon Traité sur les études, où j'ai traité cette question avec quelque étendue. Il me semble que, sans le secours de ces Divinités, ou qui ne font rien, ou qui sont de véritables démons, l'Ode n'auroit pas eu moins de grandeur & de sublimité. Nous aurions souhaité, M. l'Abbé d'Asfeld & moi, qu'elle eût été dans le stile de celles que vous avez composées d'a-

près David, & qu'une perſonne de votre mérite & de votre réputation eût montré que le Chriſtianiſme, loin d'éteindre le feu poétique, en étoit la véritable ſource.

Mere des plaiſirs. Ce mot ſe prend ordinairement en mauvaiſe part.

Les ſujets de Cybéle. Je ne ſais ſi cette expreſſion préſente une idée claire des habitans de la terre.

La mort bléme. J'ignore ſi cette épithéte eſt noble & poétique comme *pâle.*

De ſon ſang immortel vit BOUILLONNER LES FLOTS. Cela n'eſt-il point outré ?

Armée invincible & voute inacceſſible, ſont des rimes fort riches : mais je ne ſais pas ſi ces épithétes ſont propres au ſujet dont il s'agit ici.

Où les fils d'Aloüs, &c. Cette hiſtoire peu connue, parce qu'Homére n'eſt pas lu, frapera peu de perſonnes.

Et quel ſiécle jamais, &c. Je ne puis m'empécher d'être fâché qu'une tirade ſi vive & ſi noble, ſoit gâtée, pardonnez-moi cette expreſſion, par le paganiſme qui la précéde & la ſuit.

Dans la Juſtice même ont leur plus

ſûr recours. J'ai peur que ce vers ne bleſſe tous les Tribunaux de la Juſtice.

Grands Dieux, &c. Quel dommage qu'une priére ſi belle & ſi touchante, au lieu d'être adreſſée à Dieu, le ſoit aux Démons. *Dii gentium, dæmonia.*

Oubliez, Monſieur, & pardonnez-moi ma témérité.

Vous avez raiſon de croire que mon Hiſtoire n'occupera pas le Tome dixiéme entier. Les deux faits que j'y traite, ſavoir la guerre de Mithridate, & le régne de Cléopatre, n'iront pas tout-à-fait à la moitié du Volume. J'entre, après cela dans l'hiſtoire des Arts & des Sciences, & des grands hommes qui s'y ſont diſtingués. Elle occupera le reſte du dixiéme Tome, l'onziéme entier, & peutêtre du douziéme, qui finira par deux Tables, l'une de Chronologie, l'autre des Matiéres. Une main étrangére travaillera à ces deux Tables, & m'en épargnera la peine. Je compte qu'en moins d'une année j'aurai achevé tout l'ouvrage. Le Public voudroit que j'en entrepriſſe un autre, non moins long & non moins intéreſſant. Si je ſuivois mon inclination, j'y renoncerois dès

à préſent ſans héſiter. L'âge où je ſuis parvenu m'avertit que ma vie ne peut pas durer encore lontems, & que la fin n'en peut pas être fort éloignée. Mais ce qui ſuivra cette fin n'en a point, & mérite bien qu'on s'y prépare ſérieuſement. Un Poéte payen me l'enſeigne, & me fait honte.

Sic mihi tarda fluunt ingrataque tempora, quæ ſpem
Conſiliumque morantur agendi gnaviter, id quod
Æquè pauperibus prodeſt, locupletibus æquè,
Æquè neglectum pueris ſenibuſque nocebit.

Quand j'aurai achevé mon Hiſtoire Grecque, j'examinerai bien ſérieuſement devant Dieu ce qu'il demandera de moi: car, ſi je ne me trompe moi-même, je dois ſouhaiter ſincérement de connoitre & de faire ſa volonté. Je m'ouvre ainſi à vous, Monſieur, comme à un véritable ami, que j'eſtime, que je reſpecte, & que j'aime de tout mon cœur.

C. ROLLIN.

LETTRE

De M. Rouſſeau à M. Rollin.

A Bruxelles, le 16 Septembre 1735.

On ne peut être plus touché que je le ſuis, Monſieur, de la candeur & de la véritable amitié que vous me marquez dans votre jugement ſur la petite Ode que je vous ai envoiée. Je n'ai garde de ſonger à le combattre, puiſqu'il s'accorde dans le fond, avec ce que j'ai toujours penſé moi-même; mais je crois devoir au reſpect que j'ai pour vous & pour M. l'Abbé d'Asfeld, une juſtification de mes ſentimens ſur l'intervention des Divinités fabuleuſes que j'y ai introduites, à l'exemple de tous les Poétes anciens & modernes qui ont traité des ſujets profanes. Ni eux ni moi ne les avons jamais regardés comme des êtres ſubſiſtans, mais ſimplement comme des êtres poétiques attribués à un art dont le privilége eſt de perſonnifier toutes les idées communes, pour leur donner plus d'action & pour en faire des

vives & plus ſenſibles :
ui lui eſt commun avec la
qui on n'a jamais diſputé
donner un corps aux Paſ-
Vertus, aux Anges, & à
. Il eſt vrai que dans un
rétien rien ne ſeroit plus
que le mélange de deux
ſſi oppoſés que celui de la
de la Fable ; & c'eſt ce
ancien & illuſtre ami M.
condamne avec tant de
le troiſiéme chant de ſon
ue ; mais en même tems il
uſſi la délicateſſe de ceux
es ſujets profanes veulent
Poéſie les ornemens de la
en ſont le principal ſou-
ſt ſur ce précepte autoriſé
le de tous les ſiécles, que
ru en droit de me ſervir
ornemens, & de tâcher de
uroit fait Horace s'il avoit
ſujet à traiter de ſon tems :
nſe pas que ni lui, ni au-
enſé du Paganiſme, aient
dé les Divinités de la Fa-
mme des génies ſubordon-
ſuprême, ſuivant la doc-

trine de Platon ; ou ſelon ma penſée & celle que doit avoir tout Poëte chrétien, comme de ſimples expreſſions ſynonimes des idées vulgaires, & des figures inventées à deſſein de les relever & de les peindre plus fortement à l'imagination : c'eſt ainſi que les idées abſtraites de la puiſſance, de la ſageſſe, de la valeur, de l'enthouſiaſme, &c. prennent dans la poéſie le corps de Jupiter, de Minerve, de Mars, d'Apollon ; & je ſuis bien perſuadé, Monſieur, que vous me rendez aſſez de juſtice pour croire que dans mes Ouvrages profanes je n'ai jamais emploié les perſonnages de la Fable que dans ce ſens-là. Je conviens pourtant avec vous que j'aurois emploié mon tems bien plus utilement pour moi, & peutêtre pour mes Lecteurs, ſi je ne m'étois jamais écarté du ſyſtême de la véritable Religion, & qu'à le bien prendre, toute beauté empruntée d'ailleurs n'eſt qu'une beauté frivole & ſans réalité : c'eſt ce que je penſe aujourd'hui, mais cē que par malheur pour moi je n'ai pas penſé d'aſſez bonne heure. Comme mon principal intérêt eſt de me juſtifier au-

près de vous sur mes sentimens & non pas sur mes expressions, je n'allongerai point cette lettre sur ce dernier article, si ce n'est sur l'épithéte de *Mere des plaisirs* qui est de M. Racine dans son Idylle sur la Paix, & de *blême* que M. Despréaux a emploié dans cette belle Ode que vous avez autrefois si noblement traduite en vers latins.

Le petit détail que vous me faites de ce qui vous reste d'ouvrage pour compléter votre Histoire, me donne une merveilleuse envie de me voir plus vieux que je ne suis d'une année. Il n'est pas possible d'écrire si rapidement & si bien sans une assistance particuliére de la grace, & sans que le S. Esprit que vous avez choisi pour guide, vous conduise la main. Permettez-moi d'assurer ici M. le Maréchal & M. l'Abbé d'Asfeld de ma profonde vénération. Pour vous, Monsieur, indépendamment des sentimens de respect & d'estime que je vous dois, je ne puis m'empêcher de vous dire que je vous regarde, surtout depuis votre derniére lettre, comme le plus véritable & le plus solide ami que j'aie en ce monde. Votre, &c.

LETTRE

De M. Rollin à M. Rouſſeau.

De Paris, ce 22 Février 1736.

En différant de jour en jour, Monſieur, à vous écrire, dans la penſée que le petit paquet ne partiroit pas ſitôt, j'ai tant fait par ma pareſſe qu'il vous a été rendu ſans aucune lettre de ma part, dont je vous fais mes excuſes. Ce qui eſt dit de moi dans l'écrit latin, auroit peutêtre dû m'empêcher d'en faire les honneurs auprès de vous. Mais j'ai fait bien pis, car c'eſt moi qui ai conſeillé à l'Auteur de le faire imprimer; & j'ai cru devoir paſſer par deſſus ma répugnance en faveur de l'Univerſité, à qui je ſentois bien que ce petit Diſcours feroit beaucoup d'honneur. Je ne m'attendois pas qu'il me ſeroit dédié. L'Auteur eſt d'un mérite ſingulier. Il joint à une grande ſolidité & délicateſſe de goût, une érudition fort étendue; qualités qu'il eſt rare de trouver réunies enſemble dans une même perſonne.

Il a entrepris une nouvelle Edition de Tite-Live, accompagnée de remarques, mais ſages & ſobres, & réduites au néceſſaire. L'ouvrage eſt achevé. Il vient d'en donner au Public le premier Tome. Il a mis à la tête une Préface, dont je crois que vous ſerez extrêmement content. Je ſuis bien aiſe, Monſieur, que vous connoiſſiez notre Univerſité par ſes beaux endroits.

Mais j'ai quelque peine à voir que vous cherchiez à me faire connoître moi-même par vos vers en m'adreſſant une Epitre : honneur dont je ne me crois point digne. Je ne ſais, Monſieur, comment votre amitié vous a aveuglé à mon égard. Vous me croiez tout autre que je ne ſuis, & vous avez conçu de moi une idée, qui me fait ſouvent rougir. J'eſpére que dans votre Epitre elle ſera plus juſte, & plus conforme à la vérité. Je la recevrai avec beaucoup de reconnoiſſance. On m'adreſſe quelquefois de Province des paquets chez Madame Eſtienne, qui vend mes livres. Mais vous pouvez me l'adreſſer à moi-même. Je compte pour rien une ſi petite dépenſe, ſur-

tout dans une occaſion qui m'eſt ſi honorable.

Vous aurez mon dixiéme Tome, Monſieur, quelque tems après Pâques. Mon Hiſtoire Ancienne finit vers le milieu de ce Tome par la mort de Cléopatre, & par la réunion du Roiaume d'Egypte à l'Empire Romain. J'entre enſuite dans l'Hiſtoire des Arts & des Sciences, & de ceux qui s'y ſont le plus diſtingués : ce qui pourra me conduire preſque juſqu'à la moitié du douziéme volume : dont le reſte contiendra deux Tables, l'une de Chronologie, l'autre de Matiéres. Je ne ſais ſi je n'ai point entrepris au-deſſus de mes forces. Mais, puiſque j'ai commencé, il faut aller juſqu'au bout. L'ouvrage avance tous les jours, & certainement je n'y perds point de tems. Je ſuis ſans compliment, mais ſans réſerve, Monſieur, votre, &c.

ÉPITRE

De M. Rouſſeau à M. Rollin.

DOCTE héritier des tréſors de la Gréce,
Qui le premier par une heureuſe adreſſe,
Sçus dans l'Hiſtoire aſſocier le ton
De Thucydide à la voix de Platon ;
Sage Rollin, quel eſprit ſympathique
T'a pu guider dans ce ſiécle critique,
Pour échapper à tant d'eſſains divers
D'âpres Cenſeurs qui peuplent l'Univers?
Toujours croiſſant de volume en volume,
Quel bon génie a dirigé ta plume ?
Par quel bonheur enfin, ou par quel art,
As-tu forcé le volage hazard,
L'aveugle erreur, la chicane inſenſée,
L'orgueil jaloux, l'Envie intéreſſée,
De te laiſſer en pleine ſûreté
Jouir vivant de ta poſtérité,
Et de changer pour toi ſeul, ſans mélange,
Leurs cris d'angoiſſe en concerts de louange ?
Tout Ecrivain vulgaire ou non commun,
N'a proprement que de deux objets l'un ;
Ou d'éclairer par un travail utile,
Ou d'attacher par l'agrément du ſtyle.
Car ſans cela quel Auteur, quel écrit

Peut par les yeux percer juſqu'à l'eſprit?
Mais cet eſprit lui-même en tant d'étages,
Se ſubdiviſe à l'égard des Ouvrages,
Que du Public tel charma la moitié,
Qui très-ſouvent à l'autre fait pitié.
Du Sénateur la gravité s'offenſe,
D'un agrément dépourvû de ſubſtance:
Le Courtiſan ſe trouve effarouché
D'un ſérieux d'agrément détaché.
Tout les Lecteurs ont leur goût, leurs manie
Quel Auteur donc peut fixer leurs génies?
Celui-là ſeul qui formant le projet
De réunir & l'un & l'autre objet,
Sçait rendre à tous l'utile délectable,
Et l'attrayant utile & profitable.
Voilà le centre & l'immuable point,
Où toute ligne aboutit & ſe joint.
Or ce grand but, ce point mathématique,
C'eſt le Vrai ſeul, le Vrai qui nous l'indique.
Tout hors de lui n'eſt que futilité,
Et tout en lui devient ſublimité.
Sur cette régle, ami, le moindre Œdipe
Peut deviner la ſource & le principe
De ce ſuccès, qui pour toi parmi nous
Accorde, unit, & fixe tous les goûts.
La Vérité ſimple, naïve & pure,
Partout marquée au coin de la Nature,

Dans ton Hiſtoire offre un ſublime eſſai,
Où tout eſt beau parce que tout eſt vrai :
Non d'un vrai ſec & crûment hiſtorique ;
Mais de ce vrai moral & théorique,
Qui nous montrant les hommes tels qu'ils ſont,
De notre cœur nous découvre le fond :
Nous peint en eux nos propres injuſtices,
Et nous fait voir la vertu dans leurs vices.
C'eſt un théâtre, un ſpectacle nouveau,
Où tous les morts ſortant de leurs tombeaux,
Viennent encor ſur une ſcéne illuſtre
Se préſenter à nous dans leur vrai luſtre ;
Et du Public dépouillé d'intérêt,
Humbles Acteurs, attendre leur arrêt.
Là, retraçant leurs foibleſſes paſſées,
Leurs actions, leurs diſcours, leurs penſées,
A chaque état ils reviennent dicter
Ce qu'il faut fuir, ce qu'il faut imiter ;
Ce que chacun, ſuivant ce qu'il peut être,
Doit pratiquer, voir, entendre, connoître ;
Et leur exemple en diverſes façons
Donnant à tous les plus nobles leçons,
Rois, Magiſtrats, Légiſlateurs ſuprêmes,
Princes, Guerriers, ſimples Citoyens mêmes,
Dans ce ſincére & fidéle miroir
Peuvent apprendre & lire leur devoir.
Ne penſe pas pourtant qu'en ce langage

Je vienne ici préconiſeur peu ſage,
Tenter ton zêle humble, religieux,
Par un encens à toi-même odieux.
Raſſure-toi : non, j'oſe te le dire,
Ce n'eſt pas toi, cher Rollin, que j'admire.
J'admire en toi, plus juſtement épris,
L'Auteur divin qui parle en tes écrits,
Qui par ta main retraçant ſes miracles,
Qui par ta voix expliquant ſes oracles,
T'a librement, & pour prix de ta foi,
Daigné choiſir pour ce ſublime emploi :
Mais qui pouvoit ſur tout autre en ta place
Faire à ſon choix tomber la même grace,
Et juſqu'à moi la laiſſer parvenir,
S'il m'eût jugé digne de l'obtenir.
Il a voulu montrer par le ſuffrage
Dont ſa faveur couronne ton ouvrage,
Quelle diſtance il met entre celui
Qui comme toi ne ſe cherche qu'en lui ;
Et tout eſprit qu'aveugle la fumée
De ce grand Rien qu'on nomme Renommée,
Fantôme errant, qui nourri par le bruit,
Fuit qui le cherche, & cherche qui le fuit :
Mais qui du ſort, enfant illégitime,
Et quelquefois miſérable victime,
N'eſt rien en ſoi qu'un être menſonger,
Une ombre vaine, accident paſſager,

Qui ſuit le corps, bien ſouvent le précede,
Et plus ſouvent l'accompagne ou l'excede.
C'eſt lui pourtant, lui, dont tous les mortels
Viennent en foule adorer les Autels.
C'eſt cette Idole à qui tout ſacrifie,
A qui durant tout le cours de leur vie
Grands & petits follement empreſſés
Offrent leurs vœux, ſouvent mal exaucés.
Non que l'eſpoir d'un ſuccès équitable
Dans ſon objet ait rien de condamnable,
Ni que le cœur doive s'y refuſer,
Quand le principe eſt de s'y propoſer
Du Roi des Rois la gloire ſouveraine,
Ou du prochain l'utilité certaine.
Mais ſi l'amour d'un chatouilleux encens
Enivre ſeul notre eſprit & nos ſens;
Si rejettant la véritable gloire,
Nous nous bornons à l'honneur illuſoire
De faſciner par nos foibles clartés
D'un vain Public les yeux débilités,
Sans conſulter par d'utiles priéres
L'unique Auteur de toutes les lumiéres;
En quelque rang que le Ciel nous ait mis,
Petits ou Grands, ne ſoyons pas ſurpris
Qu'au lieu d'encens, le dégoût populaire
De notre orgueil devienne le ſalaire;
Ou que du moins nos ſuccès éclatans

Soient traverſés par tous les contretems,
Dont l'ignorance ou l'envie hypocrite
Troublent toujours tout aveugle mérite,
Qui n'écoutant, n'enviſageant que ſoi,
Borne à lui ſeul ſon objet & ſa loi.
C'eſt-là peut-être, ami, je le confeſſe,
(Car c'eſt ainſi que l'orgueil nous abaiſſe)
Ce qui du Ciel irritant le courroux,
M'a ſuſcité tant d'ennemis jaloux,
Qu'une brutale & lâche calomnie
Acharne encor ſur ma vertu ternie;
Et qui toujours dans leurs propres couleurs
Cherchent la mienne & mes traits dans les le
Triſte loyer, châtiment lamentable
D'un amour-propre, il eſt vrai, plus traita
Et de vapeurs moins qu'un autre enivré,
Mais dans ſoi-même encor trop concentré,
Et ne cherchant dans ſes vains exercices
Qu'à contenter ſes volages caprices!
Quelques efforts qu'ait toutefois tenté
De leur courroux l'âpre malignité
Pour infecter l'air pur que je reſpire,
J'ai ſçu tirer au moins, ou pour mieux dire
Le Ciel m'a fait tirer par ſes ſecours
Un double fruit de leurs affreux diſcours:
L'un d'entrevoir, que dis-je? de connoître
Dans ce fléau la juſtice d'un Maître,

Qui ne tolére en eux des traits ſi faux,
Que pour punir en nous de vrais défauts;
L'autre d'apprendre à ne leur plus répondre
Que par des mœurs dignes de les confondre;
A les laiſſer croupir dans le mépris
Dont le Public les a déja flétris;
A fuir enfin toute eſcrime inégale,
Qui d'eux à nous rempliroit l'intervalle.
Car le danger de ſe voir inſulté
N'eſt pas reſtraint à la difficulté
De réfuter les fables Romanciéres
De ces Fripiers d'impoſtures groſſiéres,
Dont le venin non moins fade qu'amer
Se fait vomir comme l'eau de la mer.
Il eſt aiſé d'arrêter leurs vacarmes,
Et de les vaincre avec leurs propres armes:
Ce n'eſt pas là le danger capital.
Le vrai péril eſt le piége fatal
Que leur noirceur tend à notre innocence,
Pour l'engager dans la même licence,
Pour la changer en colére, en aigreur,
En médiſance, en chicane, en fureur:
Nous réduiſant enfin pour tout ſommaire
A n'avoir plus nul reproche à leur faire,
Dès qu'envers nous leurs crimes perſonnels
Nous ont rendus envers eux criminels.
Qu'arrive-t-il de ces lâches batailles,

De ces défis, embûches, repréſailles ?
C'eſt qu'en croyant par l'effort de nos coups
Nous venger d'eux, nous les vengeons de nous ;
Qu'en travaillant ſur de ſi faux modéles,
Nous devenons leurs copiſtes fidéles,
Donnant comme eux, ridicules héros,
A nos dépens la Comédie aux ſots,
Et leur montrant baſſement avilie
Notre ſageſſe habillée en folie.
Le bel honneur ! d'attrouper les paſſans
Au bruit honteux de nos cris indécens !
Quelle pitié de prendre ainſi le change !
N'allons donc point pour blâme ou pour louange
Dépaiſer des talens eſtimés,
Et du Public peut-être réclamés,
En détournant leur légitime uſage
A des emplois indignes d'un vrai ſage ;
Et nous vengeant par de plus nobles traits,
Songeons au fruit qu'à de bien moindres frais
Peut retirer un ſolide mérite
Des ennemis que le ſort lui ſuſcite.
Tous ces travaux dont il eſt combattu,
Sont l'aliment qui nourrit ſa vertu.
Dans le repos elle s'endort ſans peine :
Mais les aſſauts la tiennent en haleine.
Un ennemi, dit un célebre Auteur,
Eſt un ſoigneux & docte Précepteur ;

Fâcheux par fois, mais toujours ſalutaire,
Et qui nous ſert ſans gage ni ſalaire :
Dans cent leçons, plus utile cent fois,
Que ces amis dont la timide voix
Craint d'éveiller notre eſprit qui ſommeille,
Par des accens trop durs à notre oreille.
A qui des deux en effet m'adreſſer
Dans les beſoins dont je me ſens preſſer ?
Eſt-ce au Flateur qui me loue & m'encenſe ?
Eſt ce à l'Ami qui me tait ce qu'il penſe ?
Par tous les deux, ſéduit au même point,
Mon Ennemi ſeul ne me trompe point.
Du foible Ami dépouillant la moleſſe,
Du vil Flateur dédaignant la ſoupleſſe,
Son émétique eſt un breuvage heureux,
Souvent utile, & jamais dangereux :
Car ſi celui dont la main le prépare
D'empoiſonneur porte déja la tare,
Qu'ai-je à riſquer ? De ſon venin chétif
Son venin même eſt le préſervatif.
S'il m'a taxé d'une infirmité feinte,
La vérité du même coup atteinte,
Sçaura bientôt trouver plus d'un moyen,
Pour rétablir ſon crédit & le mien.
Mais par malheur, ſi du mal véritable
Il trouve en moi le ſigne indubitable ;
S'il m'avertit par ſes cris pointilleux,

D'un vrai levain, d'un ferment périlleux
Qui de mon ſang altére la ſubſtance ;
Alors ſa haine, & la noire conſtance
Dont me pourſuit ſon courroux effronté,
Sans qu'il y ſonge, avancent ma ſanté.
C'eſt une épée, un glaive favorable,
Qui dans ſes mains malgré lui ſecourable,
M'ouvrant le flanc pour abréger mon ſort,
Perce l'abſcès qui me donnoit la mort.
Si je guéris, l'intention contraire
De l'aſſaſſin ne fait rien à l'affaire :
De ſon forfait toute l'utilité
Reſte à moi ſeul, à lui l'iniquité.
C'eſt donc à l'homme envers la Providence
Une bien folle, & bien haute imprudence,
D'attribuer à ſon inimitié
Ce qui ſouvent n'eſt dû qu'à ſa pitié.
Ces contretems, ces triſtes avantures,
Sont bien plutôt d'heureuſes conjonctures,
Dont le concours l'aſſiſte & le ſoutient ;
Non comme il veut, mais comme il lui convient.
L'Etre ſuprême en ſes loix adorables,
Par des reſſorts toujours impénétrables,
Fait, quand il veut, des maux les plus outrés
Naître les biens les plus ineſpérés.
A quel propos vouloir donc par caprice
Intervertir l'ordre de ſa juſtice,

Et la tenter par d'aveugles regrets,
Ou par des vœux encor plus indiſcrets ?
O ſi du Ciel la bonté légitime
Daignoit enfin du malheur qui m'opprime,
Faire ceſſer le cours injurieux !
Si ſon flambeau déſillant tous les yeux,
A ma vertu ſi longtems pourſuivie
Rendoit l'éclat, dont l'implacable envie,
Sous l'épaiſſeur de ſes brouillards obſcurs,
Offuſque encor les rayons les plus purs !
Cette prière innocente & ſoumiſe,
Je l'avoûrai, peut vous être permiſe,
Vous en avez légitimé l'ardeur,
Par votre vie & par votre candeur.
Votre innocence inflexible & robuſte
N'a point plié ſous un pouvoir injuſte :
Votre devoir eſt rempli : tout va bien ;
Soyez en paix, le Ciel fera le ſien.
Il a voulu ſe réſerver la gloire
De ſon triomphe & de votre victoire,
Et prévenir en vous la vanité,
Qu'en votre cœur eût peut-être excité
Une facile & prompte réuſſite
Attribuée à votre ſeul mérite ;
Vous épargnant ainſi le dur fardeau
Et les rigueurs d'un châtiment nouveau.
Dans nos ſouhaits, aveugles que nous ſommes,

Nous ignorons le vrai bonheur des hommes.
Nous le bornons aux fragiles honneurs,
Aux vanités, aux plaisirs suborneurs;
A captiver l'estime populaire;
A rassembler tout ce qui peut nous plaire;
A nous tirer du rang de nos égaux;
A surmonter enfin tous nos rivaux.
Bonheur fatal! Dangereuse fortune!
Et que le Ciel, que souvent importune
L'avidité de nos trompeurs desirs,
Dans sa colére accorde à nos soupirs.
Ce n'est jamais qu'au moment de sa chute,
Que notre orgueil voit du rang qu'il dispute
La redoutable & profonde hauteur.
Ce Courtisan qu'enivre un vent flateur,
Vient d'obtenir par sa brigue funeste
La place dûe au mérite modeste:
Pour l'exalter tout semble réuni;
Il est content. Dites qu'il est puni.
Il lui falloit cette place éclairée,
Pour mettre en jour sa misére ignorée.
N'allons donc plus par de folles ferveurs
Prescrire au Ciel ses dons & ses faveurs.
Demandons lui la prudence équitable,
La piété sincére, charitable:
Demandons-lui sa grace, son amour;
Et s'il devoit nous arriver un jour

De fatiguer ſa facile indulgence
Par d'autres vœux, pourvoyons-nous d'avance
D'aſſez de zéle & d'aſſez de vertus,
Pour devenir dignes de ſes refus.

LETTRE.

De M. Rollin à M. Rouſſeau.

A Paris, ce 10 Mars 1736.

Il n'eſt guéres poſſible, Monſieur, de donner à un Ouvrage de plus grandes louanges, que celles dont votre admirable Epitre eſt remplie à l'égard du mien. J'avoue cependant que vous le faites d'une maniére dont je ne puis raiſonnablement me ſentir bleſſé. Vous relevez & faites valoir avec des expreſſions & des penſées auſſi élégantes qu'énergiques, & qui partent encore plus du cœur que de l'eſprit, le rare bonheur qu'a eu mon Hiſtoire Ancienne d'être reçue avec un applaudiſſement preſque général. C'eſt un fait, dont je ſuis obligé de reconnoître la vérité, mais auquel je ne m'accoutume point, & qui me paroit tou-

jours nouveau, & toujours ſurpre-nant. Plus je m'examine moi-même, plus je conſidére ce que je ſuis & ce que je puis, moins je conçois com-ment le Public a pu ſe prévenir en ma faveur auſſi généralement qu'il l'a fait, & je n'en vois point d'autre cauſe que celle à laquelle vous me rappel-lez, qui devroit éteindre en moi tout ſentiment de vanité, & me remplir d'une vive & perpétuelle reconnoiſ-ſance pour celui à qui ſeul je dois ce ſuccès, & de qui j'attends d'autres faveurs infiniment plus importantes. Voila, Monſieur, ce qui fait que vo-tre Epitre, quelque flateuſe qu'elle ſoit pour moi, ne me choque point. Elle me loue, & m'inſtruit encore davantage. Elle met dans tout ſon jour le ſuccès de mon Ouvrage, & elle en montre en même tems la véri-table cauſe & le véritable Auteur, auquel je dois faire remonter toutes les louanges & tous les applaudiſſe-mens qu'il m'attire. Je le dois : mais le fais-je ?

Je voudrois pouvoir me flater de remplir ce devoir, comme il me ſem-ble, Monſieur, que j'accomplis celui

de la reconnoiſſance à votre égard. Mon cœur en eſt pénétré ; & la liberté avec laquelle je vais vous parler de quelques endroits de votre Epitre qui m'ont fait de la peine, en ſera pour vous une bonne preuve. Mais, avant tout, je vous ſupplie en me jettant à vos piés, de me ſupporter, & de ſupporter ma folie, en faveur du motif qui m'y fait tomber. J'ai bien plus beſoin que S. Paul de prendre cette précaution. *Utinam ſuſtineretis modicum quid inſipientiæ meæ ! ſed & ſupportate me. Æmulor enim vos Dei æmulatione.*

Je trouve donc, Monſieur, en premier lieu, que vous retombez trop ſouvent & trop fortement contre ceux qui vous ont critiqué mal-à-propos. J'avois déja fait cette réflexion ſur pluſieurs de vos Piéces. Quand on a repouſſé ces ſortes d'ennemis une ou deux fois, ils ne méritent plus d'être réfutés que par le ſilence ; & comme vous le dites ſi bien, on ne doit plus leur répondre *que par des mœurs dignes de les confondre.* D'ailleurs, de telles diſputes intéreſſent peu les Lecteurs, qui ſont fâchés de voir de ſi beaux vers emploiés à un ſi frivole uſage,

bien reconnue, une réputation bien affermie, qu'on entreprend de décrier par de fausses & de noires accusations, est en droit de se défendre avec force, & même avec quelque hauteur, contre la calomnie. Mais quand on y a donné quelque lieu un ton plus doux & plus humble convient quand on paroit devant ses Juges. Le repentir du passé peut seul nous réconcilier avec eux.

Je vois avec joie tout ce Public se réunir à louer vos poésies, & à en admirer la justesse, la force, l'énergie. Mais je voudrois, comme le souhaitoit Cicéron pour son frére, qu'on ne mît point d'exception à vos louanges : *Non patiar te cum exceptione laudari.*

Au reste, Monsieur, ce n'est point le Tribunal seul du Public qui m'occupe à votre égard. J'en envisage un autre bien plus terrible, qui m'inquiéte, qui me trouble, qui m'allarme pour un ami que j'aime avec toute la tendresse possible, mais que j'aime pour l'éternité. Si j'agis ici avec imprudence, si je manque aux égards que je vous dois, si je pousse la li

berté juſqu'à l'indiſcrétion, pardonnez, je vous en conjure, toutes ces fautes à un zéle peutêtre trop vif & trop inquiet, mais qui part du tendre & ſincére attachement avec lequel vous ſavez que je ſuis, Monſieur, votre, &c.

LETTRE

De M. Rollin à M. Rouſſeau.

A Paris, ce 17 Mai 1736.

Je compte, Monſieur, vous envoier dans huit ou dix jours le dixiéme volume de mon Hiſtoire Ancienne, avec les exemplaires deſtinés pour Vienne. Je vous prie de vouloir bien me marquer l'adreſſe que je dois mettre ſur le paquet qui contiendra ces livres, & que je ferai porter au Caroſſe de Bruxelles.

Je ne puis vous diſſimuler, Monſieur, que depuis ma derniére lettre il m'eſt toujours reſté dans l'eſprit une peine ſecrette, parce que je ne ſais comment je ſuis dans le vôtre. Je me

flate néanmoins que nulle imprudeſ
ce, nulle indiſcrétion n'eſt capabl
de changer vos ſentimens à mo
égard. Si j'ai fait quelque faute, l
fond d'où vous ſavez qu'elle part do
la faire entiérement oublier. De m
part, rien ne donnera jamais atteint
à une amitié fondée ſur une ſolide
ſincére eſtime, & ſur un attachemei
auſſi tendre que reſpectueux. Ce ſo
les ſentimens avec leſquels je ſuis
ſerai toujours, Monſieur, votre, &

LETTRE

De M. Rollin à M. Rouſſeau.

A Paris, ce 29 Mai 1736.

Je n'ai garde, Monſieur, de co
ſentir que vous ôtiez mon nom
votre excellente Epitre, & que vo
en retranchiez ce qui me regarde
mon amour propre en ſouffriroit tro
Je conſidére cette Epitre, non-ſeul
ment comme une piéce qui fixera
jugement des bons connoiſſeurs
mon Hiſtoire, mais (ce que j'eſti

infiniment plus) comme un témoignage public de votre amitié pour moi, dont je me ſuis toujours fait, & dont je me ferai toujours honneur.

Je reconnois, Monſieur, que dans ce que je vous ai écrit ſur cette piéce, j'ai trop compté ſur le jugement d'autrui, n'aiant jamais lu aucun des vers trop libres qu'on vous impute, & ne connoiſſant point les arrêts dont vous me parlez. J'ai trouvé ici les eſprits preſque généralement prévenus contre vous, je parle des perſonnes les plus modérées & les plus équitables; & je me ſuis laiſſé entraîner ſans examen à une opinion que je croiois bien fondée : en quoi, Monſieur, je reconnois que j'ai fait une grande faute, dont je vous demande pardon de tout mon cœur, & qui me laiſſeroit une douleur inconſolable, ſi votre lettre ne me faiſoit connoître que cette faute, quelque ſenſible qu'elle vous ait été, ne change rien de vos diſpoſitions à mon égard.

J'ai d'autant plus de tort de m'être livré aveuglément à des jugemens étrangers, que depuis que j'ai fait une amitié particuliére avec vous, je n'ai rien

connu de votre part que de ſage, d
réglé, de vertueux. Vos lettres n
reſpirent partout que probité, qu
raiſon, & même que religion. J'en
parlé ainſi à tous mes amis. Je me ſu
fait un plaiſir d'en montrer quelqu
endroits plus propres à faire conno
tre vos ſentimens & votre caractér
Je n'ai pu vaincre les préjugés ancien
& j'ai eu le malheur d'y céder mo
même, au lieu de les combattre & d
les ſurmonter par ce qu'une longu
expérience m'avoit fait connoitre d
vos diſpoſitions. Mon imprudence
ma témérité m'auront du moins pro
curé cet avantage, d'effacer de mo
eſprit tout ſoupçon, & d'en écart
tous les nuages, qui, ſans cela, y au
roient toujours laiſſé quelque obſcu
rité.

Mais ne ſera-t-il point poſſible
Monſieur, de diſſiper auſſi ces nuag
par raport au Public ? C'eſt maint
nant ce qui m'occupe, & ſur quoi
vous prierai dans la ſuite de me do
ner toutes les ouvertures qui vo
viendront dans l'eſprit. Je ſais que
témoignage de la bonne conſcien
peut ſuffire en beaucoup d'occaſio

à l'homme de bien, & que pourvû que devant Dieu elle ne lui reproche rien de toutes les choſes dont on lui fait des crimes, ce ſentiment intérieur peut ſeul le ſoutenir contre toutes les attaques du dehors. Je ſais auſſi qu'une ſouffrance humble & chrétienne de calomnies ſi noires, & ſi capables de révolter la nature, eſt un ſacrifice d'un grand prix devant Dieu, & bien propre à expier les fautes paſſées: & qui n'a point à s'en reprocher? Je ſouhaiterois néanmoins que, s'il y a quelque voie d'appaiſer ces bruits ſi injurieux à votre réputation, on les tentât, quand ce ne ſeroit que par charité pour beaucoup de gens de bien, qui s'engagent, ſans le ſavoir, dans des jugemens très-injuſtes, & très-criminels devant Dieu.

Pour ce qui me regarde, Monſieur, je vous ſupplie de jetter dans le feu ma lettre, ſi cela n'eſt pas déja fait: je n'ajoute point, & d'oublier tout ce qu'elle contenoit de téméraire & d'injuſte; la vôtre me répond pleinement de votre bon cœur, & du pardon ſincére que vous m'accordez.

Plaiſe à Dieu d'en faire autant à me
égard !

On mettra ſamedi prochain un p
quet de livres au Caroſſe de Bruxelle
Vous y trouverez cinq exemplair
de mon dixiéme volume : les de
reliés en veau-fauve, ſont pour leu
Alteſſes M. le Duc & Madame la D
cheſſe, auxquelles vous ſavez, Mo
ſieur, que vous êtes chargé de fa
ma cour. Des trois autres, l'un
pour vous, le ſecond pour M. Ba
don, & le dernier pour M. Violai
Outre cela vous trouverez dans le
quet deux exemplaires du recueil
Hymnes que M. Coffin a faites pc
le nouveau Bréviaire de Paris. Il v
prie, Monſieur, d'en accepter u
l'autre eſt deſtiné pour M. Bardon

Je finis, Monſieur & cher ami,
cœur reſſerré de douleur pour c
que je vous ai cauſée ſi imprudemme
mais cependant plein de confian
ou plutôt d'aſſurance, que vous é
toujours le même à mon égard ; cc
me, de mon côté, ce qui m'eſt arr
n'a fait que redoubler mon eſtin
mon reſpect, & ma tendreſſe au vô

C. ROLLIN.

LETTRE

De M. Rollin à M. Rouſſeau.

De Paris, ce 6 Juillet 1736.

Je ne ſais, Monſieur, comment j'ai tardé ſi lontems à vous donner l'éclairciſſement que vous m'avez demandé par votre derniére lettre ſur l'Auteur du Spectacle de la Nature. C'eſt un de mes intimes amis, & j'ai la vanité de prendre quelque part au ſuccès de ſon Ouvrage, parce que je l'ai fort exhorté à l'entreprendre. Il eſt de Rheims, & s'appelle Antoine Pluche. Il a été aſſez lontems à la tête du Collége de Laon, où il enſeignoit la Rhétorique avec beaucoup de réputation. Les affaires préſentes l'ont obligé d'en ſortir. Depuis ce tems-là, il s'eſt chargé de l'éducation de quelques jeunes gens de qualité. Mais enfin il a pris le ſage parti de ne plus travailler que pour le Public : & ſon travail ne lui a pas été inutile. Les trois premiers volumes du Spectacle de la Nature lui ont déja procuré cent piſtoles de re-

venu en fonds. Il en donnera encore deux : dont l'un renfermera tout ce qui regarde l'air & le ciel, & l'autre tout ce qui concerne l'homme, pour qui ſont faits tous les Ouvrages de la Nature. Il n'eſt pas ſeulement excellent Auteur, mais bon ami, & d'un commerce le plus doux & le plus ſociable qu'on puiſſe deſirer. Pour tout dire en un mot, je le crois très-digne de votre amitié. Je devrois craindre, ſi vous le connoiſſiez, qu'il ne me ſupplantât : mais j'ai éprouvé que rien ne pouvoit me faire perdre votre amitié. Vous ſavez, Monſieur, tout ce que je vous ſuis.

C. ROLLIN.

LETTRE

De M. Rollin à M. Rouſſeau.

A Paris, ce 31 Juillet 1736.

Je vous dois bien des remercimens, Monſieur & cher ami, pour le beau préſent que vous m'avez fait. Le R. Pere Brumoi en fut lui-même le porteur, ce qui y a ajouté un nouveau

prix. Je ne le connoiſſois que par ſon ſavant Ouvrage ſur le Théâtre Grec, dont vous ſavez que j'ai fait grand uſage, & il ne m'en a point ſû mauvais gré. J'ai été ravi de le connoitre par moi-même, & ſa converſation n'a pas diminué l'eſtime que ſon livre m'avoit fait concevoir de ſon mérite. Je n'ai pu encore lui rendre ſa viſite, parce que j'ai toujours été depuis ce tems-là à la campagne, & que j'y retourne encore au premier jour pour trois mois au moins. Dès que je ſerai revenu, je ne manquerai pas de m'acquitter de ce devoir: & comme c'eſt à vous, Monſieur, que je dois ſon amitié, dont vous êtes le lien, je vous prie, quand vous lui écrirez, de vouloir bien lui faire mes excuſes, de ce que je ne puis pas le voir auſſitôt que je l'aurois ſouhaité, & que je l'aurois dû.

J'ai lu avec un grand plaiſir vos trois Epitres, & quand votre nom n'y auroit pas été, j'en aurois bientôt reconnu l'Auteur à ce ſtile naturel, mâle, & énergique, qui régne dans toutes vos piéces. Un ami, qui a beaucoup de goût, dont je reçus hier la

lettre en arrivant de la campagne; me parle ainſi de celle qui me regarde: *Nous avons lu ici l'Epitre que M. Rouſſeau vous a écrite. Elle nous a paru magnifique, digne en un mot de vous & de lui.* Je ne ſais pas, Monſieur, ſi c'eſt amour propre, mais je la trouve ſupérieure aux deux autres, quelque belles qu'elles ſoient. L'amitié, qui commande à l'eſprit & au cœur, y a fait un grand uſage de l'un & de l'autre.

Tout le monde ſe flate ici, Monſieur, qu'on travaille à votre retour, & il me paroit qu'on le ſouhaite avec ardeur. Je n'oſe me livrer à une ſi douce eſpérance, quelque deſir que j'aie qu'elle ſoit fondée, parce que vous connoiſſant comme je fais, je comprens que tout retour ne vous convient pas. Je ne déſeſpére pas néanmoins du ſuccès, parce qu'il eſt entre les mains de celui qui peut en un moment lever tous les obſtacles qui s'y oppoſent. Vous ſavez avec quelle eſtime & quelle tendreſſe je ſuis, Monſieur, votre, &c.

LETTRE

LETTRE

De M. Rollin à M. Rouſſeau.

De Paris, ce 3 Décembre 1736.

J'avois déja entendu parler, mais fort obſcurément, Monſieur & cher ami, de la diſgrace qui vous eſt arrivée : mais ce n'eſt que d'hier que j'en ſuis certainement informé, ſans pourtant en ſavoir bien les circonſtances particuliéres. Mais j'en ſais trop, pour ne pas ſentir combien ce coup eſt accablant pour vous ; & je me hâte de vous témoigner combien j'en ſuis affligé & allarmé. Ce qui me fait le plus de peine, Monſieur, dans ce triſte événement, eſt de ſonger que peutêtre vous n'avez pas un ſeul ami dans le ſein de qui vous puiſſiez répandre votre cœur, & avec qui vous puiſſiez délibérer mûrement quelles meſures vous devez prendre dans une conjoncture ſi délicate & ſi importante. La juſte douleur & l'indignation dont vous êtes ſans doute pénétré, ne ſont pas bien propres à vous don-

ner de bons conseils. J'ose vous supplier, Monsieur, de ne pas vous presser de prendre votre parti, de vous donner le tems d'y réfléchir mûrement, & de laisser passer l'émotion & l'ébranlement qu'une secousse aussi violente a dû causer en vous. Je ferai souvent pour vous l'admirable priére de l'Ecriture sainte : *O sapientia. . . . fortiter suaviterque disponens omnia, veni ad docendum nos viam prudentiæ.* Peut-être le Seigneur veut-il vous parler d'une maniére plus particuliére & plus distincte. Vous avez grand besoin qu'il soit votre conseil, votre lumiére, votre consolation, & votre force. Vous savez avec quel dévouement je suis, Monsieur, votre très-humble & très-affectionné serviteur, C. ROLLIN.

LETTRE

De M. Rollin à M. Rousseau.

A Paris, ce 11 Avril 1737.

Vous recevrez bientôt, Monsieur, ou vous avez peut-être déja reçu l'onziéme volume de mon Histoire, que j'ai

mis pour vous dans le paquet adreſſé à Monſieur le Duc d'Aremberg. Vous y verrez, dans l'avertiſſement, que j'ai la témérité de m'engager à mon âge de travailler à l'Hiſtoire Romaine. Le Public m'y a forcé en quelque ſorte par la maniére favorable dont il a reçu ma premiére Hiſtoire. J'ai reçu tout récemment des lettres du Prince Roial de Pruſſe ſur mes Ouvrages les plus obligeantes qu'il ſoit poſſible d'imaginer, & en même tems écrites avec des ſentimens de bonté & de nobleſſe véritablement dignes d'un Prince. Je m'imagine, Monſieur, que votre excellente Epitre, qui a porté au loin mon nom & votre ſuffrage, m'attire de pareils complimens. On a été ici lontems à attendre preſque tous les jours votre arrivée à Paris, & l'on s'en faiſoit un grand plaiſir : mais le long délai nous fait craindre que nos vœux & nos eſpérances n'aient pas leur effet. Vous ſavez avec quels ſentimens d'eſtime, de reconnoiſſance & de tendreſſe, j'ai l'honneur d'être, Monſieur, votre, &c.

LETTRE

De M. Rollin à M. Rouſſeau.

A Paris, ce 7 Mars 1738.

Vous m'avez cauſé preſque en même tems, Monſieur & cher ami, une grande joie, & une grande inquiétude. Monſieur Racine nous lut, il y a pluſieurs ſemaines, chez Monſieur Coffin, votre admirable Epitre ſur la Religion. J'en fus enlevé, j'en fus enchanté. Les ſentimens, les penſées, les expreſſions, tout répond à la grandeur & à la nobleſſe du ſujet. Mais c'eſt le ſujet même qui fit ma plus grande joie, & qui me remplit de la plus tendre & de la plus vive conſolation dont mon cœur ſoit capable. Car vous ſavez, Monſieur, quel eſt le principal objet de mes deſirs à votre égard. On peut avec une piéce de poéſie comme celle-là, paroitre avec quelque confiance devant un Tribunal où le jugement qu'on porte des Ouvrages d'eſprit eſt bien différent de celui

dès hommes. Dans le tems que je m'occupois de ces douces penſées, j'appris avec une ſurpriſe & une douleur que je ne puis vous exprimer, que vous aviez été attaqué ſubitement d'une maladie qui faiſoit tout craindre pour vous. Je n'ai point ceſſé, depuis ce tems-là, de faire à Dieu la courte mais vive priére de l'Evangile, *Domine, ecce quem amas, infirmatur;* & de lui demander qu'il vous laiſſât le tems de faire uſage de toutes les réflexions & de toutes les réſolutions qui accompagnent ordinairement la vûe d'une mort qui paroit prochaine. Je commence, Monſieur, à reſpirer, & à être en repos. J'apprends avec une grande joie, que votre attaque, qui vous a laiſſé toujours la tête & le cœur libres, vous permet déja de vous promener dans votre chambre ſans canne & ſans appui. J'eſpére que vos forces augmenteront de jour en jour, & je vous conjure au nom de la tendre amitié qui nous unit depuis lontems, de vous ménager avec grand ſoin, ſurtout dans ces commencemens de convaleſcence. Quoique vos lettres me faſſent toujours un ſingulier

plaiſir, je vous prie de ne point m'écrire ſitôt, & d'attendre pour cela un parfait rétabliſſement de votre ſanté. Je ſuis avec plus de tendreſſe & de dévouement que jamais, Monſieur, votre, &c.

LETTRE

De M. Rollin à M. Rouſſeau.

A Paris, le 27 Août 1738.

Vous allez être accablé de mes livres, Monſieur & très-cher ami; vous en recevrez trois tout à la fois: les deux derniers de l'Hiſtoire Ancienne, & le premier de l'Hiſtoire Romaine. Me voila, comme vous voiez engagé dans une entrepriſe de longue haleine, également importante & difficile. A chaque nouveau Tome que je donne, je n'ai pu encore gagner ſur moi de me raſſurer ſur l'événement: combien plus dois-je craindre en entrant dans une nouvelle carriére? Je ferai de mon mieux: je donnerai à ce nouvel Ouvrage toute l'application dont je ſuis capable: je

ne négligerai aucun des moiens propres à le faire réuſſir. Puis, j'attendrai tranquillement le ſuccès de la part de celui dans la main de qui nous ſommes, nous, nos diſcours, & tous nos Ouvrages. *In manu illius & nos, & ſermones noſtri.* Je ſouhaite fort, Monſieur, que ce ſuccès réponde à celui de l'Hiſtoire Ancienne, & à la réputation que lui a donné votre excellente Epitre, ou pour parler plus ſimplement, qu'elle lui a aſſuré pour l'avenir.

J'ai mis ces trois livres dans le paquet que j'ai adreſſé à Madame la Ducheſſe d'Aremberg par le Caroſſe de Bruxelles, qui doit partir ſamedi prochain, & je l'ai priée de vouloir bien vous les faire rendre : ce qu'elle fera ſans doute promtement & avec joie. Vous ſavez avec quels ſentimens d'eſtime & de reconnoiſſance, je ſuis, Monſieur, votre, &c.

LETTRE

De M. Rollin à M. Rouſſeau.

A Paris, ce 9 Novembre 1738.

O le beau & l'admirable préſent, Monſieur & cher ami ! Que je ſuis avantageuſement paié de tous les miens ! Ce morceau de poéſie eſt complet : tout s'y trouve. Grandeur, nobleſſe, élégance, clarté : penſées neuves, ſublimes, ſolides : expreſſion vive & énergique : rimes fort riches : tout, en un mot, digne de la matiére qui y eſt traitée ; &, ce qui fait un grand plaiſir aux gens de bien, tout qui paroit encore plus la production du cœur, que de l'eſprit. Je m'intéreſſe doublement, Monſieur, au ſuccès de cette Epitre : par raport à celui qui en eſt l'Auteur, & par raport à celui à qui elle eſt adreſſée. L'un eſt preſque mon camarade de claſſe, l'autre mon écolier : tous deux mes bons amis. Eſt-ce qu'on ne devroit pas s'empreſſer de faire revenir

ici avec honneur l'Auteur d'une telle piéce ? Mais ce n'eſt pas des hommes qu'il en faut attendre la récompenſe. Auſſi n'y-a-t-il que celui pour qui elle eſt faite qui la puiſſe paier dignement. Je ſouhaite qu'il vous comble de toutes ſes bénédictions les plus précieuſes. La compoſition de cette piéce en eſt déja une bien ſinguliére, & qui peut être ſuivie d'autres encore plus grandes. *Fiat. Fiat.* C. ROLLIN.

LETTRE

De M. Rollin à M. Desforges-Maillard, qui lui avoit envoié quelques Obſervations ſur l'Hiſtoire Ancienne.

A Paris, ce 23 Janvier 1741.

Vous liſez mes ouvrages, Monſieur, d'un œil trop favorable, & je ne ſçaurois pourtant vous en ſavoir mauvais gré, car je ſais bien que j'ai beſoin d'indulgence. Dans le peu même où vous trouvez quelque ſujet de critique, vous le faites d'une maniére ſi délicate & ſi réſervée, que je croi-

rois presque que vous avez eu en vûe un endroit de Quintilien, où il recommande à ceux qui ont quelque réprehenſion à faire, d'emploier tous les ménagemens poſſibles, pour ne point bleſſer l'amour-propre. *Jucundus tunc debet eſſe præceptor, ut quæ alioqui naturâ ſunt aſpera, molli manu leniantur.* Je tâcherai, Monſieur, de profiter des Remarques que vous avez la bonté de m'envoier.

Je ſerai attentif à ne point trop allonger les phraſes; ce qui fait languir le ſtile, & eſt un défaut dans l'Hiſtoire, comme dans les autres Ouvrages. J'en dis autant des réflexions, à moins que la matiére même n'invite à s'y arréter un peu plus.

Le même homme déſigné par deux noms, ou le même nom terminé de deux maniéres différentes, ſont deux défauts de mémoire.

Le ſilence que j'ai gardé ſur le Poëte Manile, (*) vient de la même cauſe & du peu d'uſage que j'ai fait de cet

(*) M. Desforges-Maillard reprochoit à M. Rollin de n'avoir point parlé de Manilius dans le Tome XII de ſon Hiſtoire Ancienne.

Auteur. Votre lettre me fournira, par les paſſages qu'elle m'indique, de quoi remplir avantageuſement ce vuide.

J'ai appris, Monſieur, la maladie dangereuſe de M. Rouſſeau; mais je ne ſai que par des bruits vagues la nouvelle de ſa mort. Ce qui m'en fait douter, c'eſt que la Gazette de Hollande n'en a fait aucune mention. Je ſouhaite que vos vers qui ſont autant le fruit de votre amitié que de votre génie ſe trouvent inutiles (*). Ce ſera une grande perte que l'on fera. Outre qu'il étoit un Poëte excellent, il avoit beaucoup de probité; & c'eſt de quoi le Public n'eſt pas aſſez perſuadé. Je ſais, de perſonnes bien dignes de foi & de reſpect, qui l'ont connu de près à Bruxelles, que pendant le long ſéjour qu'il y a fait, on n'a jamais eu de reproches à lui faire. Pendant ſa derniére maladie, près de recevoir le Viatique, & d'aller paroître devant un Juge à qui l'on ne peut

(*) Il s'agit ici d'une Epitaphe en vers latins ſur Rouſſeau, que M. Deſfrages-Maillard annonçoit dans ſa lettre à M. Rollin.

rien cacher, il profeſſa publiquement qu'il n'étoit point l'Auteur des Couplets qui l'ont fait condanner à ſortir de ſa patrie. Dans une telle conjoncture, on ne cherche point à en impoſer aux hommes. Il m'a répété pluſieurs fois la même choſe dans le voiage qu'il a fait à Paris, & il ne reſte aucun doute ſur cet article. Mais il y a d'autres vers qu'on lui attribue, & qui ſont contraires à la pureté des mœurs & de la Religion; je ſerois bien fâché qu'il en portât la tache devant un Tribunal, où le bel-eſprit eſt compté pour rien; & qui doit être bien ſévére, puiſqu'on y rendra compte, même des paroles inutiles. J'aime mes amis de tout le cœur, & je ne compte d'amitié que celle qui ſera éternelle. J'eſpére que la nôtre ſera de ce goût; car il me ſemble que vous voulez bien me mettre au nombre de vos amis. Je crois mériter en quelque ſorte ce titre par le ſincére & reſpectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être,

Monſieur,

Votre, &c.

Note. La lettre de M. Desforges-Maillard, qui a donné lieu à cette réponſe de M. Rollin eſt datée du Croiſic le 5 Janvier 1741, & ſe trouve, page 246, du Tome ſecond des Œuvres du premier, Edition d'Amſterdam 1759. Nous ne l'avons point inſérée ici à cauſe de ſon étendue. Il paroit que M. Rollin qui connoiſſoit peut-être M. Desforges-Maillard par une ſuite de ſa correſpondance avec Rouſſeau, avoit demandé lui-même les Obſervations critiques que le premier lui envoioit : du moins on lit ce qui ſuit dès le commencement de la lettre à laquelle M. Rollin répond : » Je me ſuis trouvé très-honoré, Monſieur, en recevant une de vos lettres. C'eſt » m'eſtimer beaucoup au delà de ma valeur que » de me croire capable de vous donner des avis » ſur vos Ouvrages..... Souvenez-vous bien » que c'eſt vous qui le voulez, *ſit pro ratione* » *voluntas.*

Le nom de M. Rollin a depuis été chanté par M. Desforges-Maillard dans une Ode qu'il a conſacrée à la mémoire de trois grands hommes, du Préſident Bouhier, de Rouſſeau, & de M. Rollin. On la trouvera dans le Tome ſecond avec quelques autres Piéces qui concernent M. Rollin.

DISCOURS

SUR L'ÉTABLISSEMENT DE L'INSTRUCTION GRATUITE,

Traduit par Mr. H. Avocat, des Académies d'Auxerre & de Châlons ſur Marne.

MESSIEURS,

IL n'eſt aucun ſentiment qui touche plus vivement le cœur des Princes, que le deſir d'immortaliſer leur exiſtence : tous ont l'ambition de former quelque établiſſement dont la magnificence puiſſe illuſtrer leur nom, & ſeur aſſurer dans le ſouvenir des hommes une gloire fondée ſur la reconnoiſſance. Au ſein des plaiſirs & des honneurs, au milieu des richeſſes qui

préviennent leurs desirs, ils sentent qu'il manque à leur cœur un bien dont l'avenir leur présente l'image, & vers lequel tous leurs vœux, tous leurs efforts doivent se porter sans cesse. Ce bien, Messieurs, c'est un nom célébre dans la postérité. Mais la plupart séduits par un faux éclat, cherchent la gloire avec plus d'ardeur que de sagesse. Ils voient d'un œil indifférent, disons mieux, ils oublient les anciennes institutions, celles même qui sont le plus utiles à l'Etat, & croient presque toujours ne devoir s'attacher qu'à quelqu'une de ces entreprises dont la nouveauté puisse éblouir, & fixer sur eux l'admiration du peuple. Jaloux de ne partager avec personne la gloire due à l'Inventeur qui achéve son ouvrage, chaque Prince veut un projet dont il puisse se dire & l'auteur & le pére, & recueillir seul une portion d'estime publique, qui ait pour lui la fraîcheur & l'éclat d'une fleur nouvelle, comme si tous les soins qu'ils consacreroient à l'entretien des monumens élevés par d'autres mains, ne devoient tourner qu'au profit d'une gloire étrangére,

& être entiérement perdu pour la ſienne.

Ce n'étoit pas ainſi que penſoit l'Antiquité, elle qui ſavoit ſi bien apprécier la véritable gloire. Que d'ouvrages rétablis & *reſtitués* dont elle nous a conſervé la mémoire ſur ſes médailles (*) & ſur ſes monumens! Ce n'eſt pas non plus de cette étrange maniére qu'a penſé le jeune Prince qui nous gouverne, lorſqu'aidé des conſeils du Régent de ſon Roiaume, il a

(*) Parmi les Médailles Conſulaires & Impériales qui ſont conſervées dans les cabinets des curieux, on en trouve pluſieurs qu'on nomme *Médailles reſtituées*, du mot *reſtituit* qu'elles portent, quelquefois en abrégé, outre le type & la légende ordinaires. De ſavans Antiquaires, dont le ſentiment étoit devenu général, avoient penſé que ce mot ſignifioit que pluſieurs Empereurs avoient fait rétablir les coins de la Monnoie de leurs prédéceſſeurs pour lui donner cours dans le Commerce avec leur propre monnoie. Mais M. le Beau a prouvé par de ſavans Mémoires, publiés dans le Tome XXI de l'Académie des B. Lettres, qu'on a voulu conſacrer par ces Médailles le rétabliſſement de quelqu'ancien monument. On voit par ce paſſage du Diſcours que nous traduiſons, que cette conjecture ſi vraiſemblable, avoit déja été adoptée par M. Rollin.

fondé parmi nous l'établiſſement de l'Inſtruction gratuite. Dans ces méditations ſublimes où le génie de Philippe s'éléve toujours à des objets dignes de lui, il a vu que rien ne pouvoit mieux contribuer à la gloire de ſon auguſte pupille, & au bien de toute la France, que d'aſſurer à jamais, par un Réglement émané de la magnificence Roiale, & l'honneur & l'état de cette République littéraire, qui eſt à la fois la mére & le modéle de toutes les Univerſités du monde : Chrétien qui, née dans le Palais même de nos Rois, formée ſous leurs yeux & ſous leurs auſpices, a vu pendant tant de ſiécles, ſa gloire augmenter de jour en jour avec les ſciences qu'elle cultivoit, & dont nous pouvons dire (ſi toutefois notre amour pour elle ne nous aveugle pas) que, loin d'être à charge au Roiaume, elle en a toujours fait un des principaux ornemens.

Mais, au moment où ce Prince, ſi digne de notre reconnoiſſance, paroit ne s'être occupé que de l'utilité publique, n'a-t'il pas ſervi auſſi par-

faitement les intérêts de ſa propre réputation ?

Tel eſt, en effet, le caractére de la véritable gloire. Deſtinée à ſuivre la vertu, (comme l'ombre ſuit le corps,) ſans être recherchée de celui qu'elle accompagne, elle eſt négligée pour quelques momens; mais bientôt elle revient brillante d'un nouvel éclat, le répandre ſur le grand homme qui lui a préféré le bien général, & qui cherche ſa récompenſe, non dans une vaine réputation, mais dans le plaiſir même d'avoir bien fait. Quelle différence dans le ſort de ces hommes, qui avides de louanges & de nouveautés, ne cherchent qu'à contenter la paſſion qui les dévore ſans ceſſe, & voient avec tranquillité périr les plus anciens établiſſemens! Tant qu'ils ſont ſur la terre, on leur prodigue un encens dont la fumée paſſe avec eux; la poſtérité les mépriſe; leurs ouvrages tombent, & deviennent pour jamais la proie de l'oubli. Mais, quand il ſeroit vrai qu'une ombre d'utilité pourroit en retarder la chûte, jamais accordera-t-on à leurs

Auteurs cette gloire véritable, &, ſi je puis m'exprimer ainſi, cette double immortalité, qui eſt le fruit des ſoins emploiés à entretenir, & à augmenter les inſtitutions de nos Péres? Gloire vraiment précieuſe, qui ne s'étend pas ſeulement aux ſiécles futurs, mais qui remonte encore aux tems qui ne ſont plus: les bornes de l'avenir, quelque reculées qu'on les ſuppoſe, ſont trop étroites pour elle: le paſſé lui appartient, & elle a le droit d'en réclamer l'uſage.

Tel ſera, n'en doutons point, le prix du nouveau bienfait que le Roi & M. le Régent viennent d'accorder à l'Univerſité de Paris. Ce n'eſt point par quelque monument faſtueux & nouveau, qu'ils ont voulu laiſſer leur nom à la poſtérité; un ſeul deſir les a guidés, celui de bien mériter des Citoiens qui leur ſont ſoumis. Delà, Meſſieurs, le titre glorieux qui leur ſera donné d'âge en âge par la reconnoiſſance unanime des gens de bien, & par le ſuffrage incorruptible de tous ceux qui ſavent juger de la vertu. On les nommera (& les mânes de nos Fondateurs pourroient-ils s'en affli-

ger?) On les nommera les nouveaux Inſtituteurs, les nouveaux Péres d'une Académie qu'ils ont créée une ſeconde fois, & qui va déſormais porter des fruits encore plus abondans que ceux que l'Etat en a recueillis juſqu'à ce jour.

Auguſte & Mécéne, pour des graces accordées à quelques Poëtes, ſont célébrés, même dans notre ſiécle, comme les protecteurs des lettres & des ſavans. On a dit de Veſpaſien qu'il favoriſa mieux qu'aucun autre Prince, les talens & les beaux Arts, parce qu'il aſſigna ſur ſon Tréſor à des Rhéteurs cent mille ſeſterces par année. On vante avec raiſon la magnificence de François I envers les Gens de Lettres; à combien plus juſte titre Louis XV ſera-t'il nommé le Pére des Sciences, lui dont la libéralité vraiment Roiale a fait naître d'un fonds antique, & preſque ſtérile pour l'Univerſité, un patrimoine plus riche que le premier, qui fournit à plus de cent Maîtres des revenus aſſurés & proportionnés à leurs beſoins.

Et pour vous montrer, Meſſieurs, de qu'elle utilité ce nouvel Etabliſſement

fera pour le corps entier des Citoiens & quelle gloire il va répandre ſur les Princes qui l'ont fondé, j'expoſerai dans les deux parties de ce Diſcours, les avantages que la France a trouvé juſqu'ici dans l'Univerſité de Paris, & ceux que l'Inſtruction gratuite lui fera recueillir. En célébrant ainſi cette double gloire de notre Académie, je fais également l'éloge de ſes nouveaux Fondateurs, puiſque c'eſt l'expérience des ſiécles paſſés & l'eſpoir de l'utilité que promet l'avenir, qui mettront à portée de décider ſi le bienfait du Roi peut être regardé comme un bienfait placé avec ſageſſe. Pendant que j'eſſaierai de traiter ce ſujet avec toute la dignité qu'il exige, je vous ſupplie, Meſſieurs, de m'accorder votre attention & votre bienveillance.

PREMIÉRE PARTIE.

Orner l'eſprit par l'étude des Lettres & des Sciences, former le cœur à l'amour de la vertu, donner aux Citoiens les principes de la Religion & de la véritable piété; tels ont été les trois principaux objets que nos

Rois ſe ſont propoſés, lorſqu'ils ont fondé l'Univerſité de Paris. C'eſt encore à ces trois points que ſe raporte tout le travail des Maîtres qui la compoſent. Ont-ils rempli comme ils le devoient, & le vœu de notre Compagnie, & celui des Princes qui l'ont fondée? C'eſt ſur quoi, Meſſieurs, vous allez prononcer.

Nos ayeux, toujours au milieu des combats, & dénaturés, pour ainſi dire, par le mélange de ces peuples barbares qui vinrent inonder nos Provinces, ſembloient avoir perdu pour jamais le goût des Lettres, & cette urbanité qui en eſt le fruit. La Gaule, autrefois la patrie des talens, n'étoit plus qu'un terrein ſauvage, où tous les germes de la Science étoient étouffés, & qui n'offroit que quelques fleurs deſſéchées dès leur naiſſance, brulées par un ſoufle dévorant. Quels furent les moiens que nos Rois emploiérent pour réveiller la Nation de l'aſſoupiſſement où elle étoit tombée? Connoiſſant ce que peut l'étude ſur l'eſprit de l'homme; perſuadés qu'elle lui donne un nouvel être, un caractére nouveau, ils appellérent

appellérent à leur Cour des Savans de tous les pays, en leur offrant l'attrait des récompenſes les plus flateuſes, & le Palais de nos Souverains devint en quelque ſorte le Temple des beaux Arts. Vous euſſiez dit que Rome, que la ſavante Athénes, que la Cité ſainte elle-même s'y étoient tranſportées avec toutes leurs richeſſes & tout leur éclat. Depuis ce moment les Sciences n'ont point de difficultés que les François n'aient ſurmontées, point de profondeurs où leur génie n'ait pénétré. Le travail a tout vaincu; & les obſtacles ont cédé au deſir de plaire à des Princes dignes d'être chéris.

En effet, Meſſieurs, eſt-il rien de ſi flexible, de ſi ſouple, & qui ſe prête avec tant de docilité à toutes les impreſſions, que l'eſprit du François, lorſqu'il eſt animé par l'exemple de ſon Maître? Quel que ſoit le but que le Prince ſe propoſe, tout ſon peuple s'y porte auſſitôt d'un commun mouvement. L'amour que nos Rois firent éclater pour les Lettres devint donc la paſſion générale. Les beaux Arts ne furent plus avilis, les charmes de leur

commerce adoucirent peu-à-peu la férocité des mœurs; & des eſprits ſi longtems incultes & groſſiers acquirent par l'exercice des Lettres une politeſſe & une douceur qui ſuivirent de jour en jour les progrès des études.

Bientôt les regards des peuples qui nous environnent, ne ſe portérent plus ſur la France, que pour l'admirer; on vit leur jeuneſſe accourir en foule aux Ecoles de Paris, pour y apprendre les élémens des Sciences; & par un aveu que nous devons regarder comme la plus brillante de nos victoires, ces Nations reconnurent hautement qu'elles étoient privées du plus précieux de tous les biens. Delà les Colonies ſavantes que Paris envoia dans les Pays étrangers, & qui fondérent de nouvelles Académies ſur le modéle de la nôtre. La renommée littéraire de la Nation pénétra dans des lieux inconnus à nos armes, & le génie François recula ſes limites bien au delà de celles de notre Empire.

Voulez-vous, Meſſieurs, un garant de cette gloire dont l'Univerſité jouit dès ſon berceau? Parcourez la Lettre célébre que Grégoire IX écrivit au

S. Roi Louis & à ſon auguſte Mére. Il y compare notre Compagnie au fleuve qui ſortoit du lieu des délices préparé à nos premiers parens ; *c'eſt un fleuve*, dit le Souverain Pontife, *qui arroſe & fertiliſe par la grace de l'Eſprit ſaint, non ſeulement le Royaume de France, mais encore le Paradis de l'Egliſe univerſelle ; & le lit de ce fleuve* (remarquez, je vous prie, ces expreſſions ;) *le lit de ce fleuve eſt la ville même de Paris, où la Jeuneſſe de toutes les contrées de la terre s'empreſſe de venir puiſer les eaux de la ſageſſe.*

Laiſſons un peuple ignorant, n'admirer que le bruiant appareil de la gloire militaire ; il rabaiſſe ; il dédaigne nos études, comme des occupations indignes d'un Souverain ; il les dédaigne, comme peu utiles à la Patrie. Eh quoi ! nos auguſtes Fondateurs ont-ils acquis plus de gloire par leurs trophées que par leur amour pour les Lettres ? Eſt-ce en déſolant des Nations qu'ils ont mérité du genre humain, ou en ſoumettant les eſprits par la Science & par les Arts ?

Tel a été, Meſſieurs, le premier âge de notre Univerſité ; je ne l'ai peinte

cieux de gloire & de scienc
sions-nous le remettre à nos
tel que nous l'avons reçu, &
s'il se peut, avec de nouveaux
semens de richesses ! C'est là
dent nos efforts; & souffrez, M
que l'Université qui vous doit u
te de ses travaux, expose ici sa
aux regards d'une Assemblée
lennelle ; les suffrages que des
éclairés accorderont peut-êtr
soins, lui feront connoître
n'est pas entiérement indigne
fait dont le Roi vient de l'ho

Si nos Ecoles sont ouvert
Jeunesse, c'est pour que son es
tivé & préparé par les Lettres
dans leur commerce cette
& cette urbanité nécessaires
les emplois de la vie; delà, Me
le nom d'Humanités donné à

Elèves les Ecrits de l'Antiquité : ils se familiarisent, parmi nous, avec ces hommes immortels qui sont, sans aucun doute, les plus sûrs de tous les Maîtres, & leur ame se forme & se nourrit par une lecture assidue de leurs ouvrages. Mais, à ces grands modéles, nous joignons ce que notre siécle, ce que notre pays a produit d'excellent dans chaque genre, & nous évitons qu'on ne puisse nous reprocher d'être, après tant d'études, étrangers dans notre propre Patrie. Cette variété de connoissances, quelle que soit son étendue, n'est encore que la base de l'éducation que nous devons à la Jeunesse. Le goût, ce sentiment délicat qui saisit toujours le véritable beau, est le fruit le plus précieux des études; tous nos efforts se portent donc à l'inspirer aux Disciples qui nous sont confiés. Estimer les choses plus que les mots; préférer les pensées aux figures qui leur servent d'ornemens; trouver dans un jugement sain des ressources contre la douceur dangereuse de ce stile recherché qui ne plait à la jeunesse que parce qu'il est aussi léger qu'elle-mê-

me ; rejetter ces vaines lueurs qui frappent ſans éclairer, & cette beauté factice qui eſt, comme la parure d'une courtiſane, l'ouvrage du fard & des pompons ; enfin, s'attacher de préférence aux Auteurs dont l'expreſſion pure, & pleine de vigueur, peut faire connoître cette élégance ſimple, qui eſt le coloris de la nature ; voila, Meſſieurs, les impreſſions que nous travaillons à communiquer à la plus tendre enfance, en ſorte que l'eſprit ne ſemble devoir qu'à lui-même ce qu'il doit à une heureuſe habitude, & s'ouvre ſans peine à tous les genres de travail qu'on lui deſtine dans le cours de la vie. C'eſt le propre en effet, ſoit des Lettres humaines, dont je parle ici, ſoit des Arts plus relevés, qui y mettent le comble, je veux dire la Philoſophie & les Mathématiques, que ces belles connoiſſances, lors même qu'elles ne ſe montrent pas à découvert dans le ſujet que l'on traite & qui leur eſt étranger, agiſſent néanmoins par une vertu ſecrette, & ſe font ſentir dans celui qui parle ou qui écrit, de maniére que le Citoyen dont l'eſprit a été cultivé par des Arts ſi dignes de l'homme, impru

me à tout ce qu'il fait une grace qui le trahit, en quelque ſorte, & qui fait connoître malgré lui, l'éducation qu'il a reçue dans ſes premiéres années.

Mais cette culture de l'eſprit, quelle que ſoit ſon utilité, n'auroit preſqu'aucun prix à nos yeux, ſi ſon effet ne s'étendoit pas juſqu'aux mœurs. Que nos Eléves ſoient vertueux, c'eſt là le premier vœu que nous formons; & nous craignons moins de voir en eux peu de diſpoſition pour les Lettres, qu'un penchant malheureux pour le vice. Dans cette vue, nous penſons que la premiére des Loix qui nous ſont impoſées, c'eſt de graver dans le cœur de la Jeuneſſe, les principes de la probité, de l'honneur, de la bonne-foi & de la juſtice; de lui apprendre à remplir les devoirs de fils, d'ami, de citoien, en un mot, toutes les obligations de la ſociété, puiſque l'homme n'eſt ſur la terre que pour vivre avec ſes ſemblables.

Par quel Art, Meſſieurs, pouvons-nous eſpérer de conduire ſurement la Jeuneſſe, & de la retenir loin du précipice, dans des tems ſurtout, où

les mœurs de nos Péres tombent & diſparoiſſent avec la rapidité d'un torrent qui entraîne tout dans ſa chute ? Quel moien plus ſûr pouvons-nous emploier, que de tranſporter, en quelque ſorte, nos Eléves, dans des âges plus heureux, & d'oppoſer, comme une digue puiſſante, à la contagion des ſiécles où nous vivons, & les exemples & les maximes de l'ancienne Rome & de la Gréce.

En effet, nous l'avouons à regret, le goût du vrai ſemble de jour en jour s'éloigner de nous ; nous perdons les véritables idées de la gloire, de la grandeur, de la nobleſſe ; la ſoif de l'or eſt la paſſion de preſque tous les cœurs, & les richeſſes ſeules ont captivé notre admiration. Des hommes nouveaux, enivrés de leur fortune ſoudaine, & qui ſaiſiſſent avec tranſport tous les moiens de diſſiper des tréſors acquis avec la même fureur, nous ont appris depuis trop long-tems à ne trouver de grandeur que dans les richeſſes, & dans des richeſſes énormes ; à regarder comme un opprobre, je ne dis pas la condition du pauvre, mais cette aiſance hon-

nête qu'on appelloit médiocrité ; à concentrer toute l'induſtrie de l'homme dans l'art de préparer des repas ſomptueux ; à rechercher enfin une extrême magnificence dans ſes meubles, dans ſes habits, dans ſes bâtimens, dans tout, & à n'excepter de ſes ſoins que l'ame & les ſentimens.

Au milieu de cette contagion qui croît & s'étend de jour en jour, notre premier devoir eſt de préſerver les cœurs encore innocens de ce fléau redoutable. Mais comment ſe flater d'y réuſſir ? Si nous entreprenons des leçons réglées ſur la pratique de la vertu, tout-à-coup les oreilles ſe ferment, l'eſprit ſe reſſerre en quelque ſorte, & refuſe tout accès à des diſcours qui lui ſemblent autant de piéges tendus à ſa liberté. Il n'en eſt pas de même des exemples, des maximes qui ſe préſentent comme par hazard dans la lecture des Auteurs anciens. Ces inſtructions n'inſpirent aucune défiance, & elles s'inſinuent dans l'ame avec facilité, parce qu'elles ne paroiſſent point recherchées pour cet uſage. On écoute volontiers les avis des Curius, des Camilles, des Sci-

pions & des Catons, eſpéce de Maîtres qui ſans être ſuſpects comme les autres, donnent des leçons ſur la vertu & l'inſpirent par leurs actions.

Un jeune éleve peut-il voir ſans être frappé d'admiration des Conſuls & des Généraux choiſis dans les campagnes & enlevés à leur charrue ; des mains endurcies par les travaux ruſtiques, ſoutenir l'état chancelant & ſauver la République ? Ces hommes n'avoient aucun talent pour ordonner un repas ; mais ils ſavoient l'art de vaincre les ennemis dans la guerre, & de gouverner les Citoyens dans la paix. On les voioit, après des triomphes multipliés, après avoir régi la République pendant pluſieurs années, mourir ſans laiſſer de quoi fournir aux frais de leurs funérailles, tant la pauvreté étoit en honneur parmi eux, tant les richeſſes étoient mépriſées. Magnifiques dans les Temples & dans les Édifices publics, ils ſe contentoient pour eux-mêmes de maiſons ſimples & modeſtes, que la gloire embelliſſoit ſans le ſecours du luxe, & qu'ils ornoient des dépouilles des ennemis & non de celles des Citoyens.

Comment le cœur des jeunes gens ne ſeroit-il pas vivement touché, lorſqu'ils entendent Scipion déclarer à Maſiniſſa, que de toutes les vertus la continence eſt celle dont il s'honore davantage, & que les ennemis les plus redoutables de la jeuneſſe ne ſont pas ceux qui nous attaquent les armes à la main, mais cette foule de voluptés qui n'environnent cet âge que pour le ſurprendre? Ce héros avoit le droit de parler ainſi, après l'exemple de ſageſſe qu'il avoit donné lui-même pluſieurs années auparavant. Il avoit reſpecté la vertu & la beauté d'une Princeſſe captive, lui qui ſe trouvoit à la fois, jeune, ſans engagement, & vainqueur. Cette généroſité eſt vraiment admirable, mais elle céde encore à ce trait de Cyrus, qui maître de tout l'Orient, ſe redouta lui-même, & refuſe de jetter un regard ſur une Princeſſe que la victoire avoit miſe entre ſes mains.

Pour ne parler ici que des vertus guerriéres, quel maître plus capable que Thémiſtocle d'inſtruire, ſur le véritable honneur, cette partie de la jeune Nobleſſe qui ſe deſtine aux ar-

mes? Ce Lacédémonien qui commandoit toute la flote des Grecs, Eurybiade, voiant avec peine que l'Amiral des Athéniens beaucoup moins âgé que lui ſoutenoit vivement un avis contraire au ſien, oſa l'interrompre par un geſte menaçant; que feroient nos jeunes Officiers dans une pareille conjoncture? Thémiſtocle le regarde ſans être étonné: *Frappe*, lui dit-il, *mais écoute.* Eurybiade écouta en effet, ſurpris d'une modération qui lui ſembloit un prodige. Le combat fut enſuite donné dans le détroit de Salamine, & ſuivi de cette victoire fameuſe qui ſauva la Gréce & acquit à Thémiſtocle une gloire immortelle.

Eſt-il dans tous les livres des Philoſophes, une leçon plus utile à la Jeuneſſe que de pareils exemples, ſurtout ſi l'on a ſoin de lui rappeller cette vérité, qu'on ne ſauroit trop lui faire remarquer, que ni chez les Grecs ni chez les Romains, ces vainqueurs du monde, ces Juges ſi éclairés de la valeur, il n'y a jamais eu pendant une ſi longue ſuite de ſiécles, un ſeul exemple de combat ſingulier? Cette coutume barbare de s'égorger pour

une parole, cette ſoif de ſang qu'il nous plait de nommer nobleſſe & grandeur d'ame, n'avoit point encore deshonoré l'humanité. Les Romains, dit Salluſte, réſervoient leur haine & leur reſſentiment pour les ennemis, & ne ſavoient diſputer que de gloire & de vertu avec leurs concitoiens.

Juſqu'ici nous avons inſpiré à la Jeuneſſe les vertus morales; l'homme chrétien n'eſt pas encore formé. Cependant la Religion eſt le but de toutes les études. Elle releve l'éclat des vertus dont nous parlons, elle en eſt l'ame, ſi je puis m'exprimer ainſi, & ſans elle nous ſerions confondus avec les Maîtres du Paganiſme; nos Ecoles ne différeroient point de ce Licée, ſi vanté dans la Gréce. Par-là, Meſſieurs, nous démentirions notre origine, puiſque l'Univerſité de Paris a été inſtituée pour être, je ne dis pas ſeulement au milieu de la France, mais dans le ſein de l'Egliſe univerſelle, la fortereſſe de la foi, le port & l'azile de la vérité, le dépôt des armes mêmes de la Religion; & pour défendre nos libertés, ce reſte précieux de l'ancienne diſcipline; pour vaincre l'héréſie,

proſcrire les vices, renverſer enfin l'empire de la ſuperſtition.

Je paſſe, Meſſieurs, les exemples les plus anciens, quelque glorieux qu'ils ſoient pour notre Compagnie. Il n'eſt parmi vous perſonne qui les ignore, & le tems me preſcrit des bornes que je ne puis franchir. Je ne dirai point qu'on a vu nos Péres conſultés ſur la Religion par les Princes, par les Prélats, par les Souverains Pontifes, & même par toute l'Egliſe aſſemblée; que c'eſt au zéle & à l'érudition des Maîtres qui nous ont précédés qu'on doit principalement les Conciles de Conſtance & de Baſle, ces deux remparts ſi puiſſans de nos libertés & de la foi; que ce fut enfin des Docteurs de Paris qui forcérent Jean XXII d'abjurer ſon erreur, ſur l'état des ames ſaintes après la mort.

Ne parlons que du ſiécle malheureux où parut Luther, lorſque l'héréſie s'avançoit à grands pas dans toute l'Europe, & répandoit d'une main hardie le poiſon d'une fauſſe doctrine; de quel lieu de la France les fidéles ont-ils vu ſortir les premiers rayons

de leur eſpoir ? Rendons à l'Etre ſuprême d'éternelles actions de graces, dans ce péril extrême qui menaçoit notre ſainte Religion. Ce furent encore les Docteurs de Paris, qu'il oppoſa comme un mur d'airain à la violence d'un torrent qui entraînoit des villes, des Provinces, des Royaumes entiers. Une Bulle lancée par Léon X n'avoit pu ramener le calme; les eſprits flotoient encore, incertains & diviſés; des Articles dreſſés par la premiére de nos Facultés, & confirmés par le ſuffrage unanime des autres, fixérent la foi dans le Royaume, & préparérent à cette régle de croiance que preſcrivit dans la ſuite le Concile général.

Telle ſera toujours, Meſſieurs, la gloire de nos Théologiens. Loin de permettre à leur eſprit de tourner au gré de tous les vents de doctrine, on les voit inébranlables dans la foi, meſurer tout au poids de l'Ecriture & de la Tradition, & rejetter comme des nouveautés profanes, toutes les expreſſions qui n'ont point pour baſe les monumens ſacrés de l'Antiquité. C'eſt en vain que les paſſions humai-

nes feront gronder autour d'eux des orages & des tempêtes, le choc des opinions ne pourra ébranler les Décrets qu'ils ont portés ſur la Religion, & la vérité triomphant des efforts du menſonge, diſſipera pour jamais ces nuages que l'erreur oppoſe à la lumiére.

Ce n'eſt point l'héréſie ſeule qui attaque la Religion : elle voit s'élever contre elle des ennemis qui ſont d'autant plus redoutables que ſouvent on craint peu leurs traits. Je veux parler des vices, de l'ignorance, de la ſuperſtition. Il faut une religion à l'homme ; mais au lieu de la véritable piété dont la ſainte ſévérité l'inquiéte & le tourmente, il ſaiſit avec tranſport le fantôme de la Religion, & ſuit en aveugle cette image trompeuſe, qui ſans le troubler dans ſes inclinations, l'acquitte par un acte extérieur & facile du tribut qu'il doit à la Divinité. A cette ſéduction naturelle, joignons encore les conſeils flateurs de ces Maîtres qui permettent aux paſſions un libre eſſor ; vous verrez preſque en un inſtant ſe gliſſer dans l'ame, & la ſuperſtition qui veut

imiter la piété, & l'ignorance qui enfante & nourrit tous les vices. Les Nations qui nous environnent, en fourniſſent plus d'un exemple. La ſcience & la piété qu'on y voioit autrefois régner avec tant d'éclat, languiſſent aujourd'hui dans ces contrées & ne ſemblent que des corps privés de la vie. Quelle eſt la cauſe d'un changement auſſi funeſte? N'en cherchons point d'autre que l'oiſiveté & les opinions nouvelles; cette double contagion a infecté leurs Ecoles; & la Religion réduite à quelques cérémonies, a diſparu pour faire place à des pratiques ſouvent puériles & ridicules.

Si la France a été préſervée de ce malheur, c'eſt en partie l'ouvrage de l'Univerſité. Je ne parle pas ſeulement de ces Théologiens, qui placés comme en ſentinelle, ſont chargés de veiller ſans ceſſe pour empêcher que l'erreur ne pénétre avec adreſſe, & n'altére le dogme de la morale. Le même zéle anime les autres Facultés, la même ardeur éclate dans la nôtre dès qu'il faut défendre la Religion.

Quelles armes, Meſſieurs, ne fournit pas la ſeule étude de la Philoſophie,

ſans compter les effets preſque merveilleux que produit cette ſcience, ſurtout entre les mains des Maîtres habiles qui l'enſeignent aujourd'hui ? Sans rappeller ce qu'elle peut, ſoit pour former les mœurs, ſoit pour aiguiſer l'eſprit par l'art de raiſonner & de juger ſainement de tous les objets, elle a un avantage principal, & qui lui eſt propre : celui de découvrir comme avec le doigt un Dieu qui aime à ſe cacher dans tous les ſecrets de la nature : elle apprend à la Jeuneſſe par cette obſcurité même à reſpecter les voiles qui couvrent nos ſaints Myſtéres ; & pour réprimer en matiére de foi, cette paſſion curieuſe qui naît avec l'homme, elle lui montre combien il eſt juſte de ne pas meſurer l'eſſence de Dieu par les lumiéres bornées d'un être qui ne connoit pas même des objets qu'il foule aux pieds, ou qui ſont placés ſous ſes yeux. La Philoſophie en un mot guidée par la raiſon elle-même, conduit ſes Eleves avec reſpect au Temple ſacré de la Foi. Là finit ſon miniſtére ; elle remet entre les mains de la Religion, elle confie aux ſoins de cette

mére tendre, des hommes qu'elle a rendus dociles & ſoumis au joug d'une obéiſſance ſalutaire.

Eh quoi ! ne pouvons-nous pas dire que dans chacune de nos Claſſes Académiques, les Maîtres qui les dirigent ne laiſſent jamais échapper ces traits de vérité que les Payens même nous offrent ſur l'Auteur de l'Univers, ſur cette Providence Divine qui diſpoſe tous les événemens humains, ſur l'immortalité de notre ame, ſur les peines ou les récompenſes qui nous attendent dans l'autre vie ? Attentifs à recueillir ces traces précieuſes, ils leur donnent une force nouvelle, en les conſacrant par la lecture aſſidue des Livres ſaints, & ſurtout de l'Evangile.

En effet, Meſſieurs, ſi l'homme ne s'en pénétre point dès ſon enfance, s'il n'a ſoin d'y puiſer les principes de la ſolide piété, ſi ce n'eſt point dans cet âge qu'on lui donne Jeſus-Chriſt pour maître, quel ſera donc le moment où il pourra écouter ſa voix & ſes leçons ? ſera-ce lorſque le feu des paſſions, le deſir des honneurs & des richeſſes, les différens emplois de la vie s'em-

pareront de ſon ame entiére, & lui impoſeront des devoirs ſans ceſſe renaiſſans? Quelle eſt, je vous prie, la ſource d'un malheur dont gémiſſent ſouvent les gens de bien? D'où vient cette ignorance groſſiére où ſont tant de vieillards, ſur Dieu, ſur Jeſus-Chriſt, ſur les Livres ſacrés, ſur eux-mêmes? N'eſt-ce pas de ce que l'on a négligé dans leur enfance, de leur donner les véritables principes de la Religion; de ce qu'au lieu de nourrir & d'élever leur ame par les maximes d'une morale pure, on l'a dégradée & corrompue par des fictions plus dangereuſes encore que ridicules.

Vous le voyez donc, Meſſieurs, il importe à la Patrie, & ſurtout à la Religion, de ſoutenir dans tout ſon éclat, dans toute ſa vigueur, cette Ecole publique, où formés nous-mêmes par nos prédéceſſeurs, nous cherchons à tranſmettre aux Eléves confiés à nos ſoins les principes ſalutaires que nous avons reçus. Quelle reconnoiſſance ne doit-on pas au Prince qui par le bienfait de l'inſtruction gratuite, nous met en état de répandre plus utilement encore les fruits heureux

de l'éducation ? C'eſt ce qu'il me reſte à développer dans ma ſeconde Partie pour laquelle j'implore de nouveau votre indulgence.

SECONDE PARTIE.

On éleva autrefois à Rome la queſtion de ſavoir ſi les Orateurs pouvoient recevoir une récompenſe de leurs cliens, ou ſi la profeſſion du Barreau devoit toujours être gratuite. La déciſion fut conforme aux mœurs d'un ſiécle où l'éloquence ouvroit encore une route aſſurée aux premiers emplois. On répondit que ſi l'Avocat avoit un revenu ſuffiſant (& combien peu en falloit-il dans ce tems,) il ne pouvoit ſans ſe rendre coupable d'avarice & de baſſeſſe, tirer de ſes peines le ſalaire le plus léger; mais au contraire que ſi ſon bien ne ſuffiſoit pas aux beſoins de la vie, alors, ſuivant les Loix de tous les ſages, il devoit permettre qu'on lui donnât une rétribution d'autant plus juſte, qu'il trouve dans ſa profeſſion même, & dans l'obligation de vaquer ſans ceſſe aux affaires d'autrui, un obſtacle à ac-

quérir du bien par des moiens différens.

Telle étoit à peu près l'idée que l'Univerſité de Paris s'étoit formée de l'état de ſes Profeſſeurs. Elle penſoit que s'il eſt un gain légitime & néceſſaire, c'eſt celui que des Maîtres aſſidus retirent de leurs ſoins, & qu'on ne peut voir ſans rougir, pour m'exprimer avec un Empereur Romain, de vils métiers offrir une reſſource plus ſûre que le noble exercice des Lettres & des Beaux Arts. Cependant elle voioit avec peine que des Arts Libéraux n'étoient pas exercés d'une maniére aſſez digne de leur nobleſſe, & qu'une des profeſſions les plus honorables, celle d'enſeigner, fût avilie en quelque ſorte par le beſoin de mettre un prix à ſes travaux. Il étoit réſervé aux premiéres années du Régne de Louis-XV d'arracher la Fille aînée de nos Rois au joug de cette triſte & humiliante néceſſité.

L'honneur eſt l'ame de tous les Arts, mais du nôtre principalement. Quels que ſoient les préjugés d'un ſiécle corrompu par la frivolité, il n'eſt rien de plus grand que notre

profeſſion ; rien qui exige des ſentimens plus purs & plus élevés. C'eſt l'eſprit & non le corps qui eſt confié à nos ſoins. Un Pére remet ſon fils entre nos mains : il demande que nous cultivions ſon eſprit, que nous formions ſon cœur à la vertu, que nous y gravions les principes de la Religion & de la piété. Quel emploi, Meſſieurs ! Eſt-il des fonctions plus nobles & plus excellentes ! Le devoir que la nature impoſe aux Péres devient le nôtre en ce moment : ils nous cédent leur place, leur autorité, tous leurs droits. Ce n'eſt pas aſſez que nous imitions par notre vigilance, leur amour & leur tendre ſollicitude ; nous devons encore plus imprimer à notre ame toute l'élévation toute la nobleſſe de leurs ſentimens ; paroitre en quelque ſorte aux yeux de nos Eléves ce que ſont leurs Parens eux-mêmes, des Magiſtrats, des Seigneurs, des Princes, des hommes vraiment Chrétiens ; en un mot, ne dire devant eux rien de vulgaire, ne leur inſpirer aucune penſée qui démente le ſang dont ils ſont ſortis. Je le demande à préſent ; eſt-il convenable qu'un hom-

me revêtu de cet emploi descende au rang des mercenaires, & mette lui-même un prix à des services qui n'en ont point ? N'est-ce pas dégrader les Arts Libéraux, & ce noble sentiment qui doit nous animer, que d'exiger de la Jeunesse que nous formons, un salaire à peine réservé à la dernière Classe des Citoyens ? Ah ! sans doute cet usage humiliant qui nous asservissoit, étoit fait pour retrécir l'esprit des Maîtres, tandis que tous les Princes protecteurs des Lettres, avoient pensé qu'on ne pouvoit trop les décorer, parce que l'ame semble s'agrandir en proportion des honneurs qu'on lui accorde,

En effet, Messieurs, par quel motif croiez-vous que nos Rois aient attribué tant de prérogatives au Chef de notre Compagnie ? D'où venoit ce libre accès qu'ils lui avoient permis auprès de leurs Personnes, sans distinction ni des heures, ni des lieux où ils faisoient leur séjour ? D'où viennent ces faisceaux, ces Appariteurs qui l'entourent, cette pourpre dont il est orné ? Pourquoi a-t-on vu des Chefs du Sénat, des Chanceliers de

France

France placer le Recteur audeſſus d'eux dans des Aſſemblées Académiques ? Pourquoi, lorſque l'Univerſité leur rend chaque année l'hommage qu'elle doit à leur dignité, les voions-nous encore recevoir ſes Députés avec tant d'honneur, & les accompagner eux-mêmes avec une ſorte de déférence ? Pourquoi enfin le Roi d'Eſpagne Ferdinand dans l'examen qu'il alla faire de l'Académie nouvellement fondée à Complute voulut-il *Alcala.* que le Recteur ſe plaçât entre (ſon Miniſtre) Ximenès & lui ? N'en doutons point : c'eſt un tribut d'honneur & de conſidération, que les Grands paient à la vertu & à la ſcience. Par-là ils veulent augmenter le reſpect dû aux Lettres, & perpétuer dans ceux qui les cultivent ces ſentimens élevés qui leur ſont néceſſaires, non pour s'applaudir d'une vaine magnificence, mais pour connoitre tout le prix de leur état & ne jamais déroger à ſa nobleſſe.

Mais au milieu de ces prérogatives ſi flateuſes qui nous ſont prodiguées, tandis que chacun de nous ſemble avoir le droit de s'égaler aux Princes

& aux Souverains, tout-à-coup notre grandeur s'évanouit; nous ſommes rejettés dans la claſſe des Artiſans & des mercénaires; il faut que nous tendions une main ſuppliante à nos Diſciples, & que nous recevions en rougiſſant quelques deniers qui ſont tout le prix de nos travaux & de nos veilles. Delà (je l'avoue) un découragement ſenſible dans nos eſprits, le génie s'éteint, toutes ſes ſources ſont taries; nous perdons cette noble émulation qui doit nous animer principalement. Eh! pouvons-nous la conſerver lorſqu'il n'eſt plus de gloire pour nous, & que nous ſommes avilis comme les derniers des Citoyens?

Mais comme le vice eſt preſque toujours voiſin de la vertu, ſi nos Maîtres, au lieu de rougir de cette triſte néceſſité, ouvrent leurs cœurs à l'amour du gain & des richeſſes, n'eſt-il pas à craindre qu'ils cherchent à s'attirer une foule d'éléves, non par une réputation fondée ſur de vrais talens, mais par toutes les baſſeſſes d'une ame vénale, & par les intrigues de la flaterie? Comment des Maîtres pourront-ils retenir leurs Diſciples dans les bornes du devoir? comment

formeront-ils leur esprit & leur cœur, s'ils sont eux-mêmes les esclaves de l'espérance, de la crainte, de la cupidité ? Au contraire avec quelle audace la Jeunesse qui croira nous asservir, ne s'élévera-t-elle pas contre nous ? Je ne dis rien des Parens ; ceux qui n'ont pu connoître les avantages d'une bonne éducation estiment fort peu des connoissances qui conduisent rarement à la fortune. Accoutumés à peser tout au prix de l'argent, ils méprisent & les Lettres, & ceux qui les enseignent, par cette raison même qu'on en retire un salaire. Ce foible dédommagement une fois paié, ils se croient déchargés de tous les devoirs de la reconnoissance, tandis qu'on devroit appliquer à notre profession ce qu'on a dit de celle du Barreau : *un bienfait de cette nature ne devroit jamais se vendre ni être perdu.* *Quintil. liv. 12.*

Il y a lontems que l'Université cherchoit à nous délivrer de ce joug honteux, mais tous ses efforts s'étoient réduits à des vœux impuissans. Seule autrefois & sans rivaux, honorée de la confiance & des faveurs de nos Rois, devenue l'objet des regards de

toute l'Egliſe qui en a reçu des ſervices éclatans, elle ſongeoit peu aux moiens d'amaſſer des richeſſes, & s'enveloppant pour ainſi dire dans ſa vertueuſe pauvreté, elle s'occupoit uniquement de l'utilité publique.

Ce que l'Univerſité ne pouvoit donc plus attendre de ſes propres reſſources, elle vient de le trouver dans l'amour vraiment paternel de Louis XV. Le meilleur des Princes, par une libéralité auſſi ſage que féconde, aſſure à chacun de nous non pas des revenus immenſes, aliment du luxe & des paſſions; mais une aiſance honnête, qui ſans excéder les bornes d'une ſimplicité ſi convenable à l'homme de Lettres, ſuffira cependant à tous nos beſoins, & même aux commodités de la vie.

M. le Duc d'Orléans, qui eſt à la fois le protecteur & le favori des Muſes, a vu ſans peine que ſi l'on enléve aux Etudes leur récompenſe, elles diſparoiſſent bientôt elles-mêmes; que perſonne ne s'attache à aucun objet ſans en attendre quelque fruit, & que l'ardeur pour le travail ſe meſure preſque toujours ſur l'eſpoir de l'utilité qu'on s'eſt promiſe. Ce grand

Prince ſavoit encore qu'il faut aux Sciences un ſort tranquille & aſſuré. Si l'homme de Lettres eſt privé des ſecours néceſſaires à la vie, ſon ame s'agite, & lors même qu'il veut travailler elle s'égare & ſe porte ſans ceſſe à d'autres objets. Déchiré par l'inquiétude, aſſiégé jour & nuit par le chagrin, quelle place ſon eſprit peut-il donner encore aux Beaux Arts? Il en eſt de l'Inſtituteur comme du Poéte : c'eſt un cœur libre de ſoins, qui les forme l'un & l'autre. (*) Eh! pourquoi chercherions-nous, Meſſieurs, à le diſſimuler? L'indigence, toujours avide parce qu'elle manque toujours du néceſſaire, épuiſe & dévore la ſéve du génie; l'eſprit s'énerve, toute ſa force l'abandonne, & ſi quelqu'un peut ſe livrer ſans partage à l'étude des Sciences, c'eſt celui-là ſeul pour qui le préſent & l'avenir ſont exemts de crainte & d'inquiétude.

Il y a plus; ſi les beſoins renaiſſent pour nous à chaque inſtant, pourrons-nous acquérir les inſtrumens néceſſai-

(*) Anxietate carens animus facit.
Juvenal.

res à notre Art ? J'entends ces Livres anciens & nouveaux, dont il faut qu'un Maître poſſéde une ſuite aſſez nombreuſe. Quelle que ſoit la vivacité & la pénétration de ſon eſprit, ſans une lecture aſſidue la Science eſt toujours ſtérile, & ce n'eſt qu'en raſſemblant les ſecours dont je parle, qu'un Maître animé du deſir de ſe diſtinguer peut acquérir cette univerſalité de connoiſſances, qui, comme le tréſor de l'abeille, eſt le fruit de mille objets divers, rapprochés & réunis par un mélange induſtrieux.

L'Univerſité, je le ſais, n'a point manqué juſqu'à ce jour de Régens habiles, capables de guider la Jeuneſſe dans toutes les parties des études. Mais aujourd'hui, Meſſieurs, que la profeſſion des Arts vient d'obtenir des reſſources plus étendues & plus dignes de leur nobleſſe, quel motif n'avons-nous pas d'eſpérer que bientôt, ſi le Ciel bénit notre ouvrage, nous verrons ſortir de cette Compagnie une ſuite plus nombreuſe encore de Maîtres excellens.

Il eſt un autre avantage qui rendra déſormais plus facile l'éducation de la Jeuneſſe ; nos Maîtres ne ſeront plus

forcés de multiplier le nombre de leurs Eléves, au-delà de celui qu'ils peuvent inſtruire. Peut-être dans les Claſſes ſupérieures où l'eſprit eſt plus ouvert, & le jugement plus formé, un ſeul Maître peut ſuffire à beaucoup de Diſciples, ſemblable en quelque ſorte à l'aſtre du jour qui répand ſur le monde entier une égale portion de lumiére & de chaleur. Mais, ſi l'on ne préfére pas une vaine gloire à l'utilité publique, on conviendra qu'il n'en eſt pas ainſi dans les Claſſes conſacrées aux premiers élémens. Une inconſtance, une légéreté naturelle à l'enfance, ne permettent pas d'exiger une attention longue & ſuivie. La voix du Maître, deſtinée à la ſoutenir, eſt perdue pour une grande partie de ceux qui l'écoutent, &, comme après un repas, où l'on auroit admis trop de convives, la plupart quittent la table auſſi affamés qu'auparavant, de même il eſt à craindre que parmi cette foule d'enfans qu'on réunit dans une ſeule Claſſe, un très-grand nombre ne ſe retirent ſans avoir pu partager l'aliment commun. Cet inconvénient va ceſſer par la facilité

que l'on aura de diſtribuer les Eléves dans les différens Colléges de cette Capitale.

Les ſources les plus pures de l'Univerſité ſont ouvertes dès ce moment à tous les Citoiens. Il n'eſt plus de diſtinctions d'état ni de richeſſes ; ceux qu'une fortune modique, reſſerrée encore par la difficulté des tems, ſembloit éloigner pour toujours de notre Univerſité, pourront y puiſer ſans crainte, la vraie doctrine de la France, & ces Maximes précieuſes que des Opinions étrangéres n'ont pu altérer.

Ce n'eſt pas, Meſſieurs, (& nous aimons à nous le rappeller) ce n'eſt pas que nos Ecoles aient jamais été fermées, même à l'indigence, ni qu'elles aient reſſemblé à celle d'Iſocrate, qui refuſa, dit-on, d'inſtruire Démoſthéne, parce qu'il étoit né ſans fortune. Eh ! quoi, pourrions-nous oublier le pauvre, nous qui la plupart avons été élevés dans le ſein de la pauvreté ? Eſt-il un Maître, pour peu qu'il ait pris le goût des Lettres, qui ne s'empreſſât de ſecourir des Diſciples infortunés, même pour les intérêts de ſa gloire perſonnelle ? Qui ſont en effet ceux qui ſe diſtinguent

le plus dans nos Claſſes par l'eſprit, par le travail, par l'émulation ? Qu'il me ſoit permis de le dire ! Ce n'eſt, ni parmi les riches, ni dans la nobleſſe qu'il faut les chercher ; la pauvreté leur diſpute preſque toujours cet honneur, & ſon azile devient celui de la ſcience, comme il l'étoit déja de la vertu.

Mais, s'écrient quelques perſonnes zélées pour la gloire de l'Univerſité, n'eſt-il pas à redouter que la joie qui nous anime, ne ſe diſſipe, comme une ombre légère, ſans que nous aions recueilli aucun des biens que nous attendons ? La crainte & l'eſpérance une fois écartées, que deviendra l'induſtrie qui ne ſera plus excitée par ces aiguillons ? Après avoir quelque tems combattu contre l'inaction, ne céderons-nous pas aux charmes ſéduiſans de la pareſſe ? Peutêtre que ces revenus aſſurés pour toujours, & diſtribués également entre tous les Maîtres, feront diſparoitre cette noble rivalité pour la vertu & pour la gloire ; le travail & la molleſſe n'auront plus aucune différence qui les diſtingue ; cette émulation active dont le génie

lui-même a si souvent besoin, fera place dans notre ame à l'engourdissement, à la négligence, à une profonde léthargie, fruits trop certains de l'indifférence où nous vivrons sur l'avenir.

J'avoue, Messieurs, que ces allarmes doivent nous paroître légitimes, si nous considérons qu'il ne se forme sur la terre aucun établissement qui ne soit arrêté par mille difficultés, par mille écueils, que toute notre sagesse ne peut prévoir. Mais il est un moien que nous tenterons pour prévenir le mal dont on nous menace, & pour écarter autant qu'il sera en nous les autres inconvéniens qui pourroient naître de l'Instruction gratuite. Ce moien, Messieurs, est de nous imposer à nous-mêmes de nouvelles loix avec le consentement du Prince, & sous l'autorité du premier Sénat de la France. Ce Corps auguste, qui ne cesse de venger & de défendre le bien public, qui protége les Beaux Arts en amateur éclairé, a soutenu dans tous les tems l'Université de Paris, qu'il regarde comme lui étant étroitement unie par les liens d'une fidélité inviolable envers son Roi, & par la con-

ſtance qu'elle a montrée dans la défenſe de nos ſaintes Maximes. Pouvons-nous craindre que cette illuſtre Compagnie ne mette pas aujourd'hui le comble à ſes bienfaits, lorſque nous voions à ſa tête, un homme * dont l'affection ſemble nous être acquiſe par tant de titres; je veux dire par ſon caractére perſonnel, par cet amour des Lettres, devenu héréditaire dans ſa famille; enfin par le motif ſeul d'utilité publique qui a toujours ſuffi pour enflammer le zéle dont il eſt animé. * M. De Malesherbes.

Jettons les yeux ſur le paſſé: l'expérience nous apprendra ce que nous avons à eſpérer ou à craindre. Depuis environ trente ans, la Jeuneſſe reçoit au Collége de Mazarin une éducation gratuite. J'en atteſte l'opinion publique: Nos Citoiens ont-ils jamais eu lieu de ſe repentir de cette inſtitution? Le relâchement s'eſt-il introduit dans les études, dans les mœurs, dans les exercices de piété? Le zéle des Profeſſeurs a-t-il rien perdu, pendant un ſi long eſpace de tems, de cette vivacité qui préſide aux établiſſemens nouveaux, mais qui dégénére trop ſou-

vent en une funeſte indolence ? Soiez-en perſuadés, Meſſieurs, la ville de Paris trouvera la même ardeur, la même conſtance dans tous les Membres de ſon Univerſité.

En effet ne ſerons-nous pas animés ou retenus par ces noms ſacrés de réputation, d'honneur, de devoir, de Religion, toujours préſens à nos eſprits ; par les regards que tous les gens de bien vont fixer ſur nous, par les regards plus attentifs peutêtre de nos rivaux qui épieront ſans ceſſe, & ſaiſiront avec avidité la moindre occaſion de profiter de nos fautes ? Ne le ſerons-nous pas, par la vigilance infatigable des Magiſtrats, ſous les yeux & la protection deſquels nous exerçons nos Arts paiſibles ; par la diſcipline ſévére dont notre Univerſité fait dépendre ſa gloire & ſon exiſtence ? Ne ſerons-nous pas animés enfin par ces motifs ſi puiſſans de reconnoiſſance, de tendreſſe & de reſpect pour ces Princes, qui remplis de l'amour du bien public, nous ont honoré d'un bienfait ſi précieux ? Sans doute il n'eſt point de libéralité plus éclatante, il n'eſt point de termes qui puiſſent en égaler la grandeur ; mais ce

qui doit en faire à nos yeux le plus grand prix, n'eſt-ce pas la main de qui nous la recevons, n'eſt-ce pas l'intention généreuſe qui l'a inſpirée ?

Un enfant auguſte, l'eſpérance du Trône & de la Religion, l'amour & les délices de ſes peuples, ouvre ſon Régne par une magnificence vraiment utile. C'eſt en nous comblant de ſes bienfaits qu'il montre à la France ce qu'elle doit attendre de lui. Les plus nobles prémices conſacrent ainſi ſes premiéres années ; à peine il a vu dans les Livres ſacrés que les Rois ſont nommés *bienfaiſans* ; & déja il veut l'être lui-même, pour mieux apprendre à le devenir. Son âge ne lui permet pas de gouverner ; mais il eſt Roi, puiſqu'il répand des graces. Ses mains trop foibles pour ſoutenir le ſceptre & les armes, font un heureux eſſai de leurs forces par un acte de libéralité. Enfin, quand il ſeſoumet lui-même aux Maîtres habiles qui lui enſeignent l'art de régner, il veut que la Jeuneſſe de ſon Roiaume ait comme lui d'excellens inſtituteurs, parce qu'il connoit déja par ſon expérience, l'importance & l'utilité d'une bonne éducation.

Que ne devons-nous pas auſſi à l'auguſte Régent du Roiaume ? Doux, affable, populaire, ſans jamais ceſſer d'être Prince ; avec quelles graces touchantes, il prêtoit de nouveaux charmes à ſon bienfait ? L'établiſſement glorieux que nous célébrons n'eſt pas dans Philippe l'ouvrage d'une ame bienfaiſante par accès & moins généreuſe que prodigue. Il a exécuté ce vaſte projet ſous les yeux même de la raiſon, après une délibération prudente, & des connoiſſances acquiſes ſur les ſecours qu'un Etat peut recevoir des Beaux Arts. Mais, également ennemi d'un autre défaut trop ordinaire aux Grands, il n'a pas diminué le prix de ſes faveurs, en voulant qu'elles fuſſent le fruit tardif d'une lente réflexion. La bienfaiſance de Philippe s'eſt animée tout-à-coup ; elle a prévenu tous nos vœux, elle s'eſt hâtée de lever tous les obſtacles ; on l'a vue même exciter le zéle d'un Miniſtre * qui toutefois n'avoit pas beſoin d'aiguillon. Perſuadé en effet que les plus grandes affaires dépendent ſouvent d'une occaſion qui s'échappe, ce Miniſtre a ſaiſi le véritable moment avec cette

* M. d'Aguenſon.

activité, & ſi je puis m'exprimer ainſi, ce génie d'expédition qui le caractériſe. Par-là, Meſſieurs, il a terminé en un inſtant, preſqu'avant même qu'on pût ſavoir qu'il étoit chargé de l'affaire, une entrepriſe que des Miniſtres puiſſans, que Richelieu lui-même, avoient tenté vainement d'exécuter.

Ainſi, pour obtenir de Philippe le plus grand des bienfaits, il ne nous a falu auprès de lui, ni priéres, ni ſollicitations, ni aucune de ces intrigues inconnues à nos Péres, & que l'Univerſité ſe fait gloire d'ignorer comme eux; enfin (le croira-t'on) nous n'avons eu beſoin ni d'appui ni de protecteur. La juſtice de notre cauſe, la modération de nos demandes, le vœu de tous les gens de bien; plus que tout cela, la bonté du Prince, ſa généroſité naturelle, ſon amour pour les Sciences, voila les ſeuls patrons qui aient ſollicité pour nous la faveur ſans égale dont il nous a honoré.

Mais pour parler encore avec plus d'exactitude, pour remonter au premier auteur d'un bienfait dont nous jouiſſons dans des tems difficiles, ſans nous perſuader que nous aions pu

l'obtenir ; ſans doute ce changement eſt l'ouvrage d'une Providence qui diſpoſe en ſouveraine tous les événemens humains, & qui a voulu récompenſer de cette maniére éclatante notre fidélité pour nos Rois, notre zéle pour les libertés de la France, notre fermeté dans la défenſe de la véritable doctrine.

Dieu va couronner ſon ouvrage ; nous l'eſpérons avec confiance, il fera ce que lui ſeul peut faire, il nous rendra dignes de ſon bienfait. Notre fortune s'eſt accrue au delà de ce que nous devions attendre ; il va répandre ſur nous de nouveaux tréſors de juſtice, de piété & de religion ; il ne permettra pas qu'un monument de la bienfaiſance du Prince devienne la cauſe de notre perte.

Tels ſont les vœux que nous avons formés dans cette Proceſſion ſolennelle, où l'Univerſité a vu, ſi j'oſe le dire, toute cette Capitale s'ébranler pour jouir de notre gloire, & pour la célébrer par un applaudiſſement univerſel. Non, ce ne ſera point en vain que nos vœux auront été répandus ; j'en crois l'ardente & ſincére piété du Pontife qui a été dans ce moment

comme un médiateur entre le Seigneur & nous.. C'eſt le véritable ami de ſes fréres & du peuple d'Iſraël. Comme le Prophéte, il ne ceſſe d'adreſſer à Dieu les plus ferventes priéres pour le peuple fidéle & pour toute cette grande ville. Ce généreux Pontife s'eſt revêtu de la cuiraſſe de la Juſtice. Il s'eſt couvert du caſque du ſalut & du bouclier impénétrable de la vérité. Il porte le glaive de la parole de Dieu, & ſous ces armes puiſſantes il marche environné du pieux cortége de ſes Prêtres, tous brulans du zéle de la loi. Au milieu des combats qu'il livre pour la foi & pour la gloire du Seigneur, ſon cœur ne reſpire que la douceur & la paix; mais ſon courage ne s'affoiblira point, & nous eſpérons que Dieu lui accordera la victoire.

(*) A ſon exemple, & ſous ſa conduite, nous ne ceſſerons point dans notre Univerſité d'offrir des ſupplications, des priéres, des demandes, & des actions de graces pour le Roi, & pour tous ceux qui ſont élevés en dignité, afin que nous méri-

(*) Ce qui ſuit a été traduit par M. Rollin

tions de mener une vie heureuſe & paiſible, & que Dieu conſerve aux loix toute leur force, aux Princes leur autorité, au Royaume ſa dignité & la paix, à la Religion & à la Foi leur pureté. Nous lui demanderons ſurtout qu'en qualité de protecteur des pupilles & des orphelins, il daigne prendre ſous ſa protection notre jeune Roi, cette précieuſe étincelle, qui ſeul nous reſte, d'une ſi nombreuſe famille : qu'il le garde comme la prunelle de ſes yeux, qu'il le mette à couvert ſous l'ombre de ſes aîles; qu'il ſoit lui-même ſon maître, ſon gardien, ſon tuteur, ſon pére ; qu'il écarte loin de lui toutes les diſgraces de la vie humaine, tous les dangers des maladies, & bien plus encore ceux de la flaterie & du menſonge, funeſte poiſon, qui ne réuſſi que trop ſouvent à corrompre l'heureux naturel des meilleurs Princes.

Ce ſont là les vœux ardens que nous vous préſentons, proſternés en votre préſence, Divin Jeſus, dont nous allons bientôt adorer l'humble naiſſance dans une pauvre crêche. Pendant que vous étiez ſur la terre, vous invitiez avec une bonté & une

tendreſſe vraiment paternelles les petits à s'approcher de vous. Répandez maintenant du haut du Ciel vos plus douces bénédictions ſur notre Roi encore enfant, vous qui avez bien voulu joindre en votre perſonne l'enfance à la roiauté. Attirez-le vers vous par les doux liens de votre charité. Le cœur des Rois eſt dans votre main comme une eau courante, à qui vous donnez tel penchant qu'il vous plait. C'eſt par vous que les Princes commandent, & que ceux qui ſont puiſſans rendent la juſtice. Communiquez-lui cette ſageſſe qui eſt aſſiſe auprès de vous dans votre ſanctuaire, afin qu'elle l'accompagne en tout tems, & qu'elle travaille toujours avec lui. Donnez-lui un cœur docile, un cœur ſage & intelligent, un cœur parfait, afin qu'il puiſſe gouverner dignement votre peuple. Qu'il ait toujours avec lui le ſaint livre de votre loi, & qu'il le liſe tous les jours de ſa vie, pour apprendre à vous craindre, & à garder vos ſaintes ordonnances. Qu'il apprenne dans ce divin Livre, où eſt la prudence, où eſt la force, où eſt l'intelligence; afin qu'il ſache en même tems où eſt la ſtabilité & le bon-

heur de la vie, la lumiére & la paix. Mais puiſque les Rois marchent au milieu des piéges, & qu'ils ſont toujours comme dans un chemin gliſſant & dans une nuit obſcure, que votre loi & votre vérité lui ſervent de flambeau, de guide, de conſeil. Eloignez de ſon trône la baſſe complaiſance des faux amis, la noire perfidie des langues médiſantes, la dangereuſe malignité des ſéducteurs, qui ne s'occupent qu'à tromper par leurs déguiſemens & par leurs adreſſes la crédule ſimplicité des Princes. Faites que ſon cœur ne s'éléve jamais d'orgueil audeſſus de ſes fréres. Que la juſtice & la miſéricorde lui ſervent de manteau Roial & de Diadême. Enfin qu'il ſoit véritablement le pére des pauvres, & qu'il préfére cette honorable qualité à tous ſes autres tîtres de grandeur.

EXTRAIT

DU SECOND PANÉGYRIQUE DE LOUIS XIV,

Sur l'établiſſement des Invalides.

PARMI les établiſſemens dus à Louis XIV, il en eſt un qui ſeul auroit ſuffi pour immortaliſer ſon nom, c'eſt cet azile que ſa piété généreuſe a préparé à la valeur infirme ou indigente. Vos eſprits ſe repréſentent en cet inſtant, Meſſieurs, ce monument éternel de la grandeur de Louis, que ſes mains bienfaiſantes ont élevé aux portes de la Capitale : vous vous rappellez cet édifice admirable par ſa ſituation, par l'immenſité de ſes bâtimens, par la nobleſſe & la beauté de ſon architecture ; mais plus admirable encore par le ſentiment qui a préſidé à ſa conſtruction. Juſqu'ici nulle retraite n'étoit ouverte à la valeur infortunée, nul port où nos guerriers puſſent trouver le repos après la violente agitation des combats & des armes. Courbés ſous le poids des ans,

affoiblis par leurs bleſſures, privé d'une partie d'eux-mêmes, leurs troupes plaintives, errantes dans nos villes, offroient ſans ceſſe à leurs concitoiens le ſpectacle douloureux de leur miſére & de leurs cicatrices, triſtes fruits de leurs ſervices militaires. Le meilleur des Rois a pourvu à leurs beſoins avec la tendreſſe d'un pére. Je ne m'étonne plus de voir ſous ſon régne nos François intrépides, bravant la mort qui ſe multiplie autour d'eux, ſe jetter au milieu des ennemis avec une audace preſque inſenſée, & qui ſemble ne craindre ni ne connoître le danger. Echapés aux fatigues & aux périls de la guerre, une vaſte & magnifique demeure les attend, où, ſous la protection de Louis, à l'ombre de ſes lauriers, des vieillards uſés par de longs ſervices, de jeunes guerriers couverts de bleſſures viennent jouir en paix de leurs triomphes. Dans ce ſanctuaire conſacré à la valeur Françoiſe & à la Religion, régne au milieu d'une paix profonde l'obſervance exacte de la diſcipline militaire. C'eſt un camp qui retentit ſans ceſſe du bruit des armes,

& qui préſente aux habitans de la ville l'image innocente de la guerre. Une vigilance infatigable y fait la garde nuit & jour. On n'y redoute pas cependant les ſurpriſes de l'ennemi : on n'y craint que cet ennemi domeſtique que nous portons au dedans de nous-mêmes. C'eſt contre le vice & les paſſions que combattent les habitans de cette retraite ; c'eſt déſormais la ſeule victoire qui leur reſte à remporter.

Ainſi du ſein des maux des ſoldats, Louis a fait naître leur bonheur. Leurs bleſſures heureuſes vont rendre la ſanté à leurs ames. Eh ! quel bien auſſi précieux pouvoit leur procurer la victoire la plus éclatante ? Enivrés de la vaine fumée d'une gloire paſſagére, ſemblables à des victimes engraiſſées pour l'Autel, au milieu de leurs triomphes la mort alloit les fraper, & peut-être hélas ! pour l'éternité. En effet dans cette multitude innombrable de ſoldats qui ſe ſacrifient pour leur Roi avec autant de courage que de fidélité, combien y en a-t-il qui penſent à honorer le maître des Souverains. C'eſt en entrant dans cette retraite ſacrée qu'ils dépoſent l'ignorance hon-

teuſe de la Religion, & l'oubli ſacrilége de la Divinité. C'eſt-là que ces guerriers, qui dans la fureur aveugle des combats ont bravé tant de fois le trépas, apprennent dans le ſein d'une heureuſe paix à attendre patiemment une mort chrétienne.

C'eſt un ſpectacle digne des Anges même, que celui de la piété de la plupart d'entre eux. Non, je ne crois pas que ce déſert ſi célébre par les rigueurs de la pénitence, cet heureux réduit de la France, où Dieu eſt vraiment honoré, s'il l'eſt en aucun lieu de la terre; je ne crois pas que cette pieuſe ſolitude offre des exemples d'une piété plus touchante. A quelque heure du jour que vous viſitiez ce Temple auguſte, conſacré au Dieu des armées, vous y voiez d'anciens Officiers, de vieux Soldats, fidéles au poſte où la Religion les appelle, proſternés au pied des Autels. Leur piété ſans faſte & ſans oſtentation, ſemble n'avoir que Dieu ſeul pour témoin; leurs yeux baignés de larmes, leurs fronts collés ſur la terre, leurs longs ſoupirs, leur componction religieuſe arracheroient aux incrédules même l'aveu

l'aveu de la Divinité, & le reſpect pour ſon culte. Dieu juſte ! Dieu de miſéricorde ! aux yeux de qui toute ame eſt d'un grand prix : vous, qui ne laiſſez aucune bonne action ſans récompenſe, vous tiendrez compte à Louis de cette bienfaiſance auguſte & chrétienne qui a rappellé les cœurs de tant de ſoldats à votre amour, & au culte de vos Autels.

Tant de bienfaits ne ſortent point de la mémoire de ces pieux guerriers. Ils répétent ſans ceſſe le nom de celui à qui ils doivent leur repos & leur ſalut. La reconnoiſſance raméne ſon éloge dans tous leurs entretiens. Témoins, & comme ils aiment à s'en flater, miniſtres & compagnons de ſa gloire, ils racontent tous les jours leurs victoires & les ſiennes. Ils ſe rappellent les uns aux autres la bienfaiſance & l'humanité de leur maître. J'étois bleſſé, dit l'un, & ſes ſoins m'ont rendu à la vie ; il a paié mes ſervices, dit l'autre, par une gratification. Que de villes nous avons emportées ſous ſes ordres ! combien de fois l'ennemi a fui devant nous ! jamais quand il a marché à notre tête

aux yeux de la poſterité r
des Rois, négligent le ſoin d
de Louis : ces éloges ſimple
qui ſortent de la bouche d
honorent plus ſa mémoire
Diſcours & les Poëmes les
mes. La reconnoiſſance élé
leurs cœurs ſincéres & fidéle
numens plus durables que l
l'airain, ou la toile animés pa
ſavantes. Cette franchiſe mili
de la vérité, plus portée à
les fautes des Généraux, qu'
leurs vertus, eſt exemte du
de flaterie, dont les Orate
Poétes ont tant de peine
fendre.

La gloire de Louis ne
pas à la durée de notre ſiéc
périra point avec ceux qu
aujourd'hui de ſes bienfaits

a fondé en tranſmettront le dépôt à leurs ſucceſſeurs. S'ils pouvoient oublier leur bienfaiteur, les pierres de l'Edifice réclameroient contre leur ſilence, les voutes du Temple apprendroient à la poſtérité que c'eſt Louis qui les a élevées : que c'eſt à ſa magnificence & à ſa libéralité que des guerriers malheureux doivent cette retraite, que c'eſt lui qui aſſure à leur vieilleſſe le repos honorable dont elle jouit. Les Nations étrangéres, les Princes voiſins, qui à notre imitation ont fondé ou fonderont par la ſuite de pareils établiſſemens auſſi inférieurs au nôtre, qu'il y a de diſtance entre les fondateurs, ajouteront encore & mettront le comble à la gloire de Louis. C'eſt lui, comme premier auteur de cet établiſſement utile, que la poſtérité louera du bien qu'il aura fait aux ſoldats & de celui qu'on leur fera à ſon exemple.

DISCOURS

De M. Rollin à la Nation de France aſſemblée, qu'il préſidoit, ſur la nomination à la Cure de S. Côme.

J'AI cru, Meſſieurs, devoir commencer par le ſigne de la croix, & par l'invocation de la très-ſainte Trinité, une aſſemblée qui regarde uniquement Jeſus-Chriſt, ſon Egliſe, ſa Religion. Il s'agit ici, vous le ſavez, de choiſir un ſucceſſeur à feu Monſieur Berbis, Curé de S. Côme.

Une grande Reine diſoit autrefois avec autant de piété que d'eſprit, qu'elle ſouhaitoit que pendant tout ſon régne les Evêques, s'il étoit poſſible, fuſſent immortels, pour n'être point réduite à la redoutable néceſſité d'en nommer d'autres à leur place. Je ſouhaiterois de même, Meſſieurs, permettez-moi de le dire, que dans le corps de l'Univerſité quelque autre Compagnie que la nôtre ſe trouvât aujourd'hui en tour de choiſir un Paſteur pour l'Egliſe qui vient de per-

dre le ſien, & qu'une affaire ſi dangereuſe à manier, ſi délicate, ſi importante pour le ſalut, ne fût pas remiſe à nos ſuffrages. Car dans la délibération préſente, il ne s'agit point d'un intérêt commun & ordinaire, où la recommandation puiſſe avoir lieu; où il ſoit permis d'écouter l'amitié, & de ſe prêter ſans ſcrupule aux ſentimens purement humains.

L'affaire qui nous aſſemble eſt une affaire toute divine; le ſalut des ames en dépend; elle a pour objet l'héritage même de Jeſus-Chriſt. Ce ſouverain Paſteur recommande aujourd'hui à chacun de vous, Meſſieurs, les brebis qui lui ont été confiées par ſon Pére; qu'il a rachetées au prix de ſon ſang; qu'il nourrit ici-bas de ſon propre corps, & dont il veut être lui-même la récompenſe dans le ciel. Il exige de vous, non ſeulement de ne les point livrer à un homme indigne, ce qui eſt bien éloigné de votre religion. *Or quiconque demande pour ſoi un bénéfice à charge d'ames, s'en rend indigne par cette ſeule démarche.* Ce ſont les propres termes des Articles du Corps de doctrine que la Sorbonne vient de Art.

publier : j'en citerai encore les paroles qui ſuivent, & je vous ſupplie, Meſſieurs, d'y faire une attention particuliére, car elles nous marquent en peu de mots notre devoir, qui n'eſt pas fondé ſur une ſimple loi humaine, mais ſur le droit inviolable de la loi naturelle & divine. *Les Bénéfices Eccléſiaſtiques doivent toujours être conférés aux ſujets les plus dignes, c'eſt-à-dire, à ceux qui ſont les plus propres à en remplir les fonctions, principalement ſi le ſoin des ames eſt attaché à ces Bénéfices. Ceux qui font autrement commettent un grand péché.* Jeſus-Chriſt donc, Meſſieurs, exige de vous, non ſeulement de ne point livrer ſes brebis à un Miniſtre indigne ; non ſeulement de les confier à un homme plein de probité, plein de piété, digne en un mot d'un pareil emploi : ces qualités ſont grandes & rares, & elles ne ſuffiſent pas néanmoins ; il veut que pour un tel Miniſtére vous choiſiſſiez le plus homme de bien, le plus ſaint, le plus digne ; & celui que vous aurez reconnu pour tel de bonne foi, dans le fond de votre conſcience, ſans aucune préven-

Art. 115.

tion, & ſans aucune vue humaine; en qui l'on ait remarqué depuis lontems un eſprit éloigné de l'intérêt, du faſte, de l'orgueil, des délices; qui ait fait preuve d'une inclination libérale & bienfaiſante pour le ſoulagement des pauvres; qui poſſéde à fond la ſcience eccléſiaſtique; qui parle avec facilité & avec force, *afin qu'il ſoit capable d'exhorter ſelon la ſaine doctrine, & de convaincre ceux qui s'y oppoſent;* qui ait de l'adreſſe & de la prudence. J'entends une adreſſe & une prudence chrétienne, afin de pouvoir ſe varier, ſe transformer ſelon les beſoins, & dans ſes ſoins auprès des Fidéles ſe faire tout à tous pour les gagner tous : mais avec tout cela, & plus que tout cela, un homme en qui ſe trouve une ſincére & fervente piété, un grand zéle pour le ſalut des ames, un attachement vif & ſolide à la vérité, un ardent amour pour Jeſus-Chriſt, & pour l'Egliſe ſon épouſe.

Je ſai, Meſſieurs, que ſans ſortir de notre Nation, fertile en excellens ſujets dans tous les genres, on peut faire choix d'un pareil Paſteur, & je ſouhaite bien ſincérement que l'affaire

puiſſe prendre ce tour. Mais ſi quelque obſtacle s'oppoſoit au deſſein que vous auriez de mettre en place celui de nos confréres qui vous en paroitroit le plus digne, & ſi vous trouviez ailleurs quelqu'un qui en fût plus digne encore, je vous prie, Meſſieurs, je vous conjure par votre propre conſcience; par l'eſpérance de votre ſalut éternel, qui dépend de la démarche que vous allez faire; par le ſang des ames dont Dieu vous demandera compte, de ne point vous renfermer dans les bornes étroites de notre Nation, ni même de l'Univerſité. Rappellez dans vos eſprits l'excellente parole d'un Empereur Romain, parole qui mérite d'être conſervée dans la mémoire de tous les ſiécles: Galba, lorſqu'il adopta Piſon, lui diſoit: *Auguſte chercha dans ſa famille celui dont il vouloit faire ſon ſucceſſeur; j'ai cherché le mien dans la République.... Vous avez un frére qui ne vous céde point en nobleſſe, qui eſt votre aîné, qui ſeroit digne de ce haut rang, ſi vous ne l'étiez encore plus que lui.* Vous voiez, Meſſieurs, qu'il cherche non ſeulement un ſujet digne, mais le plus digne; &

Corn. Tac. Hiſt. lib. 1 15.

qu'il le cherche non dans ſa famille, mais dans tout l'Empire. Il ſeroit honteux pour nous, qui ſommes chrétiens, de montrer, quand il s'agit des intérêts de Jeſus-Chriſt, des ſentimens moins droits & moins généreux qu'un Prince payen, qui n'avoit en vûe que la gloire humaine.

Toute la ville a les yeux ſur vous; ſes eſpérances & ſes vœux la tiennent dans l'attente de l'exemple que vous lui donnerez dans une affaire, qui certainement intéreſſe la Religion: vous, Meſſieurs, qui êtes maîtres en Iſraël, & deſtinés à former les autres à la piété. Mais il n'eſt perſonne qui attende avec plus d'empreſſement & de ſollicitude, l'événement de nos délibérations, que Monſeigneur le Cardinal de Noailles, que nous nous glorifions tous d'avoir pour Pére & pour Paſteur. Son Eminence m'a ordonné de vous aſſurer de ſa part de l'eſtime & de la conſidération qu'elle a pour toute l'Univerſité; pour la faculté des Arts, & en particulier pour la Nation de France, dont la plus grande partie eſt compoſée de ſes ouailles. Elle a eu la bonté d'ajouter que vos droits,

ſujet déterminé : que tou
vous recommandoit inſt
qualité de Paſteur & de
de choiſir pour la Cure v
qui vous en paroitroit le

Meſſieurs les Magiſtra
ſent la même liberté, & i
pas à eux que dans la no
ſe va faire, vous n'écout
ſuiviez uniquement votre
& votre religion. Mo
Premier Préſident, du no
torité duquel la brigue a
couvrir & s'appuier, m
neur de me dire, que
lui feroit plaiſir de ne co
ploi ſi grand, ſi import
des ames. qu'au plus ho

Puiſſances ſera dans l'avenir un illuſtre avertiſſement aux Grands de ne point interpoſer leur autorité dans nos délibérations, dont la Religion doit être la ſeule régle; & à nous de ne point laiſſer ébranler notre fidélité à la loi du devoir, & notre conſcience par les ſollicitations des Grands.

Allez donc, Meſſieurs, dans vos Tribus délibérer ſur l'affaire propoſée, après que vous aurez entendu, Monſieur le Cenſeur, & que par une courte priére nous aurons imploré l'aſſiſtance du S. Eſprit; & ſouvenez-vous que Jeſus-Chriſt aſſiſte à vos délibérations comme témoin & comme juge.

Fin du Tome Premier.

TABLE
DES PIÉCES
Contenues dans le premier Volume.

ELOGE de M. Rollin, par M. de Boze. Pag. 1
Notes pour ſervir de Supplément à l'Eloge de M. Rollin, par M. de Boze. 24

LETTRES.

Lettres du Prince Royal de Pruſſe à M. Rollin, & de M. Rollin à ce Prince. 83 à 112
Lettre de M. Thiriot à M. Rollin. 113
Lettre de Madame d'Orléans, Abbeſſe de Chelles, à M. Rollin. 115
Lettre de M. Rollin à M. Boivin. 116
Lettres de Meſſieurs Le Peletier à M. Rollin, & de M. Rollin à Meſſieurs Le Peletier. 122 à 161
Lettres de M. le Chancelier d'Agueſſeau à M. Rollin, & de M. Rollin à ce Magiſtrat. 162 à 170
Lettres de M. l'Abbé d'Aſfeld à M. Rollin. 171 à 190
Lettre du P. Queſnel à M. Rollin, après ſa ſortie de priſon. 191
Lettre de M. Rollin à M. Gibert, au ſujet de ſes obſervations ſur le Traité des Etudes. 191

Lettre de M. l'Abbé Duguet à M. Rollin. 215 à 220

Lettre de M. Rollin à Madame Mol, niéce de M l'Abbé Duguet. 221

Lettres de M. l'Evêque de Sénez à M. Rollin. 224 à 233

Lettre de Meſſire Charles-Joachim Colbert, Evêque de Montpellier, à M. Rollin. 234

Lettre de M. Hérault, Lieutenant de Police, à M. Rollin. 236

Lettres de M. le Cardinal de Fleury à M Rollin, & de M. Rollin à ce Cardinal. 237 à 247

Lettre de M. Rollin au ſieur Dupont ſon Domeſtique. 248

Extrait de deux Lettres de M. Rollin à M. l'Abbé Froment. 250

Lettres de M. Rollin à M. Rouſſeau, & de M. Rouſſeau à M. Rollin. 251 à 392

Lettre de M. Rollin à M. Desforges-Maillard, qui lui avoit envoié quelques obſervations ſur l'Hiſtoire Ancienne. 393

Billets de recommandation. 398

Diſcours ſur l'Etabliſſement de l'Inſtruction gratuite, traduit par M. H. Avocat, des Académies d'Auxerre, &c. 400

Extrait du ſecond Panégyrique de Louis XIV, ſur l'Etabliſſement des Invalides. 453

Diſcours de M. Rollin à la Nation de France aſſemblée, qu'il préſidoit, ſur la nomination à la Cure de S. Côme. 460

OUVRAGES

DE M. ROLLIN.

M. F. Quintiliani Institutionum Oratoriarum Libri duodecim, ad usum Scholarum accommodati, rejectis quæ minùs necessaria visa sunt, & brevibus notis illustrati. 2 vol. *in*-12. 5 l.

De la Manière d'étudier & d'enseigner les Belles Lettres, par raport à l'esprit & au cœur, 4 vol. *in*-12. 12 l.

——— La même, *in*-4°. 2 vol. grand papier, 30 l.

——— La même, *in*-4°. 2 vol. petit papier, 20 l.

Supplément à la Manière d'étudier, &c. ou petit Traité sur l'éducation des Enfans, *Brochure in*-12. 10 s.

Histoire ancienne, des Egyptiens, des Carthaginois, des Assyriens, des Babyloniens, des Medes, des Perses, des Macédoniens & des Grecs, *in*-12. 14 vol. 40 l.

Les Cartes Géographiques pour l'intelligence de ladite Histoire, *brochure in*-4°. 6 l.

La même Histoire, *in*-4°. 6 vol. grand papier, ornée de Cartes Géographiques, & de très-belles Vignettes en taille-douce, 90 l.

——— La même *in*-4°. 6. vol. petit papier, 60 l.

Histoire Romaine, depuis la fondation de Rome jusqu'à la bataille d'Actium, c'est-à dire, jusqu'à la fin de la République : commencée par M. Rollin, & continuée par M. Crévier, *in*-12. 16 vol. 48 l.

Les Cartes Géographiques pour l'intelligence de ladite Histoire, *brochure in*-4°. 6 l.

La même Histoire *in*-4°. 8 vol. grand papier, ornée de Cartes Géographiques, 120 l.

——— La même, *in*-4°. 8 vol. petit papier, 80 l.
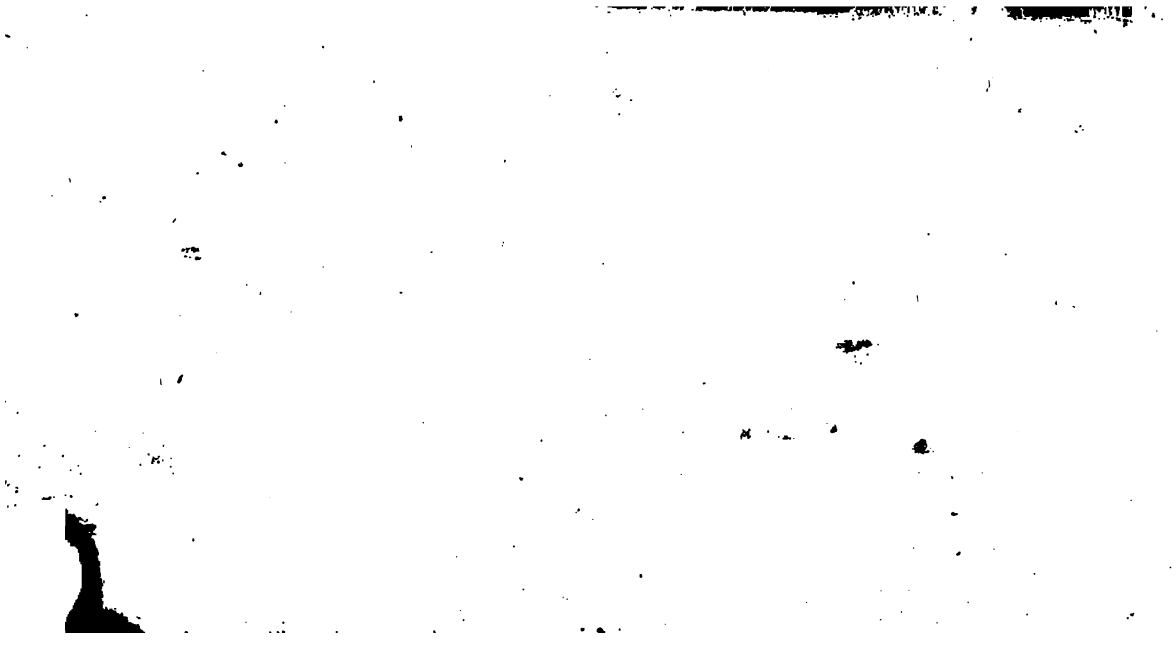
Tous les Volumes in-douze *de la Manière d'étudier, de l'Histoire Ancienne & de l'Histoire Romaine, se vendent séparément* 3 liv. *le volume.*